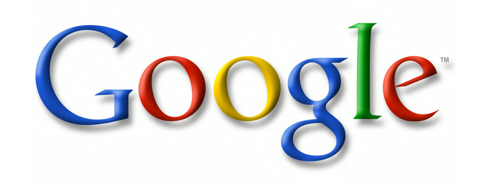






OEUVRES

COMPLÈTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME.

AUX DEUX-PONTS,

CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

1792.



RECUEIL

DES LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE.

1767 — 1768.

1792.

RECUEIL
DES LETTRES
DE
M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIÈRE.
A M. DAMILAVILLE.

4 de mai.

Je vois, mon cher ami, qu'il y a dans le monde des gens alertes qui ont dévalisé les licenciés espagnols (*) que je vous avais envoyés; et, à l'égard de la destruction des jésuites, je ne compte pas qu'elle soit sitôt prête, attendu la négligence et l'imbécillité des gens qui s'en sont chargés. 1767.

J'envoie à M. d'*Alembert* un exemplaire de sa lettre au conseiller, par M. *Necker*. Il doit vous faire remettre aussi des chiffons qui ne valent pas cette lettre, deux Zapata et deux Honnêtetés.

Je suis bien faible, bien languissant, mon cher ami; c'est un grand effort d'écrire de ma main;

(*) Les questions de Zapata, voyez Philosophie.

1767. mon cœur vous en dit cent fois plus que je ne vous en écris.

Ah ! qu'importe que les jésuites soient chassés d'Espagne, s'il n'est pas permis de penser en France !

LETTRE II.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de mai.

VOUS êtes plus aimable que jamais, mon cher ange, et moi plus importun et plus insupportable que je ne l'ai encore été. Moi qui suis ordinairement si docile, je me trouve d'une opiniâtreté qui me fait sentir combien je vieillis. Ce monologue que vous demandez, je l'ai entrepris de deux façons. Elles détruisent également tout le rôle d'*Obéide*. Ce monologue développe tout d'un coup ce qu'*Obéide* veut se cacher à elle-même dans tout le cours de la pièce. Tout ce qu'elle dira ensuite n'est plus qu'une froide répétition de son monologue ; il n'y a plus de gradations, plus de nuance, plus de pièce. Il est de plus si indécent qu'une jeune fille aime un homme marié, cela est si révoltant chez toutes les nations du monde, que, quand vous y aurez fait réflexion, vous jugerez ce parti impraticable.

Il y a plus encore ; c'est que ce monologue est inutile. Tout monologue qui ne fournit pas de grands

mouvemens d'éloquence eſt froid. Je travaille tous les jours à ces pauvres Scythes, malgré les éditions qu'on en fait par tout. 1767

Lacombe vient d'en faire une qu'il m'envoie, mais il n'y a pas la moitié des changemens que j'ai faits; il ne pouvait pas encore les avoir reçus. Il n'a fait cette nouvelle édition que dans la juſte eſpérance où il était que la pièce ferait repriſe après Pâques. C'eſt encore une raiſon de plus pour que je ne puiſſe exiger de lui qu'il donne cent écus à *le Kain*; j'aime beaucoup mieux les donner moi-même.

Il eſt bien vrai que tout dépend des acteurs. Il y a une différence immenſe entre bien jouer et jouer d'une manière touchante, entre ſe faire applaudir et faire verſer des larmes. M. de *Chabanon* et M. de *la Harpe* viennent d'en arracher à toutes les femmes, dans le rôle de *Nemours* et dans celui de *Vendôme*, et à moi auſſi.

Je doute fort qu'on puiſſe faire des recrues pour Paris. On a écarté et rebuté les bons acteurs qui ſe ſont préſentés; je ne crois pas qu'il y en ait actuellement deux en province dignes d'être eſſayés à Paris. Je vous l'ai déjà dit, les troupes ne ſubſiſtent plus que de l'opéra comique. Tout va au diable, mes anges, et moi auſſi.

Ma tranſmigration de Babylone me tient fort au cœur. Ce que vous me faites entrevoir redoublera mes efforts; mais j'ai bien peur que la ſituation préſente de mes affaires ne me rende cette tranſmigration auſſi difficile que mon monologue. Je me trouve



1767. à peu-près dans le cas de ne pouvoir ni vivre dans le pays de Gex, ni aller ailleurs. Figurez-vous que j'ai fondé une colonie à Ferney; que j'y ai établi des marchands, des artiſtes, un chirurgien; que je leur bâtis des maiſons; que, ſi je vais ailleurs, ma colonie tombe; mais auſſi, ſi je reſte, je meurs de faim et de froid. On a dévaſté tous les bois; le pain vaut cinq ſous la livre; il n'y a ni police ni commerce. J'ai envoyé à M. le duc de *Choiſeul*, conjointement avec le ſyndic de la nobleſſe, un mémoire très-circonſtancié. J'ai propoſé que M. le duc de *Choiſeul* renvoyât ce mémoire à M. le chevalier de *Jaucourt* qui commande dans notre petite province. Il a oublié mon mémoire, on s'en eſt moqué; et il a tort, car c'eſt le ſeul moyen de rendre la vie à un pays déſolé, qui ne ſera plus en état de payer les impôts. On a voulu faire, malgré mon avis, un chemin qui conduisît de Lyon en Suiſſe en droiture; ce chemin s'eſt trouvé impraticable.

Je vous demande pardon de vous ennuyer de ces détails; mais je vois qu'avec la meilleure volonté du monde on nous ruinera ſans en retirer le moindre avantage. Je me ſuis dégoûté de la Guerre de Genève; je n'ai point mis au net le ſecond chant, et je n'ai pas actuellement envie de rire.

J'écris lettre ſur lettre au ſculpteur qui s'eſt aviſé de faire mon buſte : c'eſt un original capable de me faire attendre trois mois au moins, et ce buſte ſera au rang de mes œuvres poſthumes.

Il peut être encore un acteur à Genève, dont on pourrait faire quelque choſe. Il eſt malade; quand il



ſera guéri, je le ferai venir; *la Harpe* le dégourdira: pour moi, je ſuis tout engourdi. D'ordinaire la vieilleſſe eſt triſte, mais la vieilleſſe des gens de lettres eſt la plus ſotte choſe qu'il y ait au monde. J'ai pourtant un cœur de vingt ans pour toutes vos bontés; je ſuis ſenſible comme un enfant; je vous aime avec la plus vive tendreſſe. *V.* 1767.

LETTRE III.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

13 de mai.

MON âge commence à déſeſpérer, mon cher confrère, de venir *cum penatibus et magnis diis.* Il m'arrive des dérangemens dans ma fortune qui pourront bien me faire reſter dans ma Scythie.

Il y a près de cinq mois qu'on m'avait mandé, des frontières d'Eſpagne, que beaucoup de moines avoient eu part à la révolte générale qui devait ſe manifeſter le même jour dans toutes les provinces. Je n'en croyais rien, et me voilà déſabuſé. On n'a chaſſé que les jeſuites;

Mais à tous penaillons Dieu doint pareille joie!

Voici une Lettre ſur les panégyriques, laquelle n'eſt pas le panégyrique des moines.

Connaiſſez-vous l'Anecdote ſur Béliſaire? Si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai; et tant que



1767. je ferai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés : vous n'avez qu'à parler.

Je crois que vous jugez très-bien M. *Thomas*, en lui accordant de grandes idées et de grandes expressions.

Vous m'affligez en m'apprenant qu'il y a tant de sots et de méchans à Lyon. C'est la destinée de toutes les grandes villes ; mais je crois qu'il y a plus de justes qu'il n'y en avait à Sodôme. Il y a du moins trois fois plus de philosophes. Je vous nommerais bien quinze personnes qui pensent comme vous et moi. Il me semble que la lumière s'étend de tout côté : mais les initiés ne communiquent pas assez entre eux ; ils sont tièdes, et le zèle du fanatisme est toujours ardent.

L'anecdote qu'on vous a contée sur ce malheureux *J. J.* est très-vraie : ce misérable a laissé mourir ses enfans à l'hôpital, malgré la pitié d'une personne compatissante qui voulait les secourir. Comptez que *Rousseau* est un monstre d'orgueil, de bassesse, d'atrocité et de contradictions.

LETTRE IV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de mai.

Nous jouons donc plus souvent les Scythes en Scythie qu'à Paris. C'est en essayant mon habit de

Sozame que je présente encore ma requête à M. et madame d'*Argental*, à M. de *Thibouville*, à M. de *Chauvelin* (à qui je n'ai pas encore pu faire réponse), et à toutes les belles dames qui se sont imaginées qu'*Obéide* doit commencer par un beau monologue sur son amour adultère pour un homme marié qui a voulu l'enlever et en faire une fille entretenue : monologue qui certainement jetterait de l'indécence, du froid et du ridicule sur tout son rôle. 1767.

De l'indécence, parce qu'elle ne doit pas balancer lorsqu'elle croit son amant marié ; du froid, parce que les combats secrets qu'elle éprouve ensuite ne feraient qu'une répétition de ce que son monologue aurait dit ; du ridicule, parce qu'alors elle ferait forcée de dire, dans son entrevue avec *Athamare* : *Ah, ah ! votre femme est donc morte ? tant mieux : tirez-moi d'ici au plus vîte, et allons nous marier à Ecbatane.*

Oui, j'aurai le courage
D'ensevelir mes jours dans ce désert sauvage.

Cela seul, dit de la manière dont madame de *la Harpe* le récite, fait cent fois plus d'effet qu'un monologue qui est presque toujours du remplissage.

Ah, si vous aviez deux vieillards attendrissans ! Non, vous dis-je ; cette pièce n'a jamais été bien jouée que par nous. J'avertirai toujours qu'il faut qu'*Obéide* pleure à ces vers :

Laisse dans ces déserts ta fidelle Obéide....
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare...
Si tout finit pour moi, toi seul en es la cause ;



1777. Toi seul m'as condamnée à vivre en ces déserts.
Ah ! c'est pour mon malheur !...
Va, c'est toi qui reviens pour m'arracher le cœur.

Et puis, quand son père lui dit :

Mais qu'il parte à l'instant ; que jamais sa présence
N'épouvante un asile ouvert à l'innocence.

comme elle doit répondre avec une voix entrecoupée :

C'est ce que je prétends, Seigneur.

comme elle doit dire douloureusement :

Et plut aux Dieux
Que son fatal aspect n'eût point blessé mes yeux.

Relisez la pièce d'une tire, je vous en prie, et voyez si, étant jouée avec un concert unanime, par des acteurs intelligens et animés, elle ne doit pas attacher le spectateur d'un bout à l'autre. Voyez si le style n'est pas convenable au sujet ; si ce n'est pas une critique ridicule et digne d'un *Fréron*, de vouloir qu'*Obéide* parle comme *Sémiramis*, *Sozame* comme *Mahomet*, et *Indatire* comme *César*.

On ne laisse pas de sentir un peu d'indignation de se voir si mal jugé. Ah, Velches ! maudits Velches ! quand je vous donne du grand, vous dites que je suis boursouflé, et quand je vous donne du simple, vous dites que je suis bas. Allez, vous ne méritez pas les peines que je prends pour vous depuis cinquante années ; je vous abandonne à votre sens réprouvé.

M. le marquis de *Chauvelin*, je vous demande pardon de ne vous avoir pas écrit. Lifez la pièce, en voilà trois exemplaires; voyez l'effet qu'elle fera fur vous. 1777.

Meffieurs, détrompez tant que vous pourrez les belles dames; je les refpecte fort, mais jamais je n'approuverai le monologue qu'elles demandent fur un amour adultère dont il ne faut pas dire un mot.

Et toi, pouvre théâtre français, qui n'as qu'un feul acteur, et encore eft-il trop gros; toi qui n'approches pas de notre petit théâtre de Ferney, eft-il poffible que tu n'ayes ni confident ni fecond rôle? ferme donc ta porte, malheureux!

Faites comme vous pourrez, mes anges; mais venons-en à notre honneur, et mettez-moi dans l'occafion aux pieds d'*Elochivis* et de *Nalrifp* (*).

A l'égard de *Valider* (†), je crois que cette ame-là fe foucie peu d'une tragédie, et que vous ne vivez pas le long du jour avec lui.

Le fefeur de bufte m'a mandé qu'il avait envoyé, par une diligence qui va de Befançon à Paris, un petit bufte d'ivoire dont l'original vous adore. Ce n'était pas ce que je lui avais demandé; je ne l'ai point vu: je fuis contredit en tout dans les déferts de Scythie.

Je reçois dans le moment une lettre de M. de *Thibouville*, lettre funefte, lettre odieufe, dans laquelle il propofe un froid réchauffé du monologue d'*Alzire*: cela eft intolérable. Ce qui eft bon dans

(*) *Choifeul* et *Praslin*.
(†) *Laverdi*.



1767. Alzire est affreux dans les Scythes. Il est beau qu'*Obéide*, étant adultère dans son cœur, se cache dans son crime; il est beau qu'elle l'expie en épousant *Indatire*, mais il faut que l'actrice fasse sentir qu'elle est folle d'*Athamare*; il y a vingt vers qui le disent. Comment n'a-t-on pas compris que ce détestable monologue serait absolument incompatible avec le rôle d'*Obéide*? Une telle proposition excite ma juste colère.

M. de *Thibouville* me mande que mon ange prend des bouillons purgatifs. Ah! mes anges, portez-vous bien, si vous voulez que je vive. *V.*

LETTRE V.

AU MEME.

16 de mai.

Je dépêche aujourd'hui à M. d'*Argental*, par M. le duc de *Praslin*, trois exemplaires d'une nouvelle édition de Genève. Je vous enverrai incessamment celle de Lyon, qui sera, je crois, plus correcte. Je n'impute toutes ces éditions qu'on s'empresse de faire, qu'à cet heureux contraste des mœurs républicaines et agrestes, avec les mœurs fardées des cours. Je ne pense pas que la pièce ait un grand mérite; cependant, si vous nous l'aviez vu jouer, je crois que vous en seriez assez content. *Le Kain* trouverait peut-être du plaisir à dire :

Nul monarque avant moi sur le trône affermi,
N'a quitté ses Etats pour chercher un ami;

Je donne cet exemple, et ton maître te prie ; 1767.
Entends sa voix, entends la voix de ta patrie,
Celle de ton devoir qui doit te rappeler,
Et des pleurs qu'à tes yeux mes remords font couler.

J'ai aussi un peu fortifié sa scène avec *Indatire*, afin qu'il ne fût pas tout-à-fait écrasé par le scythe.

Le quatrième acte, au moyen de quelques légers changemens, a fait une très-grande sensation; les deux vieillards ont fait verser des larmes. C'est un grand jeu de théâtre, c'est la nature elle-même. Les galans velches ne sont pas encore accoutumés à ces tableaux pathétiques. Je n'ai jamais vu sur notre théâtre un vieillard attendrissant; *Sarazin* même ne jouait *Lusignan* que comme un capucin.

Madame de *la Harpe* a fait pleurer dès sa première scène, en disant :

Laisse dans ces déserts ta fidelle Obéïde....
Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare....
Tranquilles, sans regrets, sans cruels souvenirs....

Il faut convenir que ce rôle est très-neuf au théâtre; et, en vérité, c'est quelque chose que de faire du neuf aujourd'hui. Ces vers,

Quand je dois tant haïr ce funeste Athamare.

et ceux-ci,

Va, si mon cœur m'appelle aux lieux où je suis née,
Ce cœur doit s'en punir ; il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser.



1767. Ces vers, dis-je, contiennent tout le monologue qu'on propose; et ils font un bien plus grand effet dans le dialogue. Il y a cent fois plus de délicatesse, plus d'intérêt, de curiosité, plus de passion, plus de décence, que si elle commençait grossièrement par se dire à elle-même, dans un monologue inutile, qu'elle aime un homme marié.

Il n'y a personne de nos acteurs de Ferney, qui ne sente vivement combien ce monologue gâterait le rôle entier d'*Obéide*; à quel point il serait déplacé, et combien il serait contradictoire avec son caractère. Comment irriter, par degrés, la curiosité du spectateur? comment lui donner le plaisir de deviner qu'*Obéide* idolâtre un homme qu'elle doit haïr, quand elle aura dit platement, dans un très-froid monologue, ce qu'elle doit, ce qu'elle veut se cacher à elle-même?

Je n'aime pas assurément les longs et insupportables romans de *Paméla* et de *Clarisse*. Ils ont réussi, parce qu'ils ont excité la curiosité du lecteur, à travers un fatras d'inutilités: mais, si l'auteur avait été assez mal avisé pour annoncer, dès le commencement, que *Clarisse* et *Paméla* aimaient leurs persécuteurs, tout était perdu, le lecteur aurait jeté le livre.

Serait-il possible que ces insulaires connussent mieux la nature que vos Velches? ne sentez-vous pas que ce qui est à sa place dans *Alzire*, serait détestable dans *Obéide*.

La pièce a été mal jouée sur votre théâtre, il faut en convenir, et la malignité a pris ce prétexte

pour accabler la pièce: c'eſt ce qui m'eſt toujours arrivé. On s'eſt attaché à de petits détails, à des mots, pour juſtifier cette malignité. J'ai ôté ce prétexte autant que je l'ai pu; mais je ne puis vous donner des acteurs. *Le Kain* n'eſt point aſſez jeune, et mademoiſelle *Durancy* ne fait point pleurer; vos vieillards ſont à la glace. Il n'y a pas un rôle dans la pièce qui ne dût contribuer à l'harmonie du tableau. Les confidens même y ont un caractère; mais où trouver des confidens qui ſachent parler avec intérêt? 1767.

Malgré cette diſette, mademoiſelle *Durancy*, les *le Kain*, les *Brizard*, les *Molé*, en jouant avec un peu plus de chaleur et de véhémence (c'eſt-à-dire, comme nous jouons), pourraient certainement attirer beaucoup de monde, et ſubjuguer enfin la cabale, comme ils ont fait dans Adélaïde du Gueſclin, laquelle ne vaut pas certainement les Scythes.

Le rôle d'*Athamare* eſt actuellement plus favorable à l'acteur. Il arrivait au ſecond acte ſans parler; il faut qu'il attire ſur lui toute l'attention. Ce ſont de ces défauts dont je ne me ſuis aperçu que ſur nôtre théâtre.

Je m'attendais que les comédiens répondraient à toutes les peines que je me ſuis données, et à tous les ſervices que je leur ai rendus depuis cinquante ans. Ils devaient reprendre les repréſentations des Scythes; c'eſt une loi dont ils ne ſe ſont écartés que pour moi. Ils ont mieux aimé manquer à ce qu'ils me doivent, et jouer les Illinois pour faire

1767 mieux tomber les Scythes. Ils savent bien que c'est à peu-près le même sujet. Leur conduite est le vrai secret de dégoûter le public d'un sujet neuf qu'ils vont rendre trivial. Je ne méritais pas cette ingratitude de leur part. Ma consolation est qu'il y a plus d'éditions des Scythes, que les comédiens n'en ont donné de représentations.

LETTRE VI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

16 de mai.

Il y a long-temps, monsieur le Marquis, que je vous dois les plus tendres remercîmens. Je voudrais faire mieux pour vous remercier. Je voudrais mériter vos bontés; mais je suis un de ces justes à qui la grâce manque. Il n'y a point de janséniste qui ne vous dise que la bonne volonté ne suffit pas. J'ai fait comme la plupart des hommes qui cherchent à justifier leurs faiblesses.

J'ai écrit plusieurs lettres à M. d'*Argental* pour tâcher de lui prouver que j'ai raison d'être stérile.

Voici la copie de la dernière lettre que je viens d'écrire à un de ses amis. Je la soumets à votre jugement, et je vous supplie de lire un des trois exemplaires de la dernière édition de Genève, que je viens de faire partir.

Imaginez, en lisant, des acteurs attendrissans, des voix touchantes, des vieillards désespérés, de

jeunes

jeunes amans bien paſſionnés, et jugez ſur l'impreſſion que vous aura fait la lecture. 1767.

Il ſe peut que je ſois bien baiſſé; mais j'oſe vous répondre que mes ſentimens pour vous ne le ſont pas, et que mon très-tendre reſpect et ma reconnaiſſance n'éprouvent aucune diminution. *V.*

LETTRE VII.

A M. DAMILAVILLE.

16 de mai.

Je vois bien, Monſieur, par votre lettre du 9 de mai, que ce pauvre homme qui fut mis à Valladolid n'a pu arriver à Paris dans votre hôtel. M. *Bourſier*, votre ami, m'a promis qu'il tenterait de vous faire tenir ce magot par une autre voie.

Ce pauvre *Bourſier* eſt bien embarraſſé. Je ne crois pas qu'il aille ſur la Saône. Il prendra patience. On dit que c'eſt la vertu des ânes, mais il faut que chacun porte ſon bât dans ce monde.

Je vous demande en grâce de m'envoyer le petit libelle ſorbonique contre *Béliſaire*. Il y a cent lieues et cent ſiècles des honnêtes gens d'aujourd'hui à la ſorbonne. J'ai toujours fait une prière à DIEU, qui eſt fort courte; la voici : *Mon* DIEU, *rendez nos ennemis bien ridicules!* DIEU m'a exaucé.

Je vous embraſſe tendrement; tantôt je pleure, tantôt je ris.

LETTRE VIII.

A M. MARMONTEL.

16 de mai.

1767. COMMENT, mon cher confrère, toute l'académie française ne se recrie-t-elle pas contre l'insolente et ridicule absurdité des chats fourrés qui osent condamner cette proposition : *La vérité luit par sa propre lumière, et on n'éclaire pas les esprits à la lueur des bûchers.* C'est dire évidemment que les flammes des seuls bûchers peuvent éclairer les hommes, et que les bourreaux sont les seuls apôtres. Ce sera bien alors que, suivant *Jean-Jacques*, il faudra que les jeunes princes épousent les filles des bourreaux; et vous êtes trop heureux, après tout, que ces polissons aient dit une si horrible sottise. Il est bon d'avoir affaire à de si sots ennemis.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé sur le champ toutes les bêtises qu'on a écrites contre votre excellent ouvrage? Vous avez raison de ne point répondre, de ne vous point compromettre; mais il y a des théologiens qui prendront votre parti sérieusement et vigoureusement. Il ne s'agit plus ici de plaisanter, il faut écraser ces sots monstres. Celui qui s'en chargera déclarera qu'il ne vous a pas consulté, qu'il ne vous connaît point, qu'il ne connaît que votre livre, et qu'il écrit au nom de la nation contre les ennemis de toute nation.

N. B. Si vous avez lu le livre de la Tolérance,

il y a deux pages entières de citations de pères de l'Eglise contre la proposition diabolique des chats fourrés. 1767.

On vous embrasse le plus tendrement du monde.

LETTRE IX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 de mai.

Il y a plus de six semaines, Madame, que je suis toujours prêt à vous écrire, à m'informer de votre santé, à vous demander comment vous supportez la vie, vous et M. le président *Hénault*, et à m'entretenir avec vous sur toutes les illusions de ce monde; mais je me suis trouvé exposé à tous les fléaux de la guerre, et à celui de trente pieds de neige dont j'ai été long-temps environné. Les neiges et les glaces me privent tous les ans de la vue pendant quatre mois; j'ai l'honneur d'être alors, comme vous savez, votre confrère des quinze-vingts; mais les quinze-vingts ne souffrent pas, et j'éprouve des douleurs très-cuisantes. Je renais au printemps, et je passe de la Sibérie à Naples, sans changer de lieu: voilà ma destinée.

Pardonnez-moi si j'ai passé tant de temps sans vous écrire; vous savez que je vous aimerai toujours. Vous me direz: *Montrez-moi votre foi par vos œuvres*;

on écrit, quand on aime. Cela eſt vrai; mais, pour
1767. écrire des choſes agréables, il faut que l'ame et le corps ſoient à leur aiſe, et j'en ai été bien loin. Vous me mandez que vous vous ennuyez, et moi je vous réponds que j'enrage. Voilà les deux pivots de la vie, de l'inſipidité ou du trouble.

Quand je vous dis que j'enrage, c'eſt un peu exagérer; cela veut dire ſeulement que j'ai de quoi enrager. Les troubles de Genève ont dérangé tous mes plans; j'ai été expoſé, pendant quelque temps, à la famine; il ne m'a manqué que la peſte, mais les fluxions ſur les yeux m'en ont tenu lieu. Je me dépique actuellement en jouant la comédie. Je joue aſſez bien le rôle de vieillard, et cela d'après nature; et je dicte ma lettre en eſſayant mon habit de théâtre.

Vous vous êtes fait lire, ſans doute, le quinzième chapitre de *Béliſaire*; c'eſt le meilleur de tout l'ouvrage, ou je m'y connais bien mal. Mais n'avez-vous pas été étonnée de la déciſion de la ſorbonne qui condamne cette propoſition : *La vérité luit de ſa propre lumière, et on n'éclaire point les hommes par les flammes des bûchers.* Si la ſorbonne a raiſon, les bourreaux ſeront donc les ſeuls apôtres.

Je ne conçois pas comment on peut haſarder quelque choſe d'auſſi ſot et d'auſſi abominable. Je ne ſais comment il arrive que les compagnies diſent et font de plus énormes ſottiſes que les parteculiers; c'eſt peut-être parce qu'un particulier a tout à craindre, et que les compagnies ne craignent rien. Chaque membre rejette le blâme ſur ſon confrère.

A propos de ſottiſes, je vous ferai préſenter très-humblement, de ma part, ma ſottiſe des Scythes, 1767. dont on fait une nouvelle édition, et je vous prierai d'en juger, pourvu que vous vous la faſſiez lire par quelqu'un qui ſache lire des vers; c'eſt un talent auſſi rare que celui d'en faire de bons.

De toutes les ſottiſes énormes que j'ai vues dans ma vie, je n'en connais point de plus grande que celle des jéſuites. Ils paſſaient pour de fins politiques, et ils ont trouvé le ſecret de ſe faire chaſſer déjà de trois royaumes, en attendant mieux. Vous voyez qu'ils étaient bien loin de mériter leur réputation.

Il y a une femme qui s'en fait une bien grande; c'eſt la *Sémiramis* du Nord, qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne, pour établir la tolérance et la liberté de conſcience. C'eſt une choſe unique dans l'hiſtoire de ce monde, et je vous réponds que cela ira loin. Je me vante à vous d'être un peu dans ſes bonnes grâces; je ſuis ſon chevalier envers et contre tous. Je ſais bien qu'on lui reproche quelque bagatelle au ſujet de ſon mari; mais ce ſont des affaires de famille, dont je ne me mêle pas; et d'ailleurs il n'eſt pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'eſtime et à l'admiration, et aſſurément ſon vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choſes que ma *Catherine* fait tous les jours.

Il me prend envie, Madame, pour vous déſennuyer, de vous envoyer un petit ouvrage concer-



1767. nant *Catherine*, et Dieu veuille qu'il ne vous ennuye pas. Je m'imagine que les femmes ne sont pas fâchées qu'on loue leur espèce, et qu'on les croye capables de grandes choses. Vous saurez d'ailleurs qu'elle va faire le tour de son vaste empire. Elle m'a promis de m'écrire des extrémités de l'Asie; cela forme un beau spectacle.

Il y a loin de l'impératrice de Russie à nos dames du Marais, qui font des visites de quartier. J'aime tout ce qui est grand, et je suis fâché que nos Velches soient si petits. Nous avons pourtant encore un prodigieux avantage, c'est qu'on parle français à Astracan, et qu'il y a des professeurs en langue française à Moscou. Je trouve cela plus honorable encore que d'avoir chassé les jésuites. C'est une belle époque, sans doute, que l'expulsion de ces renards; mais convenez que *Catherine* a fait cent fois plus en réduisant tout le clergé de son empire à être uniquement à ses gages.

Adieu, Madame; si j'étais à Paris, je préférerais votre société à tout ce qui se fait en Europe et en Asie. *V.*

LETTRE X.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 de mai.

Je commence, mon cher ange, ma réplique à votre lettre du 14, par vous dire combien je suis

étonné que vous ayez de la bile ; c'est donc pour la première fois de votre vie. Il n'y a pourtant nulle bile dans votre lettre ; au contraire, vous m'y comblez de bontés, et vous compatissez à mes angoisses. C'est à moi qu'il appartient d'avoir de la bile ; je ne peux ni rester où je suis, ni m'en aller. Vous savez que j'ai donné la terre de Ferney à madame *Denis*. J'ai arrangé mes affaires de famille de façon qu'il ne me reste que des rentes viagères qu'on me paye fort mal, et M. de *Wirtemberg* sur-tout me met, malgré toutes ses promesses, dans l'impuissance de faire une acquisition auprès de Lyon.

1767.

Madame *Denis*, qui est très-commodément logée, se transplanterait avec beaucoup de peine. Tout notre pauvre petit pays est si effarouché qu'il est impossible de trouver un fermier ; nous sommes donc forcés de rester dans cette terre ingrate.

Je vous avouerai de plus qu'il y a un certain ressort que je n'aime pas ; l'affaire d'Abbeville me tient au cœur, je n'oublie rien ; la Saint-Barthelemi me fait autant de peine que si elle était arrivée hier.

Il faut que je vous dise, à propos d'Abbeville, qu'un de ces infortunés jeunes gens qui méritaient d'être six mois à St. Lazare, et qui a été condamné au plus horrible supplice pour une mièvreté, ayant, pour comble de malheur, un père très-avare, a été obligé de se faire soldat chez le roi de Prusse. Il a beaucoup d'esprit ; il m'a écrit ; j'ai représenté son état au roi de Prusse qui, sur le champ, l'a fait officier. J'espère qu'il sera un jour à la tête des ar-

1767. mées, et qu'il prendra Abbeville; mais, en attendant, je ne crois pas que je doive me mettre dans le reſſort. Mon cœur eſt trop plein, et je dis trop ce que je penſe.

Après vous avoir ainſi rendu compte de mon ame et de ma ſituation, je dois vous parler de M. et de madame de *Beaumont*, et de leur procès au conſeil. Ils demandent que vous diſiez un mot en leur faveur à M. le duc de *Praslin* et à M. le duc de *Choiſeul*. Le défenſeur des *Calas* et des *Sirven* mérite vos bontés, et n'a pas beſoin de ma recommandation auprès de vous.

Je viens enfin aux Scythes; ils avancent la fin de mes jours, ils me tuent comme *Indatire* et *Obéide*. Le procédé des comédiens a été pour moi le coup de pied de l'âne; il faut dix ans pour reſſuſciter, quand on eſt mort d'un pareil coup, témoin Oreſte, témoin Adélaïde du Gueſclin, témoin Sémiramis. J'avais un beſoin extrême du ſuccès de cet ouvrage; j'ai été contredit en tout, et je finis ma carrière par eſſuyer l'affront et l'injuſtice inouie qu'on me fait avec ingratitude. Cela n'empêchera pas que *le Kain* ne touche le petit honoraire qu'on lui a promis; il peut y compter, on le portera chez lui au mois de juin.

LETTRE

Mahomet, Tancrède, l'Orphelin de la Chine, tombèrent à la première représentation; elles furent 1767.
accablées de critiques, elles ne se relevèrent qu'avec le temps. On se fesait un plaisir de me mettre fort au-dessous de *Crébillon*, pour plaire à madame de *Pompadour* qui disait que le Catilina de ce *Crébillon* était la seule bonne pièce qu'on eût jamais faite. Voilà comme on juge de tout, jusqu'à ce que le temps fasse justice. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, vous savez que le maréchal de *Villars* ne jouit de sa réputation qu'à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le favori de *Vénus*, de *Minerve* et de *Mars* sait lui-même quelles contradictions il a essuyées dans sa carrière de la gloire. Il faut se soumettre à cette loi générale qui existe dans le monde depuis le péché originel: il mit dans le cœur humain l'envie et la malignité, qui sans doute n'y étaient pas auparavant

Je vous avertis que nous avons ici la meilleure troupe de l'Europe, et que l'envie n'est point entrée dans notre tripot. Nous avons un jeune M. de *la Harpe*, auteur du Comte de Warvick. Il est, par sa figure et par la beauté de son organe, beaucoup plus fait que *le Kain* pour jouer *Athamare*. Jamais je n'ai rien vu de plus parfait qu'un M. de *Chabanon* qui a joué *Indatire*. La femme de M. de *la Harpe* était *Obéide*. Sa figure est fort supérieure à celle de mademoiselle *Clairon*; elle a une voix aussi théâtrale, elle fait pleurer et frémir. Les deux vieillards étaient de la plus grande vérité. Je ne me suis pas mal tiré du rôle de *Sozame*; et sur-tout, quand je me plaignais

1767. des cours, je puis me vanter d'avoir fait une impression ſingulière. La pièce n'a point été ainſi jouée à Paris, il s'en faut de beaucoup. A qui en eſt la faute ? à mon ſéjour en Scythie. M. d'*Argental* ne s'en eſt point mêlé ; il eſt très-malade, et je crains même que ſa maladie ne ſoit trop ſérieuſe.

J'avais vu chez moi mademoiſelle *Durancy*, il y a quelques années ; je lui avais trouvé du talent : elle me demanda le rôle d'*Obéide*. On dit qu'elle le joua très-mal à la première repréſentation, mais qu'à la troiſième et quatrième elle fit un très-grand effet. On me mande qu'elle joue avec beaucoup d'intelligence et de vérité, mais qu'elle n'eſt pas d'une figure agréable, et qu'elle n'a pas le don des larmes. On dit que les autres actrices n'ont point de talent, et que le théâtre tragique n'a jamais été dans un état plus pitoyable. On me mande que, lorſqu'un acteur de province ſe préſente pour doubler les premiers rôles, ceux qui ſont chargés de ces rôles ne manquent pas de les accabler de dégoûts, et de les faire renvoyer. Si on eſt auſſi malin dans ce tripot qu'à la cour, je vous réponds que vous n'aurez d'autre théâtre que celui de l'opéra comique. C'eſt à vous, qui êtes doyen de l'académie, et premier gentilhomme de la chambre, de protéger les beaux arts ; ils en ont beſoin. Vous ſavez dans quelle décadence eſt ma chère patrie dans tous les genres.

Vous conſervez votre gloire ; mais la France a un peu perdu la ſienne. Il faut eſpérer que nous aurons du moins encore quelques crépuſcules des beaux jours du ſiècle de *Louis XIV*.

Agréez, Monseigneur, mon tendre et profond respect. *V.* 1767.

LETTRE XIII.

AU MÊME.

Mai.

Je vous supplie, Monseigneur, de lire attentivement ce mémoire. Vous savez que j'ai rendu quelques services aux protestans. J'ignore s'ils les ont mérités; mais vous m'avouerez que *la Beaumelle* est un ingrat.

Je soumets ce mémoire à vos lumières, et la vérité à votre protection. Vous serez indigné, quand vous verrez tant de calomnies et d'horreurs rassemblées, et ce que nous avons de plus auguste avili avec tant d'insolence. On n'oserait imaginer qu'un tel homme pût calomnier la cour impunément. Il est dans le pays de Foix, à Mazères. Peut-être un mot de vous pourrait le faire rentrer en lui-même.

Galien attend toujours la décision de son sort. Il a un frère, âgé de quatorze ans tout au plus, qui a été au Canada, à Alger, à Maroc, en qualité de mousse. Il est de retour, et est venu voir son frére ici; il y a resté sept ou huit jours, et ensuite, avec une petite pacotille, il est retourné en Dauphiné chez ses parens, où l'aîné l'aurait bien voulu suivre, à ce qu'il m'a paru, pour peu de temps.

Peut-être ne savez-vous pas que j'ai donné la terre de Ferney à madame *Denis*, et que je ne me

— ſuis réſervé que la douceur de finir, dans mon ob-
1767. ſcurité, une vie mêlée de bien des chagrins, comme l'eſt la carrière de preſque tous les hommes. Ce n'eſt qu'avec cette triſte vie que finira le tendre et reſpectueux attachement que je vous ai voué juſqu'à mon dernier moment.

Je vous ſupplie inſtamment de me conſerver vos bontés; elles me ſont néceſſaires par le prix que mon cœur y met; elles ſont la plus chère conſolation du plus ancien ſerviteur que vous ayez. *V.*

LETTRE XIV.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, le 2 de juin.

Vous envoyez, Monſieur, des tableaux à un aveugle, et des filles à un ennuque; l'état où je ſuis tombé ne me permet plus de lire. Un homme, qui prononce fort mal l'italien, m'a lu une partie de votre traduction du *Comminge*. Il m'a fait entendre, dans ſon baragouin, de beaux vers ſur un triſte ſujet. Le ſaint homme *Rancé* ne s'attendait pas que ſes moines fuſſent un jour le ſujet d'une tragédie. Les jéſuites fourniſſent actuellement une matière plus intéreſſante. Je les recommande à quelque muſe: la mienne, auſſi languiſſante que mon corps, ne peut plus chanter les moines. Portez-vous mieux que moi, et vivez. *V.*

LETTRE XV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juin.

MON cher ange éprouve donc aussi les misères de l'humanité; il est donc malade aussi-bien que moi: 1767.
il fait des remèdes, il évacue sa bile; la mienne ne sort que par le bout de ma plume, quand j'écris des pouilles à mon cher ange sur des monologues. Guérissez-vous, prolongez votre agréable carrière: voilà le point important.

Le grand malheur de la mienne, c'est que je la finis sans avoir pu vous voir; j'ai le cœur percé de me voir privé de cette consolation. Voulez-vous, pour nous amuser tous deux, que je vous dise encore un petit mot des Scythes? vous daignez toujours vous y intéresser. *Le Kain* m'a mandé qu'on ne m'avait fait un petit passe-droit qu'à la sollicitation de *Molé*; mais je vois bien que vous êtes tous des fripons qui avez persisté dans l'idée de ne reprendre la pièce qu'à Fontainebleau. Eh bien, j'y consens; je demande seulement qu'on essaye les Scythes une seule fois à Paris, deux ou trois jours avant que les comédiens partent pour la cour. Cette représentation servira de répétition, et la pièce n'en sera que mieux jouée devant mes deux patrons.

J'ai le malheur d'aimer mieux les Scythes qu'aucune de mes tragédies. Premièrement, parce qu'ils

1767. ont été honnis ; en second lieu, parce qu'elle est pleine de vers naturels, que tout le monde peut s'appliquer, et qui appartiennent à toutes les conditions de la vie, autant qu'à la pièce même.

Je crois vous avoir satisfait sur tout ce que vous me demandiez, et je suis prêt à vous rendre ce vers que vous aimez :

Ah ! l'on venge mon fils, je retrouve mes sens!

Cela est fort aisé ; nous n'aurons pas là-dessus de querelle. J'aime aussi à me rendre à votre avis sur mademoiselle *Durancy*. Bien des gens m'ont mandé qu'elle et *le Kain* avaient très-mal joué aux deux premières représentations : cela est très-vraisemblable ; la pièce est difficile à jouer, et le parterre n'encourageait pas les acteurs ; mais je suis persuadé qu'à la longue les acteurs et le public s'accoutumeront à ce nouveau genre. Il me semble que ce contraste des mœurs champêtres avec celles de la cour doit être bien reçu quand les cabales seront affaiblies. Une femme qui ne s'avoue point à elle-même la passion malheureuse dont elle est dévorée, est encore quelque chose d'assez neuf au théâtre. Si j'ai encore un peu d'amour-propre d'auteur, vous devez me le pardonner ; c'est vous qui, depuis environ treize ans, m'avez fait rentrer dans le champ de bataille dont je croyais être sorti pour jamais. Je ne suis plus qu'un poëte de province ; mes pauvres pièces réussissent mieux à Genève et à Bordeaux qu'à Paris. Pourquoi vient-on de rejouer à Genève, six fois de suite, Olimpie ? pour-

quoi votre troupe royale ne la rejoue-t-elle point? J'aime mes enfans quand on les abandonne. 1767.

Adieu, mon cher ange; je me mets aux pieds de madame d'*Argental*. Faites-moi savoir, je vous prie, des nouvelles de votre santé. J'espère que M. de *Thibouville* ne se refroidira pas dans son zèle; je suis pénétré pour lui de reconnaissance. *V.*

LETTRE XVI.

A M. DAMILAVILLE.

4 de juin.

Mon cher ami, faites d'abord mes complimens à la sorbonne du service qu'elle nous a rendu; car les choses spirituelles doivent marcher devant les temporelles: ensuite ayez la charité de reprendre l'affaire des *Sirven*. M. *Chardon* peut à présent rapporter l'affaire. *Sirven* est prêt à partir pour Paris; je vous l'adresserai. Il faudra qu'il se cache, jusqu'à ce que son affaire soit en règle.

Je tremble pour celle de notre ami *Beaumont*; on me mande qu'elle a un côté odieux, et un autre qui est très-défavorable. L'odieux est qu'un philosophe, que le défenseur des *Calas* et des *Sirven* reproche à un mort d'avoir été huguenot, et demande que la terre de Canon soit confisquée pour avoir été vendue à un catholique; le défavorable est qu'il plaide contre des lettres patentes du roi. Il est vrai qu'il plaide pour sa femme qui demande à rentrer dans son bien; mais

1767. elle n'y peut rentrer qu'en cas que le roi lui donne la confiscation. Il reste à savoir si ce bien de ses pères a été vendu à vil prix. Tout cela me paraît bien délicat. C'est une affaire de faveur; et il est fort à craindre que le secrétaire d'Etat qui a signé les lettres patentes de son adverse partie, ne soutienne son ouvrage. Je crois que M. *Chardon* est le rapporteur. Je serais fâché que M. *Chardon* fût contre lui, et plus fâché encore si, M. *Chardon* étant pour lui, le conseil n'était pas de l'avis du rapporteur. L'affaire de *Sirven* me paraît bien plus favorable et bien plus claire. Je m'intéresse vivement à l'une et à l'autre.

Voici un petit mot pour *Protagoras*, qui est d'une autre nature. Tout ce qui est dans ce billet est pour vous comme pour lui; tout est commun entre les frères.

Ma santé devient tous les jours plus faible; tout périt chez moi, hors les sentimens qui m'attachent à vous. Je vous embrasse bien fort, mon très-cher ami.

P. S. J'ai lu les inepties contre mon ami *Bélisaire*. Ces sottises sont écrites par des vandales dont il triomphera. On a fait, contre le pauvre abbé *Bazin*, un livre bien plus savant, qui mérite peut-être une réponse. Tout cela part, dit-on, du collége Mazarin. Il faudra que nous disions, comme du temps de la fronde : *Point de Mazarin.*

LETTRE XVII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 de juin.

SEIGNEURS châtelains, nous vous rendons grâce, des pieds des Alpes, d'avoir pensé à nous dans les plaines de Picardie. Il n'y a que trois jours que nous avons du beau temps. J'ai été bien près d'aller m'établir auprès de Lyon, tant j'étais las des tracasseries génevoises qui ne finiront pas de sitôt. 1767.

Le diable est à Neufchâtel, comme il est à Genève ; mais il est principalement dans le corps de *J. J.* qui s'est brouillé, en Angleterre, avec tout le canton où il demeurait. Il s'est enfui au plus vîte, après avoir laissé sur sa table une lettre dans laquelle il chantait pouille à ses hôtes et à ses voisins. Ensuite il écrivit une lettre au grand chancelier, pour le prier de lui donner un messager d'Etat, qui le conduisît au premier port en sureté. Le chancelier lui fit dire que tout le monde, en Angleterre, était sous la protection des lois. Enfin *Rousseau* est parti avec sa *vachine*, et il est allé maudire le genre-humain ailleurs.

J'ai reçu une lettre pleine d'esprit et de bon sens du jeune *Morival*, enseigne de la colonelle de son régiment. S'il vient jamais assiéger Abbeville, soyez sûrs qu'il vous donnera des sauves-gardes, mais il n'en donnera pas à tout le monde.

J'attends avec impatience l'*Etat des finances*, que



1767. l'on dit imprimé au louvre. Je trouve cette confiance et cette franchise très-noble. C'est ainsi qu'en usa M. *Desmarets* ; et cette méthode fut très-applaudie. Le seul secret, pour faire contribuer sans murmure, est de montrer le bon usage qu'on a fait des contributions. Personne n'en fera moins mauvaise chère, pour payer les deux vingtièmes. Cet impôt, d'ailleurs, n'étant point arbitraire, n'est sujet à aucune malversation ; et cela console le peuple : c'est à l'Etat que l'on paye, et non pas aux fermiers généraux.

Je vous envoie un petit mémoire qui regarde un peu votre pays du Languedoc. Il a déjà eu son effet. M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur *la Beaumelle* de le mettre pour le reste de sa vie, dans un cachot, s'il continuait à vomir ses calomnies.

MM. de *Chabanon* et de *La Harpe* sont toujours à Ferney ; mais point de tragédie. M. de *Chabanon* en fait une, encore y a-t-il bien de la peine. Pour moi, je suis hors de combat. Je me console en formant des jeunes gens. Madame de *Fontaine-Martel* disait que, quand on avait le malheur de ne pouvoir plus être catin, il fallait être m. . . .

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

LETTRE XVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de juin.

Si vous vous portez bien, mon cher ange, j'en suis bien aiſe; pour moi je me porte mal. C'eſt ainſi qu'écrivait *Ciceron*, et je ne vois pas trop pourquoi on nous a conſervé ces niaiſeries. M. de *Thibouville* me mande que votre ſanté eſt meilleure, et que vous n'êtes point au lit; il dit grand bien de votre régime. Jouiſſez, mes anges, d'une bonne ſanté, ſans laquelle il n'y a rien. M. de *Thibouville* m'écrit une lettre peu déchiffrable; mais dans laquelle j'ai entrevu que (*) mademoiſelle *Durancy* a paſſé de Scythie au Canada; qu'elle s'eſt perfectionnée dans les mœurs ſauvages, et qu'au lieu de ſe ſacrifier pour ſon amant, elle le tue par mégarde. C'eſt-là, ſans doute, un beau coup de théâtre, et digne d'un parterre velche. Voici ce que je dois répondre à M. de *Thibouville* ſur les Scythes, et ce que je vous prie de lui communiquer. 1767.

Puiſque vous renoncez à votre diabolique monologue, je vous aimerai toujours, et il n'y aura rien que je ne faſſe pour vous plaire. Je ſerai de votre avis ſur tous les petits détails dont vous me parlez, du moins ſur une bonne partie.

J'attendrai ſur-tout Fontainebleau, pour envoyer

(*) Les Illinois, tragédie.



—— ſanté décline toujours, et ſes ſentimens pour vous
1767. ne s'affaibliſſent pas.

Sirven, que vous protégez, eſt parti avec une lettre pour vous. Nous nous flattons que vous le préſenterez à M. *Caſſen* avocat au conſeil, et qu'il obtiendra le rapport de ſon affaire.

La ſeconde lettre de M. *Lambertad* ſe débite à Genève, mais elle n'eſt point encore à Lyon. Je ne ſais comment je pourrai faire pour la lui envoyer; car il eſt très-ſévèrement défendu de faire paſſer des imprimés du pays étranger à Paris, quoiqu'il ſoit permis d'en envoyer de Paris chez l'étranger. La raiſon m'en paraît plauſible : les livres imprimés hors de France n'ont ni approbation ni privilége, et peuvent être ſuſpects; mais les moindres brochures imprimées en France, étant imprimées avec permiſſion, et munies de l'approbation des hommes les plus ſages, elles portent leur paſſeport avec elles. Ainſi j'ai reçu, ſans difficulté, l'excellent *Supplément à la Philoſophie de l'hiſtoire* et l'*Examen de Béliſaire*, compoſé au collége Mazarin; mais je ne crois pas qu'on puiſſe avoir les réponſes à Paris. Il eſt d'ailleurs très-difficile de répondre à ces ouvrages ſupérieurs qui confondent la raiſon humaine.

On a fait en Hollande une ſixième édition du Dictionnaire philoſophique. Apparemment que ce livre n'eſt pas auſſi dangereux qu'on l'avait préſumé d'abord. On y a ajouté pluſieurs articles de divers auteurs. J'en ai acheté un exemplaire. Je vous avoue que j'ai été très-content d'y voir par-tout l'*Immortalité*

mortalité de l'ame, et l'*Adoration d'un* DIEU. Au reste, il est ridicule d'avoir attribué ce livre à M. de *Voltaire*, votre ami; c'est évidemment un choix, fait avec assez d'art, de plus de vingt auteurs différens. 1767.

On me mande aussi qu'on imprime à Amsterdam un ouvrage curieux de feu milord *Bolingbroke*; mais il faut plus de trois mois pour que les livres de Hollande parviennent ici par l'Allemagne. Je crois que toutes ces nouveautés vous intéressent moins que les deux vingtièmes. Nous sommes gens de calcul à Genève; et nous jugeons que la continuation de cet impôt est indispensable, parce que l'Etat doit payer les dettes de l'Etat.

Au reste, nous espérons que nos affaires finiront bientôt, grâces aux bontés de sa Majesté, qui est aussi aimée et aussi révérée à Genève qu'en France.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble serviteur.

BOURSIER.

LETTRE XXI.

A M. LE RICHE.

19 de juin.

Un solitaire, Monsieur, chez qui vous avez bien voulu accepter, pour trop peu de temps, une petite cellule, et qui a été bien affligé de votre prompt départ, prie le Seigneur continuellement pour votre salut et pour celui de vos frères qui souffrent



1767. persécution en ce monde. Il se flatte que votre voyage à Paris fera du bien au petit troupeau des fidelles.

On a dû vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous charger d'un paquet que vous avez fait rendre à son adresse. Si, à votre retour, vous passez par Lyon, songez que nous sommes sur votre route, et n'oubliez pas les bons moines qui vous sont essentiellement dévoués. Comptez sur-tout que vous avez en moi un serviteur attaché pour jamais.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de juin.

Mon cher ange se trouve-t-il mieux de son régime? peut-on avoir une humeur dartreuse, et avoir l'humeur si douce? Donnez-moi votre secret; car je suis insupportable quand je souffre. Je me tapis dans ma cellule, j'y suis inaccessible; je ne vois ni les frères de mon couvent, ni nos commandans, ni nos inspecteurs, ni les officiers, hauts de six pieds, qui viennent remplir mon château que j'avais bâti pour vivre en retraite.

Je me flatte que vous avez bien voulu instruire M. de *Thibouville* et *le Kain* des articles qui étaient pour eux dans ma précédente lettre.

J'avais pris la liberté de vous adresser, il y a environ un mois, une lettre pour M. de *Bellői*

dans laquelle il y avait de petits vers en réponse à une belle et longue épître dont il m'avait gratifié. 1767.

On m'apprend qu'il a fourré une lettre de moi dans le *Mercure*; je ne sais si c'est celle dont je vous parle. Mais pourquoi imprimer les lettres de ses amis? est-ce qu'on écrit au public, quand on fait des réponses inutiles à des lettres qui ne sont que des complimens?

M. de *Chabanon* refait son Eudoxie pour la troisième fois, et notre petit *la Harpe* commence une pièce nouvelle, après en avoir fait une autre à moitié. Vous voyez qu'une tragédie n'est pas aisée à faire. On a représenté Sémiramis sur mon théâtre, et elle a été très-bien jouée. J'avais perdu de vue cet ouvrage; il m'a fait sentir que les Scythes sont un peu ginguets, en comparaison.

Cependant j'ai toujours du faible pour les Scythes, et je vous les recommande pour Fontainebleau.

J'élève un acteur de province, qui a de la figure, de la noblesse et de l'ame; quand je lui aurai bien fait dégorger le ton provincial, je vous l'enverrai. Nous verrons enfin si on pourra vous fournir un acteur supportable.

Je ne sais si vous avez entendu parler d'un livre, composé par un barbare, intitulé *Supplément à la Philosophie de l'histoire*. L'auteur n'est ni poli ni gai; il est hérissé de grec; sa science n'est pas à l'usage du beau monde et des belles dames. Il m'appelle *Capanée*, quoique je n'aye jamais été au siége de Thèbes. Il voudrait me faire passer pour



1767. un impie ; voyez la malice ! On donne des privi-léges à ces livres là, et les réponſes ne ſont pas permiſes. Avouez qu'il y a d'horribles injuſtices dans ce monde. Mais portez-vous bien, vous et madame d'*Argental* ; conſervez-moi vos bontés ; jouiſſez d'une vie heureuſe ; peu de gens en ſont là. *V.*

LETTRE XXIII.

A M. LE COMTE DE LAURENCIN.

Au château de Ferney, le 24 de juin.

MONSIEUR,

J'AI été très-touché de votre lettre. Je dois à la ſenſibilité que vous me témoignez l'aveu de l'état où je me trouve. Je me ſuis retiré, il y a environ treize ans, dans le pays de Gex, près de la Franche-Comté, où j'ai la plus grande partie de ma fortune ; mais mon âge, ma faible ſanté, les neiges dont je ſuis entouré huit mois de l'année dans un pays d'ailleurs très-riant, et ſur-tout les troubles de Genève, et l'interruption de tout commerce avec cette ville, m'avaient fait penſer à faire une acquiſition dans un climat plus doux. On m'a offert vingt maiſons dans le voiſinage de Lyon. Tout ce que vous voulez bien m'écrire, et votre façon de penſer qui me charme, me détermineraient à préférer votre château, pourvu que vous n'en ſortiſſiez pas ; mais j'ai avec moi tant de perſonnes

dont je ne puis me séparer, que ma transmigration devient très-difficile; car, outre une de mes nièces, à qui j'ai donné la terre que j'habite, j'ai marié une descendante du grand *Corneille* à un gentilhomme du voisinage; ils logent dans le château avec leurs enfans. J'ai encore deux autres ménages dont je prends soin; un parent impotent, qu'on ne peut transporter, un aumônier auparavant jésuite, un jeune homme que M. le maréchal de *Richelieu* m'a confié, un domestique trop nombreux; et enfin je suis obligé de gouverner cette terre, parce que la cessation du commerce avec Genève empêche qu'on ne trouve des fermiers. 1767.

Toutes ces raisons me forcent à demeurer où je suis, quelque dur que soit le climat, dans quelque gêne que les troubles de Genève puissent me mettre. M. le duc de *Choiseul* a bien voulu adoucir le désagrément de ma situation par toutes les facilités possibles. D'ailleurs, ma terre et une autre dont je jouis aux portes de Genève, ont un privilége presque unique dans le royaume, celui de ne rien payer au roi, et d'être parfaitement libres, excepté dans le ressort de la justice. Ainsi vous voyez, Monsieur, que tout est compensé, et que je dois supporter les inconvéniens, en jouissant des avantages.

Je vous remercie de vos offres, Monsieur, avec bien de la reconnaissance. Vos sentimens m'ont encore plus flatté, je vois combien vous avez cultivé votre raison. Vous avez un cœur généreux et un esprit juste. Je voudrais vous envoyer des



1767. livres qui puissent occuper votre loisir. Je commence par vous adresser un petit écrit qui a paru sur la cruelle aventure des *Calas* et des *Sirven* ; je l'envoie à M. *Tabareau* qui vous le fera tenir. Si je trouve quelque occasion de vous faire des envois plus considérables, je ne la manquerai pas. Il est fort difficile de faire passer des livres de Genève à Lyon. Il est triste que ces ressources de l'ame, et les consolations de la retraite soient interdites. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XXIV.

A M. DAMILAVILLE.

20 de juin.

MONSIEUR,

Je reçois la vôtre du 16 de juin. Je vois que c'est toujours à vous que les infortunés doivent avoir recours. Le sieur *Nervis* (*) s'est un peu trop hâté d'aller à Paris ; mais il n'a pas été possible de modérer son empressement. Il n'était pas d'ailleurs trop content de Genève. Je sais que sa présence n'imposera pas beaucoup : la veuve respectable d'un homme livré par le fanatisme au plus horrible supplice, accompagnée de deux filles dont l'une était belle, devait faire une impression bien différente.

(*) *Sirven.*

Je crois que le mieux que peut faire *Nervis*, est de ne se montrer que très-peu. 1767.

M. *Cassen*, son avocat, me paraît un homme de mérite, qui pense sagement, et qui agit avec noblesse. Heureusement, l'affaire est uniquement entre ses mains. Je sais que le triste procès de M. de *Beaumont* peut faire grand tort à la cause que vous soutenez. Le public n'est pas dupe: il verra trop que l'envie de briller lui a fait entreprendre la cause des *Calas* et des *Sirven*, et que l'intérêt lui fait réclamer la cruauté de ces mêmes lois contre lesquelles il s'élève dans ses mémoires pour ses deux cliens protestans. Ils sont tous révoltés, ils se plaignent amèrement. Cette contradiction frappante qui les indigne, les refroidit beaucoup pour le pauvre *Nervis*; mais leur ressentiment n'aura aucune influence sur le rapporteur et sur les juges.

Il n'est point du tout vrai que la communication avec Genève soit rétablie; au contraire, les défenses de rien laisser passer sont plus sévères que jamais. On ouvre plusieurs lettres. J'ai heureusement reçu tous vos paquets parce qu'on sait que nous sommes deux bons serviteurs du roi, et que nous ne nous mêlons d'aucune affaire suspecte.

Bélisaire qui est, je crois, de M. de *Marmontel*, a été reçu dans toutes les cours étrangères avec transports. Mes correspondans me mandent que l'impératrice de Russie l'a lu sur le Volga, où elle est embarquée (*). On me mande aussi qu'elle a

(*) Lettre du 29 de mai 1767, Correspondance de l'impératrice de Russie.



—— fait un présent considérable à madame de *Beaumont*;
1767. mais ce n'est pas la vôtre, c'est une madame de *Beaumont-le-Prince* qui fait des espèces de catéchismes pour les jeunes demoiselles.

Il me semble qu'on ne connaît point encore, hors de Paris, le *Supplément à la Philosophie de l'histoire*. Il est d'un nommé *Larcher*, ancien répétiteur du collége Mazarin, qui l'a composé sous les yeux de *Riballier*. Il n'est pas trop honnête qu'on permette de traiter de *Capanée* feu l'abbé *Bazin* qui était un homme très-pieux. On veut le faire passer, dans la préface, page 33, pour un impie, parce qu'il a dit que la famine, la peste et la guerre sont envoyées par la Providence. Vous voyez bien que ces messieurs, qui osent nier la Providence, se rendent gaiement coupables de la plus horrible impiété, quand ils en accusent leurs adversaires. Il est à croire que les mêmes personnes, qui ont permis la rapsodie infame de *Larcher*, permettront une réponse honnête. Ils le doivent d'autant plus que ce *Larcher* s'appuie de l'autorité de l'hérétique *Warburton* qui a scandalisé toutes les Eglises de la chrétienté, en voulant prouver que les Juifs ne connurent jamais l'immortalité de l'ame, et en voulant prouver que cette ignorance même imprimait le caractère de la divinité à la révélation de *Moïse*. Au reste, je doute fort que les gens du monde lisent tous ces fatras. On ne peut guère faire naître des fleurs au milieu de tant de chardons.

J'ai dû vous mander déjà qu'on a lu avec beau-

coup

coup de ſatisfaction l'ouvrage du bachelier ſur les *trente-ſept propoſitions de Béliſaire.* Ce bachelier 1767. paraît orthodoxe, et, qui plus eſt, de bonne compagnie.

Voilà donc *J. J.* à Véſel. Il n'y tiendra pas; il n'y a que des ſoldats; mais il ira ſouvent en Hollande où il ſera imprimer toutes ſes rêveries. On parle d'un roman intitulé *L'homme ſauvage*; on l'attribue à un de vos amis. Je vous ſupplie de vouloir bien me l'envoyer par la voie dont vous vous ſervez ordinairement.

Adieu, Monſieur; toute ma famille vous fait les plus ſincères et les plus tendres complimens.

BOURSIER.

LETTRE XXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juillet.

VOUS ſerez peut-être auſſi affligé que moi, mon cher ange, de ne recevoir qu'un maudit livre de proſe, au lieu des vers ſcythes que vous attendiez. Ce n'eſt pas que vous ne ſoyez bientôt muni de vos vers ſcythes, mais enfin ils devaient arriver les premiers, puiſque vous les aviez ordonnés; et il eſt triſte de ne recevoir que la proſe du neveu de l'abbé *Bazin*, quand on attend des couplets de tragédie. *Bazin minor* vous a adreſſé ſa petite drôlerie, par M. *Marin* : elle eſt toute à l'honneur

1767. des dames, et même des petits garçons que les ennemis de l'abbé *Bazin* ont si indignement accusés. Il est juste de prendre la défense de la plus jolie partie du genre-humain, que des pédans ont cruellement attaquée.

A l'égard de la défense juridique des *Sirven*, j'ai bien peur qu'elle ne soit pas admise. Le procureur général de Toulouse est à Paris; il réclame vivement les droits de son corps, et ce droit est celui de juger les *Sirven*, et probablement de les condamner. De plus, on me mande que les protestans ont excité une émeute vers la Saintonge, qu'ils ont poursuivi trois curés, qu'ils en ont tué un, qu'on a envoyé des troupes contre eux, qu'on a tué six-vingts hommes. Je veux croire que tout cela est fort exagéré; mais il faut bien qu'il se soit passé quelque chose de funeste; et vous m'avouerez que ces circonstances ne sont pas favorables pour obtenir contre les lois du royaume, une nouvelle attribution de juges en faveur d'une famille huguenotte. Pour comble de disgrâce, le huguenot *La Beaumelle*, beau-frère du jeune huguenot *Lavaisse*, s'est rendu coupable d'une nouvelle horreur.

J'ai découvert enfin que c'était lui qui m'avait fait adresser quatre-vingt-quatorze lettres anonymes; le compte est net, et le fait est rare. J'en ai reçu enfin une quatre-vingt-quinzième qui m'a mis hors de doute. Il y a d'étranges pervers dans le monde.

L'ami *Damilaville* ira sans doute chez vous, pour consulter l'oracle. Il est fâché, aussi-bien que

moi, du procès de M. de *Beaumont*. C'eſt une choſe aſſez douloureuſe que M. de *Beaumont*, dans ce procès, paraiſſe, en quelque façon, comme délateur des proteſtans, après avoir été leur défenſeur; qu'il demande la confiſcation du bien d'un proteſtant, et qu'il réclame des lois rigoureuſes contre leſquelles il s'eſt élevé lui-même. Il eſt vrai qu'il redemande le bien des ancêtres de ſa femme; mais malheureuſement, les apparences ſont odieuſes; il a des ennemis, ces ennemis ſe déchaînent; tout cela fait au pauvre *Sirven* un tort irréparable. 1767.

Pour me conſoler, M. de *Chabanon* achève aujourd'hui ſa tragédie; mais M. de *la Harpe* n'eſt pas ſi avancé, il s'en faut beaucoup. Deux tragédies, à la fois, ſorties des cavernes du mont Jura, auraient été pour moi une choſe bien douce.

Je vous aſſure que j'ai beſoin d'être réconforté. Je ne peux plus rien faire par moi-même pour le tripot; j'ai beſoin de jeunes gens qui prennent ma place pour vous plaire.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*, je me recommande aux bontés de M. de *Thibouville*. J'eſpère que les ſatrapes *Nalriſp* et *Elochivis* ne feront pas regardés à Fontainebleau comme des ſatrapes de mauvais goût, quand ils protégeront des Scythes. Agréez, mon divin ange, les tendres ſentimens de tout ce qui habite Ferney, et ſurtout mon culte de dulie. *V.*

LETTRE XXVI.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, le 4 de juillet.

1767. Vous savez, mon cher ami, que ce fut vous qui, dans le temps du triomphe de la famille *Calas* et de M. *Lavaisse*, m'apprîtes que M. *Lavaisse* était beau-frère de ce malheureux *la Beaumelle*. Monsieur son père m'écrivit de Toulouse que, quelque temps après, mademoiselle sa fille, veuve d'un homme assez riche, avait en effet épousé *la Beaumelle*, malgré toutes ses représentations. Je fus affligé qu'une famille à laquelle je m'intéresse, fût alliée à un homme si coupable; mais je n'en demeurai pas moins attaché à cette famille.

Vous n'ignorez pas que j'ai reçu dans ma retraite un nombre prodigieux de lettres anonymes; j'en ai reçu quatre-vingt-quatorze de la même écriture, et je les ai toutes brûlées. Enfin, j'en ai reçu une quatre-vingt-quinzième, qui ne peut être écrite que par *la Beaumelle*, ou par son frère, ou par quelqu'un à qui ils l'auront dictée, puisque dans cette lettre, il n'est question que de *la Beaumelle* même. J'ai pris le parti de l'envoyer au ministère. J'avais d'ailleurs dessein d'instruire le public littéraire de cette étrange manœuvre, et de faire connaître celui qui outrageait ma vieillesse avec tant d'acharnement, pour récompenser des services

rendus à la famille dans laquelle il est entré. J'ai même envoyé à M. *Lavaiſſe* le père cette déclaration que je devais rendre publique, et que j'ai ſupprimée, en attendant que je prenne une réſolution plus convenable. 1767.

Dans ces circonſtances, M. *Lavaiſſe de Vidou* m'a écrit le 25 de juin. Il ignore apparemment la conduite de ſon beau-frère : je le plains beaucoup. Je vous prie de lui faire part de mes ſentimens, et de lui montrer cette lettre.

Je crains bien que nous n'ayons d'autre parti à prendre, au ſujet des *Sirven*, que celui de la douleur et de la réſignation. Ils ſont innocens ; on n'en peut douter. On leur a ôté leur honneur et leurs biens, on les a condamnés à la mort comme parricides ; on leur doit juſtice. Mais, d'un côté, le malheureux procès de M. de *Beaumont*, de l'autre, la préſence de monſieur le procureur général du Languedoc, qui ſoutiendra les droits de ſon parlement, enfin les bruits affreux qui courent ſur les proteſtans des provinces méridionales, ne permettent pas de ſe flatter qu'on puiſſe s'adreſſer au conſeil avec ſuccès. Les nouvelles horreurs de *la Beaumelle* ſont encore un obſtacle. Toutes ces fatalités réunies laiſſent peu d'eſpérance. Vous voyez les choſes de plus près, je m'en rapporte à vous. Je vous ſupplie de m'inſtruire de l'état des choſes.

La multitude de lettres que j'ai à écrire aujourd'hui, et ma ſanté qui baiſſe tous les jours, me mettent hors d'état de répondre, auſſi long que je le voudrais, à M. *Lavaiſſe de Vidou*. Le peu que je vous

1767. écris, mon cher ami, suffira pour le convaincre de mes sentimens et de l'état où je me trouve. Ayez donc la bonté, encore une fois, de lui faire lire cette lettre ; c'est tout ce que je puis vous dire, dans l'incertitude où je suis, et dans les souffrances de corps que j'éprouve.

Je vous embrasse tendrement, et j'attends mes consolations de votre amitié.

LETTRE XXVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Le 10 de juillet.

VOTRE vieux philosophe est bien fâché de n'avoir pu voir apparaître encore dans son hermitage le philosophe militaire de Dirac. Comptez, monsieur, que je sens toute ma perte.

Je ne sais si la nouvelle que vous m'avez apprise d'une émeute des calvinistes, auprès de Sainte-Foi, a eu des suites. On m'a mandé qu'on avait démoli un temple auprès de la Rochelle, et qu'il y avait eu du monde tué ; mais je me défie de tous ces bruits, et je me flatte encore qu'il n'y a pas eu de sang répandu : il ne faut croire le mal que quand on ne peut plus faire autrement. Notre petit pays est plus tranquille, malgré la prétendue guerre de Genève. Nous sommes entourés des troupes les plus honnêtes et les plus paisibles ; il n'y a rien eu de tragique que sur le théâtre de Ferney, où nous leur

avons donné les Scythes et Sémiramis ; de grands soupers ont été tous nos exploits militaires. 1767.

Le ministère a daigné jeter les yeux sur notre pays de Gex. On y fait de très-beaux chemins ; on m'a même pris quatre-vingts arpens de terre, pour ces nouvelles routes ; mais je sais sacrifier mon intérêt particulier au bien public.

On a des copies très-imparfaites de la petite plaisanterie de la guerre de Genève : on a mis *Tissot*, au lieu d'un médecin nommé *Bonnet* qui aimait un peu à boire ; le mal est mediocre. Aimez toujours un peu le vieux solitaire. J'apprends, dans ce moment, qu'il y a beaucoup de monde décrété à Bordeaux, que le curé n'est pas mort, et qu'on est fort déchaîné contre les calvinistes. *V.*

LETTRE XXVII

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

10 de juillet.

MON cher confrère en académie, et mon frère en philosophie, mille grâces vous soient rendues de toutes les peines que vous daignez prendre (*). Je n'aime pas les *h* aspirées, cela fait mal à la poitrine ; je suis pous l'euphonie. On disait autrefois *je hésite*, et à présent on dit *j'hésite* ; on est fou *d'Henri IV*, et non plus *de Henri IV* ; on achete du linge d'Hol-

(*) L'édition des Scythes, à Lyon.

1767. lande, et non plus *de Hollande*. Ce qu'on n'adoucira jamais, c'est la canaille de la littérature. Vous en voyez une belle preuve dans ce maraud de *la Beaumelle* qui m'a adressé la plupart de ses lettres anonymes par Lyon, où il faut qu'il ait quelque correspondant. La dernière était datée de Beaujeu, auprès de Lyon. Je crois que ni les ministres, ni monsieur le chancelier, ni la maison de *Noailles*, ni même la maison royale, ne seront contens de ce *la Beaumelle*. En vérité, ceci est plutôt un procès criminel qu'une querelle littéraire. Ce n'est pas le cas de garder le silence. On doit mépriser les critiques, mais il faut confondre les calomniateurs.

On doit encore plus vous aimer.

Voici une petite brochure, en réponse d'une grosse brochure. S'il y a quelque chose de plaisant, amusez-vous-en; passez ce qui vous ennuiera. Faites-moi votre bibliothécaire, je vous enverrai tout ce que je pourrai faire venir des pays étrangers. Bientôt nous ne pourrons plus avoir de France que des almanachs, ou des fréronades, ou du *Journal chrétien*. Si je suis votre bibliothécaire, soyez, je vous prie, mon *Aristarque*.

Je recommande la Scythie à vos bontés.

LETTRE XXIX.

A M. DAMILAVILLE.

11 de juillet.

Il eſt trop certain, mon cher ami, que les proteſtans de Guienne ſont accuſés d'avoir voulu aſſaſſiner pluſieurs curés, et qu'il y a près de deux cents perſonnes en priſon à Bordeaux pour cette fatale aventure qui a retardé l'arrivée de M. le maréchal de *Richelieu* à Paris. C'eſt dans ces circonſtances odieuſes que l'infame *la Beaumelle* m'a fait écrire des lettres anonymes. J'ai été forcé d'envoyer aux miniſtres le mémoire ci-joint. 1767.

C'eſt du moins une conſolation pour moi d'avoir à défendre la mémoire de *Louis XIV* et l'honneur de la famille royale, en prenant la juſte défenſe de moi-même contre un ſcélérat audacieux, auſſi ignorant qu'inſenſé. J'ai toujours été perſuadé qu'il faut mépriſer les critiques, mais que c'eſt un devoir de réfuter la calomnie. Au reſte, j'ai mauvaiſe opinion de l'affaire des *Sirven*. Je doute toujours qu'on faſſe un paſſe-droit au parlement de Toulouſe, en faveur des proteſtans, tandis qu'ils ſe rendent ſi coupables, ou du moins ſi ſuſpects. Tout cela eſt fort triſte, les philoſophes ont beſoin de conſtance.

Adieu, mon cher ami; je n'ai pas un moment à moi; je fais la guerre en mourant. Aimez-moi toujours, et fortifiez-moi contre les méchans.



LETTRE XXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de juillet.

1767. Je reçois votre lettre angélique du 10 de juillet, mon tendre et respectable ami. Vous aurez bientôt ces malheureux Scythes ; mais je crois qu'il faut mettre un intervalle entre les sauvages de l'Orient et les sauvages de l'Occident. Je persiste toujours à penser qu'il faut laisser le public dégorger les Illinois ; je pense encore qu'une ou deux représentations suffiront avant Fontainebleau. Fesons-nous un peu désirer, et ne nous prodiguons pas.

Je suis, sans doute, plus affligé que le petit *Lavaisse* ; mais comment voulez-vous que je fasse ? j'ai affaire à un *Déon*, et à un *Vergy*, et je ne suis pas ambassadeur de France. Je suis persécuté, depuis long-temps, par mes chers rivaux, les gens de lettres ; c'est un tissu de calomnies, si long et si odieux, qu'il faut bien enfin y mettre ordre. Il y a plus de douze ans que ce *la Beaumelle* me persécute et me fait le même honneur qu'à la maison royale. Il y a plus de sûreté à s'attaquer à moi qu'aux princes. Si j'étais prince, je ne m'en soucierais guère ; mais je suis un pauvre homme de lettres, sans autre appui que celui de la vérité ; il faut bien que je la fasse connaître, ou que je meure calomnié. Il ne s'agit pas ici de la Défense de mon oncle,

qui eſt une pure plaiſanterie ; il s'agit des plus horribles impoſtures dont jamais on ait été noirci. 1767.

Je ſerai aſſez hardi pour écrire à M. d'*Agueſſeau*, puiſque vous m'encouragez, mon cher ange ; et je tâcherai de ne lui écrire que des choſes qui pourront lui plaire et le toucher.

La Harpe (Dieu merci) ne fait point deux tragédies, mais il a abandonné un ſujet preſque impraticable pour un autre où il eſt plus à ſon aiſe. En un mot, mon atelier aura l'honneur de vous ſervir.

Je vous avoue que je voudrais bien qu'on jouât Olimpie une ou deux fois, avant Fontainebleau ; mais qu'on la jouât comme je l'ai faite : car il eſt aſſez dur de ſe voir mutiler. Il eſt vrai que je ne le vois point, mais je l'entends dire, et je reçois la bleſſure par les oreilles : vous ſavez que les oreilles d'un poëte ſont délicates. Toute notre petite troupe vous préſente ſes hommages, ainſi qu'à madame d'*Argental*.

Je crois M. de *Thibouville* à la campagne. S'il vient à Paris, je vous ſupplie de ne me pas oublier auprès de lui. Recevez toujours mon culte de dulie.

Je viens d'acheter un *Dictionnaire hiſtorique portatif*, par une ſociété de gens de lettres, en quatre gros volumes in-8°, ſous le titre d'Amſterdam, qu'on dit imprimé à Paris. Je tombe ſur l'article *Tencin* ; madame votre tante y eſt indignement outragée. On dit que *la Frenaye, conſeiller au grand conſeil fut tué chez elle*. Quels hiſtoriens ! quels *Tite-Live* ! Dites-moi, après cela, ſi je dois ſouffrir un



1767. *la Beaumelle.* Vous devriez bien demander à *Marin* où s'eſt faite cette infame édition, et qui en ſont les auteurs? *V.*

LETTRE XXXI.

A M LE KAIN.

17 de juillet.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 8 de juillet. J'attends tous les jours l'édition des Scythes, faite à Lyon, pour vous l'envoyer; c'eſt la ſeule à laquelle on doive ſe tenir. Elle eſt faite entièrement ſelon les vues de M. d'*Argental*; on a fait tout ce qu'on a pu pour profiter de ſes obſervations judicieuſes. Il eſt vrai que le rôle que vous voulez bien jouer dans cette pièce ne convient pas tout-à-fait à vos grands talens, et n'a pas ce ſublime et cette terreur que vous ſavez ſi bien mettre ſur la ſcène. *Athamare* eſt un très-jeune homme amoureux, vif, pétulant dans ſa tendreſſe, un jeune petit cheval échappé, et puis c'eſt tout. Il eſt fait pour un petit blondin nouvellement entré au ſervice, mais vous ſavez vous plier à toute ſorte de caractères.

Si vous jouez le Droit du ſeigneur, comme je l'eſpère, je donne le rôle d'*Acante* à mademoiſelle *Doligny*, celui de *Colette* à mademoiſelle *Luzy*, celui du fermier *Mathurin* a M. *Montſoulon*; ce ſont les diſpoſitions que M. d'*Argental* a faites lui-même.

A l'égard d'Olimpie, je ſuis perſuadé que cette

pièce, remife au théâtre, vous vaudra quelque argent; mais il eft abfolument néceffaire de la jouer 1767. comme je l'ai faite, et non pas comme mademoifelle *Clairon* l'a défigurée. Elle a cru devoir facrifier la piéce à fon rôle, fupprimer et changer des vers dont la fuppreffion ou le changement ne forment aucun fens. On a fur-tout dépouillé le cinquième acte de ce qui en fefait toute la terreur et l'intérêt. Une actrice affez bonne, qui a joué Olimpie à Genève, ayant reftitué tous les endroits fupprimés ou altérés par mademoifelle *Clairon*, a eu un fuccès fi prodigieux que la pièce a été jouée fix jours de fuite.

Si vous jouez l'Orphelin de la Chine, je vous prie très-inftamment de la donner auffi telle qu'elle eft imprimée dans l'édition des *Cramer*. Vous devez avoir cette édition; et, fi vous ne l'avez pas, elle eft chez M. d'*Argental*.

Voici encore un petit mot pour l'Ecoffaife, que je vous prie de donner à l'affemblée. Nous allons ce foir jouer l'Orphelin de la Chine. M. de *Chabanon* et M. de *La Harpe* travaillent pour vous de toutes leurs forces. J'aurai du moins le plaifir de voir mes amis foutenir le théâtre auquel mon grand âge, mes maladies, et peut-être encore plus mes ennemis me forcent de renoncer. Je vous embraffe de tout mon cœur. *V.*



LETTRE XXXII.

A M. DE PARCIEUX,

Sur son projet d'amener la rivière d'Yvette à Paris.

A Ferney, 17 de juillet.

1767. Vous avez dû, Monsieur, recevoir des éloges et des remercîmens de tous les hommes en place: vous n'en recevez aujourd'hui que d'un homme bien inutile, mais bien sensible à votre mérite et à vos grandes vues patriotiques. Si ma vieillesse et mes maladies m'ont fait renoncer à Paris, mon cœur est toujours votre citoyen. Je ne boirai plus des eaux de la Seine, ni d'Arcueil, ni de l'Yvette, ni même de l'Hippocrène, mais je m'intéresserai toujours au grand monument que vous voulez élever. Il est digne des anciens Romains, et malheureusement nous ne sommes pas Romains. Je ne suis point étonné que votre projet soit encouragé par M. de *Sartine*. Il pense comme *Agrippa*; mais l'hôtel de ville de Paris n'est pas le capitole. On ne plaint point son argent pour avoir un opéra comique, et on le plaindra pour avoir des aqueducs dignes d'*Auguste*. Je désire passionnément de me tromper. Je voudrais voir la fontaine d'Yvette former un large bassin autour de la statue de *Louis XV*; je voudrais que toutes les maisons de Paris eussent de l'eau, comme celles de Londres. Nous venons les derniers en tout. Les Anglais nous ont

précédés et instruits en mathématiques, les Italiens en architecture, en peinture, en sculpture, en poésie, en musique; et j'en suis fâché. 1767.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime infinie que vous méritez, et avec la reconnaissance d'un citoyen, Monsieur, votre, etc.

LETTRE XXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

AH! mon respectable ami, mon cher ange, qu'il y a une différence immense entre les sentimens des sociétés de Paris et le reste de l'Europe! Il y a bien des espèces d'hommes différentes; et quiconque a le malheur d'être un homme public, est obligé de répondre à tous.

Vous me mandez, dans votre lettre du 15 de juillet, que *la Beaumelle* est oublié, tandis qu'il y a sept éditions de ses calomnies dans les pays étrangers, et que tous les sots, dont le monde est plein, prennent ses impostures pour des vérités. Il est triste en effet que *la Beaumelle* soit le beau-frère de *Lavaisse*; sa sœur a fait cet indigne mariage malgré son père. Mais dois-je me laisser déshonorer par un scélérat dans toute l'Europe, parce que ce malheureux est le beau-frère d'un homme à qui j'ai rendu service? n'est-ce pas au contraire à *Lavaisse* de forcer ce malheureux à rentrer dans son



devoir, s'il eſt poſſible? *La Beaumelle* a fait com-
1767. mencer ſecrétement une nouvelle édition de ſes infamies dans Avignon. Le commandant du pays de Foix eſt chargé, par M. le Comte de *Saint-Florentin*, de le menacer des plus grands châtimens; mais cela ne le contiendra point; c'eſt un homme de la trempe des *Déon* et des *Vergy*; il niera tout, et il en ſera quitte pour déſavouer l'édition. Je n'ai de reſſource que dans une juſtification néceſſaire. Je n'envoie mon mémoire qu'aux perſonnes principales de l'Europe, dont les noms ſont intéreſſés dans les calomnies que *la Beaumelle* a prodiguées: je remplis un devoir indiſpenſable.

A l'égard des Scythes, je ſuis indigné de la lenteur du libraire de Lyon. Il me mande qu'enfin l'édition ſera prête cette ſemaine; mais il m'a tant trompé que je ne peux plus me fier à lui. Un libraire d'une autre ville veut en faire encore une nouvelle édition. On n'imprime pas, mais on joue les Illinois. Nous avons joué ici l'Orphelin de la Chine; mais, Dieu merci, nous ne l'avons pas donné tel qu'on me fait l'affront de le repréſenter à Paris. Je ne ſais ſi de *Belloi* a raiſon de ſe plaindre; mais, pour moi, je me plains très-fort d'être défiguré ſur le théâtre, et par *Ducheſne*. Je me flatte que vos bontés pour moi ne ſe démentiront pas. Vous m'avouerez qu'il eſt déſagréable que les comédiens, qui m'ont quelques obligations, prennent la licence de jouer mes pièces autrement que je les ai faites. Quel eſt le peintre qui ſouffrirait qu'on mutilât ſes tableaux?

Ayez

Ayez ſoin de votre ſanté, mon cher ange; portez-vous mieux que moi, et je ſerai conſolé d'avoir une ſanté déteſtable. 1767.

LETTRE XXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

22 de juillet.

Je ne puis que vous répéter, mon cher ami, que je ſuis très-fâché que *Lavaiſſe* ſoit le beau-frère de *la Beaumelle*, mais que ce n'eſt pas une raiſon pour que je me laiſſe accabler par les calomnies de ce malheureux. Mon mémoire préſenté aux miniſtres a eu déjà une partie de l'effet que je déſirais. Le commandant du pays de Foix a envoyé chercher *la Beaumelle*, et l'a menacé des plus grands châtimens; mais cela ne détruit pas l'effet de la calomnie. Le devoir des miniſtres eſt de la punir, le mien eſt de la confondre. Je ne ſais ni pardonner aux pervers, ni abandonner les malheureux. J'enverrai de l'argent à *Sirven*; il n'a qu'à parler.

M. *Marin* a dû vous faire tenir un paquet; c'eſt la ſeule voie dont je puiſſe me ſervir. J'ai écrit à M. d'*Agueſſeau*.

On m'aſſure que la ſorbonne lâchera toujours ſon décret contre *Béliſaire*. Il eſt difficile de comprendre comment un corps entier s'obſtine à ſe rendre ridicule. *Béliſaire* eſt traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe. L'impératrice de

—— Ruffie m'écrit de Cafan en Afie qu'on y imprime
1767. actuellement la traduction ruffe.

Je fuis affailli, mon cher ami, à droite et à gauche. Je vous embraffe en courant, mais très-tendrement.

LETTRE XXXV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de juillet.

Je me flatte, Monfeigneur, que c'eft par votre ordre que M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a fait de juftes menaces à *la Beaumelle*; mais ces menaces ne l'empêchent pas de faire fecrétement réimprimer dans Avignon les calomnies affreufes qu'il a vomies contre la maifon royale et contre tout ce que nous avons de plus refpectable en France. Après le crime de *Damiens*, je n'en connais guère de plus grand que celui d'accufer *Louis XIV* d'avoir été un empoifonneur, et de vomir des impoftures non moins exécrables contre tous les princes. J'ignore fi vous êtes actuellement à Paris ou à Bordeaux; mais, en quelque endroit que vous foyez, vos bontés me font bien chères, et j'efpère qu'elles feront toujours la plus grande douceur de ma retraite. Je compte fur votre protection pour les Scythes à Fontainebleau j'aurai l'honneur de vous envoyer la nouvelle édition qu'on fait à Lyon. Je vous demanderai qu'il ne

ſoit pas permis aux comédiens de mutiler mes piè- ——
ces. Vous ſavez qu'il y a des gens qui croient en 1767.
ſavoir beaucoup plus que moi, et qui ſubſtituent leurs vers aux miens. Je ne fais pas grand cas de mes vers, mais enfin j'aime mieux mes enfans tortus et boſſus que les beaux bâtards que l'on me donne.

Je ne ſais pas encore quelles ſont vos réſolutions ſur *Gallien*. Il y a long-temps que je ne l'ai vu; il eſt preſque toujours à Genève. Si j'avais cru que vous le deſtinaſſiez à être votre ſecrétaire, je l'aurais engagé à former ſa main; mais, comme vous ne m'avez jamais répondu ſur cet article, et que je n'ai point d'autorité ſur lui, je me ſuis borné à le traiter comme un homme qui vous appartient, ſans prendre ſur moi de lui rien preſcrire. Je ſouhaite toujours qu'il ſe rende digne de vos bontés.

Je n'ai que des nouvelles fort vagues touchant le curé de Sainte-Foi et les proteſtans qui ſont en priſon. Cette affaire m'intéreſſe, parce qu'elle peut beaucoup nuire à celle des *Sirven*, qui ſe jugera à Compiegne.

Je vous ſupplie de conſerver vos bontés au plus ancien ſerviteur que vous ayez, et au plus reſpectueuſement attaché. *V.*

LETTRE XXXVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 24 de juillet.

1767. MES chers patrons d'Ornoi, je ſuis toujours prêt à aller trouver le duc de *Wirtemberg*, et je ne pars point. Mauvaiſe ſanté, travaux néceſſaires, affaires qui m'ont traverſé, tout s'eſt oppoſé juſqu'à préſent à mon voyage.

Il eſt vrai que madame *Denis* a donné de belles fêtes, mais je ſuis trop vieux et trop malade pour en faire les honneurs. Je crois que l'affaire des *Sirven* ſera jugée à Compiegne, à la fin du mois, et nous eſpérons qu'elle le ſera favorablement. Ce ſera une ſeconde tête de l'hydre du fanatiſme abatue.

Je profite de l'adreſſe que vous m'avez donnée pour vous envoyer un petit mémoire qui regarde un peu votre pays de Languedoc. Il a déjà eu ſon effet. M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a menacé le ſieur *la Beaumelle* de le mettre pour le reſte de ſa vie dans un cachot, s'il continuait à vomir ſes calomnies.

Je ne ſais point encore de nouvelles du procès de M. de *Beaumont*. Son affaire eſt bien épineuſe, et il eſt triſte qu'il réclame en ſa faveur la ſévérité des mêmes lois contre leſquelles il a paru s'élever, avec l'applaudiſſement du public, dans le procès des *Calas* et des *Sirven*.

Meſſieurs de *Chabanon* et de *la Harpe* ſont tou-

tours à Ferney; cela vous vaudra deux tragédies nouvelles pour votre hiver. Pour moi, je suis hors de combat, mais j'encourage les combattans. 1767.

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

LETTRE XXXVII.

A M. TABAREAU,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES, *à Lyon.*

27 de juillet.

Il a été avéré, mon cher Monsieur, que c'est *la Beaumelle* qui me fit écrire la lettre anonyme dont je me plaignais il y a trois mois. M. le comte de *Saint-Florentin* l'a fait avertir qu'on le remettrait dans un cu de basse-fosse, s'il continuait ce manége. Il est bien triste pour moi que cette aventure m'ait privé du bonheur de m'approcher de vous.

Voici le troisième chant de la très-ridicule Guerre de Genève; je crois qu'on m'a volé le second. Un misérable capucin, très-digne, s'étant échappé de son couvent en Savoie, et s'étant réfugié chez moi, m'a volé, au bout de deux ans, des manuscrits, de l'argent et des bijoux. Son nom est *Bastian*; il s'appelait chez moi *Ricard*. Il porte encore un habit rouge que je lui ai donné. Il est à Lyon depuis quelques jours; c'est lui probablement qui a fait courir ce second chant. Il faut l'abandonner à la vengeance de St. *François* d'Assise.



1767. Savez-vous que le roi d'Espagne a mandé au roi de France que les jésuites avaient fait un complot contre la famille royale? Voilà d'étranges gens; et la religion est une belle chose! On m'a mandé, des frontières d'Espagne, il y a long-temps, que les jésuites n'étaient pas les seuls moines coupables. Ils ont été, jusqu'à présent, les seuls punis; espérons en la justice de DIEU sur toute cette abominable racaille.

Ne pourriez-vous point, Monsieur, vous faire informer secrétement s'il n'y a point quelque négociant protestant à Beaujeu, ou même quelque prédicateur secret? s'il y en a un à Lyon, comment s'appelle-t-il? comment pourrais-je parvenir à avoir une liste des négocians languedociens protestans qui sont à Lyon? à qui pourrais-je m'adresser?

Le prétendu *Pierre III*, commence à faire du bruit dans le monde; mais il n'en fera pas long-temps; il ressemblera aux ouvrages nouveaux. On rapporte lundi l'affaire des *Sirven*. *V*.

LETTRE XXXVIII.

A M. L'ABBÉ COGÉ, *à Paris*.

27 de juillet.

Vous êtes bien à plaindre, Monsieur, de vous acharner à calomnier des citoyens et des académiciens que vous ne pouvez connaître.

Vous m'imputez, dans votre critique de *Bélisaire* à la gloire duquel vous travaillez, vous m'imputez, dis-je, un poëme sur la *Religion naturelle*. Je n'ai jamais fait de poëme sous ce titre. J'en ai fait un, il y a environ trente ans, sur la Loi naturelle, ce qui est très-différent. 1767.

Vous m'imputez un Dictionnaire philosophique, ouvrage d'une société de gens de lettres, imprimé, sous ce titre, pour la sixième fois à Amsterdam, qui est une collection de plus de vingt auteurs, et auquel je n'ai pas la plus légère part.

Page 96, vous osez profaner le nom sacré du roi, en disant que sa Majesté en a marqué la plus vive indignation à M. le président *Hénault* et à monsieur *Caperonier*. J'ai en main la lettre de M. le président *Hénault*, qui m'assure que ce bruit odieux est faux. Quant à M. *Caperonier*, j'atteste sa véracité sur votre imposture. Vous avez voulu outrager et perdre un vieillard de soixante et quatorze ans, qui ne fait que du bien dans sa retraite; il ne vous reste qu'à vous repentir. *Voltaire.*

LETTRE XXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de juillet.

MON divin ange, vos Scythes de Lyon sont prêts; j'y ai fait tout ce que j'ai pu. Je pense que les Illinois ayant voulu imiter les Scythes dans le

1767 cinquième acte, il sera bon de ne les jouer qu'une seule fois avant Fontainebleau, deux fois tout au plus.

Vous avez peut-être vu la nouvelle édition du *Cogé*, règent au collége Mazarin; contre *Bélisaire*. Pourquoi me fourre-t-il là? pourquoi une si étrange calomnie! est-il permis de prostituer ainsi le nom du roi? Et cela s'imprime avec permission! et on me dit: Méprisez ces sottises; laissez-vous calomnier; laissez-nous-en rire. Quant à *la Beaumelle*, qui est de la clique des *Frérons*, les avoyers de Berne, plus essentiellement outragés que moi dans les ouvrages de ce misérable, viennent de s'en plaindre à M. de *Choiseul*. Si j'étais souverain à Berne, je ne me plaindrais pas.

Mon cher ange, mettez-moi aux pieds de mes deux protecteurs, et soyez le troisième. *V.*

LETTRE XL.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'auguste.

Mes associés, Monsieur, vous ont envoyé ce que vous demandez et ce qui vous était dû. Si rien ne vous est parvenu, il ne faut s'en prendre qu'à l'interruption du commerce; car il est plus difficile, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, d'envoyer des ballots de ce pays-ci que d'en recevoir. Les bijouteries sont sur-tout prohibées.

J'ai

J'ai vu votre ami à la campagne ; il traîne une vie assez languissante. Je lui ai parlé du sieur *La Beaumelle*, en conformité de votre lettre du 25 de juillet ; il m'a dit que ce malheureux étant sur le point de faire réimprimer ses calomnies contre tout ce que nous avons de plus respectable, on s'était trouvé dans la nécessité de présenter l'antidote contre le poison ; que cela ne se pouvait faire décemment que par un mémoire historique ; lequel n'a été adressé qu'aux personnes intéressées, aux ministres et aux gens de lettres. S'il avait été possible que le jeune M. *Lavaisse* eût mis un frein à la démence horrible de son beau-frère, et si le repentir avait pu entrer dans l'ame d'un homme aussi méchant et aussi fou, on aurait pris d'autres mesures. 1767.

L'aventure de Sainte-Foi est très-vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire ; il y a beaucoup de protestans en prison. On ne sait pas un mot de ce qui cela à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en province, que Paris n'en saurait pas un seul mot ; mais le ministère en est très-instruit.

Votre ami vous est toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous présente ses obéissances.

Est-il vrai que mon ancien compatriote *Jean-Jacques Rousseau* est établi en Auvergne ?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentimens les plus inviolables, votre, etc.

BOURSIER.

LETTRE XLI.

AU MEME.

5 d'auguste.

1767. Mon cher ami, *Lacombe* me mande qu'il imprime le mémoire que je n'avais présenté qu'au vice-chancelier, aux ministres et à mes amis. Je compte même en mettre un beaucoup plus grand et plus instructif à la tête de la nouvelle édition du siècle de *Louis XIV*. Cette nouvelle édition, consacrée principalement aux belles-lettres et aux beaux arts, est augmentée d'un grand tiers. Je n'ai rien oublié de ce qui peut servir à l'honneur de ma patrie et à celui de la vérité. J'espère que cet ouvrage, aussi philosophique qu'historique, aura l'approbation des honnêtes gens. Mais si M. *Lavaissé* veut que ce monument, que je tâche d'élever à la gloire de la France, ne soit point imprimé avec la réfutation des calomnies de *la Beaumelle*, il ne tient qu'à lui d'engager le libraire à en suspendre la publication, jusqu'à ce que celui qui a outragé si long-temps et si indignement la vérité et moi, reconnaisse sa faute et s'en repente. Je ne peux qu'à ce prix abandonner ma cause; il serait trop lâche de se taire quand l'imposture est si publique.

Je suis très-affligé que le coupable soit le beau-frère de M. *Lavaisse*, mais je le fais juge lui-même entre son beau-frère et moi. Je vous prie de lui

envoyer cette lettre, et de lui témoigner toute ma douleur. 1767.

Je vous embrasse bien tendrement. *V.*

LETTRE XLII.

A M. MARMONTEL.

5 d'auguste.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous savez, sans doute, que ce malheureux *Cogé* a fait une seconde édition de son libelle contre vous, et qu'il y a mis une nouvelle dose de poison. Ne croyez pas que ce soit la rage du fanatisme qui arme ces coquins-là; ce n'est que la rage de nuire, et la folle espérance de se faire une réputation en attaquant ceux qui en ont. La démence de ce malheureux a été portée au point qu'il a osé compromettre le nom du roi dans ses notes, p. 96. Il dit, dans cette note, *que vous répandez le déisme, que vous habillez Bélisaire des haillons des déistes; que les jeunes empoisonneurs et blasphémateurs de Picardie, condamnés au feu, l'année dernière, ont avoué que c'était de pareilles lectures qui les avaient portés aux horreurs dont ils étaient coupables; que le jour que MM. le président Hénault, Caperonier et le Beau eurent l'honneur de présenter au roi les deux derniers volumes de l'académie des belles-lettres, sa*

LETTRE XLI.

AU MÊME.

5 d'auguste.

1767. Mon cher ami, *Lacombe* me mande qu'il imprime le mémoire que je n'avais présenté qu'au vice-chancelier, aux ministres et à mes amis. Je compte même en mettre un beaucoup plus grand et plus instructif à la tête de la nouvelle édition du siècle de *Louis XIV*. Cette nouvelle édition, consacrée principalement aux belles-lettres et aux beaux arts, est augmentée d'un grand tiers. Je n'ai rien oublié de ce qui peut servir à l'honneur de ma patrie et à celui de la vérité. J'espère que cet ouvrage, aussi philosophique qu'historique, aura l'approbation des honnêtes gens. Mais si M. *Lavaisse* veut que ce monument, que je tâche d'élever à la gloire de la France, ne soit point imprimé avec la réfutation des calomnies de *la Beaumelle*, il ne tient qu'à lui d'engager le libraire à en suspendre la publication, jusqu'à ce que celui qui a outragé si long-temps et si indignement la vérité et moi, reconnaisse sa faute et s'en repente. Je ne peux qu'à ce prix abandonner ma cause; il serait trop lâche de se taire quand l'imposture est si publique.

Je suis très-affligé que le coupable soit le beau-frère de M. *Lavaisse*, mais je le fais juge lui-même entre son beau-frère et moi. Je vous prie de lui

Je n'ai que le temps de vous dire combien je vous estime et je vous aime. 1767.

P. S. On écrit de Vienne, que leurs Majestés impériales ayant lu *Bélisaire*, et l'ayant honoré de leur approbation, ce livre s'imprime actuellement dans cette capitale, quoiqu'on y sache très-bien ce qui se passe à Paris.

LETTRE XLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 d'auguste.

MON cher ange, je vous crois actuellement à Paris, et j'ai bien des choses à vous dire sur le tripot. En premier lieu, les exemplaires de l'édition de Lyon sont encore en chemin de Lyon à Ferney; et, grâce à l'interruption du commerce, ils y seront encore long-temps. Sur votre premier ordre, j'écrirai au libraire de Lyon de faire partir les exemplaires au moins à l'adresse de M. le duc de *Praslin*.

Secondement, il faut que vous sachiez que *le Kain* m'écrit que M. le duc de *Duras* a perdu une petite distribution de rôles que j'avais envoyée, et qu'il en faut une seconde; mais, dans cette seconde, il me semble qu'on enfle un peu la liste des pièces destinées à mademoiselle *Durancy*. On demande pour elle *Alzire*, *Electre*, *Aurélie*, *Aménaïde*, *Idamé*, *Zulime*, *Obéide*. Je ferai sur le champ ce que vous aurez ordonné. Vous savez qu'il y a

1767 cinquième acte, il sera bon de ne les jouer qu'une seule fois avant Fontainebleau, deux fois tout au plus.

Vous avez peut-être vu la nouvelle édition du *Cogé*, règent au collége Mazarin; contre *Bélisaire*. Pourquoi me fourre-t-il là? pourquoi une si étrange calomnie! est-il permis de prostituer ainsi le nom du roi? Et cela s'imprime avec permission! et on me dit: Méprisez ces sottises; laissez-vous calomnier; laissez-nous-en rire. Quant à *la Beaumelle*, qui est de la clique des *Frérons*, les avoyers de Berne, plus essentiellement outragés que moi dans les ouvrages de ce misérable, viennent de s'en plaindre à M. de *Choiseul*. Si j'étais souverain à Berne, je ne me plaindrais pas.

Mon cher ange, mettez-moi aux pieds de mes deux protecteurs, et soyez le troisième. *V.*

LETTRE XL.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'auguste.

MES associés, Monsieur, vous ont envoyé ce que vous demandez et ce qui vous était dû. Si rien ne vous est parvenu, il ne faut s'en prendre qu'à l'interruption du commerce; car il est plus difficile, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, d'envoyer des ballots de ce pays-ci que d'en recevoir. Les bijouteries sont sur-tout prohibées.

J'ai

J'ai vu votre ami à la campagne ; il traîne une vie assez languissante. Je lui ai parlé du sieur *La Beaumelle*, 1767. en conformité de votre lettre du 25 de juillet ; il m'a dit que ce malheureux étant sur le point de faire réimprimer ses calomnies contre tout ce que nous avons de plus respectable, on s'était trouvé dans la nécessité de présenter l'antidote contre le poison ; que cela ne se pouvait faire décemment que par un mémoire historique, lequel n'a été adressé qu'aux personnes intéressées, aux ministres et aux gens de lettres. S'il avait été possible que le jeune M. *Lavaisse* eût mis un frein à la démence horrible de son beau-frère, et si le repentir avait pu entrer dans l'ame d'un homme aussi méchant et aussi fou, on aurait pris d'autres mesures.

L'aventure de Sainte-Foi est très-vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire ; il y a beaucoup de protestans en prison. On ne sait pas un mot de tout cela à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en province, que Paris n'en saurait pas un seul mot ; mais le ministère en est très-instruit.

Votre ami vous est toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous présente ses obéissances.

Est-il vrai que mon ancien compatriote *Jean-Jacques Rousseau* est établi en Auvergne ?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentimens les plus inviolables, votre, etc.

BOURSIER.



1767. L'édition est commencée. Ma méthode, dont je n'ai jamais pu me départir, est de faire imprimer sous mes yeux, et de corriger à chaque feuille ce que je trouve de défectueux dans le style. J'en use ainsi en vers et en prose. On voit mieux ses fautes quand elles sont imprimées.

Au reste, cette édition est principalement destinée aux pays étrangers. Vous ne sauriez croire quels progrès a fait notre langue, depuis dix ans, dans le Nord : on y recherche nos livres avec plus d'avidité qu'en France. Nos gens de lettres instruisent vingt nations, tandis qu'ils sont persécutés à Paris, même par ceux qui osent se dire leurs confrères.

Quant au mémoire qui regarde les calomnies absurdes du sieur *La Beaumelle*, il était encore plus nécessaire pour les étrangers que pour les Français. On sait bien à Paris que *Louis XIV* n'a point empoisonné le marquis de *Louvois*; que le dauphin, père du roi, ne s'est point entendu avec les ennemis de l'Etat pour faire prendre Lille; que monsieur le Duc, père de M. le prince de *Condé* d'aujourd'hui, n'a point fait assassiner M. *Vergier* : mais à Vienne, à Bade, à Berlin, à Stockholm, à Pétersbourg, on peut aisément se laisser séduire par le ton audacieux dont *La Beaumelle* débite ces abominables impostures. Ces mensonges imprimés sont d'autant plus dangereux, qu'ils se trouvent aussi à la suite des lettres de madame de *Maintenon*, qui sont, pour la plupart authentiques. Le faux prend la couleur de la vérité à laquelle il est mêlé.

La calomnie se perpétue dans l'Europe, si on ne prend soin de la détruire. Il est de mon devoir de venger l'honneur de tant de personnes de tout rang outragées, sur-tout dans des notes infames dont ce malheureux a défiguré mon propre ouvrage. J'étais historiographe de France, lorsque je commençai le Siècle de *Louis XIV* : je dois finir ce que j'ai commencé ; je dois laver ce monument de la fange dont on l'a souillé ; enfin, je dois me presser, ayant peu de temps à vivre. 1767.

N. B. Vous saurez, Monsieur, en qualité d'homme d'esprit et de goût, qu'il y a dans le monde un nommé M. *Laurent*, auteur du *Compère Mathieu*, lequel a fait un petit ouvrage intitulé l'Ingénu, lequel est fort couru des hommes, des filles, et même des prêtres. Ce M. *Laurent* m'est venu voir : il m'a dit, avant de repartir pour la Hollande, que, si vous pouviez imprimer ce petit ouvrage, il vous l'enverrait de Lyon à Paris, par la poste. M. *Marin* m'a mandé qu'il avait lu, par hasard, cet ouvrage, et qu'on donnerait une permission tacite sans aucune difficulté.

LETTRE XLV.

A M. GUYOT, *avocat*.

A Ferney, 7 d'auguste.

Il est très-certain, Monsieur, que la France manque d'un bon vocabulaire ; l'Espagne et l'Italie en

1767. ont : tous les mots y sont marqués avec leurs étymologies, leurs significations propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, dans les différens styles. Il faut remarquer sur-tout qu'en espagnol et en italien, on écrit comme on parle. Tout cela est à désirer dans nos dictionnaires. Notre écriture est perpétuellement en contradiction avec notre prononciation. Il n'y a point de raison pour laquelle je *croyois*, j'*octroyois*, doivent s'écrire ainsi, quand on prononce, *je croyais*, j'*octroyais*. Le second *oi* ne doit pas être plus privilégié que le premier. Du temps de *Corneille*, on prononçait encore je *connois*, et même on retranchait l'*s*. Vous voyez dans Héraclius :

> Qu'il entre ; à quel dessein vient-il parler à moi,
> Lui que je ne vois point, qu'à peine je *connoi* ?

On ne souffrirait point aujourd'hui une pareille rime, puisque l'on prononce je *connais*.

Notre langue est très-irrégulière. Les langages, à mon gré, sont comme les gouvernemens ; les plus parfaits sont ceux où il y a moins d'arbitraire. Il est bien ridicule que d'*augustus* on ait fait *aoust*, de *pavonem*, *paon*, de *Cadomum*, *Caën*, de *gustus*, *goût*. Les lettres retranchées dans la prononciation prouvent que nous parlions très-durement ; ces mêmes lettres, que l'on écrit encore, sont nos anciens habits de sauvages.

Que de termes éloignés de leur origine ! *Pédant*, qui signifiait instructeur de la jeunesse, est devenu une injure ; de *fatuus*, qui signifiait prophète, on a

fait un fat; *idiot*, qui signifiait solitaire, ne signifie plus qu'un sot. 1767.

Nous avons des architraves et point de *trave*, des archivoltes et point de *volte*, en architecture; des soucoupes, après avoir banni les *coupes*; on est impotent et on n'est point *potent*; il y a des gens implacables et pas un de *placable*. On ne finirait pas si on voulait exposer tous nos besoins; cependant notre langue se parle à Vienne, à Berlin, à Stockholm, à Copenhague, à Moscou; elle est la langue de l'Europe; mais c'est grâce à nos bons livres et non à la régularité de notre idiome. Nos excellens artistes ont fait prendre notre pierre pour de l'albâtre.

J'attends, Monsieur, votre *Vocabulaire* pour fixer mes idées, et je vous remercie, par avance, de votre politesse et de vos instructions.

LETTRE XLVI.

A M. DAMILAVILLE.

8 d'auguste.

Je vous ai obligation, mon cher ami, de m'avoir fait connaître jusqu'où un *Cogé* pouvait porter l'insolence. M. *Caperonier* vient de m'écrire une lettre dans laquelle il donne un démenti formel à ce maraud. Il est bon de répandre parmi les sages et les gens de bien, la turpitude des méchans. Cette turpitude est bien plausible. Il n'est pas permis de

prendre le nom de DIEU en vain. Je vous l'avais
1767. bien dit qu'il fallait passer sa vie à combattre. Un homme de lettres, pour peu qu'il ait de réputation, est un *Hercule* qui combat des hydres. Prêtez-moi votre massue : j'ai plus de courage que de force. Si j'avais de la santé, tous ces drôles-là verraient beau jeu.

M. le prince de *Gallitzin* me mande que le livre intitulé *L'ordre essentiel et naturel des sociétés politiques* (*), est fort au-dessus de *Montesquieu*. N'est-ce pas le livre que vous m'avez dit ne rien valoir du tout? Le titre m'en déplaît fort. Il y a long-temps qu'on ne m'a envoyé de bons livres de Paris.

J'ai fait chercher l'Ingénu dont vous me parlez; on ne le connaît point. Il est très-triste qu'on m'impute tous les jours non-seulement des ouvrages que je n'ai point faits, mais aussi des écrits qui n'existent point. Je sais que bien des gens parlent de l'Ingénu, et tout ce que je puis répondre très-ingénument, c'est que je ne l'ai point vu encore. Je vous embrasse bien tendrement.

J'ai lu le plaidoyer de *Loyseau* contre Berne, par-devant l'Europe. Le cas est singulier. Ce *Loyseau* veut se faire de la réputation, à quelque prix que ce soit; mais je crois qu'on s'intéressera fort peu à cette affaire dans Paris.

(*) Par M. *de la Rivière*.

LETTRE XLVII.

A M. LE MARQUIS DE MIRANDA,

CAMERIER MAJOR DU ROI D'ESPAGNE.

Ecrite sous le nom d'un amman de Baste.

10 d'auguste,

Vous osez penser dans un pays où l'on a regardé souvent cette liberté comme une espèce de crime. 1767. Il a été un temps, à la cour d'Espagne, sur-tout lorsque les jésuites avaient du crédit, qu'il était presque défendu de cultiver sa raison. L'abrutissement de l'esprit était un mérite à la cour. Vos rois semblaient être comme les docteurs de la comédie italienne, qui choisissaient les *Arlequins* pour leurs confidens et leurs favoris, parce que les *Arlequins* sont des balourds. Vous avez enfin un ministre éclairé qui, ayant lui-même beaucoup d'esprit, a permis qu'on en eût. Il a sur-tout senti le vôtre; mais les préjugés sont encore plus forts que vous et lui. *Cicéron* et *Virgile* auraient beau venir dans votre cour, ils verraient que des moines et des prêtres seraient plus écoutés qu'eux; ils seraient forcés de fuir ou d'être hypocrites. Vous avez, aux barrières de Madrid, la douane des pensées; elles y sont saisies aux portes comme les marchandises d'Angleterre.

On met chez vous aux galères un libraire qui

1767. prête un livre à un officier de la cour pour le désennuyer pendant sa maladie. Cette persécution, faite à l'esprit humain, rend votre cour et votre religion odieuses à nous autres républicains. Les Grecs esclaves ont cent fois plus de liberté dans Constantinople que vous n'en avez dans Madrid. Cette crainte, si lâche et si tyrannique, cette crainte où est toujours votre gouvernement, que les hommes n'ouvrent les yeux à la lumière, fait voir à quel point vous sentez que votre religion serait détestée si elle était connue. Il faut bien que vous en ayez apperçu l'absurdité, puisque vous empêchez qu'on ne l'examine. Vous ressemblez à cette reine des *Mille et une nuits*, qui, étant extrêmement laide, punissait de mort quiconque osait la regarder entre deux yeux. . . .

Voilà, Monsieur, l'état où a été votre cour jusqu'au ministère de M. le comte d'*Aranda*, et jusqu'à ce qu'un homme de votre mérite ait approché de la personne de sa Majesté. Mais la tyrannie monacale dure encore. Vous ne pouvez ouvrir votre ame qu'à quelques amis intimes, en très-petit nombre. Vous n'osez dire à l'oreille d'un courtisan ce qu'un anglais dirait en plein parlement.

Vous êtes né avec un génie supérieur; vous faites d'aussi jolis vers que *Lopez de Vega*; vous écrivez mieux en prose que *Gratien*. Si vous étiez en France, on croirait que vous êtes le fils de l'abbé *Chaulieu* et de madame de *Sévigné*. Si vous étiez né anglais, vous deviendriez l'oracle de la chambre des pairs. De quoi cela cela vous servira-t-il à

Madrid, si vous consumez votre jeunesse à vous contraindre? Vous êtes un aigle enfermé dans une grande cage, un aigle gardé par des hiboux. 1767.

Je vous parle avec la liberté d'un républicain et d'un protestant philosophe. Votre religion, j'ose le dire, a fait plus de mal au genre-humain que les *Attila* et les *Tamerlan*. Elle a avili la nature; elle a fait d'infames hypocrites de ceux qui auraient été des héros; elle a engraissé les moines et les prêtres du sang des peuples. Il faut, à Madrid et à Naples, que la postérité du *Cid* baise la main et la robe d'un dominicain. Vous êtes encore à savoir qu'il ne faut baiser de main que celle de sa maîtresse.

Je vous suis très-obligé, monsieur le marquis, de la relation d'*Erèse* que vous voulez bien m'envoyer. Il paraît que vous connaissez bien les hommes, et delà je conclus que vous avez bien des momens de dégoût; mais je suppose que vous avez trouvé dans Madrid une société digne de vous, et que vous pouvez philosopher, à votre aise, dans votre *cœtus selectus*. Vous ferez insensiblement des disciples de la raison; vous élèverez les ames en leur communiquant la vôtre, et, quand vous serez dans les grandes places, votre exemple et votre protection donneront aux ames toute l'élévation dont elles manquent. Il ne faut que trois ou quatre hommes de courage pour changer l'esprit d'une nation. Voyez ce que fait l'impératrice de Russie; elle a fait traduire le livre de *Bélisaire*, que des cuistres de sorbonne voulaient condamner. Elle a traduit elle-même le chapitre contre lequel les théologiens

1767. s'étaient élevés avec une fureur imbécille. On est philosophe à sa cour ; on y foule aux pieds les préjugés du peuple. C'est une extrême sottise, dans les souverains, de regarder la religion catholique comme le soutien de leurs trônes ; elle n'a presque servi qu'à les renverser. L'Angleterre et la Prusse n'ont été puissantes qu'en secouant le joug de Rome.

Puissiez-vous, Monsieur quand vous serez en place, enchaîner cette idole, si vous ne pouvez la briser. C'est ce que j'attends d'un esprit tel que le vôtre. Vous cueillez actuellement les fleurs, vous ferez un jour mûrir les fruits.

Je suis, avec bien du respect et un véritable attachement, Monsieur,

votre très-humble, très-obéissant serviteur, *Erimbolt.*

LETTRE XLVIII.

A M. DAMILAVILLE.

12 d'auguste.

Je crois qu'il faut laisser imprimer le mémoire qui devait précéder la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. C'est une affaire qui n'est pas seulement littéraire ; elle est personnelle à plusieurs grandes maisons du royaume, qui m'ont témoigné leur indignation contre ce malheureux *la Beaumelle*. Ses calomnies, peut-être peu connues à Paris, sont répandues dans les pays étrangers. Il m'a traité comme

Louis XIV,

Louis XIV, et je ne suis pas roi. Un pauvre particulier doit se défendre ; il doit décrier au moins le témoignage de son ennemi. 1767.

Je ne reviens point de mon étonnement, quand mes amis me disent qu'il faut mépriser de telles impostures. Je n'entends pas quel honneur il y a à se laisser diffamer, et je suis bien persuadé qu'aucun de ceux qui me disent, gardez le silence, ne le garderait à ma place.

Voici une grâce que je vous demande. M. *Diderot* peut vous dire dans quel temps il croit qu'on ait écrit le *Mercure trismégiste* que nous avons en grec. Je ne sais si je me trompe, mais ce livre me paraît de la plus haute antiquité, et je le crois fort antérieur à *Timée de Locres*. Engagez le *Platon* moderne à me donner sur cela quatre lignes d'éclaircissement, que vous me ferez parvenir. Il y a loin de *Mercure Trismégiste* à *la Beaumelle*, mais il faut répondre à tout.

Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'auguste.

AH ! mon Dieu, on me mande que madame d'*Argental* est à l'extrémité. Je venais de vous écrire une lettre de quatre pages, je la déchire : je ne

respire point. Madame d'*Argental* est-elle en vie ?
1767. Mon adorable ange, ordonnez que vos gens nous écrivent un mot. Nous sommes dans des transes mortelles. Un mot, par un de vos gens, je vous en conjure. *V.*

LETTRE L.

A M. LE PRINCE GALLITZIN,

AMBASSADEUR DE RUSSIE, A *Paris*.

A Ferney, du 14 d'auguste.

MONSIEUR LE PRINCE,

Je vois, par les lettres dont sa Majesté impériale et votre Excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'impératrice daigne traduire elle-même le chapitre de *Bélisaire*, que quelques hommes de collége calomnient à Paris. Nous serions couverts d'opprobre si tous les honnêtes gens, dont le nombre est très-grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédantesques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la sottise et de l'envie dans ma patrie; mais il y aura toujours de la science et du bon goût. J'ose vous dire même, qu'en général nos principaux militaires et ce qui compose le conseil, les conseillers d'état et les maîtres des requêtes, sont plus éclairés

qu'ils ne l'étaient dans le beau siècle de *Louis XIV*. Les grands talens sont rares ; mais la science et la raison sont communes. Je vois, avec plaisir, qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés. La lumière se communique de tous les côtés. Il me vient souvent du Nord des choses qui m'étonnent. Il s'est fait, depuis environ quinze ans, une *révolution* dans les esprits qui fera une grande époque. Les cris des pédans annoncent ce grand changement comme les croassemens des corbeaux annoncent le beau temps. 1767.

Je ne connais point le livre (*) dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, en évitant les fautes où peut être tombé M. de *Montesquieu*, soit au-dessus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raison. Je ferai venir son livre ; en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une souveraine qui favorise tous les talens étrangers, et qui en fait naître dans ses Etats. Mais c'est vous, sur-tout, Monsieur, que je félicite de la représenter si bien à Paris.

J'ai l'honneur, etc.

(*) *L'Ordre essentiel des sociétés*, par M. de *la Riviere*.

LETTRE LI.

A M. EISEN.

A Ferney, 14 d'auguste.

1767. Je commence à croire, Monsieur, que la Henriade ira à la postérité, en voyant les estampes dont vous l'embellissez; l'idée et l'exécution doivent vous faire également honneur. Je suis sûr que l'édition où elles se trouveront sera la plus recherchée. Personne ne s'intéresse plus que moi aux progrès des arts; et plus mon âge et mes maladies m'empêchent de les cultiver, plus je les aime dans ceux qui les font fleurir.

LETTRE LII.

A M. DAMILAVILLE.

14 d'auguste.

Mon cher ami, votre lettre du 8 ne m'a pas laissé une goutte de sang: je crains que madame d'*Argental* ne soit morte; c'est une perte irréparable pour ses amis. Que deviendra M. d'*Argental*? je suis désespéré et je tremble.

M. le maréchal de *Richelieu* m'écrit sur l'aventure de Sainte-Foy. La chose est très-sérieuse. J'espère qu'à la fin l'innocence des protestans sera plus reconnue au parlement de Bordeaux qu'à celui de Toulouse.

Il me mande que *La Beaumelle* n'eſt point de ſon département. Ce *La Beaumelle* n'a été que fortement réprimandé et menacé par le commandant du pays de Foix, au nom du roi. Ce n'eſt pas le ſilence de ce coquin que je demande, c'eſt une rétractation; ſans quoi on lui apprendra à calomnier. Ne tient-il qu'à débiter des impoſtures atroces, pour ſe taire enſuite, et laiſſer le poiſon circuler? *Lavaiſſe* doit le renoncer pour ſon beau-frère, s'il ne ſe repent pas. 1767.

Il paraît, tous les huit jours, en Hollande, des livres bien ſinguliers. Je vois avec douleur qu'on a une bibliothéque nombreuſe contre la religion chrétienne qu'on devrait reſpecter. Vous ſavez que je ne l'ai jamais attaquée, et que je la crois, comme vous, utile à l'Europe.

Permettez, que je vous prie d'envoyer à M. de *Laleu* un certificat qui aſſure que votre ami eſt encore en vie, quoique cela ne ſoit pas tout-à-fait vrai; mais, tant qu'il aura un ſouffle, il vous aimera. *V.*

LETTRE LIII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 d'auguſte.

CELLE-CI, Monſeigneur, eſt bien autant pour le premier gentilhomme de la chambre, que pour le ſouverain d'Aquitaine. Je mets à vos pieds deux exemplaires des Scythes, de l'édition de Lyon; l'un

pour vous, l'autre pour votre troupe de Bordeaux.
1767. Cette édition est, sans contredit, la meilleure. Les Scythes se recommandent à votre protection pour Fontainebleau. J'avoue que nous avons de meilleurs acteurs que le roi. M. le comte de *Coigny*, M. le chevalier de *Jaucourt* et M. de *Melfort* en sont bien étonnés. Il ne tiendrait qu'à vous d'en avoir d'aussi bons, si vous pouviez faire effacer la note d'infamie qu'un sot préjugé attache encore à des talens précieux et rares.

M. *Hénin*, résident du roi, à Genève, a dû avoir l'honneur de vous écrire sur *Gallien*. Il m'en paraît content; il espère le former: cette place est bonne. Les passe-ports et les certificats de vie des Génevois vaudront, au moins, à *Gallien* mille francs par an. Je donnerai les dix louis d'or en question, sur le premier ordre que je recevrai de vous. Vous me permettez de ne vous pas écrire de ma main quand ma détestable santé me tient sur le grabat: c'est l'état où je suis aujourdhui, avec la résignation convenable, et avec le plus tendre et le plus respectueux attachement. *V.*

LETTRE LIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 d'auguste.

BÉNIS soient DIEU et mes anges! Puisque madame d'*Argental* se porte mieux, je suis assez hardi

pour envoyer deux exemplaires des Scythes. Je n'en envoie que deux, pour ne pas trop grossir le paquet. J'en ai adressé quatre à M. le duc de *Praslin*, et trois à M. le duc de *Choiseul*. J'en ferai venir tant qu'on voudra, on n'a qu'à commander. 1767.

Dès que madame d'*Argental* sera en pleine convalescence, et qu'elle pourra s'amuser de balivernes, adressez-vous à moi, je vous amuserai sur le champ : cela est plus nécessaire que des juleps de cresson. Elle a essuyé là une furieuse secousse. Pour moi, je ne sais pas comment je suis en vie, avec ma maigreur qui se soutient toujours, et mon climat qui change quatre fois par jour. Il faut avouer que la vie ressemble au festin de *Damoclès*; le glaive est toujours suspendu.

Portez-vous bien tous deux, mes divins anges. Le petit hermitage va faire un feu de joie.

LETTRE LV.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 21 d'auguste.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 7 d'augusté, car aoust est trop velche. Vous avez dû recevoir la mienne, dans laquelle je vous disais que notre impératrice, notre héroïne de Scythie avait traduit le quinzième chapitre. On m'assure, dans le moment, qu'il est traduit en italien, et dédié à

1767. un cardinal ; c'est de quoi il faut s'informer : mais ce qu'il faut sur-tout souhaiter, c'est que la sorbonne le condamne : elle sera couverte d'un ridicule et d'un opprobre éternel ; elle sera précisément au niveau de *Fréron*.

Je vous recommande *la Harpe* quand je ne serai plus. Il sera un des piliers de notre Eglise ; il faudra le faire de l'académie : après avoir eu tant de prix, il est bien juste qu'il en donne.

Au reste, souvenez-vous que, s'il y a dans l'Europe des princes et des ministres qui pensent, ce n'est guère qu'en France qu'on peut trouver les agrémens de la société. Les Français, persécutés et chargés de chaînes, dansent très-joliment avec leurs fers, quand le geolier n'est pas là. Nous avons eu des fêtes charmantes à Ferney. Madame de *la Harpe* a joué comme mademoiselle *Clairon*, M. de *la Harpe* comme *le Kain*, M. de *Chabanon* infiniment mieux que *Molé* : cela console.

Adieu, mon cher confrère ; je n'ecris point de ma main, mais je suis aveugle comme *Bélisaire* ; je récite son *Credo*, mais je ne le commente pas si bien que lui.

LETTRE

LETTRE LVI.

A M. DAMILAVILLE.

22 d'auguste.

Je ſais, Monſieur, que vous vous amuſez quelquefois de littérature. J'ai fait chercher l'Ingénu pour vous l'envoyer, et j'eſpère que vous le recevrez inceſſamment ; c'eſt une plaiſanterie aſſez innocente d'un moine défroqué, nommé *Laurent*, auteur du *Compère Mathieu*. 1767.

J'ai vu à Ferney, depuis peu de jours, votre ami qui eſt menacé de perdre entièrement les yeux, et dont la ſanté eſt très-altérée. Il m'a montré des lettres des miniſtres, de MM. les maréchaux de *Richelieu* et d'*Eſtrées*, et de toute la maiſon de *Noailles*, au ſujet de *la Beaumelle*. Il m'a dit que ces démarches étaient abſolument néceſſaires ; que les écrits de *la Beaumelle* étaient très-répandus dans les pays étrangers, et qu'on n'y recherchait même d'autre édition du Siècle de *Louis XIV*, que celle qui a été faite par ce malheureux, et qui eſt chargée de falſifications et de notes infames. Ce *la Beaumelle* eſt un énergumène du Languedoc, un eſprit indomptable, qu'il a fallu écraſer. Le canton de Berne, outragé dans ce libelle, en a demandé juſtice au miniſtère.

Vous ſavez qu'on n'a pas voulu faire une ſeconde édition de l'ouvrage de mathématique, etc. Il n'y

1767. a plus de livres qu'on imprime plusieurs fois, que les livres condamnés. Il faut aujourd'hui qu'un libraire supplie les magistrats de brûler son livre pour le faire vendre.

Votre ami malade vous fait les plus tendres complimens; il passe la moitié de la journée à souffrir, et l'autre à travailler.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

Boursier.

LETTRE LVII.

A M. VERNES.

1 de septembre.

VOICI, Monsieur, les paroles de *Sanchoniathon* : » Ces choses sont écrites dans la *Cosmogonie* » de *Thaut*, dans ses mémoires, et tirées des con- » jectures et des instructions qu'il nous a laissées. » C'est lui qui nomma les vents du septentrion » et du midi, etc... Ces premiers hommes consa- » crèrent les plantes que la terre avait produites : » ils les jugèrent divines, et vénérèrent ce qui » soutenait leur vie, celle de leur postérité et de » leurs ancêtres, etc. »

Au reste, mon cher Monsieur, il se pourrait très-bien que *Sanchoniathon* eût dit une sotise, ainsi que des gens venus après lui en ont dit d'énormes.

L'affaire des *Sirven* n'a pu être encore rapportée, parce que M. d'*Ormesson* a été malade; du moins

on donne cette excuse : mais il se pourrait bien
que le crédit des ennemis en fût la véritable raison. 1767.
La malheureuse aventure de Sainte-Foy sur les frontières du Périgord, vingt-quatre pauvres diables de huguenots décrétés, le fatal édit de 1724 renouvelé dans le Languedoc, et enfin le malheur des *Sirven* qui n'a point de jolie fille pour intéresser les Parisiens : tout cela pourrait nuire à la cause de cet infortuné.

Je vous envoie, mon cher philosophe huguenot, une petite Philippique que j'ai été obligé de faire. L'ami *la Beaumelle* s'en est mal trouvé. Le commandant de la province l'a un peu menacé, de la part du roi, du cachot qu'il mérite. Je suis très-tolérant, mais je ne le suis pas pour les calomniateurs. Il faut d'une main soutenir l'innocence, et de l'autre écraser le crime.

Je vous embrasse en *Jéhova*, en *Knef*, en *Zeus*; point du tout en *Athanase*, très-peu en *Jérôme* et en *Augustin*.

LETTRE LVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de septembre.

Nous nous apprêtons à célébrer la convalescence : il y aura comédie nouvelle, soupé de quatre-vingts couverts. C'est bien pis que chez M. de *Pompignan*; et puis nous aurons bal et fusées.

J'envoyai, par le dernier ordinaire, un Ingénu,

par M. le duc de *Praslin*, pour amuser la convalescente; et vous aurez, mes anges, pour votre hiver, les tragédies de MM. de *Chabanon* et de *la Harpe*; cela n'est pas trop mal pour des habitans du mont Jura; mais, en vérité, vous autres Velches, vous êtes des habitans de Montmartre. Je vous assure que les Guillaume Tell et les Illinois sont aux *Danchet* et aux *Pellegrin* ce que les *Pellegrin* et les *Danchet* sont à *Racine*. Je ne crois pas qu'il y ait une ville de province dans laquelle on pût achever la représentation de ces parades, qui ont été applaudies à Paris. Cela met en colère les ames bien nées : cette barbarie avancera ma mort. Le fond des Velches sera toujours sot et grossier. Le petit nombre des prédestinés qui ont du goût, n'influe point sur la multitude : la décadence est arrivée à son dernier période.

1767.

Vivez donc, mes anges, pour vous opposer à ce torrent de bêtises de tant d'espèces, qui inondent la nation. Je ne connais, depuis vingt ans, aucun livre supportable, excepté ceux que l'on brûle, ou dont on persécute les auteurs. Allez, mes Velches, Dieu vous bénisse! vous êtes la chiasse du genre-humain. Vous ne méritez pas d'avoir eu parmi vous de grands-hommes, qui ont porté votre langue jusqu'à Moscou. C'est bien la peine d'avoir tant d'académies pour devenir barbares. Ma juste indignation, mes anges, est égale à la tendresse respectueuse que j'ai pour vous, et qui fait la consolation de mes vieux jours. *V.*

Tout Ferney se réjouit de la convalescence.

LETTRE LIX.

A M. DAMILAVILLE.

4 de septembre.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 29 d'auguste. Tous les paquets arrivent de Paris en pays étranger; mais rien n'arrive de nos cantons à Paris. 1767.

Je vois très-souvent votre ami qui vous aime tendrement. Il voudrait bien avoir le *Panégyrique de Louis IX;* mais je crois que l'impératrice russe méritera un plus beau panégyrique. Quelle époque, mon cher Monsieur! Elle force les évêques sarmates à être tolérans, et vous ne pouvez en faire autant des vôtres. O Velches! pauvres Velches! quand l'étoile du Nord pourra-t-elle vous illuminer?

Savez-vous bien qu'on fait actuellement des vers à Pétersbourg mieux qu'en France? savez-vous, mes pauvres Velches, que vous n'avez plus ni goût ni esprit? Que diraient les *Despréaux*, les *Racine*, s'ils voyaient toutes les barbaries de nos jours? Les barbares Illinois l'ont emporté sur le barbare *Crébillon* : le barbare.... le dispute aux Illinois pardevant l'auteur de *Childebrand*. Ah, polissons que vous êtes, combien je vous méprise!

Nous avons du moins chez nous deux hommes qui ont du goût, et c'est ce qui se trouvera difficilement à Paris. La nation m'indigne.

1767. Bonſoir, mon cher Monſieur; vous avez dans mon voiſinage un ami qui vous aime avec la plus vive tendreſſe, tout vieux qu'il eſt. On dit que les vieillards n'aiment rien; cela n'eſt pas vrai. Voici un petit billet qu'on m'a donné pour M. *Lambertad.*

Bourſier.

LETTRE LX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 9 de ſeptembre.

Rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar.

J'AVOUE, Monſeigneur, que l'impertinence eſt extrême. S'il ſait ſi bien l'hiſtoire, il doit ſavoir que le ſecrétaire d'Etat *Villeroi* écrivait *Monſeigneur* aux maréchaux de France.

Inceſſamment *Gallien* pourra vous écrire avec la même nobleſſe de ſtyle, dès qu'il aura fait une petite fortune. Je ne manquerai pas d'exécuter vos ordres. Vous ſavez peut-être qu'en qualité de français je ne puis aller à Genève; cela eſt défendu: mais on viendra chez moi, et je parlerai comme je le dois. De plus, je ſuis dans mon lit, où une fièvre lente retient ma figure uſée et languiſſante.

Je préſume que vous donnerez l'ordre d'achever le payement de ce que doit *Gallien*, après quoi vous ſerez probablement débarraſſé de ce petit fardeau. Je joins ici les mémoires. Vos paquets ſont

francs, et ce n'eſt point une indiſcrétion de ma part. 1767.

Quant à l'article des ſpectacles, j'oſe eſpérer que vous aurez la bonté d'entrer dans mes peines. Je ne connais aucun des acteurs, excepté mademoiſelle *Duménil* et *le Kain.* La petite *Durancy* avait joué chez moi aux Délices, à l'âge de quatorze ans; je ne lui ai donné quelques rôles, que ſur la réputation qu'elle s'eſt faite depuis. J'ai fait un partage aſſez égal entre elle et mademoiſelle *Dubois.* Il me paraît que ce partage entretient une émulation néceſſaire. Si mademoiſelle *Durancy* ne réuſſit pas, les rôles reviennent néceſſairement aux actrices qui ſont plus au goût du public, et vos ordres décident de tout. Le pauvre d'*Argental* a été bien loin de pouvoir ſe mêler dans ces tracaſſeries; il a été long-temps malade, et ſa femme a été un mois entier à la mort. M. de *Thibouville*, qui a beaucoup de talent pour la déclamation, n'a fait autre choſe qu'aſſiſter à quelques répétitions. Il eſt mon ami depuis trente ans, et celui de ma nièce. Vous ne voulez pas nous priver de cette conſolation, ſurtout dans le triſte état où la vieilleſſe et la maladie me réduiſent.

Daignez agréer mon reſpect et mon attachement, avec votre bonté ordinaire. *V.*

LETTRE LXI.

A M. DAMILAVILLE.

12 de ſeptembre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 5,
1767. et je ſuis pénétré d'une double peine, la vôtre et la mienne. Vous avez à vous plaindre de la nature, et moi auſſi. Nous ſommes tous deux malades; mais je ſuis au bout de ma carrière, et vous voilà arrêté au milieu de la vôtre par une indiſpoſition qui pourra vous priver long-temps de la conſolation du travail, conſolation néceſſaire à tout être qui penſe, et principalement à vous qui penſez ſi ſagement et ſi fortement.

N'êtes-vous pas, à peu-près, dans le cas où s'eſt trouvé M. *Dubois*? n'a-t-il pas été guéri? n'y a-t-il pas un homme, dans Paris, qu'on dit fort habile pour la guériſon des tumeurs? Mandez-moi, je vous prie, quel parti vous prenez dans cette triſte circonſtance.

Malgré mes maux, je m'égaie à voir embellir par des acteurs qui valent mieux que moi, une comédie (*) qui ne mérite pas leurs peines. Nous avons trois auteurs dans notre troupe. Vous m'avouerez que cela eſt unique dans le monde; et ce qu'il y a de beau encore, c'eſt que ces trois auteurs ne cabalent point les uns contre les au-

(*) Charlot ou la Comteſſe de Givry.

tres. Nous sommes plus unis que la sorbonne. Tous les étrangers sont très-fâchés que cette faculté de grands hommes ait supprimé sa censure ; elle aurait édifié l'Europe et mis le comble à sa gloire. 1767.

J'ai reçu les belles pièces de théâtre qu'on m'a envoyées depuis peu ; c'est *Racine* et *Molière* tout pur. Il y a quelque temps que l'on m'adressa un livre intitulé, *le Siècle de Louis XV*. Les principaux personnages du siècle, sont trois joueurs d'orgues et deux apothicaires. Il manquait à ce siècle l'ouvrage que la sorbonne annonçait ; mais j'ose espérer que nous verrons ce chef-d'œuvre. Je ne peux concevoir comme on a permis en France l'impression du livre de *Laurent*, intitulé l'*Ingénu*. Cela me passe.

Je finis, car j'ai la fièvre. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE LXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 12 de septembre.

J'AI fait prier, Monseigneur, notre résident de passer chez moi. Je vous avais prévenu que je n'allais plus à Genève ; et d'ailleurs, quand l'entrée de cette ville serait permise aux Français, l'état où je suis ne me permettrait pas de sortir.

Nous avons eu une longue conférence ; et le résultat a été que, la première fois qu'il aurait

l'honneur de vous écrire, il ne manquerait pas de
1767. vous rendre ce qu'il vous doit : voilà ce qu'il m'a dit en présence de ma nièce. Je reçus, sous votre enveloppe, hier au soir, une lettre pour *Gallien*, et je la lui ai envoyée de grand matin.

Voici une très-grande partie des frais qui restent à payer pour lui. Comme la somme montera à près de huit cents livres, indépendamment de ce que vous avez déjà bien voulu donner, et de quantité de menus frais qui n'entrent pas en ligne de compte, je n'ai rien voulu faire sans vos ordres exprès. Jusqu'à présent, il n'a paru aucun mémoire considérable par lui-même. Je payerai tout, sur le champ, selon l'ordre que je recevrai de vous. Voilà, je pense, toutes vos commissions remplies : il ne me reste qu'à vous souhaiter un agréable voyage, et à recommander la Scythie à votre protection, en cas qu'on ait des spectacles à Fontainebleau. J'avoue que j'aime la Scythie ; pardonnez-moi ma faiblesse, et joignez l'indulgence à vos bontés.

Vous voyez que j'écris régulièrement, tout malade que je suis, dès qu'il s'agit de la moindre affaire. Je regretterai *Gallien* qui me valait des ordres de votre part.

Nous avons ici beaucoup de troupes : notre petit pays en est charmé.

J'écris dans l'intervalle de la fièvre.

Agréez mon tendre respect. *V.*

LETTRE LXIII.

AU MÊME.

A Ferney, 13 de septembre.

VOUS me pardonnerez, Monseigneur, si je me sers d'une main étrangère; ma fièvre ne me permet pas d'écrire. Vous me pardonnerez encore si je vous importune si souvent pour les affaires de *Gallien*, mais il faut que mes comptes soient apurés avant que je meure. Il m'est venu voir aujourd'hui avec deux seigneurs espagnols qu'il m'a amenés. Je lui ai demandé s'il n'avait point encore quelques dettes, et il m'a donné le petit mémoire ci-joint; de sorte que tout se monte à la somme de 881 livres 18 sous. Ainsi donc, Monseigneur, ce jeune homme vous coûtait, par an, 1200 livres, indépendamment de sa nourriture et des autres choses nécessaires. Il y a très-peu de personnes qui en fissent davantage pour leur fils. Ses dépenses me paraissent exorbitantes pour un jeune homme que vous avez si bien équipé quand vous me l'envoyâtes. Je n'ai cessé de lui recommander la plus grande retenue; mais je vois qu'il a usé largement de vos bontés. Il faut avouer pourtant qu'il a mis de la discrétion dans sa magnificence; car, à l'abri de votre protection et de votre nom, il aurait pu prendre dix mille francs chez les marchands, on ne lui aurait rien refusé. Vous voilà heureusement débarrassé de ce fardeau,

1767.



1767. sans qu'il puisse être dégagé de la reconnaissance éternelle qu'il vous doit.

Il ne me reste, Monseigneur, que d'attendre vos ordres, et de vous supplier de me continuer vos bontés pour le peu de temps que j'ai encore à en jouir. *V.*

LETTRE LXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de septembre.

MON cher ange est donc dans l'allégresse et la jubilation; la convalescence se soutient donc parfaitement; l'appétit est donc revenu: Dieu soit loué. Je chante *Te Deum* pour madame d'*Argental*, et pour moi un *Libera*; car j'ai encore de grands ressentimens de fièvre. Je tâcherai d'engager *Lacombe* à faire encore mieux que vous ne proposez pour *le Kain*; mais il a imprimé l'Ingénu, sans m'en rien dire, sur les premières feuilles incorrectes qu'il a été assez heureux pour se procurer. Son édition fourmille de fautes absurdes: je ne conçois pas comment on en a pu souffrir la lecture. Je ne lui ai écrit, jusqu'à présent, que pour lui laver la tête. Vous aurez incessamment Charlot ou la Comtesse de Givry, dont je fais plus de cas que de l'Ingénu, mais qui n'aura pas le même succès. Je ne la destine pas aux comédiens, à qui je ne donnerai jamais rien, après la manière barbare dont ils m'ont défi-

gâté, et l'insolence qu'ils ont eue de mettre dans mes pièces des vers dont l'abbé *Pellegrin* et *Danchet* auraient rougi. D'ailleurs, les caprices du parterre sont intolérables, et les Velches sont trop velches. 1767.

Il m'a été de toute impossibilité, mon cher ange, de faire ce que vous exigiez à l'égard des Scythes. La tournure que vous vouliez était absolument incompatible avec mon goût et ma manière de penser. On fait toujours très-mal les choses auxquelles on a de la répugnance.

Au reste, les comédiens me doivent la reprise des Scythes qu'ils ont abandonnés, après les plus fortes chambrées, pour jouer des pièces qui sont l'opprobre de la nation. J'espère que vous voudrez bien engager les premiers gentilshommes de la chambre, qui sont vos amis, à me faire rendre justice; et que, de son côté, M. le maréchal de *Richelieu*, qui a fait jouer les Scythes à Bordeaux, avec le plus grand succès, ne souffrira pas qu'on me traite avec si peu d'égards. On dit qu'il n'y aura point de spectacles à Fontainebleau; ainsi je compte qu'on jouera les Scythes à la Saint-Martin. Il serait bien étrange que les comédiens ne payassent mes bienfaits que d'ingratitude; vous ne le souffrirez pas; vos bontés pour moi sont trop constantes, et ce n'est pas votre coutume d'abandonner vos amis.

Mon village est devenu le quartier général des troupes qui font le blocus de Genève. Je vous écris au son du tambour, et en attendant la fièvre qui va me reprendre.



1767. Madame *Denis* et M. de *Chabanon* se joignent à moi pour vous dire combien ils s'intéressent à la santé de madame d'*Argental*, et moi je ne puis vous dire combien je vous aime. *V*.

LETTRE LXV.

A M. GUYOT.

A Ferney, 25 de septembre.

J'ai enfin reçu, Monsieur, les deux premiers volumes de votre *Vocabulaire*. Tout ce que j'en ai lu m'a paru exact et utile : rien de trop ni de trop peu ; point de fades déclamations. J'attends la suite avec impatience ; votre entreprise est un vrai service rendu à toute la littérature.

Vous me feriez plaisir de m'apprendre les noms des auteurs à qui nous aurons tant d'obligation.

J'ai l'honneur d'être, bien véritablement, Monsieur, votre, etc.

P. S. Il ne serait pas mal de mettre dans votre errata, que nous prononçons auto-da-fé par corruption, et que les Espagnols disent auto-de-fé. Il y a une grosse faute à la page 423 : les dieux *mêmes* éternels arbitres ; il faut les dieux *même*, sans *s*. Cet *s* donne une syllabe de trop au vers.

Il y a une plus grande faute à la page 422. Plaçât tous bienfaiteurs au rang des immortels ; c'est un barbarisme. On dit ; *tous les bienfaiteurs*, et non *tous bienfaiteurs*. On n'entendrait pas un homme qui

dirait, *j'ai mis tous saints dans le catalogue.* D'ailleurs, il faut tâcher, dans un dictionnaire, de ne citer que 1767.
de bons vers, et ne point imiter en cela l'impertinent *Dictionnaire de Trévoux.* Les vers cités en cet endroit sont trop mauvais : *bonté fertile* est ridicule.

Priez vos auteurs de ne citer que des faits avérés. Le viol d'une dame, par un marabou, à la face, et non *en face* de tout un peuple, est un conte à dormir debout, digne de *Léon* d'Afrique.

LETTRE LXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de septembre.

Mon cher ange, quoique vous ne m'écriviez point, je suppose toujours que madame d'*Argental* a repris sa santé, son embonpoint, sa gaieté et ses grâces, et qu'elle est tout comme je l'ai laissée il y a environ quinze ans. Vous voulez que je vous envoye, pour vous amuser, la petite drôlerie qui nous a fait passer quelques heures agréablement dans nos déserts. La perfection singulière avec laquelle cette médiocrité a été jouée, me fait oublier les défauts de la pièce, et me donne la hardiesse de vous l'envoyer. Je l'adresse sous l'enveloppe de M. de *Courteille*, et j'espère qu'elle vous parviendra saine et sauve.

On dit qu'on va reprendre l'affaire des *Sirven*, en



1767. considération. Je commence à en avoir bonne espérance, puisque M. de *Beaumont* a gagné son procès qui me donnait tant d'inquiétude : il a la main heureuse. La justice du conseil est, à la vérité, comme celle de DIEU, fort lente ; mais enfin elle arrive. La justice du parterre est assez dans ce goût ; elle fait gagner d'assez mauvais procès en première instance, et il lui faut trente années pour rendre justice à ce qui est passable.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point de spectacles à Fontainebleau. La chasse suffit ; mais, comme vous aimez mieux la comédie que la chasse, je vous supplie de me mander des nouvelles du tripot.

Pour l'autre tripot qui a condamné l'Ingénu à ne plus paraître, je ne vous en parle point ; mais quand je dis qu'il y a des velches dans le monde, vous m'avouerez que j'ai raison.

Mille tendres respects à la convalescente. *V.*

LETTRE LXVII.

À M. DAMILAVILLE.

28 de septembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21. Je vous assure que vous m'aviez donné bien des inquiétudes. Prenez bien des fondans, et vivez pour l'intérêt de la raison et de la vérité.

Vous ne me disiez pas que M. et madame de *Beaumont* avaient gagné pleinement leur cause. Il

est

est juste, après tout, que le défenseur des *Calas* et des *Sirven* prospère. Je me flatte que le procès des *Sirven* sera rapporté. 1767.

J'ai lû les *pièces relatives*. Les *Riballier* et les *Cogé* devraient mourir de honte, s'ils n'avaient pas toute honte bue.

Je ne sais qui m'a envoyé le *Tableau philosophique du genre-humain depuis le commencement du monde jusqu'à Constantin*. Je crois en deviner l'auteur; mais je me donnerai bien de garde de le nommer jamais. Je suis fâché de voir qu'un homme si respectueux envers la Divinité, et qui étale partout des sentimens si vertueux et si honnêtes, attaque si cruellement les mystères sacrés de la religion chrétienne. Mais il est à craindre que les *Riballier* et les *Cogé* ne lui fassent plus de tort par leur conduite infame et par toutes leurs calomnies, qu'elle ne peut recevoir d'atteintes des *Bolingbroke*, des *Wolston*, des *Spinosa*, des *Boulainvilliers*, des *Maillet*, des *Meslier*, des *Fréret*, des *Boulanger*, des *la Métrie*, etc. etc. etc.

Je présume que vous avez reçu actuellement le brimborion que je vous ai envoyé pour l'enchanteur *Merlin*. Je lui donne cette pièce (*), que j'ai brochée en cinq jours, à condition qu'il n'aura nul privilége. Je n'ai pas osé faire paraître *Henri IV* dans la pièce; elle n'en a pas moins fait plaisir à tous nos officiers et à tout notre petit pays, à qui la mémoire d'*Henri IV* est si chère. Songez à votre santé; la mienne est déplorable.

(*) Charlot, ou la Comtesse de Givry

LETTRE LXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de ſeptembre.

1767 Je ne comprends pas, mon cher ange, ni votre lettre ni vous. J'ai ſuivi, de point en point, la diſtribution que *le Kain* m'avait indiquée; comme, par exemple, de donner *Alzire* à mademoiſelle *Durancy*, et *Zaïre* à mademoiſelle *Dubois*, etc.

Comme je ne connais les talens ni de l'une ni de l'autre, je m'en ſuis tenu uniquement à la déciſion de *le Kain*, que j'ai confirmée deux fois.

Mademoiſelle *Dubois* m'a écrit, en dernier lieu, une lettre lamentable à laquelle j'ai répondu par une lettre polie. Je lui ai marqué que j'avais partagé les rôles de mes médiocres ouvrages entre elle et mademoiſelle *Durancy*; que ſi elles n'étaient pas contentes, il ne tiendrait qu'à elles de s'arranger enſemble comme elles voudraient. Voilà le précis de ma lettre; vous ne l'avez pas vue ſans doute: ſi vous l'aviez vue, vous ne me feriez pas les reproches que vous me faites.

M. de *Richelieu* m'en fait, de ſon côté, de beaucoup plus vifs, s'il eſt poſſible. Il eſt de fort mauvaiſe humeur. Voilà, entre nous, la ſeule récompenſe d'avoir ſoutenu le théâtre pendant près de cinquante années, et d'avoir fait des largeſſes de mes ouvrages.

Je ne me plains pas qu'on m'ôte une penſion

que j'avais, dans le temps qu'on en donne une à Arlequin. Je ne me plains pas du peu d'égard que M. de *Richelieu* me témoigne sur des choses plus essentielles. Je ne me plains pas d'avoir sur les bras un régiment, sans qu'on me sache le moindre gré de ce que j'ai fait pour lui. Je ne me plains que de vous, mon cher ange, parce que plus on aime, plus on est blessé. 1767

Il est plaisant que, presque dans le même temps, je reçoive des plaintes de M. de *Richelieu* et de vous. Il y a surement une étoile sur ceux qui cultivent les lettres, et cette étoile n'est pas bénigne. Les tracasseries viennent me chercher dans mes déserts : que serait-ce si j'étais à Paris ? heureusement notre théâtre de Ferney n'éprouve point de ces orages. Plus les talens de nos acteurs sont admirables, plus l'union règne parmi eux ; la discorde et l'envie sont faites pour la médiocrité. Je dois me renfermer dans les plaisirs purs et tranquilles que mes maladies cruelles me laissent encore goûter quelquefois. Je me flatte que celui qui a le plus contribué à ces consolations, ne les mêlera pas d'amertume, et qu'une tracasserie entre deux comédiens, ne troublera pas le repos d'un homme de votre considération et de votre âge, et n'empoisonnera pas les derniers jours qui me restent à vivre.

Vous ne m'avez point parlé de madame de *Grosley* ; vous croyez qu'il n'y a que les spectacles qui me touchent. Vous ne savez pas qu'ils sont mon plus léger souci, qu'ils ne servent qu'à remplir le vide de mes momens inutiles, et que je préfère



infiniment votre amitié à la vaine et ridicule gloire
1767. des belles-lettres qui périssent dans ce malheureux siècle. *V.*

LETTRE LXIX.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 30 de septembre.

J'AI été long-temps malade, Monsieur; c'est à ce triste métier que je consume les dernières années de ma vie. Une de mes plus grandes souffrances a été de ne pouvoir répondre à la lettre charmante dont vous m'honorâtes, il y a quelques semaines. Vous faites toujours mon étonnement, vous êtes un des prodiges du règne de *Catherine II.* Les vers français que vous m'envoyez sont du meilleur ton et d'une correction singulière; il n'y a pas la plus petite faute de langage : on ne peut vous reprocher que le sujet que vous traitez. Je m'intéresse à la gloire de son beau règne comme je m'intéressais autrefois au siècle de *Louis XIV*. Voilà les beaux jours de la Russie arrivés; toute l'Europe a les yeux sur ce grand exemple de la tolérance, que l'impératrice donne au monde. Les princes jusqu'ici ont été assez infortunés pour ne connaître que la persécution. L'Espagne s'est détruite elle-même en chassant les Juifs et les Maures. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France. Les prêtres désolent l'Italie. Les pays d'Allemagne, gouvernés par les prélats, sont pauvres et dépeu-

plés, tandis que l'Angleterre a doublé sa population depuis deux cents ans, et décuplé ses richesses. 1767.
Vous savez que les querelles de religion, et l'horrible quantité de moines qui couraient comme des fous du fond de l'Egypte à Rome, ont été la vraie cause de la chûte de l'Empire romain; et je crois fermement que la religion chrétienne a fait périr plus d'hommes, depuis *Constantin*, qu'il n'y en a aujourd'hui dans l'Europe.

Il est temps qu'on devienne sage; mais il est beau que ce soit une femme qui nous apprenne à l'être. Le vrai systême de la machine du monde nous est venu de Thorn, de cette ville où l'on a répandu le sang pour la cause des jésuites. Le vrai systême de la morale et de la politique des princes nous viendra de Pétersbourg, qui n'a été bâtie que de mon temps, et de Moscou dont nous avions beaucoup moins de connaissance que de Pékin.

Pierre le grand comparait les sciences et les arts au sang qui coule dans les veines; mais *Catherine*, plus grande encore, y fait couler un nouveau sang. Non-seulement elle établit la tolérance dans son vaste empire, mais elle la protége chez ses voisins. Jusqu'ici on n'a fait marcher des armées que pour dévaster des villages, pour voler des bestiaux et détruire des moissons. Voici la première fois qu'on déploie l'étendard de la guerre, uniquement pour donner la paix et pour rendre les hommes heureux. Cette époque est, sans contredit, ce que je connais de plus beau dans l'histoire du monde.

Nous avons aussi des troupes dans ce petit pays



1767. de Ferney, où vous n'avez vu que des fêtes, et où vous avez si bien joué le rôle du fils de *Mérope*. Ces troupes y sont envoyées à peu-près comme les vôtres le sont en Pologne, pour faire du bien, pour nous construire de beaux grands chemins qui aillent jusqu'en Suisse, pour nous creuser un port sur notre lac Leman; aussi nous les bénissons, et nous remercions M. le duc de *Choiseul* de rendre les soldats utiles pendant la paix, et de les faire servir à écarter la guerre qui n'est bonne à rien qu'à rendre les peuples malheureux.

Si vous allez ambassadeur à la Chine, et si je suis en vie quand vous serez arrivé à Pékin, je ne doute pas que vous ne fassiez des vers chinois comme vous en faites de français. Je vous prierai de m'en envoyer la traduction. Si j'étais jeune, je ferais assurément le voyage de Pétersbourg et de Pékin; j'aurais le plaisir de voir la plus nouvelle et la plus ancienne création. Nous ne sommes tous que des nouveaux venus, en comparaison de messieurs les Chinois; mais je crois les Indiens encore plus anciens. Les premiers empires ont été sans doute établis dans les plus beaux pays. L'Occident n'est parvenu à être quelque chose qu'à force d'industrie. Nous devons respecter nos premiers maîtres.

Adieu, Monsieur; je suis le plus grand bavard de l'Occident. Mille respects à madame la comtesse de *Schouvalof*.

LETTRE LXX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 1 d'octobre.

PAR votre lettre du 29 de septembre, mon cher philosophe militaire, vous m'apprenez que MM. de 1767. *Broglie* s'imaginent que je ne leur suis pas attaché : cela prouve que ni MM. de *Broglie* ni vous n'avez jamais lu le Pauvre diable : il a pourtant été imprimé bien souvent. Vous y auriez trouvé ces vers-ci, lesquels sont adressés à un pauvre diable qui voulait faire la campagne.

Du duc Broglie osez suivre les pas ;
Sage en projets, et vif dans les combats,
Il a transmis sa valeur aux soldats ;
Il va venger les malheurs de la France :
Sous ses drapeaux marchez dès aujourd'hui,
Et méritez d'être aperçu de lui.

Pour moi, je suis un pauvre diable environné actuellement du régiment de *Conti*, dont trois compagnies sont logées à Ferney. Si elles étaient venues, il y a dix ans, elles auraient couché à la belle étoile. Je fais ce que je peux pour que les officiers et les soldats soient contens ; mais mon âge et mes maladies ne me permettent pas de faire les honneurs de mon hermitage comme je le voudrais. Je ne me mets plus à table avec personne. J'achève



1767 ma carrière tout doucement; et, quand je la finirai, vous perdrez un serviteur aussi attaché qu'inutile.

LETTRE LXXI.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 1 d'octobre.

JE suis encore entre le mont Jura et les Alpes, Monsieur, et je finirai bientôt ma vie. Je n'ai point reçu la lettre par laquelle vous me fesiez part de votre chambellanie. Je vous aimerais mieux dans votre palais à Bologne, que dans l'antichambre d'un prince. J'ai été aussi chambellan d'un roi, mais j'aime cent fois mieux être dans ma chambre que dans la sienne. On meurt plus à son aise chez soi que chez des rois; c'est ce qui m'arrivera bientôt. En attendant, je vous présente mes respects. *V.*

LETTRE LXXII.

A M. DAMILAVILLE.

2 d'octobre.

FONDEZ donc cette maudite glande, mon cher et digne ami. Que l'exemple de M. *Dubois* vous rende bien attentif et bien vigilant; vous n'avez pas, comme lui, cent mille écus de rente à perdre; mais vous avez à conserver cette ame philosophique et vertueuse,

tueuse, si nécessaire dans un temps où le fanatisme ose combattre encore la raison et la probité. Vous êtes dans la force de l'âge; vous serez utile aux gens de bien qui pensent comme il faut, et moi je ne suis plus bon à rien. Je suis actuellement obligé de me coucher à sept heures du soir. Je ne peux plus travailler. 1767.

Que *Merlin* ne fourre pas mon nom à la bagatelle que je lui ai donnée. Si, par hasard, son édition a quelque succès dans ce siècle ridicule, je lui prépare un petit morceau sur *Henri IV*, qu'il pourra mettre à la tête de la seconde édition, et je vous réponds que vous y retrouverez vos sentimens. Je finis ma carrière littéraire par ce grand-homme, comme je l'ai commencée, et je finis comme lui. Je suis assassiné par des gueux; *Cogé* est mon *Ravaillac*.

Adieu, mon cher ami; je suis trop malade pour dicter long-temps; mais ne jugez point de mes sentimens par la brièveté de mes lettres.

Faudra-t-il que je meure sans vous revoir!

LETTRE LXXIII.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

6 d'octobre.

Celui à qui vous avez écrit, Monsieur, du 25 de septembre, prendra toujours un intérêt très-vif à tout ce qui vous regarde. Le roi que vous servez



1767. l'honore quelquefois de ses lettres. Il prendra toujours la liberté de vous recommander à ses bontés, et il fera agir ses amis en votre faveur. Il vous supplie de penser qu'il n'y a d'opprobre que pour les *Busiris* en robe noire, et pour ceux qui assassinent juridiquement l'innocence. Tous les hommes qui pensent sont indignés contre ces monstres et contre la détestable superstition qui les anime. La moitié de votre nation est composée de petits singes qui dansent, et l'autre de tigres qui déchirent. Il y a des philosophes; le nombre en est petit; mais à la longue leur voix se fait entendre. Il viendra un temps où votre procès sera revu par la raison, et où vos infames juges seront condamnés avec horreur à son tribunal.

Consolez-vous; attendez le temps de la lumière; elle viendra: on rougira à la fin de sa sottise et de sa barbarie. Si vous avez quelque ami, à peu-près dans le même cas que vous, ayez la bonté, Monsieur, d'en donner avis par la même adresse.

LETTRE LXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'octobre.

MON cher ami, je n'ai point encore de nouvelles de *Marmontel*. Je m'imagine qu'il est occupé de son triomphe; mais le pauvre *Bret*, son approbateur, reste toujours interdit. On commença donc par en

croire les *Rivallier* et les *Cogé* ; et on finit par bafouer la sorbonne et les pédans du collége Mazarin, 1767.
sans pourtant rendre justice à M. *Marmontel* ni à l'approbateur. Ainsi les gens de lettres sont toujours écrasés, soit qu'ils aient tort, soit qu'ils aient raison.

Voici la réponse que j'ai jugé à propos de faire à ce *Cogé* qui m'impute le Dictionnaire philosophique (*) ; il m'est important de détromper certaines personnes. Vous ne savez pas ce qui se passe dans les bureaux des ministres, et même dans le cabinet du roi, et je sais ce qui s'y est passé à mon égard.

Tandis que vous imprimez l'Eloge d'*Henri IV*, sous le nom de Charlot ; on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la comédie. Madame *Denis* m'a donné, en présence du régiment de *Conti* et de toute la province, la plus agréable fête que j'aye jamais vue. Les princes peuvent en donner de plus magnifiques, mais il n'y a point de souverain qui en puisse donner de plus ingénieuse.

Je vous supplie, mon cher ami, de donner à *Thiriot* les rogatons de vers qui sont dans le paquet ; cela peut servir à sa correspondance.

Va-t-on entamer l'affaire des *Sirven* à Fontainebleau ? puis - je en être sûr ? car je ne voudrais pas fatiguer M. *Chardon* d'une lettre inutile.

Ma santé va toujours en empirant, et je suis bien

(*) Voyez ci-devant la lettre du 27 juillet, à l'abbé *Cogé*.

1767. inquiet de la vôtre. Adieu, mon cher ami; nous savons tous deux combien la vie est peu de chose, et combien les hommes sont méchans.

LETTRE LXXV.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney, le 12 d'octobre.

Il n'y a pas moyen, ma chère nièce, que je vous blâme de penser comme moi. Je vous sais très-bon gré de passer votre hiver à la campagne: on n'est bien que dans son château. Consultez le roi; c'est ainsi qu'il en use. Il ne passe jamais ses hivers à Paris. Le fracas des villes n'est fait que pour ceux qui ne peuvent s'occuper. Ma santé a été si mauvaise que je n'ai pu aller à Montbelliard, quoique ce voyage fût indispensable. Il y a un mois que je ne sors presque pas de mon lit. Je ne me suis habillé que pour aller voir une petite fête que votre sœur m'a donnée. Vous jugerez si la fête a été agréable, par les petites bagatelles ci-jointes. On vous enverra bientôt de Paris la petite comédie qu'on a jouée. M. de *la Harpe* et M. de *Chabanon* n'ont pas encore fini leurs pièces; et quand elles seraient achevées, je ne vois pas quel usage ils en pourraient faire dans le délabrement horrible où le théâtre est tombé.

Ferney est toujours le quartier général. Nous avons le colonel du régiment de *Conti* dans la maison, et 1767. trois compagnies dans le village. Les soldats nous font des chemins, les grenadiers me plantent des arbres. Madame *Denis*, qui a été accoutumée à tout ce fracas à Landau et à Lille, s'en accommode à merveille. Je suis trop malade pour faire les honneurs du château. Je ne mange jamais au grand couvert. Je serais mort en quatre jours, s'il me fallait vivre en homme du monde : je suis tranquille au milieu du tintamarre, et solitaire dans la cohue.

S'il me tombe quelque chose de nouveau entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer à l'adresse que vous m'avez donnée. Je m'imagine que M. de *Florian* ne perd pas son temps cette automne ; il aligne sans doute des allées ; il fait des pièces d'eau et des avenues. Les pauvres Parisiens ne savent pas quel est le plaisir de cultiver son jardin : il n'y a que *Candide* et nous qui ayons raison.

Je vous embrasse tous de tout mon cœur.

LETTRE LXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 octobre.

MON cher ange, j'apprends qu'on vous a saigné trois fois : voilà ce que c'est que d'être gras et dodu. Si on m'avait saigné deux fois, j'en serais mort. On dit que vous vous en êtes tiré à merveille. J'ap-

prends en même temps votre maladie et votre convalescence ; tout notre petit hermitage aurait été alarmé, si on ne nous avait pas rassurés. Vous voilà donc au régime avec madame d'*Argntal*, et sous la direction de *Fournier*. Pour moi, je suis dans mon lit depuis un mois ; je suis plus vieux et plus faible que vous ; il faut que je me prépare au grand voyage, après un petit séjour assez ridicule sur ce globe.

1767.

La comédie française me paraît aussi malade que moi. Je me flatte qu'après les saignées qu'on vous a faites, votre sang n'est plus aigri contre votre ancien et fidelle serviteur. Vous avez dû voir combien on a abusé de ma lettre à mademoiselle *Dubois*, qui n'était qu'un compliment et une plaisanterie, mais dans laquelle je lui disais très-nettement que j'avais partagé mes rôles entre elle et mademoiselle *Durancy*. Il y avait long-temps qu'on vous préparait ce tour ; on aurait beaucoup mieux fait de me payer beaucoup d'argent qu'on me doit. Je suis vexé de tous côtés ; c'est la destinée des gens de lettres. Ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont bien de la peine à regagner leur trou avec l'aile cassée.

Je vous embrasse du fond de mon trou, avec une tendresse qui ne finira qu'avec moi, mais qui finira bientôt. *V.*

LETTRE LXXVII.

A M. MARMONTEL.

14 d'octobre.

MON cher ami, qui m'appellez votre maître, et qui êtes assurément le mien, je reçois votre lettre du 8 d'octobre dans mon lit où je suis malade depuis un mois; elle me ressusciterait si j'étais mort. Ne doutez pas que je ne fasse tout ce que vous exigez de moi, dès que j'aurai un peu de force. Souvenez-vous que je n'ai pas attendu les suffrages des princes et les cris de l'Europe en votre faveur, pour me déclarer. DIEU confonde ceux qui attendent la voix du public pour oser rendre justice à leurs amis, à la vertu et à l'éloquence.

1767.

Il est bien vrai que la sorbonne est dans la fange, et qu'elle y restera, soit qu'elle écrive des sottises, soit qu'elle n'écrive rien. Il est encore très-vrai qu'il faudrait traiter tous ces cuistres-là comme on a traité les jésuites. Les théologiens, qui ne sont aujourd'hui que ridicules, n'ont servi autrefois qu'à troubler le monde : il est temps de les punir de tout le mal qu'ils ont fait. Cependant votre approbateur reste toujours interdit, et la défense de débiter *Bélisaire* n'est point encore levée. *Cogé* a encore ses oreilles, et n'a point été mis au pilori ; c'est-là ce qui est honteux pour notre nation. Croiriez-vous bien que ce maroufle de *Cogé* a osé m'écrire ? Je lui

1767. avais fait répondre par mon laquais; la lettre était assez drôle; c'était *la Défense de mon maître*. Elle pouvait faire un pendant avec la Défense de mon oncle; mais j'ai trouvé qu'un pareil coquin ne méritait pas la plaisanterie.

Bonsoir, mon cher ami; resserrez bien les nœuds qui doivent unir tous les gens qui pensent; inspirez-leur du courage. Mes tendres complimens à monsieur d'*Alembert*; ne m'oubliez pas auprès de madame *Geoffrin*. *V.*

Madame *Denis* vous fait mille complimens, autant en disent MM. de *Chabanon* et de *la Harpe*.

LETTRE LXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'octobre.

Mon cher ami, je vous parlerai d'*Henri IV*, avant de vous entretenir de mademoiselle *Durancy*.

1°. Je savais qu'on avait défendu de faire jamais paraître *Henri IV* sur le théâtre, *ne nomen ejus vilesceret*; et en cas que jamais les comédiens voulussent jouer Charlot, il ne fallait pas les priver de cette petite ressource, supposé que c'en soit une dans leur décadence et dans leur misère.

2°. *Henri IV*, étant substitué au duc de *Bellegarde*, n'aurait pu jouer un rôle digne de lui. Il aurait été obligé d'entrer dans des détails qui ne conviennent point du tout à sa dignité. De plus, tout ce que le

duc de *Bellegarde* dit de ſon maître, eſt bien plus à l'avantage de ce grand-homme que ſi *Henri IV* parlait lui-même. 1767.

Enfin il eſt néceſſaire que celui qui fait le dénouement de la pièce ſoit un parent de la maiſon; et voilà pourquoi j'ai reſtitué les vers qui fondent cette parenté au premier acte; ils ſont d'une néceſſité indiſpenſable.

Je n'ai encore rien écrit ſur mon cher *Henri IV*, mais j'ai tout dans ma tête; et s'il arrivait que la mémoire de ce grand-homme fût aſſez chère aux Français pour qu'ils pardonnaſſent aux fautes de ce petit ouvrage; ſi malgré les cris des *Frérons* et des autres velches, il s'en feſait une autre édition après celle de Genève, je vous enverrais une petite diatribe ſur *Henri IV*; vous n'auriez qu'à parler.

J'ai lu une grande parti de l'*Ordre eſſentiel des ſociétés*. Cette eſſence m'a porté quelquefois à la tête, et m'a mis de mauvaiſe humeur. Il eſt bien certain que la terre paye tout: quel homme n'eſt pas convaincu de cette vérité? Mais qu'un ſeul homme ſoit le propriétaire de toutes les terres, c'eſt une idée monſtrueuſe; et ce n'eſt pas la ſeule de cette eſpèce dans ce livre qui, d'ailleurs eſt profond, méthodique et d'une ſécchereſſe déſagréable. On peut profiter de ce qu'il y a de bon, et laiſſer là le mauvais: c'eſt ainſi que j'en uſe avec tous les livres.

J'ai été bien étonné, en liſant l'article *Ligature* dans le *Dictionnaire encyclopédique*, de voir que l'auteur croit aux ſortiléges. Comment a-t-on laiſſé entrer ce fanatique dans le temple de la vérité?



1767. Il y a trop d'articles défectueux dans ce grand ouvrage, et je commence à croire qu'il ne sera jamais réimprimé. Il y a d'excellens articles; mais, en vérité, il y a trop de pauvretés.

Depuis trois mois, il y a une douzaine d'ouvrages d'une liberté extrême; imprimés en Hollande. La *Théologie portative* n'est nullement théologique; ce n'est qu'une plaisanterie continuelle par ordre alphabétique; mais il faut avouer qu'il y a des traits si comiques, que plusieurs théologiens ne pourraient s'empêcher d'en rire. Les jeunes gens et les femmes lisent cette folie avec avidité. Les éditions de tous les livres dans ce goût se multiplient. Les vrais politiques disent que c'est un bonheur pour tous les Etats et tous les princes, que plus les querelles théologiques seront méprisées, plus la religion sera respectée; et que le repos public ne pouvait naître que de deux sources, l'une, l'expulsion des jésuites, l'autre, le mépris pour les argumens d'école. Ce mépris augmente heureusement par la victoire de *Marmontel*.

Soyez persuadé, mon cher ami, que je n'ai nulle part à la retraite de mademoiselle *Durancy*. Monsieur d'*Argental* a été très-mal informé. J'ai soutenu le théâtre pendant cinquante ans; ma récompense a été une foule de libelles et de tracasseries. Ah! que j'ai bien fait de quitter Paris, et que je suis loin de le regretter! Votre correspondance me tient lieu de tout ce qui m'aurait pu plaire encore dans cette ville.

Comment vos fondans réussissent-ils? Adieu; il n'y a de remède pour moi que celui de la patience

LETTRE LXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 d'octobre.

Je jure par tous les anges, et par la probité, et par l'honnêteté, et par la vérité, que je n'ai jamais écrit un seul mot de l'étrange et ridicule phrase soulignée dans la lettre de mon ange, du 8 d'octobre. J'ai écrit tout le contraire; j'ai écrit que le partage, fait entre mademoiselle *Durancy* et mademoiselle *Dubois*, devait être regardé comme mon testament; et qu'après ma mort, si elles n'étaient pas contentes de leur partage, elles pourraient lire le testament expliqué par *Esope*, et prendre chacune ce qui lui conviendrait. 1767.

Je me doutais bien qu'il y avait là quelque friponnerie. Comme ma lettre n'était point de mon écriture, il est très-vraisemblable qu'on en aura substitué une autre, en ajoutant à mes paroles, et en me fesant dire ce que je n'ai point dit. Celui à qui je dictai ma lettre se souvient très-bien qu'il n'y a pas un seul mot de ce qu'on m'impute. Je le somme devant DIEU de dire la vérité.

» Je proteste devant DIEU et devant M. d'*Argental* que je n'ai jamais écrit un seul mot de la
» phrase soulignée par M. d'*Argental*, dans sa lettre
» du 8 d'octobre, laquelle commence par ces mots:
» *Vous devez regarder ce qui s'est passé comme un*

1767. » *testament mal fait.* En foi de quoi j'ai signé, ce » 16 d'octobre 1767. A Ferney.

Wagnière.

Si j'avais écrit à mademoiselle *Dubois* ce qu'on prétend que je lui ait écrit, elle m'en aurait remercié, et c'est ce qu'elle n'a eu garde de faire. Cependant voilà mademoiselle *Durancy* sacrifiée par sa faute, et cela, pour avoir pris une résolution trop précipitée, pour n'avoir point confronté l'écriture, pour avoir mal lu, pour n'avoir point pris de moi des informations. L'affaire est faite; l'artifice a réussi. Ce n'est pas le premier tour de cette espèce qu'on m'a joué; c'est, Dieu merci, le seul revenant-bon de la littérature. L'auteur du beau poëme intitulé *le Balai* et de *la Poule à ma tante*, s'avisa un jour de falsifier et de faire courir une lettre que j'avais écrite à M. d'*Alembert*, et de me faire dire que les ministres étaient des oisons, et qu'il n'y avait que *la Poule à ma tante* et *le Balai* qui soutinssent l'honneur de la France. Cette belle lettre parvint à M. le duc de *Choiseul* qui, d'abord, goba cette sottise, et qui, bientôt après, me rendit plus de justice que vous ne m'en rendez.

Tout ce qui me reste, ce me semble, à faire après cette petite infamie, c'est d'abandonner le théâtre pour jamais. Je mourrai bientôt, mais il mourra avant moi. Ce siècle des raisonneurs est l'anéantissement des talens; c'est ce qui ne pouvait manquer d'arriver après les efforts que la nature avait faits dans le siècle de *Louis XIV*. Il faut, comme le dit élégamment *Pierre Corneille*,

Céder au destin qui roule toutes choses.

1767.

Pour moi qui ai vu empirer toutes choses, je ne regretterai rien que vous.

Je me doutais que madame de *Groslée* vous jouerait quelque mauvais tour; c'est bien pis que mademoiselle *Dubois*. Ces collatéraux-là ne sont pas votre meilleur côté.

Adieu, mon cher ange; achevons notre vie comme nous pourrons, et ne nous fâchons pas injustement. Il y a dans ce monde assez de sujets réels de chagrin. Tous les miens sont plus adoucis par votre amitié, qu'ils n'ont été aigris par vos reproches. Comptez que je vous aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE LXXX.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

18 d'octobre.

VOUS m'apprenez, Mademoiselle, que vous revenez du pays où j'irai bientôt. Si j'avais su votre maladie, je vous aurais assurément écrit. Vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends à votre conservation; il égale mon indiffrence pour le théâtre que vous avez quitté. Il fallait, pour que je l'aimasse, que vous en fissiez l'ornement.

Si vous voulez vous amuser à faire la scythe chez madame de *Villeroi*, j'ai l'honneur de vous en adresser un exemplaire par M. *Janel.* Une bagatelle inti-

tulée Charlot ou la Comtesse de Givry, a été
1767. exécutée à Ferney d'une manière qui, peut-être, ne vous aurait pas déplu; c'est à vous qu'il appartient de juger des talens.

Tout ce qui est à Ferney vous fait les plus sincères complimens. Je n'ai pas besoin des arts qui doivent nous unir l'un et l'autre, pour vous être tendrement attaché pour le reste de ma vie. *V.*

LETTRE LXXXI.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

19 d'octobre.

Je n'osais me plaindre de votre silence, mon cher ancien évêque de Montrouge, mais j'en étais affligé

Vous sentez bien que, dans la décadence où nous sommes, et dans la barbarie dont nous approchons, vous m'êtes nécessaire pour me consoler. Si madame de *Saint-Julien* prend des cuisiniers à l'opéra, vous pourriez bien prendre des marmitons à la comédie française Si vous aviez été homme à venir faire un pélerinage à Ferney, vous auriez été étonné d'y voir des tragédies mieux jouées qu'à Paris. Nous avons, depuis un an, M. et madame de *La Harpe* et M. de *Chabanon*, qui sont d'excellens acteurs. Il y a des rôles dont la descendante de *Corneille* se tire très-bien, et elle récite quelquefois des vers comme l'auteur de Cinna les fesait. Madame *Denis* a joué supérieurement dans une bagatelle intitulée la

Comtesse de Givry ou Charlot. Monsieur l'évêque 1767.
de Montrouge aurait donné sa bénédiction à toutes nos fêtes.

Je ne sais si vous êtes docteur de sorbonne. Si vous l'êtes, vous ne prendrez pas assurément le parti de *Riballier* contre *Marmontel*. Ce maraud et ses semblables veulent absolument que DIEU soit aussi méchant qu'eux. Vous savez bien que les hommes ont toujours fait DIEU à leur image. Je vous parle votre langage de prêtre. Je suis trop vieux et trop hors de combat pour vous parler la langue de la bonne compagnie, qui vous est plus naturelle que celle de l'Eglise.

Conservez-moi vos bontés, comme vous avez conservé votre gaieté. Madame *Denis* et tout ce qui est à Ferney vous fait ses complimens de tout son cœur.

LETTRE LXXXII.

A M. COLINI, *à Manheim.*

A Ferney, 21 d'octobre.

J'AI lu, mon cher ami, avec un très-grand plaisir, votre dissertation sur la mauvaise humeur où était si justement l'électeur palatin *Charles-Louis* contre le vicomte de *Turenne*. Vous pensez avec autant de sagacité que vous vous exprimez dans notre langue avec pureté. Je reconnais là *il genio fiorentino*. Je ferai usage de vos conjectures dans la

1767. nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, qui est sous presse, et je serai flatté de vous rendre la justice que vous méritez. Voici, en attendant, tout ce que je sais de cette aventure; et les idées qu'elle me rappelle.

J'ai eu l'honneur de voir très-souvent, dans ma jeunesse, le cardinal d'*Auvergne* et le chevalier de *Bouillon*, neveu du vicomte de *Turenne*. Ni eux ni le prince de *Vendôme* ne doutaient du cartel; c'était une opinion généralement établie. Il est vrai que tous les anciens officiers, ainsi que les gens de lettres, avaient un très-grand mépris pour le prétendu *Dubuisson*, auteur de la mauvaise *Histoire de Turenne*. Ce romancier *Sandras de Courtils*, caché sous le nom de *Dubuisson*, qui mêlait toujours la fiction à la vérité, pour mieux vendre ses livres, pouvait très-bien avoir forgé la lettre de l'électeur, sans que le fond de l'aventure en fût moins vrai.

Le témoignage du marquis de *Beauvau*, si instruit des affaires de son temps, est d'un très-grand poids. La faiblesse qu'il avait de croire aux sorciers et aux revenans, faiblesse si commune encore en ce temps-là, sur-tout en Lorraine, ne me paraît pas une raison pour le convaincre de faux sur ce qu'il dit des vivans qu'il avait connus.

Le défi proposé par l'électeur ne me semble point du tout incompatible avec sa situation et son caractère; il était indignement opprimé; et un homme qui en 1655, avait jeté un encrier à la tête d'un plénipotentiaire, pouvait fort bien envoyer un défi, en

en 1674, à un général d'armée qui brûlait son pays sans aucune raison plausible. 1767.

Le président *Hénault* peut avoir tort de dire *que M. de Turenne répondit avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade.* Ce n'était point à mon sens une bravade; c'était une très-juste indignation d'un prince sensible et cruellement offensé.

On touchait au temps où ces duels entre des princes avaient été fort communs. Le duc de *Beaufort*, général des armées de la fronde, avait tué en duel le duc de *Nemours*. Le fils du duc de *Guise* avait voulu se battre en duel avec le grand *Condé*. Vous verrez, dans les *Lettres de Pélisson*, que *Louis XIV* lui-même demanda s'il lui serait permis en conscience de se battre avec l'empereur *Léopold*.

Je ne serais point étonné que l'électeur, tout tolérant qu'il était (ainsi que tout prince éclairé doit l'être), ait reproché dans sa colère au maréchal de *Turenne* son changement de religion, changement dont il ne s'était avisé peut-être que dans l'espérance d'obtenir l'épée de connétable qu'il n'eut point. Un prince tolérant, et même très-indifférent sur les opinions qui partagent les sectes chrétiennes, peut fort bien, quand il est en colère, faire rougir un ambitieux qu'il soupçonne de s'être fait catholique romain, par politique, à l'âge de cinquante-cinq ans; car il est probable qu'un homme de cet âge, occupé des intrigues de cour, et, qui pis est, des intrigues de l'amour et des cruautés de la guerre, n'embrasse pas une secte nouvelle par conviction. Il avait changé deux fois de parti dans



1767. les guerres civiles; il n'est pas étrange qu'il ait changé de religion.

Je ne serais point encore surpris de plusieurs ravages faits en différens temps dans le Palatinat par M. de *Turenne;* il fesait volontiers subsister ses troupes aux dépens des amis comme des ennemis. Il est très-vraisemblable qu'il avait un peu maltraité ce beau pays, même en 1644, lorsque le roi de France était allié de l'électeur, et que l'armée de France marchait contre la Bavière. *Turenne* laissa toujours à ses soldats une assez grande licence. Vous verrez, dans les *Mémoires du marquis de la Fare*, que, vers le temps même du cartel, il avait très-peu épargné la Lorraine, et qu'il avait laissé le pays messin même au pillage. L'intendant avait beau lui porter ses plaintes, il répondit froidement : *Je le ferai dire à l'ordre.*

Je pense, comme vous, que la teneur des lettres de l'électeur et du maréchal de *Turenne* est supposée. Les historiens, malheureusement, ne se font pas un scrupule de faire parler leurs héros. Je n'approuve point dans *Tite-live* ce que j'aime dans *Homère.* Je soupçonne la lettre de *Ramsai* d'être aussi apocrife que celle du gascon *Sandras. Ramsai* l'écossais était encore plus gascon que lui. Je me souviens qu'il donna au petit *Louis Racine*, fils du grand *Racine*, une lettre au nom de *Pope*, dans laquelle *Pope* se justifiait des petites libertés qu'il avait prises dans son *Essai sur l'homme. Ramsai* avait pris beaucoup de peine à écrire cette lettre en français; elle était assez éloquente : mais vous re-

marquerez, s'il vous plaît, que *Pope* savait à peine le français, et qu'il n'avait jamais écrit une ligne 1767. dans cette langue ; c'est une vérité dont j'ai été témoin, et qui est sue de tous les gens de lettres d'Angleterre. Voilà ce qui s'appelle un gros mensonge imprimé ; il y a même, dans cette fiction, je ne sais quoi de faussaire qui me fait de la peine. ne soyez point surpris que M. de *Chenevières* n'ait pu trouver, dans le dépôt de la guerre, ni le cartel ni la lettre du maréchal de *Turenne.* C'était une lettre particuliere de M. de *Turenne* au roi, et non au marquis de *Louvois.* Par la même raison, elle ne doit point se trouver dans les archives de Manheim. Il est très-vraisemblable qu'on ne garda pas plus de copie de ces lettres d'animosité que l'on n'en garde de celles d'amour.

Quoi qu'il en soit, si l'électeur palatin envoya un cartel par le trompette *Petit-Jean*, mon avis est qu'il fit très-bien, et qu'il n'y a à cela nul ridicule. S'il y en avait eu, si cette bravade avait été honteuse, comme le dit le président *Hénault*, comment l'électeur, qui voyait ce fait publie dans toute l'Europe, ne l'aurait-il pas hautement démenti ? comment aucun homme de sa cour ne se serait-il élevé contre cette imposture ?

Pour moi je ne dirai pas comme ce maraud de *Frélon* dans l'Ecossaise : *J'en jurerais, mais je ne le parierais pas.* Je vous dirai : Je ne le jure ni ne le parie. Ce que je vous jurerai bien, c'est que les deux incendies du Palatinat sont abominables. Je vous jure encore que, si je pouvais me transporter,

1767. si je ne gardais pas la chambre depuis près de trois ans, et le lit depuis deux mois, je viendrais faire ma cour à leurs Altesses sérénissimes, auxquelles je serais bien respectueusement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Comptez de même sur l'estime et sur l'amitié que je vous ai vouées.

A propos d'incendie, il y a des gens qui prétendent qu'on mettra le feu à Genève cet hiver. Je n'en crois rien du tout; mais, si on veut brûler Ferney et Tourney, le régiment de *Conti* et la légion de Flandre, qui sont occupés à peupler mes pauvres villages, prendront gaiement ma défense

LETTRE LXXXIII.

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 27 d'octobre.

Mon cher ami, je vous écris à tout hasard, ne sachant où vous êtes, et je prie M. *le Riche* de vous faire tenir ma lettre. J'ai écrit à M. *Jean-Maire*, receveur de M. le duc de *Wirtemberg*; je lui ai mandé que la nécessité de soutenir mes droits et ceux de ma famille, contre les créanciers du prince, m'oblige de mettre les affaires en règle; que vous êtes chargé de ma procuration; que vous devez être incessamment dans le bailliage de Beaume, et qu'il est de l'intérêt du prince que la chambre de Montbelliard prenne sans délai des arrangemens avec vous pour prévenir des frais ultérieurs; qu'il

n'y a qu'à me déléguer mes rentes et celles de ma famille sur des fermiers solvables et sur des régisseurs, en stipulant que leurs successeurs seront tenus aux mêmes conditions, quand même ces conditions ne seraient pas exprimées dans les contrats que la chambre de Montbelliard ferait un jour avec eux. 1767.

Si la chambre de Montbelliard a une envie sincère de terminer cette affaire, elle le pourra très-aisément; et il sera nécessaire que M. le duc de *Wirtemberg* ratifie ces conventions.

Si les terres de Franche-Comté étaient tellement chargées qu'elles ne pussent suffire à mon payement, il faudrait faire déléguer le surplus sur les terres de Richwir et d'Horbourg, situées près de Colmar. Mais, dans toutes ces délégations, il faut stipuler que les fermiers ou régisseurs seront tenus de me faire toucher ces revenus dans mon domicile, sans aucuns frais, selon mes conventions avec M. *Jean-Maire*; bien entendu sur-tout que l'on comprendra dans la dette tous les frais que l'on aura faits, tant pour la procédure que pour les contrôles et insinuations, que pour le payement de votre voyage.

S'il est impossible d'entrer dans cet accommodement raisonnable, vous ferez saisir toutes les terres dépendantes de Montbelliard en Franche-Comté, après quoi je vous prierai d'envoyer le contrat de deux cents mille livres, par la poste, à M. *Dupont*, *avocat au conseil souverain de Colmar*, *à Colmar*, vec la précaution de faire charger le paquet à la poste.

1767. M. *le Riche* m'écrit d'Orgelet qu'il faut faire infinuer mon contrat de deux cents mille livres, parce que, dit-il, on pourrait un jour prétendre *que j'aurais feulement placé fur la tête de ma nièce, fans que ce foit à fon profit.* Je ne conçois point du tout cette difficulté, puifqu'il eft ftipulé dans le contrat que ma nièce ne jouira qu'après ma mort. Certainement cette jouiffance exprimée eft au profit de madame *Denis*; mais il ne faut négliger aucune précaution, et je payerai tout ce que M. *le Riche* jugera convenable.

Au refte, je me rapporte de toute cette affaire entièrement à vous; mais je crois qu'il ne faut pas fe preffer de faire l'infinuation, fi la chambre des finances fe prête à un prompt accommodement.

Mandez-moi, je vous prie, ce que vous penfez de tout cela, et ce que vous aurez fait. Adieu, mon cher ami; on ne peut vous être plus tendrement attaché que je le fuis. *V.*

LETTRE LXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

30 d'octobre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 20 d'octobre, car il faut que je fois exact fur les dates; on dit qu'il y a quelquefois des lettres qui fe perdent.

J'écris à M. *Chardon*, à tout hafard, pour l'affaire des *Sirven*, quoique je ne croye pas le moment

favorable. On vient de condamner à être pendu un pauvre diable de gascon qui avait prêché la parole de DIEU dans une grange auprès de Bordeaux. Le gascon, maître de la grange, est condamné aux galères, et la plupart des auditeurs gascons sont bannis du pays ; mais quand on appesantit une main, l'autre peut devenir plus légère. On peut en même temps exécuter les lois sévères qui défendent de prêcher la parole de DIEU dans des granges, et venger les lois qui défendent aux juges de rouer, de pendre les pères et les mères, sans preuves. 1767.

Ne pourriez-vous point m'envoyer cette *Honnêteté théologique* dont on parle tant, et qu'on m'impute à cause du titre, et parce que l'on sait que je suis très-honnête avec les messieurs de la théologie ? Je ne l'ai point vue, et je meurs d'envie de la lire. On ne pourra pas empêcher qu'il y ait une sorbonne, mais on pourra empêcher que cette sorbonne fasse du mal. Le ridicule et la honte dont elle vient de se couvrir dureront long-temps. Il faut espérer que tant de voix, qui s'élèvent d'un bout de l'Europe à l'autre, imposeront enfin silence aux théologiens, et que le monde ne sera plus bouleversé par des argumens : comme il l'a été tant de fois.

Pourquoi donc ne pas donner vos observations sur l'*Ordre essentiel des sociétés* ? mais il n'y a pas moyen de dire tout ce qu'on devrait et qu'on voudrait dire.

Adieu, mon très-cher ami ; tâchez donc de

1767. venir à bout de cette enflure au cou; pour moi je ſuis bien loin d'avoir des enflures, je diminue à vue d'œil, et je ſerai bientôt réduit à rien.

LETTRE LXXXV.

AU MEME.

2 de novembre.

MON corps qui n'en peut plus, fait ſes complimens à votre cou qui n'eſt pas en trop bon ordre, mon cher ami. J'arrange mes petites affaires, et voici un papier que je vous prie de faire parvenir à M. de *Laleu.*

Au reſte, plus la raiſon eſt perſécutée, plus elle fait de progrès. Puiſſent les braves combattre toujours, et les tièdes ſe réchauffer.

Je reçois une lettre d'un des nôtres, nommé M. *Dupont*, avocat au conſeil ſouverain d'Alſace, qui me mande vous avoir adreſſé des papiers très-importans pour moi. Il faut bien, quelque philoſophe que l'on ſoit, ne pas négliger abſolument ſes affaires temporelles; ces papiers me feront très-utiles dans le délabrement des affaires de M. le duc de *Wirtemberg*. Perſonne ne me paye, et j'ai, depuis ſix ſemaines, le régiment de *Conti* auquel il faut faire les honneurs du pays. Je ſuis plus embarraſſé que la ſorbonne ne l'eſt avec M. de *Marmontel.*

Je viens d'apprendre qu'il y a des *Mémoires* imprimés du maréchal de *Luxembourg*, et je ſuis

honteux

honteux de l'avoir ignoré. Ils me seront très-utiles pour la nouvelle édition que l'on fait du Siècle de *Louis XIV*, et je vous prie instamment, mon cher ami, de me les faire venir par *Briasson*, ou de quelque autre manière. 1767.

Connaîtriez-vous un petit écrit sur la population d'une partie de la Normandie et de deux ou trois autres provinces de France ? On dit que M. l'intendant de *la Michodière* a part à cet ouvrage qui est, dit-on, très-exact et très-bien fait.

Mandez-moi sur-tout des nouvelles de votre cou ; je m'y intéresse plus qu'à tous les dénombremens de la France. Vous ne m'avez point parlé de l'opéra de M. *Thomas* et de M. de *la Borde*. Je crois que vous vous souciez plus d'un bon raisonnement que d'une double croche.

Portez-vous bien, mon cher ami, et aimez un homme qui vous chérira jusqu'au dernier moment de sa vie.

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de novembre.

Vraiment, mon divin ange, je ne savais pas que vous eussiez enterré votre médecin. Je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse ; et je ne conçois guère comment on attend sa santé de gens qui ne savent pas se guérir :



1767 cependant il est bon de leur demander quelquefois conseil, pourvu qu'on ne les croye pas aveuglément. Mais comment pouvez-vous prendre les mêmes remèdes, madame d'*Argental* et vous, puisque vous n'avez pas la même maladie? c'est une énigme pour moi. Tout ce que je puis faire, c'est de lever les mains au ciel, et de le prier de vous accorder une vie très-longue, très-saine, avec très-peu de médecins.

J'avais déjà écrit un petit mot à M. de *Thibouville* pour vous être montré. Votre lettre du 28 d'octobre ne m'a été rendue qu'après. Vous ne doutez pas que je ne sois bien curieux de voir ma lettre à la belle mademoiselle *Dubois*. Vous avez vu les raisons que j'ai de me tenir un peu clos et couvert jusqu'à ce que j'aye reçu des nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu*. Il me semble qu'il y a, dans cette affaire, je ne sais quelle conspiration pour m'embarrasser et pour se moquer de moi. Mais comment M. le duc de *Duras* n'a-t-il pas eu la curiosité de voir cette lettre qui est devenue la pomme de discorde chez les déesses du tripot? Rien n'est, ce me semble, si facile; tout serait alors tiré au clair, sans que des personnes qui peuvent beaucoup me nuire eussent le moindre prétexte contre moi.

Je vous avouerai grossièrement, mon cher ange, que je me trouve dans une situation bien gênante, et que je crains l'éclat d'une brouillerie qui me mettrait dans l'alternative de perdre une partie de mon bien, ou de le redemander par les voies du

monde les plus tristes, et peut-être les plus inutiles. On me mande des choses si extraordinaires que je ne sais plus où j'en suis ; ma santé, d'ailleurs, est absolument ruinée. Je dois plutôt songer à vivre, que songer à la singulière tracasserie qu'on m'a faite. Je n'ose même écrire à *le Kain* de peur de l'exposer. 1767.

Vous verrez incessamment M. de *Chabanon* et M. de *la Harpe*. J'ai donné une lettre à M. de *la Harpe* pour vous.

Adieu, mon divin ange ; maman et moi, nous nous mettons au bout de vos ailes plus que jamais.

Vous savez quel est pour vous mon culte d'hyperdulie.

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Le 9 de novembre.

Je n'ai pu répondre, Monsieur, aussitôt que je l'aurais voulu, à la lettre par laquelle vous eûtes la bonté de m'apprendre votre excommunication. J'étais enchanté de vous avoir pour confrère, et il était bien juste qu'un doyen félicitât avec empressement un novice tel que vous ; mais j'étais dans ce temps-là sur le point d'aller à tous les diables. Ma vieillesse et mes maladies continuelles ne me permettent pas de remplir mes devoirs bien exactement avec les réprouvés auxquels je suis très-

1767. attaché. Je me flatte que, si vous êtes excommunié auprès de quelques habitués de paroisse, vous ne l'êtes pas auprès de l'habitué de la gloire. Les lauriers des *Condé* garantissent des foudres de l'Eglise.

Je vous souhaite, Monsieur, beaucoup de joie et de plaisir dans ce monde, en attendant que vous soyez damné dans l'autre.

Ne montrez point ma lettre à monsieur l'archevêque, si vous voulez que j'aye l'honneur d'être enterré en terre sainte; mais, si jamais vous lui parlez de moi, assurez-le bien que je ne suis pas janséniste.

Conservez-moi vos bontés. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de son Altesse sérénissime?

LETTRE LXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 de novembre.

J'AI aussi, mon cher ami, une très-ancienne colique. Je suis à peu-près de l'âge de M. de *Courteille*, et beaucoup plus faible et plus usé que lui. Je dois m'attendre à la même aventure au premier jour. Que cette dernière facétie soit jouée dans mon désert ou demain, ou dans six mois, ou dans un an, cela est parfaitement égal entre deux éternités qui nous engloutissent et qui ne nous laissent qu'un moment pour souffrir et pour mourir.

Je vous plains beaucoup d'avoir perdu votre protecteur; mais vous ne perdrez pas pour cela votre emploi. Vous vous soutiendrez par vos propres forces, et d'ailleurs vous avez des amis. Plût à Dieu que vous pussiez, au lieu de votre emploi, avoir un bénéfice simple, et venir philosopher avec moi sur la fin de ma carrière. 1767.

Mandez-moi, je vous prie, si M. *Marmontel* est revenu à Paris. Le voilà pleinement victorieux; et il le serait encore davantage, si les chats fourrés de la sorbonne étaient assez fous pour lâcher un décret. Vous m'avez envoyé *les pièces relatives à Bélisaire*, mais elles ne sont pas complètes.

Il n'est pas juste de m'attribuer l'*Honnêteté théologique* quand je ne l'ai pas faite. Il faut que chacun jouisse de sa gloire. Ceux qui font ces bonnes plaisanteries sont trop modestes de les mettre sur mon compte. J'ai bien assez de mes péchés, sans me charger encore de ceux de mon prochain.

Je ne suis point du tout fâché qu'on ait imprimé ma lettre à *Marmontel*. J'y traite *Cogé* de *maraud*, et j'ai eu raison; car il a eu la conduite d'un coquin avec le style d'un sot. On peut même imprimer cette lettre que je vous écris; je le trouverai très-bon.

Je vous embrasse de toutes les forces qui me restent.

LETTRE LXXXIX.

A M. CHARDON.

A Ferney, 14 de novembre.

MONSIEUR,

1767. Il paraît que le conseil cherche bien plus à favoriser le commerce et la population du royaume, qu'à persécuter des idiots qui aiment le prêche et qui ne peuvent plus nuire. Dans ces circonstances favorables, je prends la liberté de rappeler à votre souvenir l'affaire des *Sirven*, et d'implorer votre protection et votre justice pour cette famille infortunée. On dit que vous pourrez rapporter cette affaire devant le roi. Ce sera, Monsieur, une nouvelle preuve qu'il aura de votre capacité et de votre humanité. Il s'agit d'une famille entière qui avait un bien honnête, et qui se voit flétrie, réduite, à la mendicité, et errante, en vertu d'une sentence absurde d'un juge de village.

Il n'y a pas long-temps, Monsieur, qu'on a imprimé à Toulouse, par ordre du parlement, une justification de l'affreux jugement rendu contre les *Calas*. Cette pièce soutient fortement l'incompétence de messieurs des requêtes, et la nullité de leur arrêt. Jugez comme la pauvre famille *Sirven* serait traitée par ce parlement, si elle y était renvoyée après avoir demandé justice au conseil. Vous

êtes son unique appui. Je partage son affliction et sa reconnaissance. 1767.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, Monsieur, votre, etc. *Voltaire.*

LETTRE XC.

A M. DAMILAVILLE.

18 de novembre.

Je présume, mon cher ami, qu'on vous a donné de fausses alarmes. Il n'est point du tout vraisemblable qu'un conseiller d'Etat, occupé d'une décision du roi qui le regarde, ait attendu un autre conseiller d'Etat à la porte du cabinet du roi, pour parler contre vous. On ne songe dans ce moment qu'à soi-même, et tout au plus aux affaires majeures dont on ne dit qu'un mot en passant. Si mon amitié est un peu craintive, ma raison est courageuse. Je ne me figurerai jamais qu'un maréchal de France, qui vient d'être nommé pour commander les armées, attende un ministre au sortir du conseil pour lui dire qu'un major d'un régiment n'est pas dévot : cela est trop absurde. Mais aussi il est très-possible qu'on vous ait desservi, et c'est ce qu'il faut parer.

J'ai imaginé d'écrire à madame de *Sauvigni* qui est venue plusieurs fois à Ferney. Je ferai parler aussi par monsieur son fils. Je saurai de quoi il est question, sans vous compromettre.

1767. On a imprimé en Hollande des lettres au père *Mallebranche*; l'ouvrage est intitulé *le Militaire philosophe*; il est excellent; le père *Mallebranche* n'aurait jamais pu y répondre. Il fait une très-grande impression dans tous les pays où l'on aime à raisonner.

On m'assure de tous côtés que l'on doit assurer un état civil aux protestans, et légitimer leurs mariages; il est étonnant que vous ne m'en disiez rien.

Bonsoir, mon très-cher ami; je vous embrasse bien fort.

LETTRE XCI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 20 de novembre.

VOUS êtes assurément un plus aimable enfant que je ne suis un aimable papa; c'est ce que toutes les dames vous certifieront, depuis les portes de Genève jusqu'à Ferney. Vous allez faire à Paris de nouvelles conquêtes; mais j'espère que vous n'abandonnerez pas l'Empire romain et les Vandales.

Je sais que le tripot de la comédie est tombé comme cet Empire. Il n'y a plus ni acteurs ni actrices; mais vous travaillez pour vous-même. Un bon ouvrage n'a pas besoin du tripot pour se soutenir, et vous le ferez jouer à votre loisir quand la

ſcène ſera un peu moins délabrée. Je voudrais être aſſez jeune pour jouer le rôle de l'ambaſſadeur vandale, ſur notre petit théâtre; mais vous avez aſſez d'acteurs ſans moi, car j'eſpère toujours vous revoir ici. Je ſuis comme toutes nos femmes; elles n'ont qu'un cri après vous, et madame de *la Harpe* ſera une très-bonne *Eudoxie*. Mon cher confrère en tragédies, avez-vous vu M. de *la Borde* votre confrère en muſique? Amphion ne doit pas l'avoir découragé. Je ne ſais ſi je me trompe, mais il me ſemble que dans ſa Pandore il y a bien des morceaux qui vont à l'oreille et à l'ame. Ranimez, je vous prie, ſa noble ardeur; il ne faut pas qu'il enfouiſſe un ſi beau talent. Il me paraît ſur-tout entendre à merveille ce que perſonne n'entend; c'eſt l'art de dialoguer. Vous ferez quelque jour un bien joli opéra avec lui, mais je ne prétends pas que Pandore ſoit entièrement ſacrifié.

1767.

Nos dames, ſenſibles à votre ſouvenir, vous écriront des lettres plus galantes; mais je vous avertis que je ſuis auſſi ſenſible qu'elles, tout vieux que je ſuis. Ma ſanté eſt déteſtable, mais je ſuis heureux autant qu'un vieux malade peut l'être. Votre façon d'être heureux eſt d'une eſpèce toute différente.

Adieu; je vous ſouhaite tous les genres de félicité dont vous êtes très-digne. *V.*

LETTRE XCII.

A M. DAMILAVILLE.

23 de novembre.

1767. VOUS n'aviez pas besoin, mon cher ami, de la lettre de M. d'*Alembert* pour m'exciter. Vous savez bien que, sur un mot de vous, il n'y a rien que je ne hasarde pour vous servir.

Je vous avais déjà prévenu en écrivant la lettre la plus forte à madame de *Sauvigni*. Je prendrai aussi, n'en doutez pas, le parti d'implorer la protection de M. le duc de *Choiseul*; mais sachez qu'il est à présent très-rare qu'un ministre demande des emplois à d'autres ministres. Il n'y a pas long-temps que j'obtins de M. le duc de *Choiseul* qu'il parlât à monsieur le vice-chancelier en faveur d'un ancien officier à qui nous avons donné la sœur de Monsieur *Dupuits* en mariage. Cet officier, retiré du service avec la croix de Saint-Louis et une pension, avait été forcé, par des arrangemens de famille, à prendre une charge de maître des comptes à Dole; il demandait la vétérance avant le temps prescrit: croiriez-vous bien que monsieur le vice-chancelier refusa net M. de *Choiseul*, et lui envoya un beau mémoire pour motiver ses refus. Vous jugez bien que, depuis ce temps-là, le ministre n'est pas trop disposé à demander des choses qui ne dépendent pas de lui. Soyez sûr que je n'aurai réponse de trois mois.

Il y a environ ce temps-là que j'en attends une de lui sur une affaire qui me regarde. Il m'a fait dire, par le commandant de notre petite province, qu'il n'avait pas le temps d'écrire, qu'il était accablé d'affaires : voilà où j'en suis. 1767.

Il me paraît de la dernière importance d'apaiser M. de *Sauvigni*; il faut l'entourer de tous côtés. M. de *Montigny*, trésorier de France, de l'académie des sciences, est très à portée de lui parler avec vigueur. N'avez-vous point quelque ami auprès de M. d'*Ormesson* ? Heureusement la place qui vous est promise n'est point encore vacante ; on aura tout le temps de faire valoir vos droits si bien établis.

La tracasserie qu'on vous fait est inouïe. Je me souviens d'un petit dévot, nommé *Laleu*, qui avait deux crucifix sur sa table : il débuta par me dire qu'il ne voulait pas transiger avec moi, parce que j'étais un impie, et il finit par me voler vingt mille francs. Il s'en faut beaucoup, mon cher ami, que les scènes du Tartuffe soient outrées : la nature des dévots va beaucoup plus loin que le pinceau de *Molière*.

J'aurai, dans le courant du mois de décembre, une occasion très-favorable de prier monsieur le contrôleur général de vous rendre justice. Je ne saurais imaginer qu'on pût manquer à sa parole sur un prétexte aussi ridicule. Cela ressemblerait trop au marquis d'*O* qui prétendait que le prince *Eugène* et *Marlborough* ne nous avaient battus que parce que le duc de *Vendôme* n'allait pas assez souvent à la messe.



1767. Je vous prie de ne pas oublier le maréchal de *Luxembourg* qui n'allait pas plus à la messe que le duc de *Vendôme*. Je suis obligé d'arrêter l'édition du Siècle de *Louis XIV*, jusqu'à ce que j'aye vu ces campagnes du maréchal, où l'on m'a dit qu'il y a des choses fort instructives.

Le petit livre du *Militaire philosophe* vaut assurément mieux que toutes les campagnes; il est très-estimé en Europe de tous les gens éclairés. J'ai bien de la peine à croire qu'un militaire en soit l'auteur. Nous ne sommes pas comme les anciens Romains qui étaient à la fois guerriers, jurisconsultes et philosophes.

Vous ne me parlez plus de votre cou; pour moi je vous écris de mon lit dont mes maux me permettent rarement de sortir. On ne peut s'intéresser à vos affaires, ni vous embrasser plus tendrement que je le fais.

LETTRE XCIII.

A M. MARIN,

CENSEUR ROYAL, SECRETAIRE GENERAL DE LA LIBRAIRIE, *à Paris*.

27 de novembre.

VOUS me demandez, mon cher Monsieur, si je m'intéresse aux édits qui favorisent le commerce et les huguenots: je crois être, de tous les catholiques, celui qui s'y intéresse le plus. Je vous ferai

très-obligé de me les envoyer. Il me semble que le conseil cherche réellement le bien de l'Etat; on n'en peut pas dire autant de messieurs de sorbonne. 1767.

J'ai lu les Lettres sur *Rabelais* et autres grands personnages. Ce petit ouvrage n'est pas assurément fait à Genève; il a été imprimé à Bâle, et non point en Hollande chez *Marc-Michel Rey*, comme le titre le porte. Il y a, en effet, des choses assez curieuses; mais je voudrais que l'auteur ne fût point tombé quelquefois dans le défaut qu'il semble reprocher aux auteurs hardis dont il parle.

Parmi une grande quantité de livres nouveaux qui paraissent sur cette matière, il y en a un surtout dont on fait un très-grand cas. Il est intitulé *le Militaire philosophe*, et imprimé en effet chez *Marc-Michel Rey*. Ce sont des lettres écrites au père *Mallebranche* qui aurait été fort embarrassé d'y répondre.

On a débité en Hollande, cette année, plus de vingt ouvrages dans ce goût. Je sais que la fréronaille m'impute toutes ces nouveautés; mais je m'enveloppe avec sécurité dans mon innocence et dans le Siècle de *Louis XIV*, que je fais réimprimer augmenté de plus d'un tiers. Je profite de la permission que vous me donnez de vous adresser une copie de l'*errata* que l'exacte et avisée veuve *Duchesne* a perdu si à propos. Je mets tout cela sous l'enveloppe de M. de *Sartine*.

Adieu, Monsieur; vous ne sauriez croire combien votre commerce m'enchante.

Sera-t-il donc permis au sieur *Cogé*, régent de

collége, d'employer le nom du roi pour me calomnier ? 1767.

LETTRE XCIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 de novembre.

Il y a environ quarante-cinq ans que monseigneur est en possession de se moquer de son humble serviteur. Il y a trois mois que je sors rarement de mon lit, tandis que monseigneur sort tous les jours de son bain pour aller dans le lit d'autrui ; et vous êtes tout ébahi que je me sois habillé une fois pour assister à une petite fête. Puissiez-vous insulter encore quarante ans aux faiblesses humaines, en ne perdant jamais ni votre appétit, ni votre vigueur, ni vos grâces, ni vos railleries !

Vous avez laissé choir le tripot de la comédie de Paris. Je m'y intéresse fort médiocrement ; mais je suis fâché que tout tombe, excepté l'opéra comique. J'ai peur d'avoir le défaut des vieillards qui font toujours l'éloge du temps passé ; mais il me semble que le Siècle de *Louis XIV*, dont on fait actuellement une édition nouvelle fort augmentée, était un peu supérieur à notre siècle.

Comme cet ouvrage est suivi d'un petit abrégé qui va jusqu'à la dernière guerre, je ne manquerai pas de parler de la belle action de M. le duc d'*Aiguillon* qui a repoussé les Anglais. J'avais oublié cette consolation dans nos malheurs.

Votre ancien ſerviteur ſe recommande toujours à votre bonté et loyauté, et vous préſente ſon tendre et profond reſpect. *V.* 1767.

LETTRE XCV.

A M. DE CHABANON.

30 de novembre.

L'ANECDOTE parlementaire, que vous avez la bonté de m'envoyer, mon cher ami, m'eſt d'autant plus précieuſe, qu'aucun écrivain, aucun hiſtorien de *Louis XIV* n'en avait parlé juſqu'à préſent.

Et voilà juſtement comme on écrit l'hiſtoire.

Vous êtes bien plus attentif que le victorieux auteur de l'éloge de *Charles V.* Il ne m'a point appris d'anecdote, car il ne m'a point écrit du tout. Je préſume qu'il paſſe fort agréablement ſon temps avec quelque fille d'*Aaron Alraſchild.*

Je ne ſais pas la moindre nouvelle des tripots de Paris. J'ignore juſqu'au ſuccès des doubles croches de *Philidor*, et je ſuis toujours très-affligé de l'aventure des croches de notre ami M. de *La Borde.* J'ai ſa Pandore à cœur, non parce que j'ai fourni la toile qu'il a bien voulu peindre, mais parce que j'ai trouvé des choſes charmantes dans ſon exécution; et je ſouhaite paſſionnément qu'on joue le péché originel à l'opéra. Vous me direz qu'il ne mérite d'être joué qu'à la foire Saint-Laurent: cela



est vrai, si on le donne sous son véritable nom ;
1767. mais, sous le nom de Pandore, elle mérite le théâtre de l'académie de musique. Je vous prie toujours d'encourager M. de *La Borde* ; car pour vous, mon cher ami, je vous crois assez encouragé à établir votre réputation en détruisant l'Empire romain. Mais commencez par établir un théâtre, vous n'en avez point. La comédie française est plus tombée que l'Empire romain.

Nous n'avons plus de soldats dans nos déserts de Ferney. L'arrêt des augustes puissances contre les illustres représentans est arrivé, et a été plus mal reçu qu'une pièce nouvelle. Vous ne vous en souciez guère, ni moi non plus.

Maman et toute la maison vous font les plus tendres complimens ; j'enchéris sur eux tous. *V.*

LETTRE XCVI.

A M. MARMONTEL.

2 de décembre.

COMMENÇONS par les empereurs, mon très-cher et illustre confrère, et ensuite nous viendrons aux rois. Je tiens l'empereur *Justinien* un assez méprisable despote, et *Bélisaire* un brave capitaine assez pillard, aussi sottement cocu que son maître. Mais pour la sorbonne, je suis toujours de l'avis de *Deslandes* qui assure, à la page 299 de son troisième

troisième volume, que c'est le corps le plus mé-
prisable du royaume. 1767.

Pour le roi de Pologne, c'est tout autre chose; Je le révère, l'estime et l'aime comme philosophe et comme bienfesant. Il est vrai que j'eus l'honneur de recevoir sa réponse au mois de mars, et que j'eus la discrétion de ne lui rien répliquer, parce que je craignis d'ennuyer un roi des Sarmates, qui me parut assez embarrassé entre un nonce, des évêques, des *Radzivil* et des Cracovie; mais, puisqu'il insinue que je dois lui écrire, il aura assurément de mes nouvelles. . . . .

Mon cher ami, vive le ministère de France; vive sur-tout M. le duc de *Choiseul* qui ne veut pas que les sorboniqueurs prêchent l'intolérance dans un siècle aussi éclairé. On lime les dents à ces monstres, on rogne leurs griffes, c'est déjà beaucoup. Ils rugiront, et on ne les entendra seulement pas. Votre victoire est entière, mon cher ami : ces drôles-là auraient été plus dangereux que les jésuites, si on les avait laissé faire.

Je suis bien affligé que l'édit en faveur des protestans n'ait point passé. Ce n'est pas que les huguenots ne soient aussi fous que les sorboniqueurs; mais, pour être fou à lier, on n'en est pas moins citoyens; et rien ne serait assurément plus sage que de permettre à tout le monde d'être fou à sa manière. . . . . .

Il me paraît que le public commence à être fou de la musique italienne; cela ne m'empêchera jamais d'aimer passionnément le récitatif de *Lulli*. Les Ita-





1767. liens se moqueront de nous, et nous regarderont comme de mauvais singes. Nous prenons aussi les modes des anglais ; nous n'existons plus par nous-mêmes. Le théâtre français est désert comme les prêches de Genève. La décadence s'annonce de toutes parts. Nous allions nous sauver par la philosophie, mais on veut nous empêcher de penser. Je me flatte pourtant qu'à la fin on pensera, et que le ministère ne sera pas plus méchant envers les pauvres philosophes, qu'envers les pauvres huguenots.

Je vous supplie d'embrasser pour moi le petit nombre de sages qui voudra bien se souvenir du vieux solitaire, votre tendre ami.

LETTRE XCVII.

A M. DAMILAVILLE.

2 de décembre.

Mon cher ami, madame de *Sauvigni*, à qui j'avais écrit de la manière la plus pressante, sans vous compromettre en rien, s'explique elle-même sur les choses dont je ne lui avais point parlé; elle les prévient; elle me dit que M. *Mabille*, dont par parenthèse je ne savais pas le nom, n'est point mort; qu'on ne peut demander la place d'un homme en vie; que son fils d'ailleurs a exercé cet emploi depuis cinq années, à la satisfaction de ses supérieurs, et que, s'il était dépossédé, sa famille serait à la mendicité.

Ces raisons me paraissent assez fortes. Il n'est point du tout question, dans cette lettre, des impressions qu'on aurait pu donner contre vous à M. de *Sauvigni*. On n'y parle que des services que *Mabille* a rendus à l'intendance pendant quarante années. C'est encore une raison de plus pour assurer une récompense à son fils. Que voulez-vous que je réponde? faut-il que j'insiste? faut-il que je demande pour vous une autre place? ou voulez-vous vous borner à conserver la vôtre? Vous savez mieux que moi que les promesses des ministres qui ne sont plus en place, ne sont pas une recommandation auprès de leurs successeurs. 1767.

Vous savez qu'il n'y a point de survivance pour ces sortes d'emplois. Je vois avec douleur que je ne dois rien attendre de M. le duc de *Choiseul* dans cette affaire. Je n'ai jamais senti si cruellement le désagrément attaché à la retraite; on n'est plus bon à rien, on ne peut plus servir ses amis.

Je crois être sûr que M. de *Sauvigni* ne vous nuira pas dans l'emploi qui vous sera conservé; mais je crois être sûr aussi qu'il se fait un devoir de conserver au jeune *Mabille* la place de son père. En un mot, ce père n'est point mort; et ce serait, à mon avis, une grande indiscrétion de demander son emploi de son vivant.

Mandez-moi, je vous prie, où vous en êtes, et quel parti vous prenez. Celui de la philosophie est digne de vous. Plût à Dieu que vous pussiez avoir un bénéfice simple, et venir philosopher à Ferney! Mais, si votre place vous vaut quatre

mille livres, il ne faut certainement pas l'aban-
1767. donner.

Vous êtes trop prudent, mon cher ami, pour mettre dans cette affaire le dépit à la place de la raison. Je ne vous parlerai point aujourd'hui de littérature quand il s'agit de votre fortune. Je suis d'ailleurs très-malade. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

LETTRE XCVIII.

AU MEME.

A Ferney, 4 de décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 28 de novembre, et vous devez avoir reçu la mienne du 2 de décembre, dans laquelle je vous mandais ce que j'avais fait auprès de M. le duc de *Choiseul* et de madame de *Sauvigni*. Je vous rendais compte de ses intentions et de ses raisons. Je lui envoie aujourd'hui une copie de la lettre de monsieur le contrôleur général, du 30 de mars. Ma lettre est pour elle et pour monsieur l'intendant qui m'a fait aussi l'honneur de me venir voir à Ferney. Mais, encore une fois, vous ferez plus en un quart d'heure à Paris par vous et par vos amis.

Je ne peux encore avoir reçu de réponse de monsieur le duc de *Choiseul*.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits en faveur des négocians et des artisans. Il me semble

qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est, en quelque façon, casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagemens possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire des *Sirven*, quoiqu'elle languisse beaucoup. — 1767.

Je suis bien étonné qu'on ait impimé à Paris l'*Essai historique* sur les diffidens de Pologne. Je ne crois pas que son Excellence, le nonce de sa Sainteté, ait favorisé cette impression.

On parle de quelques autres ouvrages nouveaux, entr'autres de quelques lettres écrites au prince de *Brunswick* sur *Rabelais*, et sur tous les auteurs italiens, français, anglais, allemands, accusés d'avoir écrit contre notre sainte religion On dit que ces lettres sont curieuses. Je tâcherai d'en avoir un exemplaire et de vous l'envoyer, supposé qu'on puisse vous le faire tenir par la poste.

Je laisse-là l'opéra de *Philodor*; je ne le verrai jamais. Je ne veux point regretter des plaisirs dont je ne peux jouir. Tout ce que je sais, c'est que le récitatif de *Lulli* est un chef-d'œuvre de déclamation, comme les opéra de *Quinault* sont des chefs-d'œuvre de poésie naturelle, de passion, de galanterie, d'esprit et de grâces. Nous sommes aujourd'hui dans la boue, et les doubles croches ne nous en tireront pas.

Voici une réponse que je dois depuis deux mois à un commissaire de marine, qui a fait imprimer



1767. chez *Merlin* une ode sur la magnanimité. Je suis assailli tous les jours de vingt lettres dans ce goût. Cela me dérobe tout mon temps, et empoisonne la douceur de ma vie. Plus vos lettres me consolent, plus celles des inconnus me désespérent : cependant il faut répondre, ou se faire des ennemis. Les ministres sont bien plus à leur aise, ils ne répondent point.

Je vous supplie de vouloir bien faire rendre ma lettre, par *Merlin*, au magnanime commissaire de marine.

J'attends l'édit du concile perpétuel des Gaules ; je sais qu'il n'est pas enregistré par le public.

Adieu ; embrassez pour moi *Protagoras*, et aimez toujours votre très-tendre ami. *V.*

LETTRE XCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 de décembre.

MON cher ange, je vous dépêche mon gendre qui ne va à Paris ni pour l'opéra de *Philidor*, ni pour l'opéra comique, ni pour le malheureux tripot de l'expirante comédie française. Il aura le bonheur de faire sa cour à mes deux anges, cela mérite bien le voyage. De plus, il compte servir le roi, ce qui est la suprême félicité. Puisse-t-il le servir longues années en temps de paix !

J'ai vaincu mon horrible répugnance, en excédant

M. le duc de *Duras* de l'histoire de la falsification de mon testament. Je vois bien que je mourrai avant d'avoir mis ordre à mes affaires comiques, et que cela va produire une file de tracasseries qui ne finira point. Le théâtre de *Baron*, de *le Couvreur*, de *Clairon*, n'en deviendra pas meilleur. La décadence est venue, il faut s'y soumettre ; c'est le sort de toutes les nations qui ont cultivé les lettres ; chacune a eu son siècle brillant, et dix siècles de turpitude. 1767.

Je finis actuellement par semer du blé, au lieu de semer des vers en terre ingrate ; et j'achève, comme je le puis, ma ridicule carrière.

Vivez heureux en santé, en tranquillité.

Adieu, mon ange, que j'aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE C.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 7 de décembre.

AMI aussi essentiel qu'aimable, ayez tout pouvoir sur Pandore. Vous me donnez le fond de la boîte, et j'espère tout de votre goût, de la facilité de M. de *la Borde*. A l'égard de ma docilité, vous n'en doutez pas.

Je suis bien étonné qu'on ait fait un opéra d'Ernélinde, de Rodoald et de Ricimer ; cela pourrait faire souvenir les mauvais plaisans.

1767. De ce plaisant projet d'un poëte ignorant
Qui, de tant de héros, va choisir Childebrand.

Le bizarre a succédé au naturel en tout genre. Nous sommes plus savans sur certains chefs intéressans que dans le siècle passé ; mais adieu les talens, le goût, le génie et les grâces.

Mes complimens à Rodoald ; je vais relire Atis. J'ai peur que vous ne soyez dégoûté de l'empire romain et d'Eudoxie, depuis que vous avez vu la misère où les pauvres acteurs sont tombés. On dit qu'il n'y a que la sorbonne qui soit plus méprisée que la comédie française.

J'envie le bonheur de M. *Dupuits* qui va vous embrasser. Je félicite M. de *la Harpe* de tous ses succès. Il en est si occupé qu'il n'a pas daigné m'écrire un mot depuis qu'il est parti de Ferney.

Madame *Denis* vous regrette tous les jours ; elle brave l'hiver et j'y succombe. Je lis et j'écris des sottises au coin de mon feu, pour me dépiquer.

J'ai reçu d'excellens mémoires sur l'Inde ; cela me console des mauvais livres qu'on m'envoie de Paris. Ces mémoires seraient peut-être mal reçus de votre académie, et encore plus de vos théologiens. Il est prouvé que les Indiens ont des livres écrits il y a cinq mille ans ; il nous sied bien après cela de faire les entendus ! Leurs pagodes, qu'on a prises pour des représentations de diables, sont évidemment les vertus personnifiées.

Je suis las des impertinences de l'Europe. Je partirai pour l'Inde, quand j'aurai de la santé et de

de la rigueur. En attendant, conservez-moi une amitié qui fait ma consolation. V. 1767.

LETTRE CL.

A M. PEAKOCK,

Ci-devant fermier général du roi de Patna.

A Ferney, 8 de décembre.

Je ne saurais, Monsieur, vous remercier en anglais, parce que ma vieillesse et mes maladies me privent absolument de la facilité d'écrire. Je dicte donc en français mes très-sincères remercîmens sur le livre instructif que vous avez bien voulu m'envoyer. Vous m'avez confirmé de vive voix une partie des choses que l'auteur dit sur l'Inde, sur ses coutumes antiques, conservées jusqu'à nos jours, sur ses livres, les plus anciens qu'il y ait dans le monde; sur les sciences dont les brachmanes ont été les dépositaires; sur leur religion emblématique, qui semble être l'origine de toutes les autres religions. Il y a long-temps que je pensais, et que j'ai même écrit une partie des vérités que ce savant auteur développe. Je possède une copie d'un ancien manuscrit qui est un commentaire du *Veidam*, fait incontestablement avant l'invasion d'*Alexandre*. J'ai envoyé à la bibliothèque royale de Paris l'original de la traduction faite par un brame correspondant de notre pauvre compagnie des Indes, qui sait très-bien le français.



1767. Je n'ai point de honte, Monsieur, de vous supplier de me gratifier de tout ce que vous pourrez retrouver d'instructions sur ce beau pays où les *Zoroastre*, les *Pythagore*, les *Apollonius* de Thyane, ont voyagé comme vous.

J'avoue que ce peuple, dont nous tenons les échecs, le trictrac, les théorèmes fondamentaux de la géométrie, est malheureusement d'une superstition qui effraie la nature; mais, avec cet horrible et honteux fanatisme, il est vertueux; ce qui prouve bien que les superstitions les plus insensées ne peuvent étouffer la voix de la raison; car la raison vient de DIEU, et la superstition vient des hommes qui ne peuvent anéantir ce que DIEU a fait.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une très-vive reconnaissance, etc.

LETTRE CII.

A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

À Ferney, 15 de décembre.

Je ne peux trop vous remercier, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre pièce que l'éloquence et l'humanité ont dictée (*). Elle est pleine de vers qui parlent au cœur, et qu'on retient malgré soi. Il y a des gens qui ont imprimé que, si on avait joué la tragédie de Mahomet devant *Ravaillac*, il n'aurait jamais assassiné *Henri IV*. *Ravaillac* pouvait fort bien aller à la comédie, il

(*) L'honnête criminel.

avait fait ſes études, et était un très-bon maître d'école. On dit qu'il y a encore à Angoulème des gens de ſa famille qui ſont dans les ordres ſacrés, et qui, par conſéquent, perſécutent les huguenots au nom de DIEU. Il ne ſerait pas mal qu'on jouât votre pièce devant ces honnêtes gens, et ſur-tout devant le parlement de Toulouſe. M. *Marmontel* vous en demandera probablement une repréſentation pour la ſorbonne. 1767.

Pour moi, Monſieur, je vous réponds que je la ferai jouer ſur mon petit théâtre.

Je ſuis fâché que votre prédicant *Liſimond* ait eu la lâcheté de laiſſer traîner ſon fils aux galères. Je voudrais que ſa vieille femme s'évanouît à ce ſpectacle, que le père fût empreſſé à la ſecourir; qu'elle mourût de douleur entre ſes bras; que, pendant ce temps-là, la chaîne partît; que le vieux *Liſimond*, après avoir enterré ſa vieille prédicante, allât vîte à Toulon ſe préſenter pour dégager ſon fils. Le fond de votre pièce n'y perdrait rien, et le ſentiment y gagnerait.

Je voudrais auſſi (permettez-moi de vous le dire) que, dans la ſcène de la reconnaiſſance, les deux amans ne ſe parlaſſent pas ſi long-temps ſans ſe reconnaître, ce qui choque abſolument la vraiſemblance.

N'imputez ces faibles critiques qu'à mon eſtime. Je crois que vous pouvez rendre au théâtre le luſtre qu'il commence à perdre tous les jours; mais ſoyez bien perſuadé que Phèdre et Iphigénie feront tou-

1767. jours plus d'effet que des bourgeois. Votre ſtyle vous appelle au grand.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que vous méritez, votre très-humble, etc.

LETTRE CIII.

A M. DAMILAVILLE.

11 de décembre.

J'ATTENDS demain une lettre de vous, mon cher ami; ainſi je vous réponds avant que vous m'ayez écrit, car l'éloignement du bureau de la poſte me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds.

Je n'ai encore rien reçu de madame de *Sauvigni*, rien de M. le duc de *Choiſeul*; mais j'ai reçu un livre imprimé à Avignon, intitulé *Dictionnaire anti-philoſophique*, qui eſt aſſurément très-digne de ſon titre. Les malheureux y ont raſſemblé toutes les ordures qu'on a vomies dans divers temps contre *Helvétius* et *Diderot*, et contre quelqu'un que vous connaiſſez. La fureur de ces miſérables eſt toujours couverte du maſque de la religion: ils ſont comme les coupeurs de bourſe qui prient DIEU à haute voix en volant dans l'égliſe.

L'ouvrage eſt ſans nom d'auteur, le titre le fait débiter. Il y a des morceaux qui ne ſont pas ſans éloquence, c'eſt-à-dire l'éloquence des paroles; car, pour celle de la raiſon, il y a long-temps

qu'elle eſt bannie de tous les livres de ce caractère. 1767.
Trois jéſuites, nommés *Patouillet*, *Nonotte* et *Céruti*, ont contribué à ce chef-d'œuvre. On m'aſſure qu'un avocat a déjà daigné répondre à ces marauds, à la fin d'un livre qui roule ſur des matières intéreſſantes.

Par quelle fatalité déplorable faut-il que des ennemis du genre-humain, chaſſés de trois royaumes, et en horreur à la terre entière, ſoient unis entre eux pour faire le mal, tandis que les ſages qui pourraient faire le bien, ſont ſéparés, diviſés, et peut-être, hélas! ne connaiſſent pas l'amitié? Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin : les ſages ne ſont pas aſſez ſages, ils ne ſont pas aſſez unis, ils ne ſont ni aſſez adroits, ni aſſez zélés, ni aſſez amis. Quoi! trois jéſuites ſe liguent pour répandre les calomnies les plus atroces, et trois honnêtes gens reſteront tranquilles!

Vous ne ſerez pas tranquille ſur le compte des *Sirven*. Je compte toujours, mon cher ami, que M. *Chardon* rapportera l'affaire inceſſamment devant le roi. Il ſera comblé de gloire et béni de la patrie.

Avez-vous lu l'*Honnête criminel*? Il y a de très-beaux vers. L'auteur aurait pu faire de cette pièce un ouvrage excellent; il aurait fait une très-grande ſenſation, et aurait ſervi votre cauſe.

Je ſuis toujours très-malade, je ſens de fortes douleurs; mais l'amitié qui m'attache à vous eſt bien plus forte encore.

Bonſoir, mon digne et vertueux ami.

LETTRE CIV.

A M. CHARDON.

11 de décembre.

MONSIEUR,

1767. Vous m'étonnez de vouloir lire des bagatelles, quand vous êtes occupé à déployer votre éloquence sur les choses les plus sérieuses; mais *Caton* allait à cheval sur un bâton avec un enfant, après s'être fait admirer dans le sénat. Je suis un vieil enfant; vous voulez vous amuser de mes rêveries, elles sont à vos ordres; mais la difficulté est de les faire voyager. Les commis à la douane des pensées sont inexorables. Je me ferais d'ailleurs, Monsieur, un vrai plaisir de vous procurer quelques livres nouveaux qui valent infiniment mieux que les miens; mais je ne répondrais pas de leur catholicité. Ce qui me rassurerait, c'est que le meilleur rapporteur du conseil doit avoir sous les yeux toutes les pièces des deux parties.

Si vous pouvez, Monsieur, m'indiquer une voie sûre, je ne manquerai pas de vous obéir ponctuellement.

J'ose me flatter que vous ferez bientôt triompher l'innocence des *Sirven*, que vous serez comblé de gloire; soyez sûr que tout le royaume vous bénira;

vous détruirez à la fois le préjugé le plus absurde, et la persécution la plus abominable. 1767.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de respect, Monsieur, votre, etc. *Voltaire.*

P. S. Vous me pardonnerez de ne pas vous écrire de ma main, mes maladies et mes yeux ne me le permettent pas.

LETTRE CV.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

12 de décembre.

Vous êtes, mon cher docteur philosophe, le modèle de la générosité ; c'est un éloge que les simples docteurs méritent rarement. Vous prévenez mes besoins par vos bienfaits. Je vous dois les belles et bonnes instructions que M. *Malesherbes* a bien voulu me donner. Cette interdiction de remontrances sous *Louis XIV*, pendant près de cinquante années, est une partie curieuse de l'histoire, et par conséquent entièrement négligée par les *Limiers* et les *Reboulet*, compilateurs de gazettes et de journaux. Je ne connais qu'une seule remontrance, en 1709, sur la variation des monnaies, encore ne fut-elle présentée qu'après l'enregistrement, et on n'y eut aucun égard.

Je vous supplie, mon cher philosophe, d'ajouter à vos bontés celle de présenter mes très-humbles remercîmens au magistrat philosophe qui m'a

éclairé. Plût à Dieu qu'il fût encore à la tête de
1767. la littérature. Quand on ôta au maréchal de *Villars* le commandement des armées, nous fûmes battus; et lorsqu'on le lui rendit, nous fûmes vainqueurs.

Je suis accablé de vieillesse, de maladies, de mauvais livres, d'affaires. J'ai le cœur gros de ne pouvoir vous dire, aussi longuement que je le voudrais, tout ce que je pense de vous, et à quel point je suis pénétré de l'estime et de l'amitié que vous m'avez inspirées pour le reste de ma vie. *V.*

LETTRE CVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de décembre.

VOTRE malingre et affligé serviteur ne peut écrire de sa main à son héros. Tout languissant qu'il est, il compte bien donner non-seulement *la Fiancée du roi de Garbe*, quand il aura quatre-vingts ans, mais encore le *Portier des chartreux* pour petite pièce, que monseigneur fera représenter à la cour, avec tout l'appareil convenable.

La prison du prince de *Condé*, la mort de *François II* seraient, à la vérité, un sujet de tragédie; mais je ne réponds pas de l'approbation de la police. La pièce serait très-froide, si elle n'était pas très-insolente; et si elle était insolente, on ne pourrait la jouer qu'en Angleterre.

En attendant, si j'avais quelque chose à demander

au tripot, ce ferait qu'on achevât les représentations des Scythes. On ne les a données que quatre 1767.
fois, et elles ont valu six cents francs à *le Kain*. Il n'y a plus de lois, plus d'honneur, plus de reconnaissance dans le tripot.

J'oserais implorer votre protection comme les Génois; mais monseigneur vient à Paris passer six semaines, et partager son temps entre les affaires et les plaisirs; ensuite il court dans le royaume du prince noir pour le reste de l'année, et je ne puis alors recourir aux lois, du fond de mes déserts des Alpes.

On m'a mandé que vous aviez abandonné tout net le département dudit tripot; alors je me suis adressé à M. le duc de *Duras*, afin que mes prières ne sortissent point de la famille.

On m'a fait un grand crime dans Paris, c'est-à-dire parmi sept ou huit personnes de Paris, d'avoir ôté un rôle à mademoiselle *Durancy*, pour le donner à mademoiselle *Dubois*. Le fait est que j'ai écrit une lettre de politesses et de plaisanteries à mademoiselle *Dubois*, et qu'il m'est très-indifférent par qui tous mes pauvres rôles soient joués. Je ne connais aucune actrice. Le bruit public est que le cu de mademoiselle *Durancy* n'est ni si blanc ni si ferme que celui de mademoiselle *Dubois*; je m'en rapporte aux connaisseurs, et je n'ai acception de personne.

Vous ne connaissez pas d'ailleurs ma déplorable situation. Si j'avais l'honneur de vous entretenir seulement un quart d'heure, mon héros pousserait.



1767. de rire. Il sait ce que c'est que l'absence, et combien on dépend quand on est à cent lieues de son tripot; mais il sait aussi que je voudrais ne dépendre que de lui, et que c'est à lui que je suis attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

A l'égard du jeune homme dont vous avez eu la bonté de me renvoyer la lettre, il est vrai que c'est un des seigneurs les mieux mis et les plus brillans. J'ai peur que sa magnificence ne lui coûte de tristes momens. Je ne me mêle plus en aucune manière de ses affaires. J'ai eu pour lui, pendant un an, toutes les attentions que je devais à un homme envoyé par vous; je n'ai rien négligé pour le rendre digne de vos bontés : c'est maintenant à M. *Hénin* uniquement à se charger de son sort et de sa conduite. Si vous avez quelques ordres à me donner sur son compte, je les exécuterai avec exactitude; mais je ne ferai absolument rien sans vos ordres précis.

Agréez, Monseigneur, avec autant de bonté que de plaisanterie, mon très-tendre et profond respect.

Voltaire.

LETTRE CVII.

A M. DAMILAVILLE.

14 de décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 8 du mois avec votre mémoire. Il n'y a, je crois, rien à répliquer; mais la puissance ne cède pas à la

raison : *Sic volo, sic jubeo*, est d'ordinaire la raison
des gens en place. Il faut absolument entourer M. et 1767.
madame de *Sauvigni* de tous les côtés, et les empêcher
sur-tout de donner contre vous des impressions
qu'il ne serait peut-être plus possible de détruire,
quand la place qui vous est si bien due viendrait
à vaquer.

J'ai écrit encore à madame de *Sauvigni*, et je lui
ai fait parler. Je me flatte qu'ils ne verront pas votre
mémoire ; il les mettrait trop dans leur tort, et des
reproches si justes ne serviraient qu'à les aigrir.

Je suis très-fâché que vous ayez donné le mémoire
à M. *Foulon*. S'il parvient à M. de *Sauvigni*, il sera
fâché qu'on dévoile qu'il a déjà demandé la place
en question pour d'autres, et sur-tout pour un receveur
général des finances à qui elle ne convient
point. Cette démarche que vous rappelez a plutôt
l'air d'un marché que d'une protection. L'affaire est
délicate et demande à être traitée avec tous les
ménagemens possibles : heureusement vous avez du
temps. Ne pourriez-vous point trouver quelque ami
auprès de M. *Cochin* qui est un homme juste, et
qui ferait sentir à monsieur le contrôleur général
le prix de vos longs et utiles services.

Je n'aurai probablement aucune réponse, de longtemps,
de M. de *Choiseul* ; il me néglige beaucoup.
On m'a fait des tracasseries auprès de lui pour les
sottes affaires de Genève, mais c'est ce qui m'inquiète
fort peu.

Ne manquez pas, mon cher ami, de m'écrire
dès que le titulaire sera prêt d'aller rendre ses comp-

tes à DIEU ; j'écrirai alors sur le champ à M. le
1767. duc de *Choiseul*. Malgré tout ce que le sieur *Tronchin* a fait pour lui persuader que je prenais le parti des représentans, je représenterai très-hardiment pour vous ; car vous sentez bien que la place n'étant pas encore vacante, je n'ai pu écrire que de façon à préparer les voies ; et encore m'a-t-il été fort difficile de faire venir la chose à propos, dans une lettre où il était question d'autres affaires, écrite à un ministre chargé du poids de la guerre, de la paix et du détail des provinces. Mais quand il s'agira réellement de donner la place qui vous est due, alors il se souviendra que je lui en ai déjà écrit. Je crois même qu'il serait bon que vous préparassiez à l'avance un mémoire court pour monsieur le contrôleur général ; je l'enverrais à M. de *Choiseul*, et il serait homme à le donner lui-même.

Je ne sais plus rien de l'affaire des *Sirven*.

Voici une petite réponse que j'ai cru devoir faire, par mon laquais, au sieur *Cogé* qui m'a fait l'honneur de m'écrire.

Adieu ; je vous embrasse, mon très-cher ami. Je suis dans mon lit, accablé de maux et d'affaires.

LETTRE CVIII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

16 de décembre.

MON cher Marquis, je vous ai écrit une lettre bien chagrine; mais j'en ai reçu une de M. le duc de *Duras* si plaisante, si gaie, si pleine d'esprit, que me voilà tout consolé. Il est bien avéré que mademoiselle *Dubois* a joué à la pauvre *Durancy* un tour de maître *Gonin*; mais il n'est pas moins avéré que le tripot tragique est à tous les diables. Il faut que je sois une bonne pâte d'homme, bien faible, bien sotte pour m'y intéresser encore. La seule ressource peut-être serait d'engager mademoiselle *Clairon* à reparaître; mais où trouver des hommes? Elle serait-là comme madame *Gigogne* qui danse avec de petits *Polichinelles* de trois pouces de haut.

1767.

Vous n'avez que *le Kain*, mais on dit qu'il a une maladie qui n'est pas favorable à la voix.

Je vous recommande à la Providence.

Le théâtre n'est pas la seule chose qui m'embarrasse, j'ai quelques autres chagrins en prose et en arithmétique.

Je vous prie de communiquer ma lettre à monsieur d'*Argental*. Adieu, mon cher Marquis; le bon temps est passé.

LETTRE CIX.

A M. DE POMARET,

Ministre du saint Evangile, à Ganges en Languedoc.

18 de décembre.

1767. LE solitaire à qui M. de *Pomaret* a écrit, a tenté, en effet, tout ce qu'il a pu pour servir des citoyens qu'il regarde comme ses frères, quoiqu'il ne pense ni comme eux ni comme leurs persécuteurs. On a déjà donné deux arrêts du conseil, en vertu desquels tous les protestans, sans être nommés, peuvent exercer toutes les professions, et sur-tout celle de négocians. L'édit, pour légitimer leurs mariages, a été quatre fois sur le tapis au conseil privé du roi. A la fin il n'a point passé, pour ne pas choquer le clergé trop ouvertement; mais on a écrit secrétement une lettre circulaire à tous les intendans du royaume; on leur recommande de traiter les protestans avec une grande indulgence. On a supprimé et saisi tous les exemplaires d'un décret de la sorbonne, aussi insolent que ridicule, contre la tolérance. Le gouvernement a été assez sage pour ne pas souffrir que des pédans d'une communion osassent damner toutes les autres de leur autorité privée. Les hommes s'éclairent, et le *contrains-les d'entrer* paraît aujourd'hui aussi absurde que tyrannique.

M. de *Pomaret* peut compter sur la certitude de

ces nouvelles, et sur les sentimens de celui qui a l'honneur de lui écrire. 1767.

LETTRE CX.

A M. DE CHABANON.

18 de décembre.

MON cher enfant, mon cher ami, mon cher confrère, je ne me connais pas trop en *C sol ut* et en *F ut fa*. J'ai l'oreille dure, je suis un peu sourd; cependant je vous avoue qu'il y a des airs de Pandore qui m'ont fait beaucoup de plaisir. J'ai retenu, par exemple, malgré moi,

> Ah! vous avez pour vous la grandeur et la gloire.

D'autres airs m'ont fait une grande impression et laissent encore un bruit confus dans le tympan de mon oreille.

Pourquoi sait-on par cœur les vers de *Racine*? c'est qu'ils sont bons. Il faut donc que la musique retenue par les ignorans soit bonne aussi. On me dira que chacun sait par cœur :

> J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.
> Aimez-vous la muscade? on en a mis par-tout, etc.

ce sont des vers du Pont-neuf, et cependant tout le monde les sait par cœur : que la plupart des ariettes de *Lulli* sont des airs du Pont-neuf et des barcarolles de Venise, d'accord; aussi ne les a-t-on

—— pas retenus comme bons, mais comme faciles.
1767. Mais, pour peu qu'on ait de goût, on grave dans sa mémoire tout l'*Art poétique* et quatre actes entiers d'Armide. La déclamation de *Lulli* est une mélopée si parfaite, que je déclame tout son récitatif en suivant ses notes, et en adoucissant seulement les intonations; je fais alors un très-grand effet sur les auditeurs, et il n'y a personne qui ne soit ému. La déclamation de *Lulli* est donc dans la nature, elle est adaptée à la langue, elle est l'expression du sentiment.

Si cet admirable récitatif ne fait plus aujourd'hui le même effet que dans le beau siècle de *Louis XIV*, c'est que nous n'avons plus d'acteurs; nous en manquons dans tous les genres; et, de plus, les ariettes de *Lulli* ont fait tort à sa mélopée, et ont puni son récitatif de la faiblesse de ses symphonies. Il faut convenir qu'il y a bien de l'arbitraire dans la musique. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a dans la Pandore de M. de *la Borde* des choses qui m'ont fait un plaisir extrême.

J'ai d'ailleurs de fortes raisons qui m'attachent à cette Pandore. Je vous demanderai sur-tout de faire une bonne brigue, une bonne cabale pour qu'on ne retranche point

> O Jupiter! ô fureurs inhumaines!
> Eternel persécuteur,
> De l'infortune créateur, etc.

et non pas de l'*infortuné*, comme on l'a imprimé; cela est très-jansséniste, par conséquent très-ortho-

doxe

doxe dans le temps présent ; ces b.... font DIEU auteur du péché ; je veux le dire à l'opéra. Ce petit blasphème sied, d'ailleurs, à merveille dans la bouche de *Prométhée* qui, après tout, était un très-grand seigneur, fort en droit de dire à *Jupiter* ses vérités. 1767.

Si vous recevez des jansénistes dans votre académie, tout est perdu ; ils vont inonder la face de la France. Je ne connais point de secte plus dangereuse et plus barbare. Ils sont pires que les presbytériens d'Ecosse. Recommandez-les à M. d'*Alembert*; qu'il fasse justice de ces monstres ennemis de la raison, de l'Etat et des plaisirs.

Je plains beaucoup mademoiselle *Durancy*, s'il est vrai qu'elle ait la voix dure et les fesses molles. On dit que mademoiselle *Dubois* a un très-beau cu ; elle devait se contenter de cet avantage ; et ne pas falsifier ma lettre pour faire abandonner le tripot de la comédie à cette pauvre enfant. Ce n'est pas là un tour d'honnête fille, c'est un tour de prêtre ; mais, si elle est belle, si elle est bonne actrice, il faut tout lui pardonner. M. le duc de *Duras* a constaté ce petit artifice ; mais il est fort indulgent pour les belles, ainsi qu'on doit l'être ; il a établi une petite école de déclamation à Versailles.

Puissiez-vous avoir des acteurs pour votre Empire romain. Je m'intéresse à votre gloire comme un père tendre. Je vous aimerai, vous et les beaux arts, jusqu'au dernier moment de ma vie ; maman est de moitié avec moi. *V.*

LETTRE CXL.

AU MEME.

21 de décembre.

1767. Mon cher ami, vous me faites aimer le péché originel. St. *Augustin* en était fou ; mais celui qui inventa la fable de *Pandore* avait plus d'esprit que St. *Augustin*, et était beaucoup plus raisonnable. Il ne damne point les enfans de notre mère *Pandore*, il se contente de leur donner la fièvre, la goutte, la gravelle par héritage. J'aime Pandore, vous dis-je, puisque vous l'aimez. Tout malade, et tout héritier de *Pandore* que je suis, j'ai passé une journée entière à rapetasser l'opéra dont vous avez la bonté de vous charger. J'envoie le manuscrit qui est assez gros à M. de *la Borde*, en le priant de vous le remettre. Je lui pardonne l'infidélité qu'il m'a faite pour Amphion. Cet *Amphion* était à coup sûr sorti de la boîte ; il lui reste l'espérance très-légitime de faire un excellent opéra avec votre secours.

Mademoiselle *Dubois* m'a joué d'un tour d'adresse : mais, si elle est aussi belle qu'on le dit, et si elle a les tetons et le cu plus durs que mademoiselle *Durancy*, je lui pardonne : mais je n'aime point qu'on m'impute d'avoir célébré les amours et le style de M. *Dorat*, attendu que je ne connais ni sa maîtresse ni les vers qu'il a faits pour elle. Cette accusation est fort injuste, mais les gens de bien seront toujours persécutés.

Père *Adam* est tout ébouriffé qu'on ait chassé les ——
jésuites de Naples, la baïonnette au bout du fusil; 1767.
il n'en a pas l'appétit moins dévorant. On dit que ces jésuites ont emmené avec eux deux cents petits garçons et deux cents chèvres; c'est de la provision jusqu'à Rome. Il ne serait pas mal qu'on envoyât chaque jésuite dans le fond de la mer, avec un janséniste au cou.

Madame *Denis* mangera demain vos huîtres; je pourrai bien en manger aussi, pourvu qu'on les grille. Je trouve qu'il y a je ne sais quoi de barbare à manger un aussi joli petit animal tout cru. Si messieurs de sorbonne mangent des huitres; je les tiens anthropophages.

Je vous recommande, mon cher confrère en *Apollon*, l'Empire romain et Pandore. Nous vous aimons tous comme vous méritez d'être aimé. *V.*

LETTRE CXII.

A SON ALTESSE

MONSEIGNEUR LE DUC DE BOUILLON.

A Ferney, 23 de décembre.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai appris la perte cruelle que vous avez faite que dans l'intervalle de ma première lettre, et celle dont votre Altesse m'a honoré. Personne ne souhaite plus que moi que le sang des grands-hommes et

des hommes aimables ne tarisse point sur la terre.
1767. Je suis pénétré de votre douleur, et sûr de votre courage.

Je ne crains pas plus les maléonistes que les jansénistes et les molinistes. Le siècle de *Louis XIV* était beaucoup plus éloquent que le nôtre, mais bien moins éclairé. Toutes les misérables disputes théologiques sont baffouées aujourd'hui par les honnêtes gens, d'un bout de l'Europe à l'autre. La raison a fait plus de progrès en vingt années que le fanatisme n'en avait fait en quinze cents ans.

Nos mœurs changent, Brutus, il faut changer nos lois.

Bossuet avait de la science et du génie; il était le premier des déclamateurs, mais le dernier des philosophes; et je puis vous assurer qu'il n'était pas de bonne foi. Le quiétisme était une folie qui passa par la tête périgourdine de *Fénélon*, mais une folie pardonnable, une folie d'un cœur tendre, et qui devint même héroïque dans lui. Je ne vois dans la conduite du cardinal de *Bouillon* que celle d'une ame noble qui fut intrépide dans l'amitié et dans la disgrâce. Je n'aime point Rome, mais je crois qu'il fit très-bien de se retirer à Rome.

J'ai déjà insinué mes sentimens dans les éditions précédentes du Siècle de *Louis XIV*. Je les développerai dans cette édition nouvelle, avec mon amour de la vérité, mon attachement pour votre maison, mon respect pour le trône, et mes ménagemens pour l'Eglise.

Serai-je assez hardi, Monseigneur, pour vous

supplier de m'envoyer tout ce qui concerne l'impudent et ridicule interrogatoire fait à madame la duchesse de *Bouillon* par ce *la Reynie*, l'ame damnée de *Louvois*. Le temps de dire la vérité est venu. Soyez sûr de mon zèle et de la discrétion que je dois à votre confiance. 1767.

Je garderai le secret à M. *Maigrot*. Il paraît que ce M. *Maigrot* a arrangé quelques petites affaires entre votre Altesse et moi indigne, il y a environ vingt-cinq ans. S'il est parent d'un certain évêque *Maigrot* qui alla à la Chine combattre les jésuites, je l'en aime davantage.

Conservez-moi, Monseigneur, vos bontés qui me sont précieuses. Je suis attaché à votre Altesse avec le plus tendre et le plus profond respect. *V.*

LETTRE CXIII.

A M. CHARDON.

25 de décembre.

MONSIEUR,

Je n'ai pu retrouver le petit mémoire fait par un conseiller du parlement de Toulouse, dans lequel on justifie l'assassinat juridique de *Jean Calas*, et on soutient l'incompétence et l'irrégularité prétendue de l'arrêt de messieurs les maîtres des requêtes. Mais je crois que vous recevrez dans une quinzaine de jours, au plus tard, cette pièce de



——— Toulouse même; elle vous sera adressée sous l'en-
1767. veloppe de M. le duc de *Choiseul.*

Je crois que les circonstances n'ont jamais été plus favorables pour tirer la famille *Sirven* de l'oppression cruelle dans laquelle elle gémit depuis six années. Elle a contre elle un juge ignorant, un parlement passionné, un peuple fanatique; mais elle aura pour elle son innocence et M. *Chardon.*

Cette affaire est bien digne de vous, Monsieur. Non-seulement vous serez béni par cinq cents mille protestans, mais tous les catholiques ennemis de la superstition et de l'injustice, vous applaudiront. Je me flatte enfin que l'absence de M. *Gilbert* ne vous empêchera point de rapporter l'affaire devant le roi, et je suis bien sûr que le roi sera touché de la manière dont vous la rapporterez. Je m'intéresse autant à votre gloire qu'à la justification des *Sirven.*

J'ai lu le livre de M. de *la Rivière*; je ne sais si c'est parce que je cultive quelques arpens de terre, que je n'aime point que les terres soient seules chargées d'impôts. J'ai peur qu'il ne se trompe avec beaucoup d'esprit, mais je m'en rapporte à vos lumières.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect et un attachement qui se fortifie tous les jours, Monsieur, votre, etc. *Voltaire.*

P. S. J'apprends dans le moment, Monsieur, que vous allez faire le rapport devant le roi. Vous n'aurez point encore reçu le mémoire du conseiller

de Toulouse contre messieurs les maîtres des re- ——
quêtes ; mais soyez assuré qu'il existe ; je l'ai lu, 1767.
et je suis incapable de vous tromper.

LETTRE CXIV.

A M. DE CHABANON.

25 de décembre.

En qualité de vieux feseur de vers, mon cher ami, je voudrais avoir fait les deux épigrammes qu'on m'a envoyées, et sur-tout celle contre *Piron* qui venge un honnête homme des insultes d'un fou ; mais pour les vers contre M. *Dorat*, je les condamne, quoique bien faits. Il ne faut point troubler les ménages ; on doit respecter l'amour, on doit encore plus respecter la société. Il est très-mal de m'imputer ce sacrilége. Je n'aime point, d'ailleurs, à nourrir les enfans que je n'ai point faits. En un mot, j'ai beaucoup à me plaindre ; le procédé n'est pas honnête.

Oui vraiment, j'ai lu le Galérien ; il y a des vers très-heureux, il y en a qui partent du cœur, mais aussi il y en a de pillés. Le style est facile, mais quelquefois trop incorrect. La bourse donnée par le galérien à la dame ressemble trop à *Nanine*. Le vieux prédicant est un infame d'avoir laissé son fils aux galères si long-temps. La reconnaissance pêche absolument contre la vraisemblance. Le dernier acte est languissant ; la pièce n'est pas bien faite,



mais il y a des endroits touchans. L'auteur me l'a
1767. envoyée; je l'ai loué sur ce qu'il a de louable.

Il paraît une nouvelle histoire de *Louis XIII* que je n'ai pas encore lue. Celle de *le Vassor* doit être dans la bibliothéque du roi, comme *Spinosa* dans celle de monsieur l'archevêque.

Je vous ai déjà mandé, mon cher confrère en *Melpomène*, que j'ai envoyé à M. de *la Borde* Pandore avec une grande partie des changemens que vous désirez, le tout accompagné de quelques réflexions qui me sont communes avec maman. Elle s'est gorgée de vos huîtres. Je suis toujours embarrassé de savoir comment les huîtres font l'amour; cela n'est encore tiré au clair par aucun naturaliste.

J'attends avec bien de l'impatience l'ouvrage de M. *Anquetil*; j'aime *Zoroastre* et *Brama*, et je crois les Indiens le peuple de toute la terre le plus anciennement civilisé. Croiriez-vous que j'ai eu chez moi le fermier général du roi de Patna. Il sait très-bien la langue courante des brames, et m'a envoyé des choses fort curieuses. Quand on songe que, chez les Indiens, le premier homme s'appelle *Adimo*, et la premiere femme d'un nom qui signifie la vie, ainsi que celui d'*Eve*; quand on fait réflexion que notre article *le* était *a* vers le Gange, et qu'*Abrama* ressemble prodigieusement à *Abram*, la foi peut être un peu ébranlée; mais il reste toujours la charité qui est bien plus nécessaire que la foi. Ceux qui m'imputent l'épigramme contre M. *Dorat* n'ont point du tout de charité, l'abbé *Guion* encore moins;

mais

mais vous en avez, et de celle qu'il me faut. Je vous le rends bien, et je vous aime de tout mon cœur. *V.* 1767.

LETTRE CXV.

A M. OLIVIER DES MONTS, *à Anduse.*

25 de décembre.

La personne à qui vous avez bien voulu écrire, Monsieur, le 17 de décembre, peut d'abord vous assurer que vous ne serez point pendu. L'horrible absurdité des persécutions sur des matières où personne ne s'entend, commence à être décriée partout. Nous sortons de la barbarie. Un édit pour légitimer vos mariages a été mis trois fois sur le tapis devant le roi à Versailles; il est vrai qu'il n'a point passé; mais on a écrit à tous les gouverneurs de province, procureurs généraux, intendans, de ne vous point molester. Gardez-vous bien de présenter une requête au conseil, au nom des protestans, sur le nouvel arrêt rendu à Toulouse; elle ne serait pas reçue : mais voici, à mon avis, ce qu'il faut faire.

Un conseiller au parlement de Toulouse fit imprimer, il y a environ quatre mois, une lettre contre le jugement définitif rendu par messieurs les maîtres des requêtes en faveur des *Calas*. Le conseil y est très-maltraité, et on y justifie, autant qu'on le peut, l'assassinat juridique commis par les juges



1767 de Toulouse. M. *Chardon*, maître des requêtes, et fort avant dans la confiance de M. le duc de *Choiseul*, n'attend que cette pièce pour rapporter l'affaire des *Sirven* au conseil privé du roi.

Tâchez de vous procurer cet impertinent libelle par vos amis; qu'on l'adresse sur le champ à monsieur *Chardon*, avec cette apostille sur l'enveloppe, *pour l'affaire des Sirven*, le tout sous l'enveloppe de monseigneur le duc de *Choiseul*, à Versailles. Cela demande un peu de diligence. Ne me citez point, je vous en prie. Il faut aller au secours de la place; sans tambour et sans trompette.

Je vais écrire à M. *Chardon* que probablement il recevra, dans quelques jours, la pièce qu'il demande. Quand cela sera fait, je me flatte que M. le duc de *Choiseul* lui-même protégera ceux qu'on exclut des offices municipaux. La chose est un peu délicate, parce que vous n'avez pas les mêmes droits que les luthériens ont en Alsace, et que, d'ailleurs, M. le duc de *Choiseul* n'est point le secrétaire d'Etat de votre province; mais on peut aisément attaquer l'arrêt de votre parlement, en ce qu'il outre-passe ses pouvoirs, et que la police des offices municipaux n'appartient qu'au conseil.

Voilà tout ce qu'un homme qui déteste le fanatisme et la superstition peut avoir l'honneur de vous répondre, en vous assurant de ses obéissances, et en vous demandant le secret.

LETTRE CXVI.

A M. MAIGROT,

CHANCELIER DU DUCHÉ SOUVERAIN DE BOUILLON.

A Ferney, 28 de décembre.

MONSIEUR,

VOUS m'imposez le devoir de la reconnaissance pour le reste de ma vie, puisque c'est vous qui m'avez assuré une rente viagère, et qui me faites connaître la vérité que j'aime encore mieux qu'une rente. 1767.

A propos de vérité, je dois vous dire que monseigneur l'électeur palatin ne croit ni au prétendu cartel proposé par l'électeur *Charles-Louis* au vicomte de *Turenne*, ni à la lettre que M. de *Ramsay* a imprimée dans son histoire, ni à la réponse. Effectivement la lettre de l'électeur est du style de *Ramsay*, et ce *Ramsay* était un peu enthousiaste. Cependant feu M. le cardinal d'*Auvergne* m'a fait l'honneur de me dire plusieurs fois que le cartel était vrai, et M. le grand prieur de *Vendôme* disait qu'il en était sûr. Les historiens et le public aiment ces petites anecdotes.

Je me flatte que vous mettrez le comble à votre générosité en me fesant part de la lettre de *Louis XIV*.

1767. au cardinal de *Bouillon* (*), laquelle doit être des premiers jours d'avril ou des derniers de mars 1699. Cette lettre est nécessaire, elle est le fondement de tout.

Si vous aviez aussi quelques anecdotes intéressantes sur le prince de *Turenne* qui donnait de si grandes espérances, et qui fut tué à la bataille de Steinkerque, vous me mettriez en état de déployer encore plus le zèle qui m'attache à cette illustre maison.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, etc.

LETTRE CXVII.

A MADAME NECKER.

28 de décembre.

MADAME,

Il faut que j'implore votre esprit conciliant contre l'esprit de tracasseries; ce n'est pas des tracasseries de Genève dont je parle; on a beau vouloir m'y fourrer, je n'y ai jamais pris part que pour en rire avec la belle *Catherine Ferbot*, digne objet des amours inconstans de *Robert Covelle*. Il s'agit d'une autre tracasserie que le tendre amour me fait de Paris au mont Jura, à l'âge de soixante et qua-

(*) Relativement à l'affaire du quiétisme.

torze ans, temps auquel on a peu de chose à dé- —
mêler avec ce monsieur. 1767.

On m'a envoyé de Paris des vers bien faits sur M. *Dorat* et sa maîtresse; on m'a envoyé aussi une réponse de M. *Dorat* très-bien faite; mais, ce qui est assurément très-mal fait, c'est de m'imputer les vers contre les amours et la poésie de M. *Dorat*. Je jure, par votre sagesse et votre bonté, Madame, que je n'ai jamais su que M. *Dorat* eût une nouvelle maîtresse. Je leur souhaite à tous deux beaucoup de plaisir et de constance. Mais il me paraît qu'il y a de l'absurdité à me faire auteur d'un petit madrigal qui tend visiblement à brouiller l'amant et la maîtresse, chose que j'ai regardée toute ma vie comme une méchante action.

Je sais que M. *Dorat* vient chez vous quelquefois; je vous prie de lui dire, pour la décharge de ma conscience, que je suis innocent, et qu'il faudrait être un innocent pour me soupçonner; c'est apparemment le sieur *Cogé*, ou quelque licencié de sorbonne, qui a débité cette abominable calomnie dans le *prima mensis*. En un mot, je m'en lave les mains. Je ne veux point qu'on me calomnie, et je vous prends pour ma caution. Que celui qui a fait l'épigramme la garde; je ne prends jamais le bien d'autrui.

J'apprends, dans le moment, que la demoiselle qui est l'objet de l'épigramme est une demoiselle de l'opéra. Je ne sais si elle est danseuse ou chanteuse; j'ai beaucoup de respect pour ces deux talens, et il ne me viendra jamais en pensée de

1767. troubler son ménage. On dit qu'elle a beaucoup d'esprit; je la révère encore plus. Mais, Madame, si l'esprit, les grandes connaissances et la bonté du cœur méritent les plus grands hommages, vous ne pouvez douter de ceux que je vous rends, et des sentimens respectueux avec lesquels je serai toute ma vie votre, etc.

LETTRE CXVIII.

A M. MARMONTEL.

1 de janvier.

1768. QUE voulez-vous que je vous dise, mon cher confrère? Le pain vaut quatre sous la livre; il y a des gens de mérite qui n'en ont pas assez pour nourrir leur famille, et on a élevé des palais pour loger et nourrir des fainéans qui ont beaucoup moins de bon sens que *Panurge*, qui sont bien loin de valoir frère *Jean des Entomures*, et qui n'ont d'autre soin, après boire, que de replonger les hommes dans la crasse ignorance qui dota autrefois ces polissons.

Tout ce qui m'étonne, c'est qu'on ne se soit pas encore avisé de faire une faculté des petites maisons. Cette institution aurait été beaucoup plus raisonnable; car enfin les petites maisons n'ont jamais fait de mal à personne, et la sacrée faculté en a fait beaucoup. Cependant, pour la consolation des honnêtes gens, il paraît que la cour fait

de ces cuistres fourrés tout le cas qu'ils méritent, et que, si on ne les détruit pas, comme on a détruit les jésuites, on les empêche au moins d'être dangereux. 1768.

On n'en fait pas encore assez. Il faudrait leur défendre, sous peine d'être mis au carcan avec un bonnet d'âne, de donner des décrets. Un décret est une espèce d'acte de jurisdiction. Ils peuvent tout au plus dire leur avis comme les autres citoyens, au risque d'être sifflés; mais ils n'ont pas plus droit que *Fréron* de donner un décret. Les théologiens ne donnent des décrets ni en Angleterre ni en Prusse; aussi les Anglais et les Prussiens nous ont bien battus. Il faut de bons laboureurs et de bons soldats, de bons manufacturiers, et le moins de théologiens qu'il soit possible: tous ces petits ergoteurs rendent une nation ridicule et méprisable. Les Romains, nos vainqueurs et nos maîtres, n'ont point eu de sacrée faculté de théologie.

Adieu, mon cher ami; mes respects à madame *Geoffrin*.

LETTRE CXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 de janvier.

M. *Hénin*, résident à Genève, me mande, Monseigneur, qu'il a eu l'honneur de vous écrire au sujet de *Gallien*. Vous avez vu, par mes lettres, que je n'espérais pas que ce jeune homme se main-

1768. tînt long-temps dans ce poste. Il s'est avisé de faire imprimer une mauvaise pasquinade, dans le style d'un laquais, sur les affaires de Genève; et il a eu la méchanceté inepte de me l'attribuer, en l'imprimant sous le nom d'un *vieillard moribond*, et en ajoutant à ce titre des qualifications peu agréables.

M. *Hénin* m'a envoyé l'ouvrage, et m'a instruit en même temps qu'il était obligé de le renvoyer, et qu'il vous en écrivait.

Mon respect pour la protection dont vous l'honoriez m'avait fait toujours dévorer dans le silence les perfidies qu'il m'avait faites. Il allait acheter à Genève tous les libelles qu'il pouvait déterrer contre moi, et les vendait à ceux qui venaient dans le château. Je lui remontrai l'énormité et l'ingratitude de ce procédé. Je voulus bien ne l'imputer qu'à sa curiosité et à sa légéreté. Je ne voulus point vous en instruire. J'espérai toujours que le temps et l'envie de vous plaire pourraient corriger son caractère. Je vois, par une triste expérience, que mes ménagemens ont été trop grands et mes espérances trop vaines.

Je pense qu'il serait convenable qu'il allât en Dauphiné pour y faire imprimer l'histoire de cette province qu'il a entreprise. Il est du village de Salmorans dont il a pris le nom, et il avait toujours témoigné le désir d'aller voir ses parens.

Peut-être l'article de ses dettes sera-t-il un peu embarrassant avant qu'il parte de Genève. On prétend qu'elles vont à plus de cent louis; c'est ce que j'ignore: mais je sais qu'il répond aux mar-

chands que c'eſt à vous à payer la plupart des
fournitures. J'ai déjà payé deux cents livres, dont 1768.
je vous avais envoyé les quittances, et que vous
avez eu la bonté de me rembourſer.

Je vous ai mandé que je ne payerais rien de plus ſans votre ordre précis, et j'ai tenu parole, à un louis près. Peut-être voudriez-vous bien encore accorder une petite ſomme, afin qu'un jeune homme que vous avez daigné faire élever avec tant de généroſité, ne partît pas de Genève abſolument en banqueroutier.

Tous les eſprits ſont violemment irrités contre lui à Genève. Cette affaire eſt très-déſagréable; mais, après tout, l'âge peut le mûrir. Tout ce que vous avez daigné faire pour lui peut parler à ſon cœur; et, quelque choſe qui arrive, vous aurez toujours la ſatisfaction d'avoir exercé les ſentimens de votre caractère noble et bienfeſant.

Le thermomètre eſt ici à treize degrés et un quart au deſſous de la glace; l'encre gèle : mais, quoique *Gallien* m'intitule vieillard moribond, je ſens que mon cœur a encore quelque chaleur. Elle eſt toute entière pour vous; elle anime le profond reſpect avec lequel je vous ferai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CXX.

A M. HENRI PANCKOUCKE,

Qui lui avait adressé sa tragédie de la Mort de Caton.

A Ferney, le 8 de janvier.

1768. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien j'aime le stoïcien *Caton*, tout épicurien que je suis. Vous avez bien raison de penser que l'amour serait fort mal placé dans un pareil sujet. La partie carrée des deux filles de *Caton*, dans *Addisson*, fait voir que les Anglais ont souvent pris nos ridicules. Je suis très-aise que vous ne vous soyez point laissé entraîner au mauvais goût. Les Français ne sont pas encore dignes d'avoir beaucoup de tragédies sans amour, et je doute même que la mode en vienne jamais; mais vous me paraissez digne de mettre au jour les vertus morales et héroïques sur le théâtre.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens d'estime que vous méritez, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CXXI.

A M. DE CHABANON.

21 de janvier.

Mon très-cher confrère, vous êtes assurément bien bon, quand vous travaillez à Eudoxie, de songer à la maîtresse de *Prométhée*. Je suis persuadé que vous aurez été un peu en retraite pendant les grands froids, et qu'Eudoxie est actuellement bien avancée. L'Empire romain est tombé, mais votre pièce ne tombera point. 1768.

Vous avez raison assurément sur ce potier de *Prométhée* qui ferait une fort platte figure lorsqu'on danserait et qu'on chanterait autour de *Pandore*, et qu'il resterait assis sur une banquette verte sans dire un mot à sa créature. Il n'y a, ce me semble, d'autre parti à prendre que de le faire en aller pendant le divertissement, pour demander à l'*Amour* quelques nouvelles grâces. Après que le chœur a chanté.

O ciel! ô ciel! elle respire.
Dieu d'amour, quel est ton empire!

il faudra que le potier dise ces quatre vers:

Je revole aux autels du plus charmant des Dieux.
Son ouvrage m'étonne, et sa beauté m'enflamme.
Amour, descends tout entier dans son ame,
Comme tu règnes dans ses yeux.

1768. Le musicien même peut répéter le mot d'amour pour cause d'énergie ; mais ce musicien ne répond point à mes lettres. Ce musicien me traite comme *Rameau* traitait l'abbé *Pellegrin* à qui il n'écrivait jamais. Je le crois fort occupé à Versailles ; mais fût-il premier ministre, il ne faut pas négliger Pandore.

Tout paraît tendre aujourd'hui à la réconciliation dans le monde, depuis qu'on a chassé les jésuites de quatre royaumes. La tolérance vient d'être solennellement établie en Pologne comme en Russie ; c'est-à-dire dans environ treize cents mille lieues carrées de pays ; ainsi la sorbonne n'a raison que dans deux mille cinq cents pieds carrés, qui composent la belle salle où elle donne ses beaux décrets. Certainement le genre-humain l'emportera à la fin sur la sorbonne. Ces cuistres-là n'en ont pas encore pour long-temps dans le ventre. C'est une bénédiction de voir comme le bon sens gagne par-tout du terrain : il n'en est pas de même du bon goût, c'est le partage du petit nombre des élus.

Les perruques de Genéve proposent actuellement des accommodemens aux tignasses. Ce n'était pas la peine d'appeler à grands frais trois puissances médiatrices pour ne rien faire de ce qu'elles ont ordonné. M. le duc de *Choiseul* doit être las de voir des gens qui demandent à *Hercule* sa massue pour tuer des mouches. Toute cette affaire de Genève est du plus énorme ridicule.

Tout ce qui est à Ferney vous embrasse assurément de tout son cœur. *V.*

LETTRE CXXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 12 de janvier

Je vous fais ces lignes pour vous dire qu'en conséquence de vos ordres précis à moi intimés par madame votre petite-fille (*), j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits volumes traduits de l'anglais, du contenu desquels je ne réponds pas plus que les Etats de Hollande quand ils donnent un privilége pour imprimer *La Bible*; c'est toujours sans garantir ce qu'elle contient. 1768.

Ayez la bonté, Madame, de noter que, ne sachant pas si messieurs des postes sont assez polis pour vous donner vos ports francs, j'adresse le paquet sous l'enveloppe de monseigneur votre mari, pour la prospérité duquel nous fesons mille vœux dans notre rue. Nous en fesons autant pour vous, Madame; car tous ceux qui viennent acheter des livres chez nous, disent que vous êtes une brave dame qui vous connaissez mieux qu'eux en bons livres, qui avez considérablement de l'esprit, et qui ne courez jamais après. Vous avez le renom d'être fort bienfesante; vous ne condamnez pas

(*) Madame *du Deffant* appellait madame la duchesse de *Choiseul* sa grand'maman.

même les vieux barbouilleurs de papier à mourir,
1768. parce qu'ils n'en peuvent plus : cela est d'une bien belle ame.

Enfin, Madame, on dit toutes sortes de bien de vous dans notre boutique; mais j'ai peur que cela ne vous fâche, parce qu'on ajoute que vous n'aimez point cela. Je vous demande donc pardon, et suis avec un grand respect, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Guillement, typographe de la ville de Lyon.

LETTRE CXXIII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

13 de janvier.

VOUS m'avez prévenu, Monsieur. Il y a long-temps que mon cœur me disait de vous remercier des deux discours que vous avez prononcés au parlement, et qui ont été imprimés. Je me souviendrai toujours d'avoir répandu des larmes pour cette pauvre femme que son mari trahissait si pieusement en faveur de la religion catholique. Tout ce qui était à Ferney fut attendri comme l'avaient été tous ceux qui vous écoutèrent à Grenoble. Je regarde ce discours, et celui qui concerne les causes criminelles, non-seulement comme des chefs-d'œuvre

d'éloquence, mais comme les sources d'une nouvelle jurisprudence dont nous avons besoin. 1768.

Vous verrez, Monsieur, par le petit fragment que j'ai l'honneur de vous envoyer, combien on vous rend déjà justice. On vous cite comme un ancien, tout jeune que vous êtes. L'ouvrage que vous entreprenez est digne de vous. Un vieux magistrat n'aurait jamais le temps de le faire; et d'ailleurs un vieux magistrat aurait encore trop de préjugés. Il faut une ame vigoureuse, venue au monde précisément dans le temps où la raison commence à éclairer les hommes, et à se placer entre l'inutile fatras de *Grotius* et le saillies gasconnes de *Montesquieu*.

Je pense que vous aurez bien de la peine à rassembler les lois des autres nations, dont la plupart ne valent guère mieux que les nôtres. La jurisprudence d'Espagne est précisément comme celle de France. On change de lois en changeant de chevaux de poste, et on perd à Séville le procès qu'on aurait gagné à Sarragosse.

Les historiens, qui ne sont pour la plupart que de froids compilateurs de gazettes, ne savent pas un mot des lois des pays dont ils parlent. Celles d'Allemagne, dans ce qui regarde la justice distributive, sont encore un chaos plus affreux. Il n'y a que *Mathusalem* qui puisse prendre le parti de plaider devant la chambre de Vetzlar. On dit que le despotisme en a fait d'assez bonnes en Danemarck, et la liberté de meilleures en Suède. Je ne sais rien de plus beau

1768. que les réglemens pour l'éducation des enfans des rois, publiés par le ſenat.

La meilleure loi peut-être qui fût au monde était celle de la grande charte d'Angleterre ; mais de quoi a-t-elle ſervi ſous des tyrans comme *Richard III* et *Henri VIII* ?

Il me ſemble que l'Angleterre n'a de véritablement bonnes lois que depuis que *Jacques II* alla toucher les écrouelles au couvent des Anglaiſes à Paris. Ce n'eſt du moins que depuis ce temps qu'on a entièrement aboli la torture et ces ſupplices affreux, prodigués encore chez notre nation auſſi atroce quelquefois que frivole, et compoſée de ſinges et de tigres.

Louis XIV rendit au moins un grand ſervice à la France, en mettant de l'uniformité dans la procédure civile et criminelle. Cette uniformité était dès long-temps chez les Anglais qui n'avaient depuis ſix cents ans qu'un poids et qu'une meſure : c'eſt à quoi nous n'avons jamais pu parvenir. Mais il me ſemble que les rédacteurs de notre procédure criminelle ont beaucoup plus ſongé à trouver des coupables dans les accuſés qu'à trouver des innocens. En Angleterre, c'eſt préciſément tout le contraire ; l'accuſé eſt favoriſé par la loi : l'Anglais, qu'on croit féroce, eſt humain dans ſes lois ; et le Français, qui paſſe pour ſi doux, eſt en effet très-inhumain.

L'abominable aventure du chevalier de *La Barre* et du jeune d'*Etallonde* en eſt bien la preuve. Ils ont été traités comme la *Brinvilliers* et la *Voiſin*, pour une étourderie qui méritait un an de St. Lazare.

Celui

Celui des deux qui échappa aux bourreaux, est actuellement officier chez le roi de Prusse : il a acquis beaucoup de mérite, et pourra bien un jour se venger, à la tête d'un régiment, de la barbarie qu'on a exercée envers lui. Il semble que cette aventure soit du temps des Albigeois. 1768.

Nous verrons bientôt si le conseil voudra bien revoir et réformer le procès des *Sirven.* Il y a cinq ans que je poursuis cette affaire. J'ai trouvé chaque jour des obstacles, et je ne me suis jamais rebuté ; mais je ne suis qu'un citoyen inutile. C'est à vous, Monsieur, qu'il appartient de faire le bien : vous êtes en place, et vous êtes digne d'y être, ce qui n'est pas bien commun. Vous servirez votre patrie dans les fonctions de votre belle charge, et vous vous immortaliserez dans vos momens de loisir.

Vous ferez voir combien la jurisprudence est incertaine en France ; vous détruirez les traces qui restent encore de l'ancien esclavage où l'Eglise a tenu l'Etat. Concevez-vous rien de plus ridicule qu'un promoteur et un official ? Mais, en vérité, nous avons des juridictions encore plus étonnantes, des tribunaux pour les greniers à sel, des cours supérieures pour le vin et pour la bière, un auguste sénat pour juger si les fermiers généraux doivent fouiller dans la poche des passans, sénat qui fait presque autant de bien à la nation que les quatre-vingts mille commis qui la pillent.

Enfin, Monsieur, dans les premiers corps de l'Etat, que de droits équivoques et que d'incertitudes ! Les pairs sont-ils admis dans le parlement,

——— ou le parlement est-il admis dans la cour des pairs ?
1768. le parlement est - il substitué aux états-généraux? Le conseil d'Etat est-il en droit de faire des lois sans le parlement? le parlement.....

(*Le reste manque*)

LETTRE CXXIV.

A M. SAURIN.

13 de janvier.

Mon cher confrère, savez-vous bien que je n'ai point votre Joueur anglais. Vos Mœurs du temps ont été parfaitement exécutées sur notre petit théâtre. Nous tâcherons de ne pas gâter votre Joueur. Envoyez-le-nous par le contre-seing de M. *Janel* qui aura volontiers la bonté de s'en charger. Nous aimons fort les comédies intéressantes : *Multæ sunt mansiones in domo patris mei*; mais il paraît que *pater meus* a une maison à la comédie française dont les acteurs font bien mal les honneurs. *Pater meus* est mal en domestiques; il est servi à la comédie comme en sorbonne.

Je suis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu ; cela regaillardit ma vieillesse. Je présente mes respects à celle qui vous rend heureux et qui vous a donné un enfant lequel ne sera pas certainement un sot.

Vivez heureusement, gaiement et long-temps. Je souhaite des apoplexies aux *Riballier*, aux *Larcher*,

aux *Cogé*; et à vous, mon cher confrère, une santé aussi inaltérable que l'est mon attachement pour vous. 1768.

Si M. *Duclos* se souvient encore de moi, mille amitiés pour lui, je vous prie.

LETTRE CXXV.

A M. MARMONTEL.

15 de janvier.

Il y a long-temps, mon cher confrère, que je connais l'origine de la querelle des conseillers *Coré*, *Dathan* et *Abiron* avec l'évêque du veau d'or: mais le bon de l'affaire, c'est qu'elle fut citée solennellement à un concile de Rheims à l'occasion d'un procès que les chanoines de Rheims avaient contre la ville.

Où diable avez-vous trouvé le livre de *Gaumin*? savez-vous bien que rien n'est plus rare, et que j'ai été obligé de le faire venir de Hambourg? Je ne suis pas mal fourni de ces drogues-là.

Il est bien triste qu'on joue encore sur les treteaux de la sorbonne, tandis que la comédie est déserte. Voilà ce qu'a fait la retraite de mademoiselle *Clairon*. Elle a laissé le champ libre à *Riballier* et au singe de *Nicolet*.

J'ai lu hier le Venceslas que vous avez rajeuni. Il me semble que vous avez rendu un très-grand service au théâtre. Madame *Denis* est bien sensible

1768 à votre ſouvenir, et moi très-affligé d'être abandonné tout net par M. d'*Alembert*; mais, s'il ſe porte bien et s'il m'aime toujours un peu, je me conſole.

Madame *Geoffrin* doit être fort contente des ſuccès du roi ſon ami : c'eſt une grande joie dans tout le Nord. Le nonce s'eſt enfui la queue entre les jambes, pour l'aller fourrer entre les feſſes. *Il ſantiſſimo padre* ne ſait plus où il en eſt. Il pourra bien, à la première ſottiſe qu'il fera perdre la ſuzeraineté du royaume de Naples. Le monde ſe déniaiſe furieuſement ; les beaux jours de la friponnerie et du fanatiſme ſont paſſés.

Illuſtre profès, écraſez le monſtre tout doucement.

LETTRE CXXVI.

A M. BEAUZEE.

14 de janvier.

Si je demeurais, Monſieur, au fond de la Sibérie, je n'aurais pas reçu plus tard le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le commerce a été interrompu juſqu'au commencement de novembre, et depuis ce temps nous avons été enſevelis dans les neiges. Enfin, Monſieur, j'ai eu votre paquet, et la lettre dont vous m'honorez. Je vois, avec beaucoup de plaiſir, les vues philoſophiques qui règnent dans votre *Grammaire*. Il eſt certain qu'il y a, dans toutes les langues du monde, une logique ſecrète qui conduit les idées des hommes

ſans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, ſans que le plus grand nombre des artiſtes s'en doute. Un inſtinct heureux fait apercevoir aux femmes d'eſprit ſi on parle bien ou mal : c'eſt aux philoſophes à développer cet inſtinct. Il me paraît que vous y réuſſiſſez mieux que perſonne. L'uſage, malheureuſement, l'emporte toujours. C'eſt ce malheureux uſage qui a un peu appauvri la langue françaiſe, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance : c'eſt une indigente orgueilleuſe qui craint qu'on ne lui faſſe l'aumône. Vous êtes parfaitement inſtruit de ſa marche, et vous ſentez qu'elle manque quelquefois d'habits. Les philoſophes n'ont point fait les langues, et voilà pourquoi elles ſont toutes imparfaites. 1768.

J'ai déjà lu une grande partie de votre livre. Je vous fais, Monſieur, mes ſincères remercîmens de la ſatisfaction que j'ai eue, et de celle que j'aurai. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CXXVII.

A M. LE RICHE.

16 de janvier.

Je vous ſuis très-obligé, Monſieur, de votre belle conſultation ſur la retenue du vingtième; aucun avocat n'aurait mieux expliqué l'affaire.

Je me flatte que vous aurez fait parvenir à l'ami *Nonotte* la lettre d'un avocat qui ne vous vaut pas.

1768. On accommodera plutôt cent affaires avec des princes qu'une seule avec des fanatiques. La ville de Besançon est pleine de ces monstres.

Je ne sais si vous avez apprivoisé ceux d'Orgelet. Je ne connaissais point un livre imprimé à Besançon, intitulé *Histoire du christianisme tiré des auteurs payens*, par un *Bulet*, professeur en théologie. Je viens de l'acheter. Si quelque impie avait voulu rendre le christianisme ridicule et odieux, il ne s'y ferait pas pris autrement. Il ramasse tous les traits de mépris et d'horreur que les Romains et les Grecs ont lancés contre les premiers chrétiens, pour prouver, dit-il, que ces chrétiens étaient fort connus des païens.

Puisse le pauvre *Fantet* ne pas trouver en Flandre des gens plus superstitieux que les Comtois !

Je vous embrasse, etc.

LETTRE CXXVIII

A M. ELIE DE BEAUMONT, avocat.

A Ferney, le 16 de janvier.

Ainsi donc, mon cher défenseur de l'innocence, *in propria venit, et sui eum non receperunt.* Je vous croyais en pleine possession de Canon, et je vois, en jouant sur le mot, qu'il vous faudra du canon pour entrer chez vous. Il faudra cependant bien qu'à la fin madame de *Beaumont* jouisse de la maison de ses pères. Il faut qu'elle soit habitée par

l'éloquence et par l'esprit, après l'avoir été par la finance, afin qu'elle soit purifiée. 1768.

Notre ami, M. *Damilaville*, est actuellement plus embarrassé que vous. On lui conteste une place qui lui a été promise, et qu'il a méritée par vingt ans de travail assidu.

Je suis très-fâché de la mort de M. *Cassen*. Il sera aisé de trouver un avocat au conseil qui le remplace. M. *Chardon* n'attend que le moment de rapporter; il est tout prêt. Je pense même que le petit orage que le parlement de Paris lui a fait essuyer, ne ralentira pas son zèle contre le parlement de Toulouse.

J'attends avec grande impatience le mémoire que vous avez bien voulu faire pour les accusés de Ste. Foi; ils sont encore aux fers, et vous les briserez. Il est inconcevable que la jurisprudence soit si barbare dans une nation si légère et si gaie. C'est, je crois, parce que nos agrémens sont très-modernes et notre barbarie très-ancienne.

Je ne savais pas que l'Honnête criminel existât en effet, et qu'il s'appellât *Favre*. Si la chose est comme le dit l'auteur de la pièce, le père est un grand misérable, et l'ouvrage serait plus attendrissant, si le père venait se présenter au bout d'un mois, au lieu d'attendre quelques années. Quoi qu'il en soit, il y a trop de fanatiques aux galères, conduits par d'autres fanatiques. La raison et la tolérance vous ont choisi pour leur avocat; elles avaient besoin d'un homme tel que vous.

Je présente mes respects à madame de *Beaumont*,



1768. et je partage entre vous deux mon attachement inviolable, et ma sincère estime. *V.*

LETTRE CXXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 de janvier.

Ce n'est aujourd'hui ni au vainqueur de Mahon, ni au libérateur de Gènes, ni au vice-roi de la Guienne, que j'ai l'honneur d'écrire, c'est à un savant dans l'histoire, et sur-tout dans l'histoire moderne.

Vous devez savoir, Monseigneur, si c'était votre beau-père ou le prince son frère qu'on appelait *le sourdaud.* Si ce titre avait été donné à l'aîné, le cadet n'en était assurément pas indigne.

Voici les paroles que je trouve dans les *Mémoires* de madame de *Maintenon.*

» La princesse d'*Harcourt* n'osait proposer à » mademoiselle d'*Aubigné* son fils aîné, le prince » de *Guise*, surnommé *le sourdaud.* Pour le rendre » un plus riche parti, elle lui avait sacrifié le cadet » qu'elle avait fait ecclésiastique. Cet abbé malgré » lui, ayant depuis trahi son maître, la mère alla » se jeter aux pieds du roi qui, la relevant, lui » dit de ce ton majestueux de bonté qui lui était » particulier : Eh bien, Madame, nous avons » perdu, vous, un indigne fils, moi, un mauvais » sujet ; il faut nous consoler. »

Je

Je soupçonne que l'auteur parle ici de feu M. le prince de *Guise* qui avait été abbé dans sa jeunesse, et dont vous avez épousé la fille. Je n'ai jamais ouï dire qu'il eût trahi l'Etat. Je ne conçois pas comment cet infame *La Beaumelle* a pu débiter une calomnie aussi punissable. Je vous supplie de vouloir bien me dire ce qui a pu servir de prétexte à une pareille imposture. Je m'occupe, dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, à confondre tous les contes de cette espèce dont plus de cent gazetiers, sous le nom d'historiens, ont farci leurs impertinentes compilations. Je vous assure que je n'en ai pas vu deux qui aient dit exactement la vérité. 1763.

J'espère que vous ne dédaignerez pas de m'aider dans la pénible entreprise de relever la gloire d'un siècle sur la fin duquel vous êtes né, et dont vous êtes l'unique reste; car je compte pour rien ceux qui n'ont fait que vivre et vieillir, et dont l'histoire ne parlera pas.

M. le duc de *la Vallière* enrichit votre bibliothèque de l'*Histoire du théâtre*. Ce qu'il a ramassé est prodigieux. Il faut qu'il lui soit passé plus de trois mille pièces par les mains; cela est tout fait pour un premier gentilhomme de la chambre.

Conservez vos bontés, cette année 1763, au plus ancien de vos serviteurs qui vous sera attaché le reste de sa vie, Monseigneur, avec le plus profond respect. V.

LETTRE CXXXI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

22 de janvier.

1768. Vous savez, Monsieur, qu'on a donné six cents francs de pension à celui qui a réfuté *Fréret*; en ce cas, il en fallait donner une de douze cents à *Fréret* lui-même. On ne peut guère réfuter plus mal. Je n'ai lu cet ouvrage que depuis quelques jours, et j'ai gémi de voir une si bonne cause défendue par de si mauvaises raisons. J'admire comme cet écrivain soutient la vérité par des bévues continuelles, et suppose toujours ce qui est en question. Il n'appartient qu'à vous, Monsieur, de combattre avec de bonnes armes, et de faire voir le faible de ces apologies qui ne trompent que des ignorans. *Grotius*, *Abadie*, *Houteville*, ont fait plus de tort à notre sainte religion, que milord *Shaftesbury*, milord *Bolingbroke*, *Collins*, *Wolston*, *Spinosa*, *Boulainvilliers*, *Boulanger*, *la Métrie* et tant d'autres.

Je ne sais comment on a renouvelé depuis peu une ancienne plaisanterie de l'auteur de *Mathanasius*. Un de mes amis est au désespoir qu'on ose lui attribuer cette brochure imprimée en Hollande, il y a quarante ans. Ces rumeurs injustes peuvent faire un tort irréparable à mon ami; et vous savez quels sont les droits de l'amitié. C'est au nom de

ces droits sacrés que je vous conjure de détruire, ——
autant qu'il sera en vous, une calomnie si dan- 1768.
gereuse.

Au reste, je suis en tout à vos ordres, et vous pouvez compter sur l'attachement inviolable de votre très-humble et très-obéissant serviteur,

l'abbé *Yvroye*.

LETTRE CXXXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de janvier.

En réfutation, Monseigneur, de la lettre dont vous m'honorez, du 15 de janvier, voici comme j'argumente. Quiconque vous a dit que j'avais soupçonné ce *Galien* d'être le fils du plus aimable grand seigneur de l'Europe, est un enfant de *Satan*. Il se peut que ce malheureux l'ait fait entendre à Genève, pour se donner du crédit dans le monde et auprès des marchands; mais, comme j'ai eu chez moi deux de ses frères, dont l'un est soldat, et dont l'autre a été mousse, il est bien impossible qu'il me soit venu dans la tête qu'un pareil polisson fût d'un sang respectable. C'est encore une autre calomnie de dire que, madame *Denis* et moi, nous ayons mangé avec lui. Madame *Denis* vous demande justice. Il n'a jamais eu à Ferney d'autre table que celle du maître d'hôtel et des copistes, comme vous me l'aviez ordonné. On lui fournis-

1768. fait abondamment tout ce qu'il demandait; mais on ne lui laissait prendre aucun essor dans la maison, et on se conformait en tout aux règles que vous aviez prescrites.

Ses fréquentes absences, qu'on lui reprochait, ne pouvaient être prévenues. On ne pouvait mettre un garde à la porte de sa chambre.

Dès que je sus qu'il prenait à crédit chez les marchands de Genève, je fis écrire des lettres circulaires par lesquelles on les avertissait de ne rien fournir que sur mes billets.

Dès que M. *Hénin*, résident à Genève, en eut fait son secrétaire, il le fit manger à sa table, selon son usage; usage qui n'est point établi chez moi. Alors *Gallien* vint en visite à Ferney; il mangea avec la compagnie; mais ni madame *Denis* ni moi ne nous mîmes à table; nous mangeâmes dans ma chambre: voilà l'exacte vérité. C'est principalement chez M. *Hénin* qu'il a acheté des montres ornées de carats, et des bijoux. Le marchand, dont je vous ai envoyé le mémoire, ne lui a fourni que le nécessaire. Ne craignez point d'ailleurs qu'il soit jamais voleur de grand chemin. Il n'aura jamais le courage d'entreprendre ce métier qu'il trouve si noble. Il est poltron comme un lézard. Il est difficile à présent de le mettre en prison. Il partit de Genève le lendemain que le résident l'eut chassé, et dit qu'il allait à Berne ordonner aux troupes de venir investir la ville. Le fonds de son caractère est la folie. En voilà trop sur ce malheureux objet

de vos bontés et de ma patience. Je dois, à votre exemple, l'oublier pour jamais. 1768.

J'ai pris la liberté de vous consulter sur les calomnies d'un autre misérable de cette espèce, qui, dans ses *Mémoires*, a insulté indignement les noms de *Guise* et de *Richelieu* en plus d'un endroit. Le monde fourmille de ces polissons qui s'érigent en juges des rois et des généraux d'armée, dès qu'ils savent lire et écrire.

Les deux partis de Genève prennent des mesures d'accommodement toutes différentes de l'arrêt des médiateurs. Ce n'était pas la peine de faire venir un ambassadeur de France chez eux, et d'importuner le roi une année entière. Voilà bien du bruit pour peu de chose, mais cela n'est pas rare.

Agréez, Monseigneur, mon tendre et profond respect. *V.*

LETTRE CXXXIII.

A M. MARMONTEL.

Le 22 de janvier.

VOICI, mon cher ami, un petit rogaton qui m'est tombé entre les mains. Il ne vaut pas grand'-chose, mais il mortifiera les cuistres, et c'est tout ce qu'il faut. Je vous demande en grâce de ne jamais dire que je suis votre correspondant; cela est essentiel pour vous et pour moi; on est épié de tous côtés.

1768. J'apprends, avec une extrême surprise, qu'on m'impute un certain Dîner du comte de *Boulainvilliers*, que tous les gens un peu au fait savent être de *Saint-Hyacinthe*. Il le fit imprimer en Hollande, en 1728; c'est un fait connu de tous les écumeurs de la littérature.

J'attends de votre amitié, que vous détruirez un bruit si calomnieux et si dangereux. Rien ne me fait plus de peine que de voir des gens de lettres, et mes amis même, m'attribuer à l'envi tout ce qui paraît sur des matières délicates. Ces bruits sont capables de me perdre, et je suis trop vieux pour me transplanter. Pourquoi me donner ce qui est d'un autre? n'ai-je pas assez de mes propres sottises? Je vous supplie de dire et de faire dire à M. *Suard*, dont j'ambitionne l'amitié et la confiance, qu'il est obligé, plus que personne, à réfuter toutes ces calomnies.

Adieu, vainqueur de la sorbonne. Personne ne marche avec plus de plaisir que moi après votre char de triomphe.

Gardez-moi un secret inviolable.

LETTRE CXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de janvier.

Mon cher ange, c'est une grande consolation pour moi que vous ayez été content de M. *Dupuits*.

Il me paraît qu'il vaut mieux que le *Dupuits* de *Desfrenais*. Je souhaite à M. le duc de *Choiseul* que tous les officiers qu'il emploie soient aussi sages et aussi attachés à leur devoir. Je l'attends avec impatience, dans l'espérance qu'il nous parlera long-temps de vous. 1768.

Que je vous remercie de vos bontés pour *Sirven*! Il faut être aussi opiniâtre que je le suis, pour avoir poursuivi cette affaire pendant cinq ans entiers, sans jamais me décourager. Vous venez bien à propos à mon secours. Je sais bien que cette petite pièce n'aura pas l'éclat de la tragédie des *Calas*; mais nous ne demandons point d'éclat, nous ne voulons que justice.

Votre citation du chien, qui mange comme un autre du dîner qu'il voulait défendre, est bien bonne; mais je vous supplie de croire par amitié, et de faire croire aux autres par raison et par l'intérêt de la cause commune, que je n'ai point été le cuisinier qui a fait ce Dîner. On ne peut servir dans l'Europe un plat de cette espèce, qu'on ne dise qu'il est de ma façon. Les uns prétendent que cette nouvelle cuisine est excellente, qu'elle peut donner la santé, et sur-tout guérir des vapeurs. Ceux qui tiennent pour l'ancienne cuisine, disent que les nouveaux *Martialo* sont des empoisonneurs. Quoi qu'il en soit, je voudrais bien ne point passer pour un traiteur public. Il doit être constant que ce petit morceau de haut goût est de feu *Saint-Hyacinthe*. La description du repas est de 1728. Le nom de *Saint-Hyacinthe* y est; comment peut-on, après



1768. cela, me l'attribuer? quelle fureur de mettre mon nom à la place d'un autre! Les gens qui aiment ces ragoûts-là devraient bien épargner ma modestie.

Sérieusement, vous me feriez le plus sensible plaisir d'engager M. *Suard* à ne point mettre cette misère sur mon compte. C'est une action d'honnêteté et de charité, de ne point accuser son prochain quand il est encore en vie; et de charger les morts à qui on ne fait nul mal. En un mot, mon cher ange, je n'ai point fait, et je n'aurai jamais fait les choses dont la calomnie m'accuse.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Puis-je espérer que mon cher *Damilaville* aura le poste qui lui est si bien dû? Il est juste qu'il soit curé, après avoir été vingt ans vicaire.

J'ai une autre grâce à vous demander; c'est pour ma *Catherine*. Il faut rétablir sa réputation à Paris chez les honnêtes gens. J'ai de fortes raisons de croire que MM. les ducs de *Praslin* et de *Choiseul* ne la regardent pas comme la dame du monde la plus scrupuleuse; cependant je sais autant qu'on peut savoir, qu'elle n'a eu nulle part à la mort de son ivrogne de mari: un grand diable d'officier aux gardes Préobazinsky, en le prenant prisonnier, lui donna un horrible coup de poing qui lui fit vomir du sang; il crut se guérir en buvant continuellement du punch dans sa prison, et il mourut dans ce bel exercice. C'était d'ailleurs le plus grand fou qui ait jamais occupé un trône. L'empereur *Venceslas* n'approchait pas de lui.

A l'égard du meurtre du prince *Ivan*, il est clair que ma *Catherine* n'y a nulle part. On lui a bien 1768.
de l'obligation d'avoir eu le courage de détrôner son mari, car elle règne avec sagesse et avec gloire; et nous devons bénir une tête couronnée qui fait régner la tolérance universelle dans cent trente-cinq dégrés de longitude. Vous n'en avez, vous autres, qu'environ huit ou neuf, et vous êtes encore intolérans. Dites donc beaucoup de bien de *Catherine*, je vous en prie, et faites-lui une bonne réputation dans Paris.

Je voudrais bien savoir comment madame d'*Argental* s'est trouvée de ces grands froids; je suis étonné d'y avoir résisté. Conservez votre santé, mon divin ange; je vous adore de plus en plus. *V.*

LETTRE CXXXV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 de janvier.

AMI vrai et poëte philosophe, ne vous avais-je pas bien dit que le lecteur (*) ne serait jamais l'approbateur, et qu'il éluderait tous les moyens de me plaire, malgré tous les moyens qu'il a trouvés de plaire? Ne trouvez-vous pas qu'il cite bien à propos feu monsieur le dauphin qui, sans doute, reviendra de l'autre monde pour empêcher qu'on ne mette des doubles croches sur la mâchoire d'âne de *Samson*?

(*) M. de *Moncrif*, lecteur de la reine.



1768 Ah, mon fils, mon fils! la petite jalousie est un caractère indélébile.

M. le duc de *Choiseul* n'est pas, je crois, musicien; c'est la seule chose qui lui manque: mais je suis persuadé que, dans l'occasion, il protégerait la mâchoire d'âne de *Samson* contre les mâchoires d'ânes qui s'opposeraient à ce divertissement honnête, *ut, ut est*. Il faut une terrible musique pour ce *Samson* qui fait des miracles de diable; et je doute fort que le ridicule mélange de la musique italienne avec la française, dont on est aujourd'hui infatué, puisse parvenir aux beautés vraies, mâles et vigoureuses, et à la déclamation énergique que Samson exige dans les trois quarts de la pièce. Par ma foi, la musique italienne n'est faite que pour faire briller des châtrés à la chapelle du pape. Il n'y aura plus de génie à la *Lulli* pour la déclamation; je vous le certifie dans l'amertume de mon cœur.

Revenons maintenant à Pandore. Oui, vous avez raison, mon fils; le bon homme *Prométhée* fera une fichue figure, soit qu'il assiste au baptême de *Pandore*, sans dire mot, soit qu'il aille, comme un valet de chambre, chercher les jeux et les plaisirs pour donner une sérénade à l'enfant nouveau-né. Le cas est embarrassant; et je n'y sais plus d'autre remède que de lui faire notifier aux spectateurs qu'il veut jouir du plaisir de voir le premier développement de l'ame de *Pandore*, supposé qu'elle ait une ame.

Cela posé, je voudrais qu'après le chœur, *Dieu d'amour, quel est ton empire*, *Prométhée* dît, en s'a-

dressant aux nymphes et aux demi-dieux de sa connaissance qui sont sur le théâtre : 1768.

> Observons ses appas naissans,
> Sa surprise, son trouble et son premier usage
> Des célestes présens
> Dont l'Amour a fait son partage.

Après ce petit couplet, qui me parait tout-à-fait à sa place, le bon homme se confondrait dans la foule des petits demi-dieux qui sont sur le théâtre ; et ce serait, à ce qu'il me semble, une surprise assez agréable de voir *Pandore* le démêler dans l'assemblée des Sylvains et des faunes, comme *Marie-Thérèse*, beaucoup moins spirituelle que *Pandore*, reconnut *Louis XIV* au milieu de ses courtisans.

Il faut que je vous parle actuellement, mon cher ami, de la musique de M. de *la Borde*. Je me souviens d'avoir été très-content de ce que j'entendis ; mais il me parut que cette musique manquait, en quelques endroits, de cette énergie et de ce sublime que *Lulli* et *Rameau* ont seuls connu, et que l'opéra comique n'inspirera jamais à ceux qui aiment *il gusto grande*.

Mes tendres complimens à *Eudoxie* ; mes respects à *Maxime* et à l'ambassadeur. Assurez le bon vieillard, père d'*Eudoxie*, que je m'intéresse fort à lui.

Maman vous aime de tout son cœur ; aussi fais-je, et toutes les puissances ou impuissances de mon âme sont à vous. *V.*

LETTRE CXXXVI.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

1 de février.

1768. Le froid excessif, la faiblesse excessive, la vieillesse excessive, et le mal aux yeux excessif ne m'ont pas permis, Monsieur, de vous remercier plutôt des premiers volumes de votre *Vocabulaire*, et du Don Carlos de Monsieur votre cousin. Toute votre famille paraît consacrée aux lettres. Elle m'est bien chère, et personne n'est plus sensible que moi à votre mérite et à vos attentions.

Plus vous me témoignez d'amitié, moins je conçois comment vous pouvez vous adresser à moi pour vous procurer l'infâme ouvrage intitulé Le dîner du comte de *Boulainvilliers*. J'en ai eu par hasard un exemplaire, et je l'ai jeté dans le feu. C'est un tissu de railleries amères et d'invectives atroces contre notre religion. Il y a plus de quarante ans que cet indigne écrit est connu; mais ce n'est que depuis quelques mois qu'il paraît en Hollande, avec cent autres ouvrages de cette espèce. Si je ne consumais pas les derniers jours de ma vie à une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, augmentée de près de moitié; si je n'épuisais pas le peu de force qui me reste à élever ce monument à la gloire de ma patrie, je réfuterais tous ces livres qu'on fait chaque jour contre la religion.

J'ai lu cette nouvelle édition in-4°., qu'on débite à Paris, de mes Oeuvres. Je ne puis pas dire que je trouve tout beau, 1768.

Papier, dorure, images, caractère ;

car je n'ai point encore vu les images ; mais je suis très-satisfait de l'exactitude et de la perfection de cette édition. Je trouve que tout en est beau

Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A Jean Racine.

Je souhaite que ceux qui l'ont entreprise ne se ruinent pas, et que les lecteurs ne me fassent pas les mêmes reproches que je me fais ; car j'avoue qu'il y a un peu trop de vers et de prose dans ce monde. C'est ce que je signe en connaissance de cause. *V*.

LETTRE CXXXVII.

A M. SAURIN.

5 de février.

MON cher confrère, mon cher poëte philosophe, je ne suis point de votre avis. On disait autrefois : *Les vertus de Henri IV*, et il est permis aujourd'hui de dire : *Les vertus d'Henri IV*. Les Italiens se sont défaits des *h*, et nous pourrions bien nous en défaire aussi comme de tant d'autres choses.

J'aime bien mieux :

Femme par sa tendresse, héros par son courage.

que

Femme par sa tendresse, et non par son courage :

1768. Ayez donc le courage de laiſſer le vers tel qu'il était, et de ne pas affaiblir une grande penſée pour l'intérêt d'un *h*. Je dirai toujours *ma tendreſſe héroïque*, et cela fera un très-bon hémiſtiche. *Ma tendreſſ-eu héroïque* ſerait barbare.

Le Dîner dont vous me parlez eſt ſurement de *Saint-Hyacinthe*. On a de lui un *Militaire philoſophe* qui eſt beaucoup plus fort, et qui eſt très bien écrit. Vous ſentez d'ailleurs, mon cher confrère, combien il ſerait affreux qu'on m'imputât cette brochure évidemment faite en 1726 ou 27, puiſqu'il y eſt parlé du commencement des convulſions. Je n'ai qu'un aſile au monde; mon âge, ma ſanté très-dérangée, mes affaires qui le ſont auſſi, ne me permettent pas de chercher une autre retraite contre la calomnie. Il faut que les ſages s'entr'aident; ils ſont trop perſécutés par les fous.

Engagez vos amis, et ſur-tout M. *Suard* et M. l'abbé *Arnaud*, à repouſſer l'impoſture qui m'accuſe de la choſe du monde la plus dangereuſe. On ne fait nul tort à la mémoire de *Saint Hyacinthe*, en lui attribuant une plaiſanterie faite il y a quarante ans. Les morts ſe moquent de la calomnie; mais les vivans peuvent en mourir. En un mot, mon cher confrère, je me recommande à votre amitié pour que les confeſſeurs ne ſoient pas martyrs.

LETTRE

LETTRE CXXXVIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 8 de février.

1768.

JE n'écris point, Madame, cela est vrai; et la raison en est que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en mets dix ou douze à souffrir, et que le reste est occupé par des sottises qui m'accablent comme si elles étaient sérieuses. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif *Dupuits* est pénétré de vos bontés; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne suis sorti de ma maison; il y a un an que je ne sors point de mon cabinet, et six mois que je ne sors guère de mon lit.

M. de *Chabrillant* a été chez moi six semaines. Il peut vous dire que je ne me suis pas mis à table avec lui une seule fois. La faculté digérante étant absolument anéantie chez moi, je ne m'expose plus au danger. J'attends tout doucement la dissolution de mon être, remerciant très-sincèrement la nature de m'avoir fait vivre jusqu'à soixante et quatorze ans; petite faveur à laquelle je ne me serais jamais attendu.

1768. Vivez long-temps, Madame, vous qui avez un bon estomac et de l'esprit, vous qui avez regagné en idées ce que vous avez perdu en rayons visuels, vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille ressources dans votre courage d'esprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je suis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards posthumes que je ne connais point. Je suis mort, vous dis-je; mais, du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je suis occupé de votre état. Je suis en colère contre la nature qui m'a trop bien traité en me laissant voir le soleil, et en me permettant de lire, tant bien que mal, jusqu'à la fin; mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait.

Cela seul me fait détester les romans qui supposent que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même long-temps avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrans est infini; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous; et comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, Madame, je vous aime de tout mon cœur.

LETTRE CXXXXI.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 11 de février.

MADAME,

Un vieillard presque aveugle, et une jeune femme qui serait bien fière si elle avait des yeux comme les vôtres, vous supplient de daigner agréer leurs hommages et leurs remercîmens. Nous devons à votre protection tout ce que M. le duc de *Choiseul* a bien voulu accorder à M *Dupuits*. Si le vieux bon homme et moi nous avions quelque petite partie de la succession de *Pierre Corneille*, nous la dépenserions en grands vers alexandrins pour vous témoigner notre reconnaissance ; mais les temps sont bien durs, et la plupart des vers qu'on fait le sont aussi. Nous nous défions même de la prose. Nous entendons si peu les livres qu'on nous envoie de Paris, que nous craignons d'avoir oublié notre langue. 1768

Nous sommes très-honteux l'un et l'autre d'exprimer notre extrême sensibilité dans un style si barbare ; mais, Madame, nous vous supplions de considérer que nous sommes des Allobroges. Des gens arrivés de Versailles nous ont dit qu'il fallait absolument avoir de la finesse, de la justesse dans l'esprit, des grâces et du goût, pour oser vous



écrire; nous ne les avons point crus. Nous ne
1768. sommes pas de votre espèce, et nous nous sommes flattés au contraire que la supériorité était indulgente, et que les grâces ne rebutaient pas la naïveté.

Nous sommes dans cette confiance, avec un profond respect,

Madame, etc.

LETTRE CXL.

A M. DAMILAVILLE. (*)

Du 8 de février.

Le malheur des *Sirven* fait le mien; je suis encore atterré de ce coup. Je conçois bien que la forme a pu l'emporter sur le fond. Le conseil a respecté les anciens usages; mais, mon cher ami, s'il y a des cas où le fond doit faire taire la forme, c'est assurément quand il s'agit de la vie des hommes.

Quelle forme enfin reprendra votre fortune? que deviendrez-vous? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que je suis profondément affligé.

Mes chagrins redoublent par la quantité incroyable d'écrits contre la religion chrétienne, qui se succèdent aussi rapidement en Hollande que les gazettes et les journaux. L'infame *Fréron*, le calom-

(*) Cette lettre est la dernière à M. *Damilaville* qui mourut peu de temps après, d'un abcès à la gorge.

niateur *Cogé*, et d'autres gens de petite espèce, ont la barbarie de m'imputer, à mon âge, une partie de ces extravagances composées par de jeunes gens et par des moines défroqués. » 1768.

Tandis que je bâtis une église où le service divin se fait avec autant d'édification qu'en aucun lieu du monde; tandis que ma maison est réglée comme un couvent, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être; tandis que je consume le peu de force qui me reste à ériger à ma patrie un monument glorieux, en augmentant de plus d'un tiers le Siècle de *Louis XIV*, et que je passe les derniers de mes jours à chercher des éclaircissemens de tous côtés pour embellir, si je puis, ce siècle mémorable: on me fait auteur de cent brochures, dont quelquefois je n'ai pas la moindre connaissance. Je suis toujours vivement indigné, comme je dois l'être, de l'injustice qu'on a eue, même à la cour, de m'attribuer le Dictionnaire philosophique, qui est évidemment un recueil de vingt auteurs différens; mais comment puis-je soutenir l'imposture qui me charge du petit livre intitulé: Le dîner du comte de *Boulainvilliers*, ouvrage imprimé, il y a quarante ans, dans une maison particulière de Paris; ouvrage auquel on mit alors le nom de *Saint-Hyacinthe*, et dont on ne tira, je crois, que peu d'exemplaires. On croit, parce que je touche à la fin de ma carrière, qu'on peut m'attribuer tout impunément. Les gens de lettres, qui se déchirent et qui se dévorent les uns les autres, tandis qu'on les tient sous un joug de



1768. fer, disent : C'est lui, voilà son style. Il n'y a pas jusqu'à l'épigramme contre M. *Dorat* que l'on n'ait essayé de faire passer sous mon nom ; c'est un très-mauvais procédé de l'auteur. Il faut être aussi indulgent que je le suis pour l'avoir pardonné. Quelle pitié de dire : *Voilà son style, je le reconnais bien !* On fait tous les jours des livres contre la religion, dont je voudrais bien imiter le style pour la défendre. Y a-t-il rien de plus plaisant, de plus gai, de plus salé que la plupart des traits qui se trouvent dans la *Théologie portative* ? y a-t-il rien de plus vigoureux, de plus profondément raisonné, d'écrit avec une éloquence plus audacieuse et plus terrible que *le Militaire philosophe*, ouvrage qui court toute l'Europe ? concevez-vous rien de plus violent que ces paroles qui se trouvent à la page 48 :
» Voici, après de mûres réflexions, le jugement
» que je porte de la religion chrétienne : je la
» trouve absurde, extravagante, injurieuse à DIEU,
» pernicieuse aux hommes, facilitant et même au-
» torisant les rapines, les séductions, l'ambition,
» l'intérêt de ses ministres, et la révélation des
» secrets des familles. Je la vois comme une source
» intarissable de meurtres, de crimes et d'atrocités
» commises sous son nom. Elle me semble un
» flambeau de discorde, de haine, de vengeance,
» et un masque dont se couvre l'hypocrite pour
» tromper plus adroitement ceux dont la crédulité
» lui est utile. Enfin, j'y vois le bouclier de la
» tyrannie contre les peuples qu'elle opprime, et
» la verge des bons princes quand ils ne sont point

» superstitieux. Avec cette idée de votre religion, 1768.
» outre le droit de l'abandonner, je suis dans l'obli-
» gation la plus étroite d'y renoncer et de l'avoir
» en horreur, de plaindre ou de mépriser ceux qui
» la prêchent, et de vouer à l'exécration publique
» ceux qui la soutiennent par leurs violences et leurs
» superstitions ? »

Certainement les dernières *Lettres provinciales* ne sont pas écrites d'un style plus emporté.

Lisez la *Théologie portative*, et vous ne pourrez vous empêcher de rire en condamnant la coupable hardiesse de l'auteur.

Lisez l'*Imposture sacerdotale*, traduite de *Gordon* et de *Trenchard*, vous y verrez le style de *Démosthène*.

Ces livres malheureusement inondent l'Europe; mais quelle est la cause de cette inondation ? il n'y en a point d'autre que les querelles théologiques, qui ont révolté tous les laïques. Il s'est fait une révolution dans l'esprit humain que rien ne peut plus arrêter. Les persécutions ne pourraient qu'irriter le mal. Les auteurs de la plupart des livres dont je vous parle sont des religieux qui, ayant été persécutés dans leurs couvens, en sont sortis pour se venger sur la religion chrétienne des maux que l'indiscrétion de leurs supérieurs leur avait fait souffrir. On aurait prévenu cette révolution, si on avait été sage et modéré. Les querelles des jansénistes et des molinistes ont fait plus de tort à la religion chrétienne, que n'en auraient pu faire quatre empereurs de suite comme *Julien*.

1768. Il est certain qu'on ne peut opposer au torrent qui se déborde d'autre digue que la modération et une vie exemplaire. Pour moi qui ai trop vécu, et qui suis prêt à finir une vie toujours persécutée, je me jette entre les bras de DIEU, et je mourrai également opposé à l'impiété et au fanatisme.

LETTRE CXLI.

A M. DE CHABANON.

12 de février.

Mon cher confrère, tout va bien, puisqu'Eudoxie est faite. Voilà une belle étoffe toute prête; mais c'est un brocard de Lyon pour habiller des *Arlequins*. Vous aurez probablement tout le temps de mettre encore des pompons à votre brocard. Il ne se présente pas un acteur supportable, pas une actrice qui soit bonne à autre chose qu'à faire des enfans. Rien dans la province qui donne la plus légère espérance.

Les Génevois se sont avisés de brûler le théâtre qu'on avait bâti dans leur ville pour les rendre plus doux et plus aimables. J'ai grand'peur qu'on n'en fasse autant à Paris. Il ne reste que cette ressource aux gens qui ont un peu de goût. L'opéra subsistera, parce que les trois quarts de ceux qui y vont n'écoutent point. On va voir une tragédie pour être touché; on se rend à l'opéra par désœuvrement et pour digérer.

Vous

Vous croyez donc, mon cher confrère, que les grands joueurs d'échecs peuvent faire de la musique pathétique, et qu'ils ne feront point échec et mat? à la bonne heure, je m'en rapporte à vous. Faites tout ce qu'il vous plaira. Je remets entre vos mains la mâchoire d'âne, les trois cents renards, la gueule du lion, le miel fait dans la gueule, les portes de Gaza, et toute cette admirable histoire. 1768.

Je suis toujours très-indigné, je vous l'avoue, de l'épigramme contre M. *Dorat*, que l'auteur a fait courir sous mon nom avec peu de probité. On m'a joué des tours plus cruels, et je garde le silence. Il y a encore plus de barbarie à m'attribuer un *Dîner*, moi qui ne me mets presque plus à table. Ce Dîner a été fait il y a plus de quarante ans. Les gens de lettres sont plus inhumains qu'on ne pense : ils exposent un pauvre homme aux plus grands dangers, pour avoir seulement le plaisir de deviner. Ils disent : Voilà son style, c'est lui. Eh, mes amis! pour peu que vous ayez d'honnêteté, ne devriez-vous pas dire : Ce n'est pas lui? pourquoi calomniez-vous vos camarades?

Je vous porte mes plaintes, mon cher ami, contre toutes ces injustices, parce que je connais votre cœur. Tout le monde ne vous ressemble pas. Vous n'imaginez point avec quelle vivacité de sentiment mes vieux bras se tendent vers vous, et combien mon cœur vous aime. *V.*

LETTRE CXLII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 12 de février.

1768 VOUS m'avez écrit de Moscou, Monsieur, une lettre telle qu'on n'en écrit point de Versailles, soit pour le style, soit pour le fond des choses, et vous avez enflammé mon cœur. Je ne sais si vous connaissez la mauvaise comédie des Visionnaires, qui eut autrefois en France le plus grand succès. Il y a dans cette pièce une vieille folle qui est amoureuse d'*Alexandre*. Pour moi, je suis un vieux fou amoureux de *Catherine*, qui me paraît autant au-dessus d'*Alexandre* que le fondateur est au-dessus du destructeur.

Voici un sermon dont il me paraît qu'elle est la sainte. Le prédicateur propose hardiment pour modèle, à une petite nation, l'exemple du plus vaste empire du monde. On rend de justes hommages à la législatrice du Nord dans mon voisinage, tandis qu'en France on fait encore le panégyrique de St. *François* fondateur des cordeliers, de St. *Dominique* à qui nous devons les jacobins, de St. *Norberg* qui nous a donné les prémontrés. Nous leur avons assurément beaucoup d'obligation, et je trouve fort bon qu'ils aient des autels, quoique nous prétendions n'être point idolâtres. Je révère fort Ste *Thérèse* et Ste *Ursule*; mais j'aime mieux Ste *Catherine*.

Je suis bien étonné que *Diderot*, en faveur de qui cette Ste *Catherine* a fait des miracles, ne lui ait pas chanté quelques antiennes. Il craint apparemment certains hérétiques qui sont en France, et qui sont très-mal instruits. Ce serait, ce me semble, une œuvre pie assez nécessaire que de convertir ces hérétiques-là. J'espère bien qu'ils ouvriront les yeux à la lumière, et qu'ils seront tous de ma religion. 1768.

Vous êtes à la tête, Monsieur, du plus beau comité que je connaisse. Il vaut mieux rédiger les lois de la Russie, que d'aller consulter les lois de la Chine, et je vous aime mieux législateur qu'ambassadeur.

Je fais partir, dans quelques jours, un gros ballot que sa Majesté impériale a daigné me demander pour sa bibliothèque. Il n'arrivera pas sitôt; il y a environ un quart du globe entre vous et moi, et c'est de quoi je suis bien fâché.

Je me mets aux pieds de madame la comtesse. Ma nièce est enchantée de votre souvenir; elle partage mes sentimens.

LETTRE CXLIII.

A M. MAIGROT.

A Ferney, 12 de février.

Je vous remercie, Monsieur, de toutes vos bontés. La lettre de *Louis XIV* m'était absolument nécessaire; elle fait voir, avec évidence, qu'il en



1768. voulait perſonnellement à l'archevêque de Cambrai. Je trouve que, dans cette affaire, ce monarque ſe conduiſit plus en homme piqué qu'en roi; et que le cardinal de *Bouillon* concilia noblement ſon devoir d'ambaſſadeur avec celui d'un ami.

J'ai déjà donné la bataille de Steinkerque. J'ai dit ſimplement que la France regretta le prince de *Turenne* qui donnait l'eſpérance d'égaler un jour ſon grand-oncle.

J'ai retrouvé heureuſement la lettre de *Louis XIV* au cardinal de *La Trimouille*, écrite en 1710, contre le cardinal de *Bouillon*. Il dit, dans cette lettre, qu'il eſt à craindre que ce doyen du ſacré collége ne devienne un jour pape. Cette anecdote eſt curieuſe, et mérite de paſſer à la poſtérité. Le temps eſt venu où la vérité doit paraître; et, quand on la dit ſans bleſſer les bienſéances, on ne doit déplaire à perſonne.

Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien préſenter mon reſpect et mes remercîmens à monſeigneur le duc de *Bouillon*. Je ne ſuis point étonné qu'un homme de votre mérite ſoit auprès de lui. On ne peut être plus reconnaiſſant que je le ſuis des lumières que vous m'avez communiquées.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens d'un cœur pénétré de vos bontés, Monſieur, votre, etc.

LETTRE CXLIV.

A M. LE COMTE DE LEVENHAUPT.

13 de février.

Je voudrais bien, Monsieur, que votre nouvelle fût vraie, et qu'on assemblât un concile en Espagne, sur-tout un concile de philosophes; ce serait une assemblée de pères de la rédemption des captifs: ils délivreraient les ames que les révérends pères dominicains retiennent prisonnières. 1768.

Les pas que l'on fait dans le Milanais, à Venise et à Naples, sont des pas de tortue. Les calculs des probabilités font croire qu'on pressera un jour la cadence. Je ne serai pas témoin de cette belle révolution; mais je mourrai avec les trois vertus théologales qui font ma consolation. La foi que j'ai à la raison humaine, laquelle commence à se développer dans le monde; l'espérance que des ministres hardis et sages détruiront enfin des usages aussi ridicules que dangereux; et la charité qui me fait gémir sur mon prochain, plaindre ses chaînes et souhaiter sa délivrance.

Ainsi, avec la foi, l'espérance et la charité, j'achève ma vie en bon chrétien. Je me flatte de deux choses que l'on a crues long-temps impossibles, le silence des théologiens et la paix entre les princes. Je ne vois, de plusieurs années, aucun sujet de rupture entre les souverains: et les douze cents

1768. mille hommes armés, qui font la parade en Europe, pourront bien ne faire long-temps que la parade. Chaque nation réparera, petit à petit, ses pertes comme elle pourra. Ce n'est peut-être pas trop vous faire ma cour que de vous prédire qu'il n'y aura point de guerre; c'est dire à un bon danseur qu'on ne donnera point de bal : mais vous êtes du petit nombre qui préfère l'intérêt public à son ambition. Les militaires, ou je me trompe fort, seront réduits à être philosophes, jusqu'à ce qu'il arrive quelque grand événement dans l'Europe.

Je suis très-sensible, monsieur le Comte, aux bontés que vous avez eues pour mon gendre adoptif, M. *Dupuits*. Si vous avez quelques ordres à donner concernant monsieur votre fils, ne nous épargnez pas; tout ce qui habite Ferney vous est dévoué, ainsi que moi. Ni ma vieillesse ni mes maladies n'affaibliront les sentimens d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

LETTRE CXLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de février.

Je vais bien vous ennuyer, mon cher ange; je vous envoie une profession de foi que je fis l'autre jour à un de mes amis (*). Je vous donne pour

(*) Voyez la dernière lettre à M. *Damilaville*, du 8 de février.

pénitence de la lire; expiez par-là votre énorme péché d'avoir jugé témérairement votre prochain. 1768.
Vous ſentez bien que c'eſt abſolument *Saint-Hyacinthe*, et non pas moi, qui a dîné.

Je ſais qu'il y a des fanatiques et des furieux; je ſais que les gens qui penſent ſont condamnés aux bêtes. L'Europe réclame, l'Europe crie; mais

La ſageſſe n'eſt rien, la force a tout détruit.

Je ſuis trop vieux pour déménager; cependant, s'il faut aller mourir ailleurs, je prendrai ce parti: ma haine contre certains monſtres eſt trop forte.

J'ai ouï dire qu'on avait envoyé quelque choſe à M. *Suard*. Je ne lui ai certainement rien envoyé, et le grand point eſt qu'il rend juſtice à cette vérité. Il eſt très-certain qu'il n'y a perſonne dans Paris qui puiſſe dire que je lui aye fait tenir un plât de ce Dîner auquel je n'aſſiſtai jamais. Il y a d'autres gens qui envoient.

Pour l'Homme aux quarante écus, on voit aiſément que c'eſt l'ouvrage d'un calculateur: le miniſtère en doit être content. Je n'envoie jamais de brochures à Paris, mais je crois qu'on peut vous faire tenir celle-là ſans vous compromettre. Je la chercherai ſi vous en êtes curieux, et vous l'aurez, mon très-cher ange; vous n'avez qu'à ordonner.

LETTRE CXLVI.

AU MEME.

19 de février.

1768 MON cher ange, le dernier article de votre lettre du 12 de février redouble toutes mes afflictions. Ce qui peut me consoler, c'est que Mad. d'*Argental* n'est pas entre les mains d'un charlatan; j'espère beaucoup d'un vrai médecin? et encore plus de la nature. Je vous demande en grâce, mon cher ange, de ne me pas laisser ignorer son état, et de vouloir bien quelquefois m'en faire écrire des nouvelles. Nous avons beaucoup de maladies dans nos cantons; j'en ai ma bonne part. La fin de la vie est triste, le commencement doit être compté pour rien, et le milieu est presque toujours un orage.

Sirven est revenu. Celui-là pourrait dire, plus qu'un autre, combien la vie est affreuse. Sa famille mourra des coups de barre que *Calas* a reçus, et sa femme en est déjà morte.

Vous avez reçu, sans doute, la copie d'une lettre que j'ai écrite à propos de ce Dîner. Je ne suis pas encore bien sûr que le *Militaire philosophe* soit de *Saint-Hyacinthe*; mais les fureteurs de la littérature le croient, et cela suffit pour faire penser qu'il n'était pas indigne de dîner avec le comte de *Boulainvilliers*.

Au reste, je n'écris jamais à Paris que dans le goût de la lettre dont je vous ai envoyé copie. Voici



une petite liste de la dixième partie des ouvrages qui paraissent en Hollande et à Bâle coup sur coup; vous sentez combien il serait absurde de les imputer à un seul homme. Il est impossible que j'y aye la moindre part, moi qui ne suis occupé que du Siècle de *Louis XIV*, dont je vous enverrai bientôt les deux premiers volumes. 1768.

Je vous prie, mon cher ange, de me mander ce que vous pensez, et ce que le public éclairé pense des commentaires sur *Racine*. On dit que *Fréron* y a beaucoup de part. Quel siècle que celui où un *Fréron* et un *Boisgermain* osent juger *Monime*, *Clytemnestre*, *Phèdre*, *Roxane* et *Athalie!* Je serais bien fâché de mourir sans m'être plaint vivement à vous de toutes ces abominations. Pleurer avec ce qu'on aime est la ressource des opprimés.

Il y a bien des tripots. Celui de la sorbonne, celui de la comédie, et celui que vous avez quitté, sont les trois plus pitoyables. Je quitterai bientôt le grand tripot de ce monde, et je n'y regretterai guère que vous.

Quand vous verrès votre successeur, voulez-vous bien lui dire à quel point je l'estime et révère, en le supposant philosophe?

Mille tendres respects à vous, mon cher ange, et à la malade. *V.*

LETTRE CXLVII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 24 de février.

1768. JE n'ai jamais prétendu, Monsieur, qu'on dût jamais s'offenser d'être comparé à *Jean-Baptiste Colbert* (*). J'ai écrit seulement qu'un ministre de la guerre et de la paix n'avait pas plus de rapport à un contrôleur général qu'avec un archevêque de Paris. Je vous avoue même que je ne souhaiterais point du tout que M. le duc de *Choiseul* eût le contrôle général; il fricasserait tout en deux ans: tout l'argent irait en gratifications, bienfaits, magnificences. Un contrôleur général doit avoir la main et le cœur un peu serrés. M. le duc de *Choiseul* a des vices tout contraires à cette vertu nécessaire. Il ne se corrigerait jamais de son humeur généreuse et bienfesante. Qand milord *Bolingbroke* fut fait secrétaire d'Etat, les filles de Londres, qui fesaient alors la bonne compagnie, se disaient l'une à l'autre: *Betti, Bolingbroke est ministre! Huit mille guinées de rente, tout pour nous.*

A propos de générosité, je prends la liberté de demander à monseigneur le prince de *Condé* le congé d'un soldat de sa légion. J'ai fait un peu les hon-

(*) M. de *Voltaire* avait désapprouvé que, dans des vers adressés à M. le duc de *Choiseul*, M. le comte de *la Touraille* l'eût comparé à *Colbert*.

neurs de ma chaumière à cette légion romaine. — 1768.
J'en rappellerais le souvenir à M. le comte de *Maillé*, s'il était à Paris. J'explique toutes mes raisons à son Altesse sérénissime ; mais ces raisons seront bien moins fortes qu'un mot de votre bouche ; et je vous supplie d'avoir la bonté de ce mot à un prince qui ne se fait pas prier quand il s'agit de faire des heureux.

Agréez, Monsieur, les respectueux sentimens du vieux malade de Ferney. *V.*

LETTRE CXLVIII.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

A Ferney, 26 de février.

MON cher et illustre confrère, vous ne voulez donc pas placer le maréchal de *la Meilleraie* parmi les surintendans. Il le fut pourtant en 1648 ; c'est un fait avéré.

Je vous avais proposé aussi de mettre *Abel Sirvén* à sa place, avec *Nicolas Fouquet*, puisqu'ils furent tous deux toujours surintendans conjointement.

Mais j'ai de plus grandes plaintes à vous faire. Comment avez-vous pu, dans votre nouvelle édition, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs, dans l'article *Servet* ? Il semble que vous vouliez un peu justifier *Calvin* et tous les persécuteurs. Vous flétrissez l'indulgence, la tolérance, du nom *tolérantisme*, comme si c'était



1768. une héréſie, comme ſi vous parliez de l'arianiſme et du janſéniſme. Vous n'ignorez pas que le meurtre de *Servet* eſt une violation criminelle du droit des gens, un véritable aſſaſſinat commis en cérémonie, et qui devait attirer ſur les aſſaſſins le châtiment le plus terrible? J'oſe croire que, ſi le mot d'arien n'avait pas retenu *Charles-quint*, ou plutôt, s'il n'était pas tombé dès-lors dans le triſte état qu'il alla bientôt cacher dans la ſolitude de Saint-Juſt, il aurait puni ſévèrement cet outrage fait dans Genève, ville impériale, à la nation eſpagnole. C'était un attentat inoui d'arrêter, ſans aucun prétexte, un ſujet de *Charles-quint*, qui voyageait ſur la foi publique, muni de bons paſſe-ports. *Servet* ne voulait coucher qu'une nuit à Genève, pour aller en Allemagne: *Calvin*, qui le ſut, le fit ſaiſir comme il partait de l'hôtellerie de la Roſe. On lui vola quatre-vingt-dix-ſept doublons d'or, une chaîne d'or et ſix bagues.

Vous ſavez quelle mort ſuivit ce brigandage. *Calvin*, qui aurait été lui-même brûlé en France, s'il avait été pris, força le miſérable conſeil de Genève à faire brûler *Servet*, à petit feu, avec des fagots verts, et il jouit de ce ſpectacle. Il n'y eut point, dans votre Saint-Barthelemi, d'aſſaſſinat plus cruellememt exécuté.

Vous m'avouerez que la douceur chrétienne, nommée par vous tolérantiſme, eût mieux valu que cette ſainte abomination. J'oſe vous dire qu'en France, ſi les *Guiſes* avaient été plus tolérans, votre conſeiller *Anne Dubourg*, neveu du chancelier, et

tant d'autres, n'auraient pas péri par le même supplice que *Servet*. Croyez-moi, mon cher et illustre confrère, la tolérance prêche mieux que les bourreaux. 1768.

Vous citez l'exemple de *Socrate*; vous paraissez regarder sa mort comme une preuve de l'intolérance des Athéniens. On dirait, à vous entendre, que les lois d'Athènes mettaient à mort tous ceux qui s'étaient moqués du hibou de *Minerve*. Vous êtes trop savant dans l'antiquité pour ne pas convenir que la mort de *Socrate* fut l'effet d'une cabale criminelle et d'un fanatisme passager, à peu-près comme l'assassinat juridique commis à Toulouse contre *Calas*.

Songez, je vous en supplie, que les Athéniens punirent la cabale qui avait fait empoisonner *Socrate*, qu'ils condamnèrent à mort les principaux juges, qu'ils érigèrent à *Socrate* non-seulement une statue, mais un temple; en un mot, jamais les Athéniens ne montrèrent un plus grand respect pour la philosophie, et une horreur plus violente pour les persécuteurs.

Les Romains, dont vous tenez vos lois, ont été tolérans depuis *Romulus* jusqu'au châtiment du centurion *Marcel* qui, l'an 298, brisa sa baguette de commandement à la tête des troupes, et déclara qu'il ne fallait plus servir les empereurs, parce qu'ils n'étaient pas chrétiens. Avant *Marcel*, il y eut quelques chrétiens persécutés; mais, comme dit *Origène*, de loin à loin, et en très-petit nombre. (*Origène*, livre III.) Il serait très-aisé de prouver



1768 qu'ils ne furent punis que comme factieux, puisqu'*Origène* et le fougueux *Tertullien* moururent dans leur lit, et qu'aucun prêtre, soi-disant évêque de Rome, ne fut exécuté, non pas même St *Pierre*, dont le prétendu séjour à Rome est une fable absurde.

Non, vous ne trouverez, pendant plus de huit cents ans, aucun homme persécuté à Rome pour ses opinions. Comment pouvez-vous dire que, s'il n'y avait pas de persécution alors, c'était parce que tout le monde était d'accord sur le culte des dieux? Quoi! les stoïciens et les épicuriens ne rejetaient pas hautement toute la théologie grecque et romaine? quoi! ces sectes nombreuses ne s'en moquaient-elles pas ouvertement? *Cicéron* lui-même n'en a-t-il pas parlé avec le dernier mépris? *Lucrèce* n'a-t-il pas chassé la superstition de toutes les honnêtes maisons? ne l'a-t-il pas renvoyée à la canaille, aux femmelettes et aux hommes faibles qui sont au-dessous des femmelettes?

Quel censeur, quel tribun, quel préteur, quel centumvir, ont jamais fait un procès à *Lucrèce*?

La tolérance a toujours été la loi fondamentale de la république romaine, loi non gravée sur les douze tables, mais empreinte dans toutes les têtes et dans tous les cœurs. Cela est vrai, comme il est vrai qu'*Henri IV* a été assassiné par la seule intolérance.

Vous citez *Dion Cassius*, vil grec, vil écrivain, vil flatteur, vil ennemi de *Cicéron*, qui, seul de tous les historiens, dit que *Mécène*, qu'il n'a jamais vu, conseilla à *Auguste* de ne point admettre de *religions*

nouvelles. Les malheureuses équivoques qui embarrassent tous les langages, et qui ont causé parmi nous 1768.
tant de disputes fatales, ont produit une grande méprise sur ce passage de *Dion-Cassius. Ta iera* ne signifie point ici ce que nous entendons, par religion, un systême dogmatique, ennemi des autres systêmes; *ta iera* veut dire *sacrifices*, *cérémonie sacrée*. Il y en avait assez à Rome; il ne s'agissait, du temps d'*Auguste*, que d'admettre, par une sanction publique du sénat, les mystères de *Cérès Eleusine*, ceux de la déesse de Syrie, et ceux d'*Isis*.

Vous connaissez l'ancienne loi des douze tables, qui ne fut jamais abolie: *Deos externos, nisi publicè adscitos, ne colunto*; point de culte étranger s'il n'est admis par la loi. Ces cultes étrangers n'ont donc jamais été autorisés, mais ils ont été tolérés dans l'Empire. *Isis* même, quoique la déesse d'un peuple vaincu et méprisé, eut un temple dans les faubourgs de Rome, du temps d'*Auguste*.

Les Juifs, ces méprisables Juifs, les plus fanatiques des hommes, avaient à Rome une synagogue. Où pourrez-vous jamais trouver une plus grande différence de culte et une plus grande tolérance?

Ah, mon cher confrère, quel temps prenez-vous pour vouloir flétrir une vertu si nécessaire au genre humain! C'est le temps même où la tolérance universelle commence à s'établir dans une grande partie de l'Europe; c'est lorsque la tolérance étanche dans l'Allemagne, depuis la paix de Vestphalie, le sang que le monstre de l'intolérantisme avait fait couler pendant deux siècles; c'est lorsque l'impéra-

ratrice de Ruſſie aſſemble dans la grande ſalle de
1768 ſon palais juſqu'à des muſulmans, des adorateurs du grand lama et des payens, pour former le code des lois qu'elle va donner à un empire plus vaſte que l'Empire romain. C'eſt lorſque le roi de Pologne établit la liberté de conſcience dans un pays deux fois auſſi grand que la France.

Vous ne ſauriez croire combien de gens de lettres m'ont témoigné de douleur, et ſe ſont plaints à moi, comme à votre ancien ami et à votre admirateur très-zélé. Je ſuis affligé comme eux de ce fatal article; il fera un mal que vous n'avez pas voulu. Vous mettez des armes entre les mains des furieux. Eſt-il poſſible que ces armes ſoient éguiſées par le plus doux et le plus aimable des hommes? Je ne vous en aime pas moins; mais ma douleur eſt égale aux ſentimens que je conſerverai pour vous juſqu'à la mort.

Je n'écris point à madame *du Deffant*; que lui manderai-je du déſert où j'achève mes jours? je ne pourrais que lui dire que je l'aime de tout mon cœur, ou que de tout mon cœur je l'aime; car il n'y a plus moyen de lui dire: Belle Marquiſe, vos beaux yeux me font mourir d'amour, ou d'amour me font mourir vos beaux yeux, belle Marquiſe.

Jouiſſez tous les deux de la vie comme vous pourrez; je la ſupporte aſſez doucement.

LETTRE

LETTRE CXLIX.

A M. DORAT.

A Ferney, 1 de mars.

J'AI toujours sur le cœur, Monsieur, la calomnie qui m'impute mille ouvrages que je ne connais pas, et la mauvaise foi qui se sert de mon nom pour faire courir des épigrammes que je n'ai ni faites ni pu faire. Cette mauvaise foi m'a été extrêmement sensible. 1768.

J'appris, il y a quelques mois, qu'on prétendait que j'avais récité une épigramme, ou plutôt des vers contre vous, qui me paraissent très injustes, quoique assez bien faits. Cette imposture fut confondue, mais je fus très-affligé. J'en écrivis à madame *Necker* qu'on me dit être votre amie; je vous en écris aujourd'hui à vous même, Monsieur. Quoique j'aye eu quelques légers sujets de me plaindre de vous, je l'ai entièrement oublié; et les excuses que vous avez bien voulu me faire, m'ont infiniment plus touché que le petit tort dont j'avais sujet de me plaindre ne m'avait été sensible. Il m'était impossible, après cela, de rien faire qui pût vous déplaire. J'étais d'ailleurs malade et mourant quand cette épigramme parut. Songez au temps où elle fut faite; pouvais-je alors deviner que vous eussiez une maîtresse à l'opéra? était-ce à moi de la faire parler? Je n'ai jamais vu les vers que vous aviez composés pour

elle ; en un mot, Monsieur, je suis trop vrai, et
1768. j'ai trop de franchise pour n'être pas cru, quand j'ai juré à madame *Necker*, sur mon honneur, que je n'avais nulle part à cette tracasserie.

C'est à vous à savoir quels sont vos ennemis. Pour moi je ne le suis pas ; j'ai été très-affligé de cette imposture. J'ai des preuves en main qui me justifieraient pleinement ; mais je ne veux ni compromettre ni accuser personne. Je me borne à mon devoir ; c'est celui de repousser la calomnie.

Voilà, Monsieur, ce que la vérité m'oblige à vous écrire ; et cette même vérité doit en être crue quand je vous assure de toute l'estime et de tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CL.

A M. LE RICHE.

1 de mars.

Après la malheureuse aventure, mon cher Monsieur, de deux paquets contenant, dit-on, des livres de Genève, il n'est rien que l'insolente inquisition de certaines gens ne se soit permis contre les lois du royaume. Je sais très-certainement que mes paquets ne sont point ouverts aux autres bureaux des postes ; et M. *Janel*, maître absolu dans ce département, a pour moi des attentions dont je ne puis trop me louer. J'ignore absolument ce que les deux paquets adressés à monsieur l'intendant et à

M. *Ethis*, impudemment saisis à Saint-Claude, pouvaient contenir. J'ignore qui les portait et qui les 1768.
envoyait. Je n'ai nul commerce avec Genève, et il y a près de six mois que je suis à peine sorti de mon lit. Tout ce que je sais, c'est que cette affaire a eu des suites infiniment désagréables, et que ceux qui ont abusé ainsi du nom de monsieur l'intendant, ont commis une imprudence très-dangereuse.

Le premier président du parlement de Douai a servi *Fantet* comme s'il avait été son avocat; il lui était recommandé par un ami intime.

Vous avez lu, sans doute, le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire*: voici un petit imprimé qu'on m'envoye de Lyon à ce sujet.

Il se fait une très-grande révolution dans les esprits, en Italie et en Espagne. Le Nord entier secoue les chaînes du fanatisme, mais l'ombre du chevalier de *la Barre* crie en vain vengeance contre ses assassins.

Je vous embrasse, etc.

LETTRE CEE
FOLLIE A M. LE DUC DE CHOISEUL.

16 de mars.

J'AI reçu, avec satisfaction, la lettre de bonne année que vous avez pris la peine de m'écrire, en date du 4 de janvier. Je continuerai toujours à vous donner des marques de mes bontés; et quoique



1768. vous radotiez quelquefois, j'aurai de la considération pour votre vieillesse, attendu que je connais votre sincère attachement pour ma personne, et les idées que vous avez de mon caractère. J'ai souvent fait des grâces à des génevois, quand vous m'en avez prié, quoiqu'ils ne les méritent guère. Ils m'ont excédé pendant deux ans pour leurs sottes querelles; et, quand ils ont obtenu un jugement définitif, ils ne s'y sont point tenus : c'était bien la peine que je leur fisse l'honneur de leur envoyer un ambassadeur du roi.

Je sais que vous avez très-bien traité les troupes que j'ai fait séjourner neuf mois dans vos quartiers; que vous avez fourni le prêt à la légion de *Condé*; que vous avez eu dans votre chaumière, pendant deux mois, M. de *Chabrillant* et tous les officiers du régiment de *Conti*; et, si M. de *Chabrillant*, chargé des plus importantes affaires, a oublié de marquer sa satisfaction à madame *Denis* qui lui a fait, de son mieux, les honneurs de votre grange, je prends sur moi de vous savoir gré de votre attention pour les officiers, et des couvertures que vous avez fait donner aux soldats dans votre hameau.

Je n'ignore pas que le grand chemin, ordonné par moi pour aller de l'inconnu Mérin à l'inconnu Versoy dans l'inconnu pays de Gex, vous a coupé quatre belles prairies et des terres que vous ensemencez au semoir : cela aurait ruiné l'Homme aux quarante écus de fond en comble, mais je vous conseille d'en rire.

Tout décrépit que vous êtes, on ne dira pas que

vous êtes vieux comme un chemin ; car vous avez, ne vous en déplaise, soixante et quatorze ans passés, et mon chemin de Versoy n'a qu'un an tout au plus. 1768.

Je sais que vous avez pleuré comme un benêt, de ce que j'ai opiné dans le conseil contre la requête des *Sirven* ; vous êtes trop sensible, pour un vieillard goguenard tel que vous êtes. Ne voyez-vous pas que toutes les formes s'opposaient à l'admission de la requête des *Sirven*, et que, dans les circonstances où je suis, il y a des usages consacrés que je ne dois jamais heurter de front ?

Consolez-vous. Je sais que *Sirven* est dans votre maison avec sa famille ; elle est bien infortunée et bien innocente. J'en aurai soin ; je leur donnerai, dans Versoy, un petit emploi qui, avec ce que vous leur fournissez, les fera vivre doucement. Je fais le bien que je peux, mais il m'est impossible de tout faire.

On m'a dit que *la Harpe* s'était pressé d'apporter à Paris votre second chant de la Guerre de Genève, qui n'était pas achevé ; il faut que vous le raccommodiez.

Est-il vrai qu'il y en a cinq chants ?

Envoyez-les moi, *queste coglionerie mi trastullano un poco* ; elles me délassent de mille requêtes inconsidérées, et de mille propositions ridicules que je reçois tous les jours.

Je veux que vous me donniez la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV* ; c'était un beau siècle, celui-là, pour les gens de votre métier. Je suis fâché d'avoir

1768. oublié de recommander à *Taulès* de vous fournir des anecdotes, votre ouvrage en vaudrait mieux. C'est un monument que vous érigez en l'honneur de votre patrie; je pourrai le présenter au roi dans l'occasion.

Portez-vous bien; et, si vous avez quelques petits calculs dans la vessie et dans l'urètre, prenez du remède espagnol, je m'en trouve bien. L'Espagne doit contribuer à ma guérison, puisque j'ai contribué à sa grandeur et à celle de la France par mon pacte de famille.

Bonsoir, ma chère marmotte; je crois que je deviens aussi bavard que vous.

Signé, le duc de CHOISEUL.

LETTRE CLII

A M. DE TAULÈS.

21 de mars.

J'AI déjà eu, Monsieur, l'honneur de vous répondre sur l'accord honnête de deux puissans monarques, pour partager ensemble les biens d'un pupille. Je vous ai dit même, il y a long-temps, que j'avais déjà fait usage de cette anecdote. Je ne vous ai pas laissé ignorer que, dans la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV* (commencée il y a plus d'un an, et retardée par les amours du chauve *Gabriel Cramer*), il est marqué expressément que ce fait est tiré du dépôt improprement nommé des

affaires étrangères. Les Anglais disent archives; ils se servent toujours du mot propre : ce n'est pas ainsi qu'en usent les Velches. Je vous répéterai encore ce que j'ai mandé à M. le duc de *Choiseul*; c'est que la vérité est la fille du temps, et que son père doit la laisser aller à la fin dans le monde. 1768.

Comme il y a assez long-temps que je ne lui ai écrit, et que ma requête, en faveur de la vérité, était jointe à d'autres requêtes touchant les grands chemins de Versoy, il n'est pas étonnant qu'il ait oublié les grands chemins et les anecdotes.

A l'égard du cardinal de *Richelieu*, je vous jure que je n'ai pas plus de tendresse que vous pour ce roi ministre. Je crois qu'il a été plus heureux que sage, et aussi violent qu'heureux. Son grand bonheur a été d'être prêtre. On lui conseilla de se faire prêtre lorsqu'il fesait ses exercices à l'académie, et que son humeur altière lui fesait donner souvent sur les oreilles. J'ajoute que, s'il a été heureux par les événemens, il est impossible qu'il l'ait été dans son cœur. Les chagrins, les inquiétudes, les repentirs, les craintes aigrirent son sang et pourrirent son cu. Il sentait qu'il était haï du public autant que des deux reines, en chassant l'une et voulant coucher avec l'autre, dans le temps qu'il était loué par des lâches, par des *Boisrobert*, des *Scuderi*, et même par *Corneille*. Ce qui fit sa grandeur abrégea ses jours. Je vous donne ma parole d'honneur que, si j'avais vécu sous lui, j'aurais abandonné la France au plus vite.

A l'égard de son *Testament*, s'il en est l'auteur,



1768. il a fait là un ouvrage bien impertinent et bien absurde ; un *Testament* qui ne vaut pas mieux que celui du maréchal de *Bellisle*.

Si, parmi les raisons qui m'ont toujours convaincu que ce *Testament* était d'un faussaire, l'article du comptant secret n'est pas une raison valable, ce n'est, à mon avis, qu'un canon qui crève dans le temps que tous les autres tirent à boulets rouges, et, pour un canon de moins, on ne laisse pas de battre en brèche.

Demandez à M. le duc de *Choiseul*, supposé (ce qu'à Dieu ne plaise) qu'il tombât malade, et qu'il laissât au roi des mémoires sur les affaires présentes, s'il lui recommanderait la chasteté ? s'il lui parlerait beaucoup des droits de la Sainte-Chapelle de Paris ? s'il lui proposerait de lever deux cents mille hommes quand on en veut avoir cent mille ? et s'il ferait un grand chapitre sur les qualités requises dans un conseiller d'Etat ? etc.

Certainement, au lieu d'écrire de telles bêtises dignes de l'amour-propre absurde du petit abbé de *Bourzeys*, conseiller d'Etat *ad honores*, M. le duc de *Choiseul* parlerait au roi du pacte de famille qui lui fera honneur dans la postérité ; il péserait le pour et le contre de l'union avec la maison d'Autriche ; il examineroit ce qu'on peut craindre des puissances du Nord, et sur-tout comment on s'y peut prendre pour tenir tête sur mer aux forces navales de l'Angleterre. Il ne s'égarerait pas en lieux communs, vagues et pédantesques : il n'intitulerait pas ce mémoire du nom ridicule de *Testament politique* ; il ne le signerait pas

pas d'une manière dont il n'a jamais signé. Il est plaisant qu'on ait fait dire au cardinal de *Richelieu*, dans ce ridicule *Testament*, tout le contraire de ce qu'il devait dire, et rien de ce qui était de la plus grande importance ; rien du comte de *Soissons*, rien du duc de *Veymar*, rien des moyens dont on pouvait soutenir la guerre dans laquelle on était embarqué ; rien des huguenots qui lui avaient fait la guerre, et qui menaçaient encore de la faire, rien de l'éducation du dauphin, etc. etc. etc.

1768.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter tous les péchés d'omission et de commission qui sont dans ce détestable ouvrage. Les hommes sont, depuis très-long-temps, la dupe des charlatans en tout genre.

Je ne suis point du tout surpris, Monsieur, que l'abbé de *Bourzeys* se soit servi de quelques expressions du cardinal. *Corneille* lui-même en a pris quelques-unes. J'ai vu cent petits-maîtres prendre les airs du maréchal de *Richelieu*, et je vous réponds qu'il y avait cent pédans qui imitaient le style du cardinal.

Si le cardinal a souvent dit fort trivialement, *qu'il faut tout faire par raison*, malgré le sentiment du père *Canoye*, il est tout naturel que l'abbé de *Bourzeys* ait copié cette pauvreté de son maître.

Au reste, Monsieur, je hais tant la tyrannie du cardinal de *Richelieu*, que je souhaiterais que le *Testament* fût de lui, afin de le rendre ridicule à la dernière postérité. Si jamais vous trouvez des preuves convaincantes qu'il ait fait cette impertinente pièce, nous aurons le plaisir, vous et moi, de juger



1768. qu'il fallait plutôt le mettre aux petites maisons que ſur le trône de France, où il a été réellement aſſis pendant quelques années. Je vous garderai le ſecret, et vous me le garderez. Je vous demande en grâce de faire mes tendres complimens au philoſophe orateur et poëte M. *Thomas*, dont je fais plus de cas que de *Thomas* d'Aquin.

Je vous renouvelle mes remercîmens et les aſſurances de mon attachement inviolable.

Laiſſons-là le cardinal de *Richelieu* tant loué par notre académie, et aimons *Henri IV*, votre compatriote et mon héros.

LETTRE CLIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de mars.

QUAND j'ai un objet, Madame, quand on me donne un thême, comme, par exemple, de ſavoir ſi l'ame des puces eſt immortelle, ſi le mouvement eſt eſſentiel à la matière, ſi les opéra comiques ſont préférables à Cinna et à Phèdre, ou pourquoi madame *Denis* eſt à Paris, et moi entre les Alpes et le mont Jura, alors j'écris régulièrement, et ma plume va comme une folle.

L'amitié dont vous m'honorez me ſera bien chère juſqu'à mon dernier ſouffle, et je vais vous ouvrir mon cœur.

J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe, et je me suis lassé de cette profession. J'ai reçu chez moi trois ou quatre cents anglais qui sont tous si amoureux de leur patrie, que presque pas un ne s'est souvenu de moi après son départ, excepté un prêtre écossais nommé *Browne*, ennemi de M. *Hume*, qui a écrit contre moi, et qui m'a reproché d'aller à confesse, ce qui est assurément bien dur. 1768.

J'ai eu chez moi des colonels français, avec tous leurs officiers, pendant plus d'un mois; ils servent si bien le roi, qu'ils n'ont seulement pas eu le temps d'écrire ni à madame *Denis* ni à moi.

J'ai bâti un château, comme *Béchamel*, et une église comme *le Franc de Pompignan*. J'ai dépensé cinq cents mille francs à ces œuvres profanes et pies; enfin, d'illustres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces magnificences ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres, pour me rendre sage. Je me suis trouvé, tout d'un coup, presque réduit à la philosophie. J'ai envoyé madame *Denis* solliciter les généreux Français, et je me suis chargé des généreux Allemands.

Mon âge de soixante et quatorze ans, et des maladies continuelles, me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à madame *Denis* qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne; il lui fallait des fêtes continuelles, pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts qui, de l'aveu des Russes, sont pires que la Sibérie pendant cinq mois de l'année. On voit de sa fenêtre



trente lieues de pays, mais ce sont trente lieues de
1768. montagnes, de neiges et de précipices ; c'est Naples, en été, et la Laponie en hiver.

Madame *Denis* avait besoin de Paris ; la petite *Corneille* en avait encore plus besoin ; elle ne l'a vu, que dans un temps où ni son âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles, et pour leur procurer des plaisirs dont le premier est celui qu'elles ont eu de vous rendre leurs devoirs. Voilà, Madame, l'exacte vérité sur laquelle on a bâti bien des fables, selon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays.

J'ai reçu d'Hollande une Princesse de Babylone ; j'aime mieux les Quarante écus que je ne vous envoie point, parce que vous n'êtes pas arithméticienne, et que vous ne vous souciez guère de savoir si la France est riche ou pauvre. La Princesse part sous l'enveloppe de madame la duchesse de *Choiseul* ; si elle vous amuse, je ferai plus de cas de l'Euphrate que de la Seine.

J'ai reçu une petite lettre de madame de *Choiseul* ; elle me paraît digne de vous aimer. Je suis fâché contre M. le président *Hénault* ; mais j'ai cent fois plus d'estime et d'amitié pour lui que je n'ai de colère.

Adieu, Madame ; tolérez la vie ; je la tolère bien. Il ne vous manque que des yeux, et tout me manque ; mais assurément les sentimens que je vous dois et que je vous ai voués, ne me manquent pas.

LETTRE CLIV.

A M. DE LALEU, *notaire à Paris.*

30 de mars.

LE séjour, Monsieur, que madame *Denis* doit faire à Paris, exige que je profite de vos bontés pour faire quelques arrangemens nécessaires. 1768

Vous savez que ni M. de *Richelieu*, ni les héritiers de la maison de *Guise*, ni M. de *Lezeau*, ne m'ont payé depuis long-temps.

Cela fait un vide de 8800 livres de rente. Le reste de mes revenus, que M. *le Sueur* doit toucher se monte à 45, 200 livres, sur lesquelles je paye 400 livres au sieur *le Sueur*, 1800 livres à M. l'abbé *Mignot*, et 1800 livres à M. d'*Ornoi*, à compter de ce jour, au lieu de 1200 livres qu'il touchait; c'est donc 3400 livres à soustraire de 45,200 livres; reste net 41,800 livres.

Sur ces 41,000 livres, j'en prenais 36,000 livres pour faire aller la maison de Ferney. Vous avez eu la bonté de faire payer encore plusieurs petites sommes pour moi à Paris, dont le montant ne m'est pas présent à l'esprit; il sera aisé de faire ce compte.

M. de *La Borde* a la générosité de m'avancer tous les mois mille écus pour les dépenses courantes, que vous voulez bien lui rembourser, quand le sieur *le Sueur* a reçu mes semestres. Je serai obligé de prendre

ces trois mille livres encore quelques mois à Genève,
1768. chez le correspondant de M. de *la Borde*, pour m'aider à payer environ 20,000 livres de dettes criardes.

Sur les 41,800 livres de rentes qui me restent entre vos mains, il se peut qu'il me soit dû encore quelque chose. En ce cas, je vous supplie de donner à madame *Denis* ce surplus, et de vouloir bien me faire savoir à quoi il se monte.

Outre ce surplus, on a transigé avec M. de *Lezeau*, à condition qu'il payerait 9000 livres au mois d'avril, où nous entrons. Je compte encore que M. le maréchal de *Richelieu* lui donnera un à compte.

Tout cela lui peut composer cette année une somme de 20,000 livres; après quoi, lorsque les affaires seront en règle, je m'arrangerai de façon avec vous qu'elle touchera chez vous 20,000 livres de pension chaque année. Je me flatte que vous approuverez mes dispositions, et que vous m'aiderez à m'acquitter des charges que les devoirs du sang et de l'amitié m'imposent.

Je vous souhaite une bonne santé. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CLV.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

1 d'avril.

MON PROTECTEUR,

CECI s'adresse au ministre de paix. Vous avez la bonté de m'accorder quelques éclaircissemens sur le Siècle de *Louis XIV*. Tout ce qui regarde la cruelle guerre est imprimé. Je n'ai plus qu'un seul petit objet de curiosité sur une tracasserie ecclésiastique en cour de Rome. Mon protecteur connaît ce pays-là. 1768.

Il y avait, en 1699, un *birbone*, un *furfante*, un *malandrino* nommé *Giori*, espion de son métier, prenant de l'argent à toute main, et en donnant partie *ad alcuni ragazzi*: *quello buggerone* trahissait le cardinal de *Bouillon* en recevant ses présens: il fut la cause de tous les malheurs de ce cardinal. Il doit y avoir deux ou trois lettres de ce maraud, écrites en février et mars 1699, à M. de *Torcy*. Si vous vouliez, Monseigneur, en gratifier ma curiosité, je vous serais fort obligé.

Y aurait-il encore de l'indiscrétion à vous demander la relation de la colique néphrétique de cet ivrogne de *Pierre III*, adorateur du roi de Prusse, écrite par M. de *Rulhières*, secrétaire du baron de *Breteuil*? Cette relation est entre les mains de plu-



1768. ſieurs perſonnes, et n'eſt plus un ſecret. Tout ce que je ſais, auſſi certainement qu'on peut ſavoir quelque choſe, c'eſt à dire en doutant, c'eſt que *Pierre III* n'aurait point eu la colique s'il n'avait dit un jour à un *Orlof*, en voyant faire l'exercice aux gardes préobazinski : *Voilà une belle troupe ; mais je ferais fuir tous ces gens-là comme des gredins, ſi j'étais à la tête de cinquante pruſſiens.*

Je vous jure, mon protecteur, que ma *Catherine* ne m'a pas dit un mot de cette colique, quoiqu'elle ait eu la bonté de me mander tout le bien qu'elle fait dans ſes vaſtes Etats. Je ne lui ai point écrit :

Ninus en vous chaſſant de ſon lit et du trône,
En vous perdant, Madame, eût perdu Babylone.
Pour le bien des mortels vous prévintes ſes coups ;
Babylone et la terre avaient beſoin de vous :
Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arides déſerts par vous rendus fertiles,
Les ſauvages humains ſoumis au frein des lois,
Les arts dans nos cités naiſſans à votre voix,
Ces hardis monumens, que l'univers admire,
Les acclamations de ce puiſſant empire,
Sont autant de témoins, dont le cri glorieux
A dépoſé pour vous au tribunal des dieux.

Elle n'a pas même fait jouer Sémiramis une ſeule fois à Moſcou. Cependant je ne la crois pas ſi coupable qu'on le dit : mais ſi vous daignez m'envoyer la petite relation, je vous jure, foi de votre créature, de n'en jamais faire le moindre uſage.

Je ne me ſuis pas encore fait chartreux, attendu

que je ſuis trop bavard, mais je fais régulièrement 1768.
mes pâques, et je mets au pied du crucifix toutes les calómnies fréroniques et pompignantes qui m'imputent toutes les gentilleſſes anti-dévotes que *Marc-Michel* imprime, depuis trois ou quatre ans, dans Amſterdam, contre les plus pures lumières de la théologie. Il y a deux ou trois coquins défroqués qui travaillent, ſans relâche, à l'œuvre du démon.

Mais, ſérieuſement, vous m'avouerez qu'il ſerait bien injuſte d'imaginer qu'un radoteur de ſoixante et quatorze ans, occupé du Siècle de *Louis XIV*, de mauvaiſes tragédies, de mauvaiſes comédies, d'établir une fortune de quarante écus, de ſuivre dans ſes voyages une princeſſe de Babylone, et de faire continuellement des expériences d'agriculture, eût le tems et la volonté de barboter dans la théologie.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Les envieux ont eu beau jeu. Une nièce qui va à Paris, quand un oncle eſt à la campagne, eſt une merveilleuſe nouvelle : mais le fait eſt que nos affaires étant fort délabrées, par le manque de mémoire de pluſieurs illuſtres débiteurs, grands ſeigneurs, tant français qu'allemands, je me ſuis mis dans la réforme; je me ſuis laſſé d'être l'aubergiſte de l'Europe. Je donne vingt mille francs de penſion à ma nièce votre très humble ſervante. *Cornélie-chiffon*, nièce du grand *Corneille*, a eu en mariage environ quarante mille écus, grâces à vos bienſaits et à ceux de madame la ducheſſe de *Grammont*. J'ai partagé une partie de mon bien entre mes parens, et je n'ai plus qu'à

1768. mourir doucement, gaiement et agréablement entre mes montagnes de neige, où je ſuis à peu-près ſourd et aveugle.

Voilà un compte très-exact de ma conduite: ma reconnoiſſance le devait à mon bienfaiteur. Le bavard lui demande pardon de l'avoir tant ennuyé; il bavardera vos bontés juſqu'au dernier moment de ſa vie.

Il voudrait bien bâtir une jolie maiſon dans votre ville de Verſoy; mais il ſera mort avant que votre port ſoit fait.

La vieille marmotte des Alpes.

LETTRE CLVI.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 4 d'avril.

LE cher correſpondant eſt ſupplié de vouloir bien faire mettre à la poſte tous ces petits piſtolets de poche. Il paraît, par tout ce qui nous revient, qu'on ne tire pas toujours ſa poudre aux moineaux, et qu'on effraie quelquefois les vautours. Croyez-moi, ſervez la bonne cauſe, et DIEU vous bénira.

On vous envoie une Guerre. L'archevêque d'Auch ne ſera pas content; mais auſſi il ne faut pas qu'un archevêque faſſe d'un mandement un libelle diffamatoire.

L'hiſtoire du banniſſement des jéſuites de la Chine eſt une plaiſanterie infernale de ce Mathurin *Laurent*;

réfugié à Amsterdam chez *Marc-Michel*. C'est un drôle qui a quelque esprit, un peu d'érudition, et qui rencontre quelquefois. Il est auteur de la *Théologie portative* et du *Compère Matthieu*. J'avais peine à croire qu'il eût fait *le Cathéchumène* (*). Cet ouvrage me paraissait au-dessus de lui, cependant on assure qu'il en est l'auteur. Ce qu'il y a de triste en France, c'est que des *Frérons* m'accusent d'avoir part à ces infamies. Je ne connais ni *Laurent*, ni aucun de ses associés que *Marc-Michel* fait travailler à tant la feuille. Ils ont l'impudence de faire passer leurs scandaleuses brochures sous mon nom. J'ai vu *le Cathéchumène* annoncé dans trois gazettes, comme étant une de mes productions *journalières*. On ajoute que *la reine en a demandé justice au roi*, et que *le roi m'a banni du royaume*. 1768.

On sait assez combien tous ces bruits sont faux; mais, à force d'être répétés, ils deviennent pernicieux. On se résout aisément à persécuter en effet un homme qui l'est déjà par la voix publique. Je pourrai bien *mettre la plume à la main*, comme dit *Larcher*, pour confondre toutes ces calomnies. J'écrirai contre frère *Rigolet* et contre le *Cathéchumène*. Je dédierai, s'il le faut, l'ouvrage au pape. Est-il possible qu'à mon âge de soixante et quatorze ans on puisse me soupçonner de faire des plaisanteries contre la religion dans laquelle je suis né?

On ne veut pas que je meure en repos. J'espère

(*) Roman philosophique de M. de *Bordes*.

1768. cependant expirer tranquille, soit au pied des Alpes, soit au pied du Caucase.

Fortem et tenacem propositi virum.

Je vous embrasse tendrement.

LETTRE CLVII.

A M. FISCHER,

INTENDANT DES POSTES DE BERNE.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vois, Monsieur, par la lettre dont vous m'honorez, du 31 de mars, que je suis précisément comme le *Bikestraf* de Londres, à qui le docteur *Swift* et le docteur *Arbutnot* prouvèrent qu'il était mort. Il eut beau déclarer dans les papiers publics qu'il n'en était rien, que c'était une calomnie de ses ennemis, et qu'il se portait à merveille, on lui démontra qu'il était absolument mort; que trois gazettes de toris, et trois autres gazettes de wigs l'avaient dit expressément; que, quand deux partis acharnés l'un contre l'autre affirmaient la même chose, il était clair qu'ils affirmaient la vérité; qu'il y avait six témoins contre lui, et qu'il n'avait pour lui que son seul témoignage, lequel n'était d'aucun poids. Enfin le pauvre homme eut beau faire, il fut convaincu d'être mort; on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer.

Si vous voulez m'enterrer, Monsieur, il ne tient qu'à vous, vous êtes bien le maître. J'ai soixante et quatorze ans, je suis fort maigre, je pèse fort peu; et il suffira de deux petits garçons pour me porter dans mon tombeau que j'ai fait bâtir dans le cimetière de mon église. Vous serez quitte encore de faire prier DIEU pour moi; attendu que dans votre communion on ne prie point pour les morts. Mais moi je prierai DIEU pour la conversion de votre correspondant qui veut que je sois en deux lieux à la fois; ce qui n'est jamais arrivé qu'à St. *François Xavier*, et ce qui paraît aujourd'hui moralement impossible à plusieurs honnêtes gens. 1768.

J'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps qui j'ai encore à vivre, Monsieur, votre très-, etc.

LETTRE CLVIII.

A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

A Ferney, le 11 d'avril.

Il ne vous manque plus rien, Monsieur; vous avez pour vous le public, et il n'y a contre vous que

Ce lourd Fréron diffamé par la ville
Comme un bâtard du bâtard de Zoïle.

Je ne suis point du tout étonné que cet imbécille maroufle, l'opprobre des supérieurs qui le tolèrent, n'ait pas senti l'intérêt prodigieux qui règne dans votre ouvrage.



Les Frérons sont-ils faits pour sentir la nature?

1768.

Vous avez très-bien fait d'ajouter à l'histoire du jeune *Fabre* tout ce qui peut la rendre plus touchante. Le fait n'est pas précisément comme on le débite. S'il était tel, on n'aurait pas défendu à ce jeune homme, en le tirant des galères, d'approcher de Nîmes de plus de dix lieues. Je suis très-instruit de toute cette affaire, puisqu'il y a long-temps que *Fabre* m'a fait prier d'écrire en sa faveur au commandant de la province; et j'ai pris cette liberté. Il vous devra beaucoup plus qu'à moi, puisque vous avez intéressé pour lui toute la nation. (*)

Je suis charmé que vous soyez lié avec monsieur *Marmontel*; il est mon ami depuis plus de vingt ans: c'est un des hommes qui méritent le plus l'estime du public et les aboiemens des *Frérons*.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, etc.

(*) Le jeune *Fabre* s'était substitué à son père condamné aux galères pour avoir chez lui des prédicans. Cette victime de l'amour filial et de l'intolérance religieuse ne sortit des galères qu'au bout de sept ans. C'est le sujet de l'*Honnête criminel*, de M. de *Falbaire*. On peut voir les détails de cette aventure dans la préface de ce drame, édition de 1768.

LETTRE CLIX.

A M. L'EVÊQUE D'ANNECY. (*)

A Ferney, 15 d'avril.

MONSIEUR,

J'AURAIS dû répondre sur le champ à la lettre (†) dont vous m'avez honoré, si mes maladies me l'avaient permis. 1768.

Cette lettre me cause beaucoup de satisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment pouvez-vous

(*) L'abbé *Biord*, ci-devant prêtre habitué ou vicaire d'une paroisse de Paris. Ses démêlés avec le parlement l'obligèrent à quitter cette ville. Voyez la lettre à M. d'*Argental* du 27 juillet.

(†) *Lettre de l'évêque d'Annecy.*

Annecy, le 11 d'avril.

MONSIEUR,

On dit que vous avez fait vos pâques : bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées, parce qu'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de plus sacré. Pour moi, Monsieur, qui pense plus charitablement, je ne saurais me persuader que M. de *Voltaire*, ce grand-homme de notre siècle, qui s'est toujours annoncé comme élevé, par les efforts d'une raison épurée et par les principes d'une philosophie sublime, au-dessus des respects humains, des préjugés et des faiblesses de l'humanité,

1768. me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne doit se dispenser, et que j'ai si souvent remplis? Ce n'est pas assez d'arracher ses vassaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager leurs mariages, de contribuer, autant qu'on le peut, à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier;

eût été capable de trahir et de dissimuler ses sentimens par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir toute sa gloire, et pour l'avilir aux yeux de toutes les personnes qui pensent. J'ai dû croire que la sincérité avait toujours fait le caractère de vos démarches. Vous vous êtes confessé, vous avez même communié; vous l'avez donc fait de bonne foi, vous l'avez fait en vrai chrétien; vous l'avez fait, persuadé de ce que la foi nous dicte par rapport au sacrement que vous avez reçu. Les incrédules ne pourront donc plus se glorifier de vous voir marcher à leur tête, portant l'étendard de l'incrédulité; le public ne sera plus autorisé à vous regarder comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'Eglise catholique et de ses ministres. S'il ne peut, malgré les protestations contraires insérées de votre part en certaines gazettes, se persuader que vous ne soyez pas l'auteur d'une foule d'écrits, de brochures et d'ouvrages remplis d'impiété, qui ont déjà occasionné tant de désordres dans la société, tant de déréglemens dans les mœurs, tant de profanations dans le sanctuaire; il croira au moins que, revenu à vous-même, vous avez enfin résolu de ne plus mettre au jour de semblables productions, et que, par un acte aussi éclatant que celui que vous avez fait dans l'église de votre paroisse, le jour de Pâques, vous avez voulu rendre un hommage public à la religion qui vous a vu naître dans son sein, et à qui des talens aussi distingués que les vôtres auraient été infiniment utiles, si vous les lui aviez consacrés. Il espérera encore qu'en soutenant ce premier acte par des sentimens et par une con-

et

et il serait bien extraordinaire qu'un seigneur de paroisse ne fît pas, dans l'église qu'il a bâtie, ce que font tous les prétendus réformés, dans leurs temples, à leur manière. 1768.

Je ne mérite pas assurément les complimens que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des insectes de la litté-

duite uniformes, et qu'en perfectionnant l'ouvrage d'une conversion ébauchée, vous ne laisserez plus aux gens de bien, amateurs de la religion, que le juste sujet de rendre grâces à DIEU, et de le bénir d'un retour qui mettra le comble à leur joie et à leur consolation.

Si le jour de votre communion on vous avait vu, non pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'église sur le vol et les larcins, ce qui a fort scandalisé tous les assistans; mais lui annoncer, comme un autre *Théodose*, par vos soupirs, vos gémissemens et vos larmes, la pureté de votre foi, la sincérité de votre repentir, et le désaveu de tous les sujets de mésédification qu'il a cru entrevoir par le passé dans votre façon de penser et d'agir: alors personne n'aurait été dans le cas de regarder comme équivoques vos démonstrations apparentes de religion. On vous aurait cru mieux disposé à approcher de cette table sainte où la foi ne permet, aux ames même les plus pures, de ne se présenter qu'avec une religieuse frayeur; on aurait été plus édifié de vous y voir, et peut-être auriez-vous tiré plus d'avantage de vous y être présenté.

Mais, quoi qu'il en soit du passé que je dois laisser au jugement du souverain scrutateur des cœurs et des consciences, ce seront les fruits qui feront juger de la qualité de l'arbre; et j'espère, par ce que vous ferez à l'avenir, que vous ne laisserez aucun lieu de douter de la droiture et de la sincérité de ce que vous avez déjà fait. Je me le persuade d'autant plus facilement que je le souhaite avec plus d'ardeur, n'ayant rien plus à cœur que votre salut;

rature, qui sont méprisés de tous les honnêtes gens;
1768. et qui doivent être ignorés d'un homme de votre caractère. Je dois mépriser les impostures, sans pourtant haïr les imposteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de son cœur tout ce qui pourrait l'aigrir; et le meilleur parti qu'on puisse prendre con-

. . . .

et ne pouvant oublier qu'en qualité de votre pasteur, je dois rendre compte à DIEU de votre ame, comme de toutes celles du troupeau qui m'a été confié par la divine Providence.

Je ne vous dirai pas, Monsieur, combien j'ai déjà gémi sur votre état, ni combien j'ai déjà offert de prières et de supplications au Dieu des miséricordes, pour qu'il daignât enfin vous éclairer de ces lumières célestes qui font aimer et suivre la vérité, en même temps qu'ils la font connaître; je me bornerai simplement à vous faire remarquer que le temps presse, et qu'il vous importe de ne point perdre aucun de ces momens précieux que vous pouvez encore employer utilement pour l'éternité. Un corps exténué, et déjà abattu sous le poids des années, vous avertit que vous approchez du terme où sont allés aboutir tous ces hommes fameux qui vous ont précédé, et dont à peine reste-t-il aujourd'hui la mémoire. En se laissant éblouir par le faux éclat d'une gloire aussi frivole que fugitive, la plupart d'entre eux ont perdu de vue les biens et la gloire immortelle plus dignes de fixer leurs désirs et leurs empressemens. Fasse le Ciel que, plus sage et plus prudent qu'eux, vous ne vous occupiez plus à l'avenir que de la recherche de ce bonheur souverain qui peut seul remplir le vide d'un cœur qui ne trouve rien ici bas qui puisse le contenter!

C'est ce que je ne cesserai de demander au Seigneur par mes vœux les plus ardens; et je le dois au vif intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, au zèle dont je suis animé pour votre salut, et aux sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

tre la calomnie, c'est de l'oublier. Chaque homme doit des sacrifices, chaque homme sait que tous les 1768.
petits incidens qui peuvent troubler cette vie passagère, se perdent dans l'éternité; et que la résignation à DIEU, l'amour de son prochain, la justice, la bienfesance, sont les seules choses qui nous restent devant le créateur des temps et de tous les êtres. Sans cette vertu que *Cicéron* appelle *caritas generis humani*, l'homme n'est que l'ennemi de l'homme; il n'est que l'esclave de l'amour-propre, des vaines grandeurs, des distinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice et de toutes les passions. Mais, s'il fait le bien pour l'amour du bien même, si ce devoir (épuré et consacré par le christianisme) domine dans son cœur, il peut espérer que DIEU, devant qui tous les hommes sont égaux, ne rejettera pas des sentimens dont il est la source éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui, et n'oubliant pas les formules introduites chez les hommes, j'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

P. S. Vous êtes trop instruit pour ignorer qu'en France un seigneur de paroisse doit, en rendant le pain-béni, instruire ses vassaux d'un vol commis dans ce temps-là même avec effraction, et y pourvoir incontinent; de même qu'il doit avertir si le feu prend à quelques maisons du village, et faire venir de l'eau. Ce sont des affaires de police qui sont de son ressort.





LETTRE CLX.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 20 d'avril.

1768. Je vois, Monſieur, que les Pariſiens jouiſſent d'une heureuſe oiſiveté, puiſqu'ils daignent s'amuſer de ce qui ſe paſſe ſur les frontières de la Suiſſe, au pied des Alpes et du mont Jura. Je ne conçois pas comment la choſe la plus ſimple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans, a pu cauſer la moindre ſurpriſe. Je ſuis perſuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes. Il n'y a perſonne qui ne doive cet exemple à ſa paroiſſe; et ſi quelquefois dans Paris le mouvement des affaires, ou d'autres conſidérations obligent de différer ces cérémonies preſcrites, nous n'avons point à la campagne de pareilles excuſes. Je ne ſuis qu'un agriculteur, et je n'ai nul prétexte de m'écarter des règles auxquelles ils ſont tous aſſujettis. L'innocence de leur vie champêtre ſerait juſtement effrayée, ſi je n'agiſſais pas et ſi je ne penſais pas comme eux. Nos déſerts, qui devraient nous dérober au public de Paris, ne nous ont jamais dérobés à nos devoirs. Nous avons fait à DIEU, dans nos hameaux, les mêmes prières pour la ſanté de la reine que dans la capitale, avec moins d'éclat ſans doute, mais non pas avec moins de zèle. DIEU a écouté nos prières comme les vôtres, et nous avons appris, avec autant de joie que vous, le retour d'une ſanté ſi précieuſe.

LETTRE CLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 d'avril.

MON divin ange, mes raisons pour avoir changé ma table ouverte contre la sainte table, pourront 1768. ennuyer un excommunié comme vous ; mais je me crois dans la nécessité de vous les dire. Premièrement, c'est un devoir que j'ai rempli avec madame *Denis* une fois ou deux, si je m'en souviens bien.

Secondement, il n'en est pas d'un pauvre agriculteur comme de vous autres seigneurs parisiens, qui en êtes quittes pour vous aller promener aux Tuilleries à midi. Il faut que je rende le pain-béni en personne dans ma paroisse, je me trouve seul de ma bande contre deux cents cinquante consciences timorées ; et, quand il n'en coûte qu'une cérémonie prescrite par les lois pour les édifier, il ne faut pas s'en faire deux cents cinquante ennemis.

3°. Je me trouve entre deux évêques qui sont du quatorzième siècle, et il faut hurler avec ces sacrés loups.

4°. Il faut être bien avec son curé, fût-il un imbécille ou un fripon, et il n'y a aucune précaution que je ne doive prendre après la lettre de l'avocat *Caze*.

5°. Soyez très-sûr que, si je vois passer une



procession de capucins, j'irai au-devant d'elle,
1768. chapeau bas, pendant la plus forte ondée.

6°. M. *Hénin*, résident à Genève, a trouvé un aumônier tout établi; il le garde par faiblesse. Ce prêtre est un des plus détestables et des plus insolens coquins qui soient dans la canaille à tonsure. Il se fait l'espion de l'évêque d'Orléans, de l'évêque d'Annecy et de l'évêque de St. Claude. Le résident n'ayant pas le courage de le chasser, il faut que j'aye le courage de le faire taire.

7°. Puisque l'on s'obstine à m'imputer les ouvrages de *Saint Hyacinthe*, de l'ex-capucin *Maubert*, de l'exmathurin *Laurent* et du sieur *Robinet*, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et, si j'étais dans Abbeville, je communierais tous les quinze jours.

8°. On ne peut me reprocher d'hypocrisie, puisque je n'ai aucune prétention.

9°. Je vous demande en grâce de brûler mes raisons, après les avoir approuvées ou condamnées. J'aime beaucoup mieux être brûlé par vous qu'au pied du grand escalier.

Je rends de très-sincères actions de grâce à la nature et au médecin qui l'a secondée, d'avoir enfin rendu la santé à madame d'*Argental*.

Je vous amuserai probablement, par la première poste, de la Guerre de Genève, imprimée à Besançon: c'est un ouvrage, à mon gré, très honnête, et qui ne peut déplaire dans le monde, qu'à deux ou trois mille personnes; encore sont-elles obligées de rire.

Je suis hibou, je l'avoue; mais je ne laisse pas de m'égayer quelquefois dans mon trou, ce qui diminue les maux dont je suis accablé: c'est une recette excellente. 1768.

Je suis comme votre ville de Paris, je n'ai plus de théâtre. Je donne à mon curé les aubes des prêtres de Sémiramis; il faut faire une fin. Je me suis retiré, sans pension du roi, dans ma soixante et quinzième année. Je ne compte pas égaler les jours de *Moncrif*; mais, si j'ai les *moyens de plaire* à mes deux anges, je me croirai pour le moins aussi heureux que lui. Je me mets à l'ombre de vos ailes, avec une vivacité de sentimens qui n'est pas d'un vieillard. *V.*

LETTRE CCXII.

A M. PAULET, *médecin à Paris.*

Sur son Histoire de la petite vérole.

A Ferney, 22 d'avril.

Je crois, Monsieur que don *Quichotte* n'avait pas lu plus de livres de chevalerie que j'en ai lu de médecine. Je suis né faible et malade, et je ressemble aux gens qui, ayant d'anciens procès de famille, passent leur vie à feuilleter les jurisconsultes, sans pouvoir finir leurs procès.

Il y a environ soixante et quatorze ans que je soutiens, comme je peux, mon procès contre la nature. J'ai gagné un grand incident, puisque je suis

1768. encore en vie ; mais j'ai perdu tous les autres, ayant toujours vécu dans les souffrances.

De tous les livres que j'ai lus, il n'y en a point qui m'ait plus intéressé que le vôtre. Je vous suis très-obligé de m'avoir fait faire connaissance avec *Rhasès*. Nous étions de grands ignorans et de misérables barbares, quand ces Arabes se décrassaient. Nous nous sommes formés bien tard en tout genre, mais nous avons regagné le temps perdu; votre livre sur-tout en est un bon témoignage. Il m'a beaucoup instruit: mais j'ai encore quelques petits scrupules sur la patrie de la petite vérole.

J'avais toujours pensé qu'elle était native de l'Arabie déserte, et cousine germaine de la lèpre qui appartenait de droit au peuple juif; peuple le plus infecté en tout genre qui ait jamais été sur notre malheureux globe.

Si la petite vérole était native d'Égypte, je ne vois pas comment les troupes de *Marc-Antoine*, d'*Auguste* et de ses successeurs ne l'auraient pas apportée à Rome. Presque tous les Romains eurent des domestiques égyptiens, *verna Canopi*; ils n'eurent jamais d'Arabes. Les Arabes restèrent presque toujours dans leur grande presqu'île jusqu'au temps de *Mahomet*. Ce fut dans ce temps-là que la petite vérole commença à être connue. Voilà mes raisons; mais je me défie d'elles, puisque vous pensez différemment.

Vous m'avez convaincu, Monsieur, que l'extirpation serait très-préférable à l'inoculation. La difficulté est de pouvoir attacher la sonnette au cou

du

du chat. Je ne crois pas les princes de l'Europe aſſez ſages pour faire une ligue offenſive et défenſive contre ce fléau du genre-humain ; mais, ſi vous parvenez à obtenir des parlemens du royaume qu'ils rendent quelques arrêts contre la petite vérole, je vous prierai auſſi (ſans aucun intérêt) de préſenter requête contre ſa groſſe ſœur. Vous ſavez que le parlement de Paris condamna, en 1496, tous les vérolés qui ſe trouveraient dans la banlieue à être pendus. J'avoue que cette juriſprudence était fort ſage ; mais elle était un peu dure, et d'une exécution difficile, ſur-tout avec le clergé qui en aurait appelé *ad apoſtolos*.

1768.

Je ne ſais laquelle de ces deux demoiſelles a fait le plus de mal au genre-humain ; mais la groſſe ſœur me paraît cent fois plus abſurde que l'autre. C'eſt un ſi énorme ridicule dans la nature d'empoiſonner les ſources de la génération, que je ne ſais plus où j'en ſuis quand je fais l'éloge de cette bonne mère. La nature eſt très-aimable et très-reſpectable, ſans doute, mais elle a des enfans bien infames.

Je conçois bien que, ſi tous les gouvernemens de l'Europe s'entendaient enſemble, ils pourraient à toute force diminuer un peu l'empire des deux ſœurs. Nous avons actuellement en Europe plus de douze cents mille hommes qui montent la garde en pleine paix ; ſi on les employait à extirper les deux virus qui déſolent le genre-humain, ils feraient du moins bons à quelque choſe. On pourrait même leur donner encore à combattre le ſcorbut, les fièvres

pourprées, et tant d'autres faveurs de ce genre que
1768. la nature nous a faites.

Vous avez dans Paris un hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où les malades, entaſſés les uns ſur les autres, ſe donnent réciproquement la peſte et la mort. Vous avez des boucheries dans de petites rues ſans iſſue, qui répandent en été une odeur cadavéreuſe, capable d'empoiſonner tout un quartier. Les exhalaiſons des morts tuent les vivans dans vos égliſes, et les *charniers des Innocens*, ou de *Saint-Innocent*, ſont encore un témoignage de barbarie qui nous met fort au-deſſous des Hottentots et des nègres : cependant perſonne ne penſe à remédier à ces abominables abus. Une partie des citoyens ne penſe qu'à l'opéra comique, et la ſorbonne n'eſt occupée qu'à condamner *Béliſaire* et à damner l'empereur *Marc-Antonin.*

Nous ſerons long-temps fous et inſenſibles au bien public. On fait de temps en temps quelques efforts, et on s'en laſſe le lendemain. La conſtance, le nombre d'hommes néceſſaire et l'argent manquent pour tous les grands établiſſemens. Chacun vit pour ſoi : *Sauve qui peut* eſt la deviſe de chaque particulier. Plus les hommes ſont inattentifs à leur plus grand intérêt, plus vos idées patriotiques m'ont inſpiré d'eſtime.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CLXIII.

A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY.

29 d'avril.

MONSIEUR,

VOTRE seconde lettre (*) m'étonne encore plus que la première. Je ne sais quels faux rapports ont pu m'attirer tant d'aigreur de votre part. On soupçonne beaucoup un nommé *Ancian*, curé du village 1768.

(*) *Lettre de l'évêque d'Annecy.*

Annecy, 25 d'avril.

MONSIEUR,

Je n'ai différé de répliquer à votre lettre du 15 de ce mois, que parce que je n'ai eu dès-lors aucun moment de loisir, ayant été continuellement occupé de ce que nous appelons la retraite et le synode.

Je n'ai pu qu'être très-surpris qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestans même n'ont pas été moins scandalisés que les catholiques. J'en ai gémi plus que tout autre; et si vous étiez moins éclairé et moins instruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de pasteur, qu'en supposant le scandale donné au public, soit par les écrits qu'il vous attribue, soit par la cessation de presque tout acte de religion depuis plusieurs années, une communion faite suivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des

de Moëns, qui eut un procès criminel au parlement
1768. de Dijon en 1761; procès dans lequel je lui rendis
ſervice, en portant des parties qui le pourſuivaient

réparations éclatantes et capables d'effacer les impreſſions priſes ſur votre compte; et que juſque-là aucun miniſtre, inſtruit de ſon devoir, n'a pu et ne pourra vous abſoudre, ni vous permettre de vous préſenter à la table ſainte.

Sans être auſſi inſtruit que vous le ſuppoſez gratuitement, je le ſuis cependant aſſez pour ne pas ignorer que la conduite d'un ſeigneur de paroiſſe, qui ſe fait accompagner par des gardes armés juſque dans l'égliſe, et qui s'y ingère à donner des avis au peuple pendant la célébration de la ſainte meſſe, bien loin d'être autoriſée par les uſages et les lois de France, eſt au contraire proſcrite par les ſages ordonnances des rois très-chrétiens qui ont toujours diſtingué, pour le temps et le lieu ce qui eſt du miniſtère des paſteurs, de l'exercice de la police extérieure que vous voulez attribuer aux ſeigneurs de paroiſſe.

Vous m'annoncez que vous vous anéantiſſez avec moi devant DIEU, le créateur des temps et des êtres : je ſouhaite que nous le faſſions, vous et moi, avec aſſez de foi, de confiance, d'humilité et de repentir de nos fautes, pour mériter qu'il jette ſur nous les regards propices de ſa miſéricorde : et j'en reviens encore à vous inviter, à vous prier, à vous conjurer de ne pas perdre de vue cette éternité à laquelle vous touchez de ſi près, et dans laquelle iront bientôt *ſe perdre*, non-ſeulement *les petits incidens de la vie*, mais encore le faſte des grandeurs, l'opulence des richeſſes, l'orgueil des beaux eſprits, les vains raiſonnemens de la prétendue ſageſſe humaine, et tout ce qui appartient à la figure trompeuſe de ce monde.

Si mes avis ne ſont pas tout-à-fait de votre goût, je me flatte que vous n'en ferez pas moins convaincu qu'ils ne ſont dictés que par l'amour de mon devoir, et par l'empreſſement que j'ai de concourir à votre véritable et ſolide

à se contenter d'un dédommagement de quinze cents livres et du payement des frais. On prétend que l'official de Gex se plaint de ce que les citoyens — 1768.

bonheur. Bien des personnes, en se dirigeant par des vues humaines, vous tiendront un langage bien différent; mais par une suite du principe invariable que je me suis fait, de n'agir qu'en vue de DIEU et dans l'ordre de sa volonté, comme je ne cherche point les adulations, je ne crains pas non plus les satires, et je suis disposé à essuyer tous les traits de la malignité des hommes, plutôt que de manquer à ce que je croirai être, suivant DIEU, du devoir de mon ministère. Au reste, quoique je me serve des formules introduites chez les hommes, ce n'est pas avec moins de sincérité que je serai toute ma vie, avec le désir le plus ardent de votre salut, et avec respect, etc.

Autre lettre du même évêque.

Annecy, 2 de mai.

MONSIEUR,

Vous attribuez donc à l'aigreur ce qui n'est, au vrai, de ma part que l'effet du zèle dont je dois être animé pour tout ce qui intéresse le salut des ames et l'honneur de la religion dans mon diocèse. Cette considération m'aurait interdit toute ultérieure réplique, si je n'avais cru devoir encore celle-ci à la justification des personnes que vous taxez de vous avoir calomnié auprès de moi. M. *Ancian*, monsieur le doyen de Gex, monsieur l'aumonier de la résidence, ne m'ont pas plus parlé de vous que tous les autres, et lorsque l'occasion s'en est présentée, ils m'en ont dit bien moins que ce que j'en avais déjà appris par la voix du public. Ce n'est point à leurs rapports que vous devez attribuer le fondement des justes représentations que j'ai été dans le cas de vous faire en qualité d'évêque et de pasteur.

contre lesquels il plaide pour les dixmes, se sont
1768. adressés à moi. Il est vrai qu'il m'ont demandé mes bons offices, mais je ne me suis point mêlé de cette affaire, attendu que l'Eglise étant mineure, il est malheureusement difficile d'accommoder un tel pro-

Vous connaissez les ouvrages qu'on vous attribue, vous savez ce que l'on pense de vous dans toutes les parties de l'Europe, vous n'ignorez pas que presque tous les incrédules de notre siècle se glorifient de vous avoir pour leur chef, et d'avoir puisé dans vos écrits les principes de leur irréligion : c'est donc au monde entier et à vous-même, et non pas à quelques particuliers, que vous devez vous en prendre de ce que l'on vous impute. Si ce sont des calomnies, ainsi que vous le prétendez, il faut vous en justifier, et détromper ce même public qui en est imbu. Il n'est pas difficile à qui est véritablement chrétien d'esprit et de cœur, de faire connaître qu'il l'est; il ne se croit pas permis d'en démentir la qualité dans les amusemens que vous appelez *bagatelles littéraires*. Il montre sa foi par ses œuvres, il produit ses sentimens, soit dans ses écrits, soit dans sa conduite, d'une façon qui rend à la religion l'hommage qui lui est dû; il ne se flatte pas d'en avoir rempli les devoirs pour en avoir fait quelques exercices une fois ou deux chaque année dans l'église de sa paroisse, ni même pour avoir fait, dans une longue suite d'années, une ou deux communions dont le public a été plus scandalisé qu'édifié.

Je vous laisse après cela, Monsieur, à juger ce que vous aurez à faire. Des occupations pressantes ne me permettent pas d'en dire davantage, et probablement je n'aurai rien à vous dire de plus, jusqu'à ce qu'un retour de votre part, tel que je le souhaite, me mette à même de vous convaincre de la droiture de mes intentions, et de la sincérité du désir de votre salut qui sera toujours inséparable du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

cès à l'amiable. J'ai transigé avec mon curé dans un cas à peu-près semblable, mais c'est en lui donnant 1768.
beaucoup plus qu'il ne demandait; ainsi je ne puis le soupçonner de m'avoir calomnié auprès de vous. Pour les autres procès entre mes voisins, je les ai tous assoupis : je ne vois donc pas que j'aye donné lieu à personne, dans le pays de Gex, de vous écrire contre moi.

Je sais que tout Genève accuse l'aumônier de la résidence, dont j'ignore le nom, d'écrire de tous côtés, de semer par-tout la calomnie ; mais à Dieu ne plaise que je lui impute de faire un métier si infame, sans avoir les preuves les plus convaincantes. Il vaut mieux mille fois se taire et souffrir, que de troubler la paix par des plaintes hasardées. Mais en établissant cette paix précieuse dans mon voisinage, j'ai cru, depuis long-temps, devoir me la procurer à moi-même.

Messieurs les syndics des Etats du pays, les curés de mes terres, un juge civil, un supérieur de maison religieuse, étant un jour chez moi, et étant indignés des calomnies qu'on croyait alors répandues par le curé *Ancian*, pour prix de l'avoir tiré des mains de la justice, me signèrent un certificat qui détruisait ces impostures.

J'ai l'honneur de vous envoyer cette pièce authentique, conforme à l'original. J'en envoie une autre copie à monsieur le premier président du parlement de Bourgogne, et à monsieur le procureur général, afin de prévenir l'effet des manœuvres qui auraient pu surprendre votre candeur et votre équité.

1768. Vous verrez combien il eſt faux que les devoirs dont il eſt queſtion n'aient été remplis que cette année. Vous ſerez indigné, ſans doute, qu'on ait oſé vous en impoſer ſi groſſièrement.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ont oſé ourdir cette trame odieuſe. Je me borne à les empêcher de nuire, ſans vouloir leur nuire jamais; et je vous réponds bien que la paix, qui eſt mon perpétuel objet, n'en ſera point altérée dans mes terres.

Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport avec les devoirs du citoyen et du chrétien; les belles-lettres ne ſont qu'un amuſement. La bienfeſance, la piéte ſolide et non ſuperſtitieuſe, l'amour du prochain, la réſignation à DIEU, doivent être les principales occupations de tout homme qui penſe ſérieuſement. Je tâche, autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite que je rends tous les jours plus profonde. Mais ma faibleſſe répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois, avec vous, devant la Providence divine, ſachant qu'on n'apporte devant DIEU que trois choſes qui ne peuvent entrer dans ſon immenſité; notre néant, nos fautes et notre repentir.

Je me recommande à vos prières autant qu'à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, etc. (*)

(*) Voyez dans les Mélanges littéraires, tome III, la lettre d'un parent de M. de *Voltaire*, au même évêque d'Annecy.

LETTRE CLXIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

1 de mai.

Mon cher marquis, le ſieur *Gillet* ou *Gilles* n'eſt pas trop bien informé des affaires de ce monde. Il ne ſait pas que quand on eſt enfermé entre des renards et des loups, il faut quelquefois enfumer les uns et hurler avec les autres. Il ne ſait pas qu'il y a des choſes ſi mépriſables qu'on peut quelquefois s'abaiſſer juſqu'à elles ſans ſe compromettre. Si jamais vous vous trouvez dans une compagnie où tout le monde montre ſon cu, je vous conſeille de mettre chauſſes bas en entrant, au lieu de faire la révérence. 1768.

Faites, je vous en prie, mes ſincères complimens à MM. *Duché* et *Venel*: les compagnons francs-maçons doivent ſe reconnaître au moindre mot.

On demande ſi on peut vous adreſſer de petits paquets ſous l'enveloppe de monſieur l'intendant.

Mais ſur-tout, ſi vous allez à votre régiment, paſſez par chez nous; n'y manquez pas, je vous en prie: ce pélerinage eſt néceſſaire; j'ai beaucoup de choſes à vous dire pour votre édification.

Le marquis de *Mora*, fils du comte de *Fuentes*, ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris, gendre de ce célèbre M. le comte d'*Aranda* qui a chaſſé les jéſuites d'Eſpagne, et qui chaſſera bientôt d'autres vermines, eſt

1768. venu paſſer trois jours avec moi ; il s'en retourne en Eſpagne, et ira peut-être auparavant à Montpellier : c'eſt un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à ſon paſſage, et vous ſerez étonné. L'inquiſition d'Eſpagne n'eſt pas abolie ; mais on a arraché les dents à ce monſtre, et on lui a coupé les griffes juſque dans la racine. Tous les livres ſi ſévèrement defendus à Paris entrent librement en Eſpagne. Les Eſpagnols, en moins de deux ans, ont réparé cinq ſiècles de la plus infâme bigoterie.

Rendez grâce à DIEU, vous et vos amis, et aimez-moi.

LETTRE CLXV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 5 de mai.

MON cher ami, je ſuis comme vous, je penſe toujours à Eudoxie. Je vous demande en grâce de ne vous point preſſer. Je vous conjure ſur-tout de donner aux ſentimens cette juſte étendue néceſſaire, pour les faire entrer dans l'ame du lecteur, de ſoigner le ſtyle, de le rendre touchant ; que tout ſoit développé avec intérêt, que rien ne ſoit étranglé, qu'un intérêt ne nuiſe point à l'autre ; qu'on ne puiſſe pas dire : Voilà un extrait de tragédie, plutôt qu'une tragédie. Que le rôle de l'ambaſſadeur ſoit d'un politique profond et terrible ; qu'il faſſe frémir, et qu'*Eudoxie* faſſe pleurer ; que tout ce qui la regarde

ſoit attendriſſant, et que tout ce qui regarde l'Empire romain ſoit ſublime ; que le lecteur, en ouvrant le livre au haſard, et en liſant quatre vers, ſoit forcé, par un charme invincible, de lire tout le reſte. 1768.

Ce n'eſt pas aſſez qu'on puiſſe dire, cette ſcène eſt bien amenée, cette ſituation eſt raiſonnable ; il faut que cette ſcène ſoit touchante, il faut que cette ſituation déchire le cœur.

Quand vous mettrez encore trois ou quatre mois à polir cet ouvrage, le ſuccès vous payera de toutes vos peines. Elles ſont grandes, je vous l'avoue ; mais le plaiſir de réuſſir pleinement auprès des connaiſſeurs vous dédommagera bien.

Vous vous amuſez donc toujours de Pandore ? Je conçois que l'*époux ſoumis et facile* eſt un vrai pariſien, et qu'il ne faut pas faire rire dans un ouvrage auſſi ſérieux que le péché originel des Grecs.

Comme j'en étais là, je reçois votre charmante lettre du 29 d'avril. Elle a beau me plaire, elle ne me déſarme point. Voici ma propoſition : c'eſt que vous vous rempliſſiez la tête de toute autre choſe que d'Eudoxie pendant trois mois ; que vous y reveniez enſuite avec des yeux frais, alors vous pourrez en faire un ouvrage ſupérieur. Tenez-la prête pour l'impreſſion, dès que quelqu'un des quarante paſſera le pas, et vous ſerez mon cher confrère ou mon ſucceſſeur.

Mandez-moi, je vous en prie, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir un petit paquet qui ne vous coûte rien. Bonſoir, mon très-cher et très-aimable ami. *V.*



1768.

LETTRE CLXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de mai.

Mon divin ange, le mémoire de votre infant m'a paru modéré et ferme. Voilà donc la seconde guerre de Parme et du saint-siège. Quand les *Barberins* firent la première, ils firent jurer aux soldats de rapporter tous leurs fusils quand la paix serait faite, comptant bien qu'il n'y aurait aucun homme de tué ni de fusil perdu. Les choses ne se seraient pas passées ainsi, du temps de *Grégoire VII* ou d'*Innocent IV*; ils auraient dit comme *Jodelet* à l'infant :

> Petit cadet d'infant, vous aurez cent nasardes;
> Car me devant respect et l'ayant mal gardé,
> Le moindre châtiment c'est d'être nasardé.

Il faut espérer que *Rezzonico* qui a un nez à la vénitienne, et qui n'a pas le nez fin, recevra seul les croquignoles.

J'ai eu pendant trois jours M. le marquis de *Mora* que vous connaissez. Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds qu'il aidera puissamment le comte d'*Aranda*, son beau-père, à faire un nouveau siècle. Les Espagnols avancent quand nous reculons. Ils ont fait plus de progrès en deux ans que nous n'en avons fait en vingt. Ils apprennent le fran-

çais pour lire les ouvrages nouveaux qu'on profcrit 1768.
en France. On a rogné jufqu'au vif les griffes de l'inquifition ; elle n'eft plus qu'un fantôme. L'Efpagne n'a ni jéfuites ni janféniftes. La nation eft ingénieufe et hardie ; c'eft un reffort que la plus infâme fuperftition avait plié pendant fix fiècles, et qui reprend une élafticité prodigieufe. Je fuis fâché de voir qu'en France la moitié de la nation foit frivole et l'autre barbare. Ces barbares font les janféniftes. Votre miniftère ne les connaît pas affez. Ce font des presbytériens plus dangereux que ceux d'Angleterre. De quoi ne font point capables des cerveaux fanatiques qui ont foutenu les convulfions pendant quarante années ? Il eft cruel d'être expofé aux loups quand on eft défait des renards.

Informez-vous, je vous en prie, du perfonnage qui a pris le nom de *Chiniac la Baftide Duclaux*, avocat au parlement, et qui eft auteur des *Commentaires fur le difcours des libertés gallicannes* de l'abbé de *Fleury*. C'eft un énergumène qui établit le presbytérianifme tout cru ; il eft de plus calomniateur très-infolent à la manière janfénifte. Eux et leurs adverfaires calomnient également bien, le tout pour la gloire de DIEU et la propagation du faint Evangile.

Comme vous ne voyez aucun de ces cuiftres, vous pourriez vous mettre au fait par M. l'abbé de *Chauvelin*.

Je fais que la bonne compagnie méprife fi fort tous ces animaux-là, qu'elle ne s'informe pas feulement s'ils exiftent. Les femmes fe promènent aux Tuileries, fans s'inquiéter fi les chenilles rongent



1768. les feuilles. Cette bonne compagnie de Paris est fort agréable, mais elle ne sert précisément à rien. Elle soupe, elle dit de bons mots, et pendant ce tems-là les énergumènes excitent la canaille; canaille composée à Paris d'environ quatre cents mille ames, ou soi-disant telles.

L'autre tripot, j'entends celui de la comédie, est, quoique vous en disiez, mon cher ange, dans un état déplorable. Voilà vingt femmes qui se présentent, et pas un homme; et encore aucune de ces femmes n'est bonne que pour le métier où elles réussissent toutes, et qu'on ne fait pas devant le public.

M. le duc de *Choiseul* a envoyé seize officiers dans mon hameau; *domandavo aqua non tempesta*. Quand j'arrivai dans ce désert, on n'aurait pu y loger quatre sergens. Tous les officiers y sont assez à leur aise; mais l'église est devenue trop petite: il faut l'agrandir et édifier mes paroissiens. J'y fais prier DIEU pour la santé de la reine. J'ai déjà été exaucé sur celle de madame d'*Argental*. Puisse-t-elle longtems jouir avec vous de la vie la plus heureuse! Pour moi, tant que je respirerai, je conserverai pour vous deux mon culte de dulie. *V.*

LETTRE CLXVII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 18 de mai.

IL n'y a pas de milieu, mon cher ami; vous le savez, vous le voyez, vous en convenez; il faut que l'amour domine ou qu'il soit exclus. Tous les dieux sont jaloux; et sur-tout celui-là. C'est bien lui qui demande un culte sans partage. Vous pouvez faire d'Eudoxie une tragédie vigoureuse et sublime, en vous contentant honnêtement de peindre la veuve d'un empereur assassiné, une fille qui voit mourir son père, une mère qui tremble pour son fils. Encore une fois, cela est beau, cela est grand, et ceux qui aiment la vénérable antiquité vous en sauront beaucoup de gré. Mais vous êtes amoureux, mon cher ami, et vous voulez que votre héroïne le soit; vous avez dit : *Faciamus Eudoxiam ad imaginem nostram.* De tendres cœurs vous ont encouragé; vous avez voulu mêler l'amour au plus grand et au plus terrible intérêt. *Sancho-Pança* vous dirait qu'on ne peut pas ménager la chèvre et les choux. 1768.

Si vous voulez absolument de l'amour, changez donc une grande partie de la pièce; mais alors je vous avertis que vous retombez dans le commun des martyrs, que vous vous privez de tous les beaux

1768 détails, de tous les grands tableaux que votre ouvrage comportait.

Je penserai toujours que vous pouvez faire un rôle admirable de l'ambassadeur ; il peut et il doit faire trembler *Eudoxie* pour son fils ; c'est-là la véritable politique d'un homme d'Etat de faire craindre un meurtre qu'il n'aurait pas même intention de commettre. Je ne vois pas trop quel intérêt aurait ce *Genséric* de conserver le fils de *Valentinien* ; mais il a certainement un très-grand intérêt de déterminer *Eudoxie* à se joindre à lui par la crainte qu'il doit lui inspirer pour la vie de son fils. Rien n'est si naturel, et sur-tout dans un barbare tel que *Genséric* : l'histoire en fournit cent exemples. Je ne me souviens plus quelle était la femme qui défendait sa ville contre des assiégeans qui étaient déjà sur la brèche, et qui lui montraient son fils prisonnier, prêt a périr si elle ne se rendait pas ; elle troussa bravement sa cotte : Voilà, dit-elle, qui en fera d'autres.

Je vous demande en grâce de me faire tenir vos *Commentaires sur Pindare* quand ils seront imprimés.

A l'égard de la musique d'opéra, mon cher ami, il faut du génie et des acteurs ; ce sont deux choses peu communes. Ne doutez pas que je ne fasse pour le péché originel tout ce que vous croirez convenable. Notre aimable musicien peut m'envoyer tous les canevas qu'il voudra, je les remplirai comme je pourrai, bien persuadé que le pauvre diable de poëte doit être l'esclave du musicien comme du public.

Je

Je vous remercie tendrement de votre acharnement pour Pandore ; mais ayez-en cent fois plus pour Eudoxie ; ne l'oubliez que deux mois pour la reprendre avec fureur : soyez terrible et sublime autant que vous êtes aimable. 1768.

Je vous envoie une fadaise à l'adresse que vous m'indiquez. Je vous envoie cette lettre en droiture, afin que vous soyez averti. *V.*

LETTRE CLXVIII.

A M. THIRIOT.

. . . .

. . . .

Je ne sais ce que c'est qu'une comédie italienne qu'il m'impute, intitulée : *Quand me mariera-t-on ?* voilà la première fois que j'en ai entendu parler ; c'est un mensonge absurde. DIEU a voulu que j'aye fait des pièces de théâtre pour mes péchés, mais je n'ai jamais fait de farce italienne ; rayez cela de vos anecdotes.

Je ne sais comment une lettre que j'écrivis à milord *Littleton* et sa réponse, sont tombées entre les mains de ce *Fréron* ; mais je puis vous assurer qu'elles sont toutes deux entièrement falsifiées. Jugez-en, je vous envoie les originaux.

Ces messieurs les folliculaires ressemblent assez aux chiffonniers qui vont ramassant des ordures pour faire du papier.

Ne voilà-t-il pas encore une belle anecdote ; et



1768 bien digne du public, qu'une lettre de moi au professeur *Haller*, et une lettre du professeur *Haller* à moi ! Et de quoi s'avise M. *Haller* de faire courir mes lettres et les siennes ? et de quoi s'avise un folliculaire de les imprimer, et de les falsifier pour gagner cinq sous ? Il me la fait signer du château de Tourney où je n'ai jamais demeuré.

Ces impertinences amusent un moment des jeunes gens oisifs, et tombent le moment d'après dans l'éternel oubli où tous les riens de ce temps tombent en foule.

L'anecdote du cardinal de *Fleuri* sur le *quemadmodum* que *Louis XIV* n'entendait pas, est très-vraie. Je ne l'ai rapportée dans le Siècle de *Louis XIV*, que parce que j'en étais sûr; et je n'ai point rapporté celle de *nycticorax*, parce que je n'en étais pas sûr. C'est un vieux conte qu'on me fesait dans mon enfance au collége des jésuites, pour me faire sentir la supériorité du père *la Chaise* sur le grand aumônier de France. On prétendait que le grand aumônier, interrogé sur la signification de *nycticorax*, dit que c'était un capitaine du roi *David*, et que le révérend père *la Chaise* assura que c'était un hibou; peu m'importe, et très-peu m'importe encore qu'on fredonne pendant un quart d'heure, dans un latin ridicule, un *nycticorax* grossièrement mis en musique.

Je n'ai point prétendu blâmer *Louis XIV* d'ignorer le latin; il savait gouverner, il savait faire fleurir tous les arts; cela vaut mieux que d'entendre *Cicéron*. D'ailleurs, cette ignorance du latin ne venait pas

de sa faute, puisque dans sa jeunesse il apprit de lui-même l'italien et l'espagnol. 1768.

Je ne sais pas pourquoi l'homme que le folliculaire fait parler, me reproche de citer le cardinal de *Fleuri*, et s'égaye à dire que j'aime à citer de grands noms. Vous savez, mon cher ami, que mes grands noms sont ceux de *Newton*, de *Locke*, de *Corneille*, de *Racine*, de *la Fontaine*, de *Boileau*. Si le nom de *Fleuri* était grand pour moi, ce serait le nom de l'abbé *Fleury*, auteur des *Discours* patriotiques et savans, qui ont sauvé de l'oubli son *Histoire ecclésiastique*, et non pas le cardinal de *Fleuri* que j'ai fort connu avant qu'il fût ministre, et qui, quand il le fut, fit exiler un des plus respectables hommes de France, l'abbé *Pucelle*, et empêcha bénignement, pendant tout son ministère, qu'on ne soutînt les quatre fameuses propositions sur lesquelles est fondée la liberté française dans les choses ecclésiastiques.

Je ne connais de grands-hommes que ceux qui ont rendu de grands services au genre-humain.

Quand j'amassai des matériaux pour écrire le Siècle de *Louis XIV*, il fallut bien consulter des généraux, des ministres, des aumôniers, des dames et des valets de chambre. Le cardinal de *Fleuri* avait été aumônier, et il m'apprit fort peu de chose. M. le maréchal de *Villars* m'apprit beaucoup pendant quatre ou cinq années de temps, comme vous le savez, et je n'ai pas dit tout ce qu'il voulut bien m'apprendre.

M. le duc d'*Antin* me fit part de plusieurs anec-

dotes que je n'ai données que pour ce qu'elles
1768. valaient.

M. de *Torcy* fut le premier qui m'apprit, par une ſeule ligne en marge de mes queſtions, que *Louis XIV* n'eut jamais de part à ce fameux teſtament du roi d'Eſpagne *Charles II*, qui changea la face de l'Europe.

Il n'eſt pas permis d'écrire une hiſtoire contemporaine autrement qu'en conſultant avec aſſiduité, et en confrontant tous les témoignages. Il y a des faits que j'ai vus par mes yeux, et d'autres par des yeux meilleurs. J'ai dit la plus exacte vérité ſur les choſes eſſentielles.

Le roi régnant m'a rendu publiquement cette juſtice. Je crois ne m'être guère trompé ſur les petites anecdotes, dont je fais très-peu de cas; elle ne ſont qu'un vain amuſement; les grands événemens inſtruiſent.

Le roi *Stanislas*, duc de Lorraine, m'a rendu le témoignage authentique que j'avais parlé de toutes les choſes importantes arrivées ſous le règne de ce héros imprudent, *Charles XII*, comme ſi j'en avais été le témoin oculaire.

A l'égard des petites circonſtances, je les abandonne à qui voudra; je ne m'en ſoucie pas plus que de l'*Hiſtoire des quatre fils Aimon*.

J'eſtime bien autant celui qui ne fait pas une anecdote inutile, que celui qui la fait.

Puiſque vous voulez être inſtruit des bagatelles et des ridicules, je vous dirai que votre malheureux folliculaire ſe trompe quand il prétend qu'il a été

joué ſur le théâtre de Londres, avant d'avoir été berné ſur celui de Paris par *Jérôme Carré*. La tra- 1768.
duction, ou plutôt l'imitation de la comédie de l'Ecoſſaiſe et de *Fréron*, faite par M. *George Kolman*, n'a été jouée ſur le théâtre de Londres qu'en 1766, et n'a été imprimée qu'en 1767 chez *Becket* et de *Hondt*. Elle a eu autant de ſuccès à Londres qu'à Paris, parce que par tout pays on aime la vertu des *Lindane* et des *Fréeport*, et qu'on déteſte les folliculaires qui barbouillent du papier, et mentent pour de l'argent. Ce fut l'illuſtre *Garrick* qui compoſa l'épilogue. M. *George Kolman* m'a fait l'honneur de m'envoyer ſa pièce ; elle eſt intitulée : *The english Merchant.*

C'eſt une choſe aſſez plaiſante qu'à Londres, à Pétersbourg, à Vienne, à Gênes, à Parme et juſqu'en Suiſſe, on ſe ſoit également moqué de ce *Fréron*. Ce n'eſt pas à ſa perſonne qu'on en voulait. Il prétend que l'Ecoſſaiſe ne réuſſit à Paris, que parce qu'il y eſt déteſté ; mais la pièce a réuſſi à Londres, à Vienne, où il eſt inconnu. Perſonne n'en voulait à *Pourceaugnac*, quand *Pourceaugnac* fit rire l'Europe.

Ce ſont-là des anecdotes littéraires aſſez bien conſtatées ; mais ce ſont, ſur ma parole, les vérités les plus inutiles qu'on ait jamais dites. Mon ami, un chapitre de *Cicéron*, *De officiis* et *De natura Deorum*, un chapitre de *Locke*, une lettre provinciale, une bonne fable de *la Fontaine*, des vers de *Boileau* et de *Racine*, voilà ce qui doit occuper un vrai littérateur.



1768. Je voudrais bien ſavoir quelle utilité le public retirera de l'examen que fait le folliculaire, ſi je demeure dans un château ou dans une maiſon de campagne. J'ai lu dans une des quatre cents brochures faites contre moi, par mes confrères de la plume, que madame la ducheſſe de *Richelieu* m'avait fait préſent un jour d'un caroſſe fort joli et de deux chevaux gris-pommelés; que cela déplut fort à M. le duc de *Richelieu*: et là-deſſus on bâtit une longue hiſtoire. Le bon de l'affaire, c'eſt que, dans ce temslà, M. le duc de *Richelieu* n'avait point de femme.

D'autres impriment mon porte-feuille trouvé, d'autres mes lettres à M *B.* et à madame *D.* à qui je n'ai jamais écrit; et dans ces lettres toujours des anecdotes.

Ne vient-on pas d'imprimer les lettres prétendues de la reine *Chriſtine*, de *Ninon l'Enclos*, etc. etc.? Des curieux mettent ces ſottiſes dans leurs bibliothèques, et un jour quelqu'érudit, aux gages d'un libraire, les fera valoir comme des monumens précieux de l'hiſtoire. Quel fatras! quelle pitié! quel opprobre de la littérature! quelle perte de temps!

Je lis actuellement des articles de l'*Encyclopédie*, qui doivent ſervir d'inſtruction au genre-humain; mais tout n'eſt pas égal, etc. etc.

LETTRE CLXIX.

A M. THOLOT.

21 de mai.

Le jeune homme, Monsieur, à qui vous avez bien voulu écrire, serait très-fâché de vous avoir contristé, attendu qu'il n'a voulu que rire. Tout le monde rit, et il vous prie instamment de rire aussi. On peut très-bien être citoyen de Genève et apothicaire, sans se fâcher. M. *Coladon*, mon ami, est d'une des plus anciennes familles de Genève, et un des meilleurs apothicaires de l'Europe. Quand on écrit à un apothicaire en Allemagne, l'adresse est à M. *N*... apothicaire très-renommé. MM. *Geoffroi* et *Bousleduc*, apothicaires, étaient de l'académie des sciences, et ont eu toute leur vie de l'amitié pour moi. Tous les grands médecins de l'antiquité étaient apothicaires, et composaient eux-mêmes leurs remèdes; en quoi ils l'emportaient beaucoup sur nos médecins d'aujourd'hui, parmi lesquels il y en a plus d'un qui ne sait pas où croissent les drogues qu'il ordonne. 1768.

Etes-vous fâché qu'on dise que vous faites de beaux vers? Si *Hippocrate* fut apothicaire, *Esculape* eut pour père le dieu des vers. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'affliger. On vous aime et on vous estime; soyez sain et gaillard, et n'ayez jamais besoin d'apothicaire.



LETTRE CLXX.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

21 de mai.

1768. Je vous aimerai autant que j'aimerai mes anges, c'est-à-dire jusqu'à mon dernier soupir. Je n'écris guère, mon cher Marquis, parce que j'ai très-peu de temps à moi. La décrépitude, les souffrances du corps, l'agriculture, les peines d'esprit inséparables du métier d'homme de lettres, une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, tout cela ne me laisse pas respirer. Ajoutez-y la calomnie toujours aboyante, et les persécutions toujours à craindre, vous verrez que j'ai besoin de solitude et de courage.

Je sais qu'un de mes malheurs est de ne pouvoir être ignoré. Je sais tout ce qu'on dit, et je vous jure qu'il n'y a pas un mot de vrai. Je n'aime la retraite que parce qu'elle est absolument nécessaire à mon corps et à mon ame. Vivez à Paris, vous autres mondains; Paris est fait pour vous, et vous pour lui. Aimez le théâtre comme on aime sa vieille maîtresse qui ne peut plus donner de plaisirs, mais qui en a donné. Tout le monde la trouve fort vilaine; mais il est beau à vous et à mes anges d'avoir avec elle de bons procédés.

Il y a très-long-temps que je n'ai écrit à ces chers anges; mais, si vous leur montrez ma lettre, ils y verront tous les sentimens de mon cœur.

Je

Je ſuis enchanté que vous cauſiez ſouvent avec madame *Denis*. Vous devez tous deux vous aimer ; je vous ai vu tous deux très-grands acteurs. Entre nous, mon ami, la vie de la campagne ne lui convient point du tout. Je ne hais pas à garder les dindons, et il lui faut bonne compagnie ; elle me fefait un trop grand ſacrifice ; je veux qu'elle ſoit heureuſe à Paris, et je voudrais pouvoir faire pour elle plus que je n'ai fait. 1768.

J'ai avec moi actuellement mon gendre adoptif, qui ſera aſſurément un officier de mérite. M. le duc de *Choiſeul*, qui ſe connaît en hommes, commence déjà à le diſtinguer : il a daigné faire du bien à ceux que j'ai pris la liberté de lui recommander ; et je lui ſuis trop attaché pour lui préſenter des perſonnes indignes de ſa protection.

Je compte toujours ſur celle de MM. les ducs de *Choiſeul* et de *Praslin*. Vous ſavez que j'en ai un peu beſoin contre la cabale fréronique, et même contre la cabale convulſionnaire, qui feraient bien capables de me perſécuter juſqu'au tombeau, comme les jéſuites perſécutèrent *Arnaud*.

Mon curé prend l'occaſion de la Pentecôte pour vous faire ſes tendres complimens La première fois que je rendrai le pain béni, je vous enverrai une brioche par la poſte. *V*.



LETTRE CLXXI.

A M. LE RICHE.

26 de mai.

MONSIEUR,

1768. J'AI reçu hier votre lettre du 20 de mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire part de ce que vous ont écrit messieurs les fermiers-généraux, touchant les salines de Franche-Comté et le sel qui peut venir en fraude de Genève. Je vois qu'il y a des gens très-puissans et très-riches qui, tout dessalés qu'ils sont, ne veulent pas que des pauvres citoyens salent leur soupe à leur fantaisie. Ces messieurs regardent comme un crime énorme qu'on ne leur demande pas humblement de leur sel. Ils prétendent que notre sel, quoique le plus ancien de tous et le moins mêlé de matières étrangères, ne vaut pas le diable. Ils disent que notre sel leur brûle les entrailles, quoiqu'en effet il fasse beaucoup de bien à quantité d'honnêtes gens, et qu'il réussisse de plus en plus chez tous les grands cuisiniers de l'Europe, qui ne veulent plus en mettre d'autre dans leurs sauces. Je suis persuadé que les fermiers-généraux eux-mêmes ne mettent point d'autre sel sur leur table, à leur petit couvert; il y a même plusieurs ministres d'Etat qui en sont extrêmement friands.

Nous avons eu depuis peu deux grands d'Eſpagne et un ambaſſadeur qui allaient à Madrid. Ils apportaient avec eux plus de vingt livres de ce ſel que le premier miniſtre d'Eſpagne aime paſſionnément. On n'en ſert plus d'autre aujourd'hui chez les princes du Nord, et la contrebande en eſt même prodigieuſe en Italie. 1768.

Nous ſommes très-certains, Monſieur, que les fermiers-généraux ne vous ſauront point mauvais gré d'en avoir mangé un peu à votre déjeûné avec du beurre de Jérico. Nous nous flattons que les partiſans du gros ſel ont beau faire, ils ne pourront nous nuire. Ils crient comme des diables : *Si notre ſel s'évanouit, avec quoi ſalera-t-on?* mais en ſecret ils ſe ſervent eux-mêmes de notre ſel, et n'en diſent mot. Vous ne ſauriez croire, Monſieur, combien nous nous intéreſſons à votre tranquillité et à votre bonheur, indépendamment de toutes les ſalines et de toutes les ſalaiſons de ce monde. Vous nous ferez un très-ſenſible plaiſir de nous informer du ſuccès qu'aura eu votre réponſe à meſſieurs des fermes générales. Toute la famille vous fait les plus tendres complimens; perſonne, Monſieur, ne vous eſt plus véritablement attaché que,

votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

Francſalé.

LETTRE CLXXII.

A M. CAPERONNIER.

A la bibliothèque du roi, &c.

1 de juin.

1768. J'AI bientôt fait usage, Monsieur, du livre de la bibliothéque royale que vous avez eu la bonté de me prêter. Il a été d'un grand secours à un pauvre feu historiographe de France, tel que moi. Je voulais savoir si ce *Montecuculo*, que nous appelons mal-à-propos *Montecuculi*, accusé par des médecins ignorans d'avoir empoisonné le dauphin *François*, parce qu'il était chimiste, fut condamné par le parlement ou par des commissaires, ce que les historiens ne nous apprennent pas. Il se trouve qu'il fut condamné par le conseil du roi. J'en suis fâché pour *François I*; la vérité est long-temps cachée, il faut bien des peines pour la découvrir. Vous ne sauriez croire ce qu'il me coûte de soins pour la chercher à cent lieues dans le siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce travail est rude. Il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue sans presque aucune diversion. Enfin il est fini. Jugez, Monsieur, si je peux avoir eu le temps de faire toutes les maudites brochures qu'on débite continuellement sous mon nom. Je suis l'homme qui accoucha d'un œuf; il en avait pondu cent

avant la fin de la journée. Les nouvellistes de Paris ne sont pas si scrupuleux en fait d'historiettes, que je le suis en fait d'histoire. Ils en débitent souvent sur mon compte, non-seulement de très-extraordinaires, mais de très-dangereuses; c'est la destinée de quiconque a le malheur d'être un homme public. On souhaite d'être ignoré, mais c'est quand il n'est plus temps. Dès que les trompettes de la renommée ont corné le nom d'un pauvre homme, adieu son repos pour jamais. 1768.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sensible reconnaissance pour toutes vos bontés, Monsieur, etc.

LETTRE CLXIII.

A M. DE LA HARPE.

2 de juin.

On dit que l'apostat *la Bletterie*, qui avait fait un livre passable sur le brave apostat *Julien*, vient de traduire *Tacite* en ridicule. Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la précision et l'énergie de *Tacite*, c'était M. d'*Alembert*. Les jansénistes ont la phrase trop longue. Fasse le ciel qu'ils n'aient jamais les bras longs! ces loups seraient cent fois plus méchans que les renards jésuites. Je les ai vus autrefois se plaindre de la persécution : ils méritent plus d'indignation qu'ils ne s'attiraient de pitié; et cette pitié qu'on avait de leurs personnes, leurs ouvrages l'inspirent. *V.*

LETTRE CLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de juin.

MES CHERS ANGES,

1768. Vous voulez une nouvelle édition de la Guerre de Genève, mais vous ne me dites point comment il faut vous la faire parvenir. Je l'envoie à tout hasard à M. le duc de *Praslin*, quoiqu'il soit, dit-on, à Toulon. S'il y est, il n'y sera pas long-temps, et vous aurez bientôt votre Guerre.

Que le bon Dieu vous accorde de bons comédiens, pour amuser la vieillesse où l'un de vous deux va bientôt entrer, si je ne me trompe; car il faut s'amuser: tout le reste est vanité et affliction d'esprit, comme dit très-bien *Salomon*. Je doute fort que le palatin, qu'on veut faire venir de Varsovie, remette le tripot en honneur. J'attends beaucoup plus de ma *Catau* de Russie et du roi de Pologne; ce sont eux qui sont d'excellens comédiens, sur ma parole.

Je suis fâché que mon gros neveu le turc veuille faire une grosse histoire de la Turquie, dans le temps que *la Croix*, qui sait le turc, vient d'en donner un abrégé très-commode, très-exact et très-utile. Je suis encore plus fâché que mon gros petit neveu soit si attaché aux assassins du chevalier

de *la Barre.* Pour moi, je ne pardonnerai jamais aux barbares. 1768.

Ecoutez bien la réponse péremptoire que je vous fais sur les fureurs d'*Oreste.* Elles sont telles qu'elles doivent l'être dans l'abominable édition de *Duchesne*, et telles qu'on les débite au tripot : mais vous savez que cet *Oreste* fut attaqué et défait par les soldats de *Corbulon.* On affecta sur-tout de condamner les fureurs, qui d'ailleurs furent très-mal jouées, et qui doivent faire un très-grand effet par le dialogue dont elles sont mêlées, et par le contraste de la terreur et de la pitié qui me paraissent régner dans cette fin de la pièce. Je fus forcé, par le conseil de mes amis, de supprimer ce que j'avais fait de mieux, et de substituer de la faiblesse à de la fureur. J'ai toujours ressemblé parfaitement au meunier, à son fils et à son âne. J'ai attendu l'âge mûr d'environ soixante et quinze ans pour en faire à ma tête, et ma tête est d'accord avec les vôtres.

Vous ne me parlez point, mon cher ange, de l'autre tripot sur lequel on doit jouer Pandore. J'ai tâté dans ma vie à peu-près de tous les maux qui furent renfermés dans la boîte de cette drôlesse. Un des plus légers est qu'on m'a cru incapable de faire un opéra. Plût à Dieu qu'on me crût incapable de toutes ces brochures que de mauvais plaisans ou de mauvais cœurs mettent continuellement sous mon nom !

Je vous souhaite à tous deux santé et plaisir, et je suis à vous jusqu'à ce que je ne sois plus. *V.*



LETTRE CLXXV.

A M. CHRISTIN.

30 de juin.

1768. MON cher ami, mon cher philosophe, en défendant la cause de la veuve et de l'orphelin, vous n'oubliez pas, sans doute, celle de la raison, et vous cultivez la vigne du Seigneur avec quelque succès dans un canton où il n'y avait point de vin avant vous, et où tout le monde, presque sans exception, buvait de l'eau croupie. Vous savez qu'on veut persécuter notre ami d'Orgelet pour de très-bon sel qu'on prétend qu'il débite gratis à ceux qui veulent saler leur pot; mais je ne crois pas qu'on vienne à bout de perdre un honnête homme si estimable.

Je vous ai envoyé trois factums..... Je vous prie, quand vous n'aurez pas de cliens à défendre au parlement de St. Claude, de lire ce procès auquel je m'intéresse, et de m'en dire votre avis. L'abbé *Claustre* s'appelle sans doute *Tartuse*, dans son nom de baptême. Il est clair qu'il est un maraud; mais j'ai peur que ce maraud n'ait raison juridiquement sur deux ou trois points.

Lorsque je serai assez heureux pour que vous veniez me voir, je vous dirai des choses assez importantes.

Bonsoir, mon cher philosophe; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CLXXVI.

A M. DANTOINE, *à Manoſque en Provence.*

22 de juin.

MA vieilleſſe et mes maladies m'ont empêché, Monſieur, de répondre plutôt à votre lettre du 21 de mai; mes yeux affaiblis diſtinguent à peine les caractères. Je ſuis peu en état de juger de la réforme que vous voulez faire dans les langues de l'Europe. Il en eſt peut-être de ces langues comme des mœurs et du gouvernement; tout cela ne vaut pas grand'-choſe : c'eſt du temps qu'il faut attendre la réforme. On parle comme on peut, on ſe conduit de même, et chacun vit avec ſes defauts comme avec ſes amis. 1768.

Cependant, ſi vous voulez abſolument réformer les langues, vous pouvez m'adreſſer votre ouvrage à Lyon chez M. *Lavergne*, mon banquier, par les voitures publiques, en attendant que la langue françaiſe ſe corrige, et que tout le monde écrive français avec un *a* et non pas un *o*, comme St. *François d'Aſſiſe*, mon cher patron.

J'ai l'honneur d'être, ſelon la formule ordinaire des Français, Monſieur, votre très-humble, etc.



LETTRE CLXXVII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de juin.

1768. MON héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui; je penſe qu'en cela même mon héros a grand tort.

Il ſe porte bien, et je vis dans les ſouffrances et dans la langueur; il eſt par conſéquent encore jeune, et je ſuis réellement très-vieux, il eſt entouré de plaiſirs, et je ſuis ſeul aux pieds des Alpes. Quel tort puis-je avoir de ne lui pas envoyer des rogatons qu'il ne m'a jamais demandés, dont il ne ſe ſoucie point, qu'il n'aurait pas même le temps de lire? Dieu me garde de donner jamais une ligne de proſe ou de vers à qui n'en demandera pas! Voyez *Horace*, ſi jamais vous liſez *Horace*, il n'envoyait jamais de vers à *Auguſte*, que quand *Auguſte* l'en preſſait. Je ſonge portant à vous, Monſeigneur, plus que vous ne penſez; et, malgré votre indiffrence, j'ai devant les yeux la bataille de Fontenoi, le conſeil de pointer des canons devant la colonne, la défenſe de Gênes, la priſe de Minorque, les Fourches-Caudines de Cloſter-Seven, dont le miniſtère profita ſi mal. J'aurai achevé dans un mois le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Vous voyez que je vous rends compte des choſes qui en valent la peine.

Vous m'avez quelquefois bien maltraité, et fort injustement; car lorsque vous me reprochâtes, avec quelque dureté, que je n'avais point parlé de l'affaire de Saint-Cast, il n'était question pour lors que d'un précis des affaires générales; précis tellement abrégé, qu'il n'y avait qu'une ligne sur les batailles de Rocoux et de Lawfelt, et rien sur les batailles données en Italie. Il n'en est pas de même à présent, je donne à chaque chose sa juste étendue; je tâche de rendre cette histoire intéressante, ce qui est extrêmement difficile; car toutes les batailles qui n'ont point été décisives sont bientôt oubliées; il ne reste dans la mémoire des hommes que les événemens qui ont fait de grandes révolutions. Chaque nation de l'Europe s'enfle comme la grenouille; chacune a son histoire détaillée qui exige plusieurs années de lecture. Comment percer la foule? cela ne se peut pas; on se perd dans cette horrible multitude de faits inutiles, tous anéantis les uns par les autres; c'est un Océan, un abyme dans lequel je ne me flatte de pouvoir surnager, que par le nouveau tour que j'ai pris de peindre l'esprit des nations, plutôt que de faire des recueils de gazettes. On ne va plus à la postérité que par des routes uniques; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe.

1768.

Quand vous aurez un moment de loisir, j'espère que vous serez de mon avis.

Il y a loin de ce tableau de l'Europe à *Galien.* Si ce malheureux avait pu se corriger, il aurait travaillé avec moi, il serait devenu savant et utile;



1768. mais il paraît que son caractère n'est pas exempt de folie et de perversité.

Je ne vous parlerai ni d'Avignon, ni de Bénévent, ni de ma petite église paroissiale où je dois édification, puisque je l'ai bâtie. Je garde un silence prudent, et je ne m'étends que sur des sentimens qui doivent être approuvés de tout le monde, sur mon tendre et respectueux attachement pour vous, qui n'a pas long-temps à durer, quelque inviolable qu'il soit, parce que je n'ai pas long-temps à vivre. *V.*

LETTRE CLXXVIII.

A M. DE PARCIEUX.

A Ferney, le 17 de juin.

Je déclare, Monsieur, les parisiens des velches intraitables et de francs badauds, s'ils n'embrassent pas votre projet. Je suis de plus assez mécontent de *Louis XIV*, qui n'avait qu'à dire *je veux*, et qui, au lieu d'ordonner à l'Yvette de couler dans toutes les maisons de Paris, dépensa tant de millions au canal de Maintenon. Comment les Parisiens ne sont-ils pas un peu piqués démulation, quand ils entendent dire que presque toutes les maisons de Londres ont deux sortes d'eau qui servent à tous les usages? Il y a des bourses très-*fortes* à Paris, mais il y a peu d'ames *fortes*. Cette entreprise serait digne du gouvernement; mais a-t-il six millions à

dépenser, toutes charges payées? c'est de quoi je doute fort. Ce serait à ceux qui ont des millions de *quarante écus* de rente, à se charger de ce grand ouvrage; mais l'incertitude du succès les effraie, le travail les rebute, et les filles de l'opéra l'emportent sur les naïades de l'Yvette: je voudrais qu'on pût les accorder ensemble. Il est très-aisé d'avoir de l'eau et des filles. 1768.

Comment monsieur le prévôt des marchands, d'une famille chère aux Parisiens, qui aime le bien public, ne fait-il pas les derniers efforts pour faire réussir un projet si utile? on bénirait sa mémoire. Pour moi, Monsieur, qui ne suis qu'un laboureur à *quarante écus* et au pied des Alpes, que puis-je faire, sinon de plaindre la ville où je suis né, et conserver pour vous une estime très-stérile? Je vous remercie en qualité de parisien, et quand mes compatriotes cesseront d'être velches, je les louerai en mauvaise prose et en mauvais vers tant que je pourrai.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CLXXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 de juin.

VOUS conservez donc des bontés, Monseigneur, pour ce vieux solitaire? Je les mets hardiment à l'épreuve. Je vous supplie, si vous pouvez disposer

1768 de quelques momens, de vouloir bien me dire ce que vous ſavez de la fortune qu'a laiſſé votre malheureux lieutenant général *Lally*, ou plutôt de la fortune que l'arrêt du parlement a enlevée à ſa famille. J'ai les plus fortes raiſons de m'en informer. Je ſais ſeulement qu'outre les frais du procès, l'arrêt prend ſur la confiſcation cent mille écus pour les pauvres de Pondichéry; mais on m'aſſure qu'on ne put trouver cette ſomme. On me dit, d'un autre côté, qu'on trouva quinze cents mille francs chez ſon notaire, et deux millions chez un banquier, ce dont je doute beaucoup. Vous pourriez aiſément ordonner à un de vos intendans de prendre connaiſſance de ce fait.

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends; mais vous ſavez combien j'aime la vérité; et vous pardonnez aux grandes paſſions. Je ne vous dirai rien de la ſévérité de ſon arrêt. Vous avez ſans doute lu tous les mémoires, et vous ſavez mieux que moi, ce qu'il en faut penſer.

Permettez-moi de vous parler d'une choſe qui me regarde de plus près. Ma nièce m'a appris l'obligation que je vous ai d'avoir bien voulu parler de moi à monſieur l'archevêque de Paris. Autrefois il me feſait l'honneur de m'écrire; il n'a point répondu à une lettre que je lui ai adreſſée il y a trois ſemaines. Dans cet intervalle, le roi m'a fait écrire, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il était très-mécontent que j'euſſe monté en chaire dans ma paroiſſe, et que j'euſſe prêché, le jour de Pâques. Qui fut étonné? ce fut le révérend père *Voltaire*. J'étais

malade; j'envoyai la lettre à mon curé qui fut aussi étonné que moi de cette ridicule calomnie qui avait été aux oreilles du roi. Il donna sur le champ un certificat qui atteste qu'en rendant le pain-béni, selon ma coutume, le jour de Pâques, je l'avertis, et tous ceux qui étaient dans le sanctuaire, qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts; et que je dis aussi un mot touchant un vol qui venait de se commettre pendant le service divin.

1768.

La même chose a été certifiée par l'aumônier du château et par un notaire, au nom de la communauté. J'ai envoyé le tout à M. de *Saint-Florentin*, en le conjurant de le montrer au roi, et ne doutant pas qu'il ne remplisse ce devoir de sa place et de l'humanité.

J'ai le malheur d'être un homme public, quoiqu'enseveli dans le fond de ma retraite. Il y a longtems que je suis accoutumé aux plaisanteries et aux impostures. Il est plaisant qu'un devoir, que j'ai souvent rempli, ait fait tant de bruit à Paris et à Versailles. Madame *Denis* doit se souvenir qu'elle a communié avec moi à Ferney, et qu'elle m'a vu communier à Colmar. Je dois cet exemple à mon village que j'ai augmenté de trois quarts; je le dois à la province entière, qui s'est empressée de me donner des attestations auxquelles la calomnie ne peut répondre.

Je sais qu'on m'impute plus de petites brochures contre des choses respectables, que je n'en pourrais



1768. lire en deux ans; mais, Dieu merci, je ne m'occupe que du Siècle de *Louis XIV*; je l'ai augmenté d'un tiers.

La bataille de Fontenoi, le secours de Gênes, la prise de Minorque, ne sont pas oubliés; et je me console de la calomnie en rendant justice au mérite.

Je vous supplie de regarder le compte exact que j'ai pris la liberté de vous rendre, comme une marque de mon respectueux attachement. Le roi doit être persuadé que vous ne m'aimeriez pas un peu si je n'en étais pas digne. Mon cœur sera toujours pénétré de vos bontés pour le peu de temps qui me reste encore à vivre. Vous savez que rarement je peux écrire de ma main; agréez mon tendre et profond respect. *V.*

LETTRE CLXXX.

A M. DE CHABANON.

4 de juillet, par Lyon et Versoy.

Je devrais déjà, mon cher confrère, vous avoir parlé d'*Hyéron*, du rhodien *Diagoras*, et de tous les beaux écarts de votre protégé *Pindare*. Je vois, Dieu merci, qu'il en était de ce tems-là comme du nôtre. On se plaignait de l'envie en Grèce, on s'en plaignait à Rome, et je m'en moque quelquefois en France; mais ce qui me fait plus de plaisir, c'est que je vois dans vos vers énergie et harmonie. Ce n'est pas assez, mon cher ami, pour la muse tragique;

non

non ſatis eſt pulchra eſſe poëmata, dulcia ſunto; et quocunque volent, animum auditoris agunto. 1768.

On dit que nous aurons des actrices l'année qui vient. Vous aurez tout le tems de mettre Eudoxie dans ſon cadre. Faites comme vous pourrez, mais je vous conjure de rendre *Eudoxie* prodigieuſement intéreſſante, et de faire des vers qu'on retienne par cœur ſans le vouloir. Ce diable de métier eſt horriblement difficile. Je ſuis tenté de jeter dans le feu tout ce que j'ai fait, quand je le relis: *Jean Racine* me déſeſpère. Quel homme que ce *Jean Racine*! comme il va au cœur tout droit!

Je ſuis un bien mauvais correſpondant; les travaux et les maladies dont je ſuis accablé m'empêchent d'être exact, mais ne dérobent rien à la ſenſibilité avec laquelle je vous aimerai toute ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 9 de juillet.

J'AI reçu, Monſieur, votre beau préſent. *La Fontaine* aurait connu la vanité, s'il avait vu cette magnifique édition; c'eſt le luxe de la typographie. L'auteur ne poſſéda jamais la moitié de ce que ſon livre a coûté à imprimer et à graver. Si nous n'avions que cette édition, il n'y aurait que des princes, des fermiers généraux et des archevêques qui puſſent lire les *Fables de la Fontaine*. Je vous remercie de tout



1768 mon cœur, et je ſouhaite que toutes vos grandes entrepriſes réuſſiſſent.

Vous m'apprenez que je donne beaucoup de ridicule à l'édition de notre ami *Gabriel Cramer*; je vous aſſure que je n'en donne qu'à moi. Lorſque je conſidère tous ces énormes fatras que j'ai compoſés, je ſuis tenté de me cacher deſſous, et je demeure tout honteux. L'ami *Gabriel* ne m'a pas trop conſulté, quand il a ramaſſé toutes mes ſottiſes pour en faire une effroyable ſuite d'in-4°. Je lui ai toujours dit qu'on n'allait pas à la poſtérité avec un auſſi gros bagage. Tirez-vous-en comme vous pourrez. Je crierai toujours que le papier et le caractère ſont beaux, que l'édition eſt très-correcte; mais vous ne la vendrez pas mieux pour cela. Il y a tant de vers et de proſe dans le monde, qu'on en eſt las. On peut s'amuſer de quelques pages de vers, mais les in-4°. de bénédictins effraient.

Il eſt ſouvent arrivé que, quand j'avais la manie de faire des pièces de théâtre, et ayant, dans ces accès de folie, le bon ſens de n'être jamais content de moi, toutes mes pièces ont été bigarrées de variantes; on m'a fait appercevoir que, dans tant de manières différentes, l'éditeur a choiſi la pire. Par exemple, dans Oreſte, la dernière ſcène ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui eſt imprimée chez *Duchesne*; et quoique cette édition de *Duchesne* ne vaille pas le diable, il fallait s'en rapporter à elle dans cette occaſion. Il peut arriver par haſard qu'on joue Oreſte; il peut arriver que quelque curieux qui aura l'in-4°., ſoit tout étonné de voir cette ſcène toute

différente de l'imprimé et qu'il donne alors à tous les diables l'édition, l'éditeur et l'auteur. 1768.

On pourrait du moins remédier à ce défaut; il ne s'agirait que de réimprimer une page.

Le suisse qui imprime pour mon ami *Gabriel*, s'est avisé dans Alzire de mettre,

Le bonheur m'aveugla, l'*amour* m'a détrompé.

au lieu de

Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé.

Cette pagnoterie fait rire. Il y a long-temps qu'on rit à mes dépens; mais, par ma foi, je l'ai bien rendu.

Je ne puis rien vous dire des estampes, je ne les ai point encore vues, et j'aime mieux les beaux vers que les belles gravures. Je vous aime encore plus que tout cela, car vous êtes fort aimables, vous et madame votre épouse.

Je vous souhaite toutes sortes de prospérités.

LETTRE CLXXXII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Du 13 de juillet.

Vous me donnez un thème, Madame, et je vais le remplir; car vous savez que je ne peux écrire pour écrire : c'est perdre son temps et le faire perdre aux autres. Je vous suis attaché depuis

1768 quarante-cinq ans. J'aime paſſionnément à m'entretenir avec vous ; mais, encore une fois, il faut un ſujet de converſation.

Je vous remercie d'abord de Cornélie veſtale. Je me ſouviens de l'avoir vu jouer, il y a plus de cinquante ans ; puiſſe l'auteur la voir repréſenter encore dans cinquante ans d'ici ! mais malheureuſement ſes ouvrages dureront plus que lui ; c'eſt la ſeule vérité triſte qu'on puiſſe lui dire.

Saint ou profane, dites-vous, Madame. Hélas ! je ne ſuis ni dévot ni impie ; je ſuis un ſolitaire, un cultivateur enterré dans un pays barbare. Beaucoup d'hommes à Paris reſſemblent à des ſinges, ici ils ſont des ours. J'évite, autant que je peux, les uns et les autres ; et cependant les dents et les griffes de la perſécution ſe ſont alongées juſque dans ma retraite ; on a voulu empoiſonner mes derniers jours. Ne vous acquittez pas d'un uſage preſcrit, vous êtes un monſtre d'athéiſme ; acquittez-vous-en, vous êtes un monſtre d'hypocriſie. Telle eſt la logique de l'envie et de la calomnie. Mais le roi, qui certainement n'eſt jaloux ni de mes mauvais vers, ni de ma mauvaiſe proſe, n'en croira pas ceux qui veulent m'immoler à leur rage. Il ne ſe ſervira pas de ſon pouvoir pour expatrier, dans ſa ſoixante et quinzième année, un malade qui n'a fait que du bien dans le pays ſauvage qu'il habite.

Oui, Madame, je ſais très-bien que le janſéniſte *la Bletterie* demande la protection de M. le duc de *Choiſeul* ; mais je ſais auſſi qu'il m'a inſulté dans les notes de ſa ridicule traduction de *Tacite*. Je n'ai

jamais attaqué perſonne, mais je puis me défendre. — C'eſt le comble de l'inſolence janſéniſte que ce prêtre m'attaque et trouve mauvais que je le ſente. D'ailleurs, s'il demande l'aumône dans la rue à M. le duc de *Choiſeul*, pourquoi me dit-il des injures en paſſant, à moi pour qui M. le duc de *Choiſeul* a eu de la bonté, avant de ſavoir que *la Bletterie* exiſtât? Il dit dans ſa préface que *Tacite* et lui ne pouvaient ſe quitter; il faut apprendre à ce capelan que *Tacite* n'aimait pas la mauvaiſe compagnie. 1768

On croira que je ſuis devenu dévot, car je ne pardonne point; mais à qui refuſé-je grâce? c'eſt aux méchans, c'eſt aux inſolens calomniateurs. *La Bletterie* eſt de ce nombre. Il m'impute les ouvrages hardis dont vous me parlez, et que je ne connais ni ne veux connaître. Il s'eſt mis au rang de mes perſécuteurs les plus acharnés.

Quant aux petites pièces innocentes et gaies dont vous me parlez, s'il m'en tombait quelqu'une entre les mains, dans ma profonde retraite, je vous les enverrais ſans doute; mais par qui, et comment? et ſi on vous les lit devant du monde, eſt-il bien ſûr que ce monde ne les envenimera pas? la ſociété à Paris a-t-elle d'autres alimens que la médiſance, la plaiſanterie et la malignité? ne s'y fait-on pas un jeu, dans ſon oiſiveté, de déchirer tous ceux dont on parle? y a-t-il une autre reſſource contre l'ennui actif et paſſif dont votre inutile beau monde eſt accablé ſans ceſſe? Si vous n'étiez pas plongée dans l'horrible malheur d'avoir perdu les yeux (ſeul malheur que je redoute), je vous dirais: Liſez et

1768. méprisez; allez aux spectacles et jugez; jouissez des beautés de la nature et de l'art. Je vous plains tous les jours, Madame; je voudrais contribuer à vos consolations. Que ne vous entendez-vous avec madame la duchesse de *Choiseul*, pour vous amuser des bagatelles que vous désirez? Mais il faut alors que vous soyez seules ensemble; il faut qu'elle me donne des ordres très-positifs, et que je sois à l'abri du poison de la crainte qui glace le sang dans des veines usées. Montrez-lui ma lettre, je vous en supplie; je sais qu'elle a, outre les grâces, justesse dans l'esprit et justice dans le cœur; je m'en rapporterai entièrement à elle.

Adieu, madame; je vous respecte et je vous aime autant que je vous plains, et je vous aimerai jusqu'au dernier moment de notre courte et misérable durée.

LETTRE CLXXXIII.

A M. HORACE WALPOLE.

A Ferney, 15 de juillet.

MONSIEUR,

Il y a quarante ans que je n'ose plus parler anglais, et vous parlez notre langue très-bien. J'ai vu des lettres de vous écrites comme vous pensez. D'ailleurs mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'écrire de ma main. Vous aurez donc mes remercîmens dans ma langue.

Je viens de lire la préface de votre *Histoire de Richard III*, elle me paraît trop courte. Quand on 1768.
a si visiblement raison, et qu'on joint à ses connaissances une philosophie si ferme et un style si mâle, je voudrais qu'on me parlât plus long-temps. Votre père était un grand ministre et un bon orateur, mais je doute qu'il eût pu écrire comme vous. Vous ne pouvez pas dire *quia pater major me est*.

J'ai toujours pensé comme vous, monsieur, qu'il faut se défier de toutes les histoires anciennes. *Fontenelle*, le seul homme du siècle de *Louis XIV*, qui fut à la fois poëte, philosophe et savant, disait qu'elles étaient *des fables convenues*; et il faut avouer que *Rollin* a trop compilé de chimères et de contradictions.

Après avoir lu la préface de votre Histoire, j'ai lu celle de votre roman. Vous vous y moquez un peu de moi : les Français entendent raillerie ; mais je vais vous répondre sérieusement.

Vous avez presque fait accroire à votre nation que je méprise *Shakespeare*. Je suis le premier qui ait fait connaître *Shakespeare* aux Français; j'en traduisis des passages, il y a quarante ans, ainsi que de *Milton*, de *Waller*, de *Rochester*, de *Dryden* et de *Pope*. Je peux vous assurer qu'avant moi personne en France ne connaissait la poésie anglaise; à peine avait-on entendu parler de *Locke*. J'ai été persécuté pendant trente ans par une nuée de fanatiques, pour avoir dit que *Locke* est l'*Hercule* de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain.

1768. Ma deſtinée a encore voulu que je fuſſe le premier qui ait expliqué à mes concitoyens les découvertes du grand *Newton*, que quelques perſonnes parmi nous appellent encore des *ſyſtêmes*. J'ai été votre apôtre et votre martyr : en vérité il n'eſt pas juſte que les Anglais ſe plaignent de moi.

J'avais dit, il y a très-long-temps, que ſi *Shakeſpeare* était venu dans le ſiècle d'*Addiſſon*, il aurait joint à ſon génie l'élégance et la pureté qui rendent *Addiſſon* recommandable. J'avais dit *que ſon génie était à lui, et que ſes fautes étaient à ſon ſiècle*. Il eſt préciſément, à mon avis, comme le *Lopez de Véga* des Eſpagnols et comme le *Caldéron*. C'eſt une belle nature, mais bien ſauvage ; nulle régularité, nulle bienſéance, nul art, de la baſſeſſe avec de la grandeur, de la bouffonnerie avec du terrible : c'eſt le chaos de la tragédie dans lequel il y a cent traits de lumière.

Les Italiens, qui reſtaurèrent la tragédie, un ſiècle avant les Anglais et les Eſpagnols, ne ſont point tombés dans ce défaut ; ils ont mieux imité les Grecs. Il n'y a point de bouffons dans l'Oedipe et dans l'Electre de *Sophocle*. Je ſoupçonne fort que cette groſſièreté eut ſon origine dans nos *fous de cour*. Nous étions un peu barbares tous tant que nous ſommes en-deçà des Alpes. Chaque prince avait ſon *fou* en titre d'office. Des rois ignorans, élevés par des ignorans, ne pouvaient connaître les plaiſirs nobles de l'eſprit : ils dégradèrent la nature humaine au point de payer des gens pour leur dire des ſottiſes. De-là vint notre *Mère ſotte* ;

et,

et, avant *Molière*, il y avait toujours un fou de cour dans presque toutes les comédies : cette mode est abominable. 1768.

J'ai dit, il est vrai, Monsieur, ainsi que vous le rapportez, qu'il y a des comédies sérieuses, telles que le Misanthrope, lesquelles sont des chefs-d'œuvre; qu'il y en a de très-plaisantes, comme George Dandin; que la plaisanterie, le sérieux, l'attendrissement, peuvent très-bien s'accorder dans la même comédie. J'ai dit que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Oui, Monsieur; mais la grossièreté n'est point un genre. *Il y a beaucoup de logemens dans la maison de mon père*; mais je n'ai jamais prétendu qu'il fût honnête de loger dans la même chambre *Charles-Quint* et don *Japhet d'Arménie*, *Auguste* et un matelot ivre, *Marc-Aurèle* et un bouffon des rues. Il me semble qu'*Horace* pensait ainsi dans le plus beau des siècles; consultez son *Art poétique*. Toute l'Europe éclairée pense de même aujourd'hui; et les Espagnols commencent à se défaire à la fois du mauvais goût comme de l'inquisition; car le bon esprit proscrit également l'un et l'autre.

Vous sentez si bien, Monsieur, à quel point le trivial et le bas défigurent la tragédie, que vous reprochez à *Racine* de faire dire à *Antiochus*, dans *Bérénice* :

> De son appartement cette porte est prochaine,
> Et cette autre conduit dans celui de la reine.

Ce ne sont pas là certainement des vers héroï-

ques; mais ayez la bonté d'observer qu'ils sont dans
1768. une scène d'exposition, laquelle doit être simple.
Ce n'est pas là une beauté de poésie, mais c'est une beauté d'exactitude; qui fixe le lieu de la scène, qui met tout d'un coup le spectateur au fait, et qui l'avertit que tous les personnages paraîtront dans ce cabinet, lequel est commun aux autres appartemens; sans quoi il ne serait point vraisemblable que *Titus*, *Bérénice* et *Antiochus* parlassent toujours dans la même chambre.

Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué,

dit le sage *Despréaux*, l'oracle du bon goût, dans son *Art poétique*, égal pour le moins à celui d'*Horace*. Notre excellent *Racine* n'a presque jamais manqué à cette règle; et c'est une chose digne d'admiration qu'*Athalie* paraisse dans le temple des Juifs, et dans la même place où l'on a vu le grand-prêtre, sans choquer en rien la vraisemblance.

Vous pardonnerez encore plus, Monsieur, à l'illustre *Racine*, quand vous vous souviendrez que la pièce de Bérénice était en quelque façon l'histoire de *Louis XIV* et de votre princesse anglaise, sœur de *Charles II*. Ils logeaient tous deux de plain-pied à Saint-Germain; et un salon séparait leurs appartemens.

Je remarquerai en passant que *Racine* fit jouer sur le théâtre les amours de *Louis XIV* avec sa belle-sœur, et que ce monarque lui en sut très-bon gré: un sot tyran aurait pu le punir. Je remarquerai encore que cette *Bérénice* si tendre, si délicate,

ſi déſintéreſſée, à qui *Racine* prétend que *Titus* devait toutes ſes vertus, et qui était ſur le point d'être impératrice, n'était qu'une juive inſolente et débauchée, qui couchait publiquement avec ſon frère *Agrippa ſecond. Juvénal* l'appelle barbare inceſtueuſe. J'obſerve, en troiſième lieu, qu'elle avait quarante-quatre ans quand *Titus* la renvoya. Ma quatrième remarque, c'eſt qu'il eſt parlé de cette maîtreſſe juive de *Titus* dans les *Actes des apôtres*. Elle était encore jeune lorſqu'elle vint, ſelon l'auteur des *Actes*, voir le gouverneur de Judée *Feſtus*, et lorſque *Paul*, étant accuſé d'avoir ſouillé le temple, ſe défendait en ſoutenant qu'il était toujours bon phariſien. Mais laiſſons-là le phariſianiſme de *Paul*, et les galanteries de *Bérénice*. Revenons aux règles du théâtre, qui ſont plus intéreſſantes pour les gens de lettres. 1768.

Vous n'obſervez, vous autres libres Bretons, ni *unité de lieu*, ni *unité de temps*, ni *unité d'action*. En vérité, vous n'en faites pas mieux; la vraiſemblance doit être comptée pour quelque choſe. L'art en devient plus difficile, et les difficultés vaincues donnent en tout genre du plaiſir et de la gloire.

Permettez-moi, tout anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis ſi ſouvent ſes vérités qu'il eſt bien juſte que je la careſſe, quand je crois qu'elle a raiſon. Oui, Monſieur, j'ai cru, je crois et je croirai que Paris eſt très-ſupérieur à Athènes en fait de tragédies et de comédies. *Molière*, et même *Regnard* me paraiſſent l'emporter ſur *Ariſtophane*, autant que *Démoſthène*

1768 l'emporte ſur nos avocats. Je vous dirai hardiment que toutes les tragédies grecques me paraiſſent des ouvrages d'écoliers, en comparaiſon des *ſublimes ſcènes* de *Corneille*, et des *parfaites tragédies* de *Racine*. C'était ainſi que penſait *Boileau* lui-même, tout admirateur des anciens qu'il était. Il n'a fait nulle difficulté d'écrire, au bas du portrait de *Racine*, que ce grand homme avait ſurpaſſé *Euripide* et balancé *Corneille*.

Oui, je crois démontré qu'il y a beaucoup plus d'hommes de goût à Paris que dans Athènes. Nous avons plus de trente mille hommes à Paris qui ſe plaiſent aux beaux arts, et Athènes n'en avait pas dix mille; le bas peuple d'Athènes entrait au ſpectacle, et il n'y entre pas chez nous, excepté quand on lui donne un ſpectacle gratis, dans des occaſions ſolennelles ou ridicules. Notre commerce continuel avec les femmes a mis dans nos ſentimens beaucoup plus de délicateſſe, plus de bienſéance dans nos mœurs, et plus de fineſſe dans notre goût. Laiſſez-nous notre théâtre, laiſſez aux Italiens leurs *favole boſcareccie*; vous êtes aſſez riche d'ailleurs.

De très-mauvaiſes pièces, il eſt vrai, ridiculement intriguées, barbarement écrites, ont pendant quelque temps à Paris des ſuccès prodigieux, ſoutenus par la cabale, l'eſprit de parti, la mode, la protection paſſagère de quelques perſonnes accréditées. C'eſt l'ivreſſe du moment, mais en très-peu d'années l'illuſion ſe diſſipe. Don Japhet d'Arménie et Jodelet ſont renvoyés à la populace, et le Siège de Calais n'eſt plus eſtimé qu'à Calais.

Il faut que je vous dise encore un mot sur la rime que vous nous reprochez. Presque toutes les pièces de *Dryden* sont rimées ; c'est une difficulté de plus. Les vers qu'on retient de lui, et que tout le monde cite, sont rimés ; et je soutiens encore que Cinna, Athalie, Phèdre, Iphigénie, étant rimées, quiconque voudrait secouer ce joug, en France, serait regardé comme un artiste faible qui n'aurait pas la force de le porter. 1768.

En qualité de vieillard, je vous dirai une anecdote. Je demandais un jour à *Pope* pourquoi *Milton* n'avait pas rimé son poëme, dans le temps que les autres poëtes rimaient leurs poëmes à l'imitation des Italiens ; il me répondit : *Because he could not.*

Je vous ai dit, Monsieur, tout ce que j'avais sur le cœur. J'avoue que j'ai fait une grosse faute en ne fesant pas attention que le comte *Leicester* s'était d'abord appelé *Dudley* ; mais, si vous avez la fantaisie d'entrer dans la chambre des pairs et de changer de nom, je me souviendrai toujours du nom de *Walpole* avec l'estime la plus respectueuse.

Avant le départ de ma lettre, j'ai eu le temps, Monsieur, de lire votre *Richard III*. Vous seriez un excellent *attornei général*. Vous pesez toutes les probabilités ; mais il paraît que vous avez une inclination secrète pour ce bossu. Vous voulez qu'il ait été beau garçon, et même galant homme. Le bénédictin *Calmet* a fait une dissertation pour prouver que JESUS-CHRIST avait un fort beau visage. Je veux croire avec vous que *Richard III* n'était ni si laid ni si méchant qu'on le dit ; mais je

1768 n'aurais pas voulu avoir affaire à lui. Votre *rose blanche* et votre *rose rouge* avaient de terribles épines pour la nation.

Those gracious kings are all a pack of rogues.

En vérité, en lisant l'histoire des *Yorck*, des *Lancastre* et de bien d'autres, on croit lire l'histoire des voleurs de grands chemins. Pour votre *Henri VII*, il n'était qu'un coupeur de bourse, etc.

Je suis avec respect, etc.

LETTRE CLXXXIV.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

15 de juillet.

La femme du protecteur est protectrice, la femme du ministre de la France pourra prendre le parti des Français contre les Anglais, avec qui je suis en guerre. Daignez juger, Madame, entre M. *Walpole* et moi. Il m'a envoyé ses ouvrages dans lesquels il justifie le tyran *Richard III*, dont ni vous ni moi ne nous soucions guère; mais il donne la préférence à son grossier bouffon *Shakespeare* sur *Racine* et sur *Corneille*, et c'est de quoi je me soucie beaucoup.

Je ne sais par quelle voie M. *Walpole* m'a envoyé sa déclaration de guerre; il faut que ce soit par M. le

duc de *Choiseul*, car elle est très-spirituelle et très-polie. Si vous voulez, Madame, être médiatrice de la paix, il ne tient qu'à vous. J'en passerai par ce que vous ordonnerez. Je vous supplie d'être juge du combat. Je prends la liberté de vous envoyer ma réponse. Si vous la trouvez raisonnable, permettez que je prenne encore une autre liberté; c'est de vous supplier de lui faire parvenir ma lettre, soit par la poste, soit par M. le comte *du Châtelet*. 1768.

Vous me trouverez bien hardi; mais vous pardonnerez à un vieux soldat qui combat pour sa patrie, et qui, s'il a du goût, aura combattu sous vos ordres.

LETTRE CLXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de juillet.

Vous savez, mon cher ange, que vos ordres me sont sacrés, et que le soufleur de la comédie aura son petit recueil, si la douane des pensées le permet. J'ai adressé le paquet à *Briasson* le libraire, et l'ai prié de le faire rendre audit soufleur. Le succès de cette affaire dépend de la chambre syndicale. Vous savez que j'ai peu de crédit dans ce monde. J'espère en avoir un peu plus dans l'autre, grâce aux bons exemples que je donne.

Je ne suis pas revenu de ma surprise quand on m'a appris que ce fanatique imbécille d'évêque

1768. d'Annecy, soi-disant évêque de Genève, fils d'un très-mauvais maçon, avait envoyé au roi ses lettres et mes réponses. Ces réponses sont d'un père de l'Eglise qui instruit un sot. Je ne sais si vous savez que cet animal-là a encore sur sa friperie un decret de prise de corps du parlement de Paris, qu'il s'attira quand il était porte-Dieu à la Sainte-Chapelle-basse. En tout cas, je suis très bien avec mon curé, j'édifie mon peuple; tout le monde est content de moi, hors les filles.

Que DIEU vous ait en sa sainte garde; mes chers anges! je ne sais pas ce que c'est que la vie éternelle, mais celle-ci est une mauvaise plaisanterie.

A propos, j'ai coupé la tête à des colimaçons: leur tête est revenue au bout de quinze jours; le tonnerre les a tués; dites à vos savans qu'ils m'expliquent cela.

LETTRE CLXXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de janvier.

VOICI des thèmes, Dieu merci, Madame. Vous savez que mon imagination est stérile quand elle n'est pas portée par un sujet, et que, malgré mon attachement de plus de quarante années, je suis muet quand on ne m'interroge pas. Je suis un vieux *Polichinelle* qui a besoin d'un compère.

Vous me dites que le président est à plaindre d'avoir quatre-vingts ans ; ce sont ses amis qui sont à plaindre. D'ailleurs, pensez-vous que soixante et quinze ans, avec des maladies continuelles et des tracasseries plus tristes encore, ne valent pas bien quatre-vingts ans ? Nous sommes tous à plaindre, Madame ; il faut faire contre nature bon cœur. 1768.

Vous me parlez du janséniste ou de l'ex-janséniste *la Bletterie* : je suis son serviteur. Il logeait autrefois chez ma nièce *Florian*, et ne cessait de dire du mal de moi. Il imprime aujourd'hui que j'ai oublié de me faire enterrer ; ce tour est neuf, agréable et très-bien placé dans une traduction de *Tacite*. Ai-je eu tort de lui prouver que je suis encore en vie ? On m'a écrit que, dans une autre note aussi honnête, il se contredit ; il veut qu'on m'enterre à la façon de mademoiselle *le Couvreur* et de *Boindin*. Vous m'avouerez que, pour peu qu'on ait du goût pour les obsèques, on ne tient point à ces bonnes plaisanteries.

Sérieusement, je ne vous comprends pas, et je ne retrouve ni votre amitié ni votre équité, quand vous me dites que je devais me laisser insulter par un homme qui a dédié une traduction à M. le duc de *Choiseul*. Je crois M. le duc de *Choiseul* et votre *grand' mère* trop justes pour m'immoler à *la Bletterie*. Vous m'affligez sensiblement.

Je n'aime ni la traduction de *Tacite*, ni *Tacite* même comme historien. Je regarde *Tacite* comme un fanatique pétillant d'esprit, connoissant les hommes et les cours, disant des choses fortes en peu de

1768. qu'il était possédé du diable, que plusieurs personnes de sa connaissance en avaient été possédées aussi; qu'ils avaient mis sur le théâtre, les Américains, les Chinois, les Scythes, les Illinois, les Suisses, et qu'il y voulait mettre les Guèbres. Il me demanda un profond secret; je lui dis que je n'en parlerais qu'à vous, et vous jugez bien qu'il y consentit.

Je fus tout étonné qu'au bout de douze jours, le jeune possédé m'apporta son ouvrage. Je vous avoue qu'il m'a fait verser des larmes, mais aussi il m'a fait craindre la police. Je serais très-fâché, pour l'édification publique, que la pièce ne fût pas représentée. Elle est dans un goût tout-à-fait nouveau, quoiqu'on semble avoir épuisé les nouveautés.

Il y a un empereur, un jardinier, un colonel, un lieutenant d'infanterie, un soldat, des prêtres païens, et une petite fille tout-à-fait aimable.

J'ai dit au jeune homme avec naïveté, que je trouvais sa pièce fort supérieure à Alzire, qu'il y a plus d'intérêt et plus d'intrigue; mais que je tremble pour les allusions, pour les belles allégories que font toujours messieurs du parterre; qu'il se trouvera quelque plaisant qui prendra les prêtres païens pour des jésuites ou pour des inquisiteurs d'Espagne; que c'est une affaire fort délicate, et qui demandera toute la bonté, toute la dextérité de mes anges.

Ce possédé m'a répondu qu'il s'en rapportait entièrement à eux; qu'il allait faire copier sa pièce qu'il intitule *Tragedie plus que bourgeoise*; que si on ne peut

pas la faire maſſacrer par les comédiens de Paris, il la fera maſſacrer par quelque libraire de Genève. Il eſt fou de ſa pièce, parce qu'elle ne reſſemble à rien du tout, dans un temps où preſque toutes les pièces ſe reſſemblent. J'ai tâché de le calmer; je lui ai dit qu'étant malade, comme il eſt, il ſe tue avec ſes Guèbres; qu'il fallait plutôt y mettre douze mois que douze jours; je lui ai conſeillé des bouillons rafraîchiſſans. 1768.

Quoi qu'il en ſoit, je vous enverrai ces Guèbres par M. l'abbé *Arnaud*, à moins que vous ne me donniez une autre adreſſe.

Une autre fois, mon cher ange, je vous parlerai de Ferney, c'eſt une bagatelle; et je ne ferai ſur cela que ce que mes anges et madame *Denis* voudront. Si madame *Denis* eſt encore à Paris quand les Guèbres arriveront, je vous prierai de la mettre dans le ſecret.

Bon! ne voilà-t-il pas mon endiablé qui m'apporte ſa pièce brochée et copiée! je l'envoie à monſieur l'abbé *Arnaud* avec une ſous-enveloppe. S'il arrivait un malheur, les anges pourraient ſe ſervir de toute leur autorité pour avoir leur paquet.

Si ce paquet arrive à bon port, je les aurai du moins amuſés pendant une heure; et en vérité c'eſt beaucoup par le temps qui court. *V.*

LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 26 d'auguste.

1768. Je vous attends au mois de feptembre, mon cher Marquis; vous êtes affez philofophe pour venir partager ma folitude. Ferney eft tout jufte dans le chemin de Nancy. En attendant, il faut que je vous faffe mon compliment de ce que vous n'êtes point athée. Votre devancier, le marquis de *Vauvenargues*, ne l'était pas; et, quoi qu'en difent quelques favans de nos jours, on peut être très-bon philofophe et croire en DIEU. Les athées n'ont jamais répondu à cette difficulté, qu'une horloge prouve un horloger; et *Spinofa* lui-même admet une intelligence qui préfide à l'univers. Il eft du fentiment de *Virgile*:

Mens agitat molem; et magno fe corpore mifcet.

Quand on a les poëtes pour foi on eft bien fort Voyez *la Fontaine* quand il parle de l'enfant que fit une religieufe; il dit:

. . . . Si ne s'eft après tout fait lui-même.

Je viens de lire un nouveau livre de l'*Exiftence de* DIEU, par un *Bullet*, doyen de l'univerfité de Befançon. Ce doyen eft favant, et marche fur les traces des *Swammerdam*, des *Nieuventit* et des *Derham*: mais c'eft un vieux foldat à qui il prend des terreurs paniques. Il eft tout épouvanté du grand

argument des athées, qu'en jettant d'un cornet les lettres de l'alphabet, le hasard peut amener l'*Enéide* dans un certain nombre de coups donnés. Pour amener le premier mot *arma*, il ne faut que vingt-quatre jets; et pour amener *arma virumque*, il n'en faut que cent vingt millions, c'est une bagatelle; et dans un nombre innombrable de milliards de siècles, on pourrait à la fin trouver son compte dans un nombre innombrable de hasards; donc dans un nombre innombrable de siècles, il y a l'unité contre un nombre innombrable de chiffres que le monde a pu se former tout seul.

1768.

Je ne vois pas dans cet argument ce qui a pu accabler M. *Bullet*; il n'avait qu'à répondre sans s'effrayer: il y a un nombre innombrable de probabilités qu'il existe un Dieu formateur, et vous n'avez, Messieurs, tout au plus que l'unité pour vous; jugez donc si la chance n'est pas pour moi.

De plus, la machine du monde est quelque chose de beaucoup plus compliqué que l'*Enéide*. Deux *Enéides* ensemble n'en feront pas une troisième, au lieu que deux créatures animées font une troisième créature, laquelle en fait à son tour; ce qui augmente prodigieusement l'avantage du pari.

Croiriez-vous bien qu'un jésuite irlandais a fourni, en dernier lieu, des armes à la philosophie athéistique, en prétendant que les animaux se formaient tout seuls. C'est ce jésuite *Needham*, déguisé en séculier, qui, se croyant chimiste et observateur, s'imagina avoir produit des anguilles avec de la farine et du jus de mouton. Il poussa même l'illu-

sion jusqu'à croire que ces anguilles en avaient sur
1768. le champ produit d'autres, comme les enfans de *Polichinelle* et de madame *Gigogne*. Voilà aussitôt un autre fou, nommé *Maupertuis*, qui adopte ce systême, et qui le joint à ses autres méthodes de faire un trou jusqu'au centre de la terre pour connaître la pésanteur, de disséquer des têtes de géans pour connaître l'ame, d'enduire les malades de poix résine pour les guérir, et d'exalter son ame pour voir l'avenir comme le présent. Dieu nous préserve de tels athées ! celui-là était gonflé d'un amour-propre féroce, persécuteur et calomniateur ; il m'a fait bien du mal ; je prie DIEU de lui pardonner, supposé que DIEU entre dans les querelles de *Maupertuis* et de moi.

Ce qu'il y a de pis, c'est que je viens de voir une très-bonne traduction de *Lucrèce*, avec des remarques fort savantes, dans lesquelles l'auteur allègue les prétendues expériences du jésuite *Néedham* pour prouver que les animaux peuvent naître de pourriture. Si ces messieurs avaient su que *Néedham* était un jésuite, ils se seraient défiés de ses anguilles, et ils auraient dit : *Latet anguis in herba.*

Enfin il a fallu que M. *Spalanzani*, le meilleur observateur de l'Europe, ait démontré aux yeux le faux des expériences de cet imbécille *Néedham*. Je l'ai comparé à ce *Malcrais de La Vigne*, gros vilain commis de la douane au Croisic en Bretagne, qui fit accroire aux beaux esprits de Paris qu'il était une jolie fille fesant joliment des vers.

Mon cher Marquis, il n'y a rien de bon dans

l'athéisme.

l'athéiſme. Ce ſyſtême eſt fort mauvais dans le phyſique et dans le moral. Un honnête homme peut fort bien s'élever contre la ſuperſtition et contre le fanatiſme ; il peut déteſter la perſécution ; il rend ſervice au genre-humain s'il répand les principes humains de la tolérance ; mais quel ſervice peut-il rendre s'il répand l'athéiſme ? les hommes en ſeront-ils plus vertueux pour ne pas reconnaître un Dieu qui ordonne la vertu ? non, ſans doute. Je veux que les princes et leurs miniſtres en reconnaiſſent un, et même un Dieu qui puniſſe et qui pardonne. Sans ce frein, je les regarderai comme des animaux féroces qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorſqu'ils ſortiront d'un long repas, et qu'ils digèreront doucement ſur un canapé avec leurs maîtreſſes ; mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent ſous leurs griffes, quand ils auront faim, et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas ſeulement avoir fait une mauvaiſe action ; ils ne ſe ſouviendront même point du tout de m'avoir mis ſous leurs dents, quand ils auront d'autres victimes. 1768.

L'athéiſme était très-commun en Italie, aux quinze et ſeizième ſiècle : auſſi que d'horribles crimes à la cour des *Alexandre VI*, des *Jules II*, des *Léon X* ! Le trône pontifical et l'Egliſe n'étaient remplis que de rapines, d'aſſaſſinats et d'empoiſonnemens. Il n'y a que le fanatiſme qui ait produit plus de crimes.

Les ſources les plus fécondes de l'athéiſme ſont, à mon ſens, les diſputes théologiques. La plupart des hommes ne raiſonnent qu'à demi, et les eſprits

1768 faux ſont innombrables. Un théologien dit: Je n'ai jamais entendu et je n'ai jamais dit que des ſottiſes ſur les bancs; donc ma religion eſt ridicule. Or, ma religion eſt ſans contredit la meilleure de toutes; cette meilleure ne vaut rien; donc il n'y a point de Dieu. C'eſt horriblement raiſonner. Je dirais plutôt: Donc il y a un Dieu qui punira les théologiens, et ſur-tout les théologiens perſécuteurs.

Je ſais très-bien que je n'aurais pas démontré au normand de Vire, *le Tellier*, qu'il exiſte un Dieu qui punit les tyrans, les calomniateurs et les fauſſaires, confeſſeurs des rois. Le coquin, pour réponſe à mes argumens, m'aurait fait mettre dans un cu de baſſe foſſe.

Je ne perſuaderai pas l'exiſtence d'un Dieu rémunérateur et vengeur à un juge ſcélérat, à un barbare avide du ſang humain, digne d'expirer ſous la main des bourreaux qu'il emploie; mais je la perſuaderai à des ames honêtes; et ſi c'eſt une erreur, c'eſt la plus belle des erreurs.

Venez dans mon couvent, venez reprendre votre ancienne cellule. Je vous conterai l'aventure d'un prêtre conſtitué en dignité, que je regarde comme un athée de pratique, puiſque, feſant tout le contraire de ce qu'il enſeigne, il a oſé employer contre moi, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie. Le roi s'eſt moqué de lui, et le monſtre en eſt pour ſon infamie. Je vous conterai d'autres anecdotes: nous raiſonnerons, et ſur-tout je vous dirai combien je vous aime. *V.*

LETTRE CLXXXIX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

31 d'auguste.

Je ne puis qu'approuver le patriotisme de monsieur *Fitzgerald*, qui veut diminuer, autant qu'il le peut 1768.
l'horreur de la St. Barthelemi d'Irlande. J'en ferais bien autant, si je le pouvais, de la Saint-Barthelemi de France. Il a raison de citer M. *Brouk* qui paraît prouver en effet que les catholiques n'égorgèrent que quarante mille protestans, en comptant les femmes, et les enfans, et les filles qu'on pendait au cou de leurs mères. Il est vrai que, dans la première chaleur de ce saint événement, le parlement d'Angleterre spécifia expressément le massacre de cent cinquante mille personnes; mais il pouvait avoir été trompé par les plaintes indiscrètes des parens des massacrés. Peut-être on exagérait trop d'un côté, et on diminuait trop de l'autre. La vérité prend d'ordinaire un juste milieu; et quand nous supposerons qu'il n'y eut qu'environ quatre-vingt-dix mille personnes ou brûlées, ou pendues, ou noyées, ou égorgées pour l'amour de DIEU, nous pourrons nous flatter de ne nous être pas beaucoup écartés du vrai. D'ailleurs je ne suis qu'un simple historien, et il ne m'appartient pas de condamner une action qui, ayant la gloire de DIEU pour objet, avait des motifs si purs et si respectables.

1768. Il est bon pourtant, mon cher ami, que de si grands exemples de charité n'arrivent pas souvent. Il est beau de venger la religion; mais, pour peu qu'on lui fît de tels sacrifices deux ou trois fois chaque siècle, il ne resterait enfin personne sur la terre pour servir la messe.

Votre correspondant, vous envoie, à l'adresse ordinaire, un petit paquet qu'il a reçu pour vous. Je finis tout doucement ma carrière; mes maux et ma faiblesse augmentent, il faut que ma patience augmente aussi, et que tout finisse.

LETTRE CXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 d'auguste.

MON cher ange, j'ai montré votre lettre du 25 août ou d'auguste, au possédé. Il vous prie encore de lui renvoyer sa facétie, et donne sa parole de démoniaque qu'il vous renverra la bonne copie au même instant qu'il recevra la mauvaise. Son diable l'a fait raboter sans relâche depuis qu'il fit partir son croquis; mais il jure, comme un possédé qu'il est, qu'il ne fera jamais paraître l'empereur deux fois; qu'il s'en donnera bien de garde; que cela gâterait tout; que l'empereur n'est en aucune manière *deus in machina*, puisqu'il est annoncé dès la première scène du premiere acte, et qu'il est attendu pendant toute la pièce, de scène en scène, comme le juge

du différent entre le commandant du château et les
moines de l'abbaye. S'il paraissait deux fois, la 1768.
première serait non-seulement inutile, mais rendrait la seconde froide et impraticable. C'est uniquement parce qu'on ne connaît point le caractère de l'empereur, qu'il doit faire un très-grand effet lorsqu'il vient porter à la fin un jugement tel que n'en a jamais porté *Salomon*. Le bon de l'affaire, c'est que c'est un jardinier qui fait tout, et cela prouve évidemment qu'il faut cultiver son jardin, comme dit *Candide*.

Comme cette facétie ne ressemble à rien, Dieu merci, mon possédé croit qu'il faut de la naïveté que vous appelez familiarité; et il croit que cette naïveté est quelquefois horriblement tragique.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans l'Ecossaise? Je suis persuadé que cela vous aura amusés, vous et madame d'*Argental*, pendant une heure. Il est doux de donner du plaisir, à cent lieues de chez soi, à ceux à qui on est attaché.

Je ne répondrais pas que la police ne fît quelques petites allusions qui pourraient empêcher la pièce d'être jouée; mais, après tout, que pourra-t-on soupçonner? que l'auteur a joué l'inquisition sous le nom des prêtres de *Pluton*. En ce cas, c'est rendre service au genre-humain; c'est faire un compliment au roi d'Espagne, et sur-tout au comte d'*Aranda*; c'est l'histoire du jour avec toute la bienséance imaginable et tout le respect possible pour la religion.

Voyez, mon divin ange, ce que votre amitié prudente et active peut faire pour ces pauvres Guè-

1768. constantes. Vous pensez bien que je n'ai pas vu de sang-froid une telle injustice ; j'avais même déjà préparé une dissertation pour être envoyée à tous les journaux ; mais j'ai été arrêté par l'assurance qu'on m'a donnée que c'est un marquis de *Belloste* qui est l'auteur de l'ouvrage. On dit qu'en effet il y a un homme de ce nom en Languedoc. Je ne connaissais que les pilules de *Belloste*, et point de marquis si profond et en même tems si fautif dans l'Histoire de France. Si c'est lui qui est le coupable, il ne convient pas de le traiter comme un *la Beaumelle* ; il faut le faire rougir poliment de son tort. J'avoue que j'ai cru reconnaître le style, les phrases de ce *la Beaumelle*, son ton décisif, son audace à citer à tort et à travers, son tour d'esprit, ses termes favoris. Il se peut qu'il ait travaillé avec M. de *Belloste ;* je fais ce que je puis pour m'en éclaircir.

Il y a une chose très-curieuse et très-importante sur laquelle vous pourriez m'instruire avant que j'ose être votre champion : c'est à vous de me fournir des armes.

Le marquis vrai ou prétendu assure qu'aux premiers états de Blois, les députés des trois ordres déclarèrent, avec l'approbation du roi, de *Catherine* et du duc d'*Alençon*, que *les parlemens sont des états généraux au petit pied.* Il ajoute qu'il est étrange qu'aucun historien n'ait parlé d'un fait si public.

Il vous serait aisé de faire chercher, à la bibliothéque du roi, s'il reste quelque trace de cette anecdote qui semblerait donner quelque atteinte à l'autorité royale. C'est une matière très-délicate

sur

sur laquelle il ne serait pas permis de s'expliquer sans avoir des cautions sûres. 1768.

Parmi les fautes qui règnent dans cet *Examen*, il faut avouer qu'on trouve des recherches profondes. Il est vrai qu'il suffit d'avoir lu des anecdotes pour les copier ; mais enfin cela tient lieu de mérite auprès de la plupart des lecteurs, séduits d'ailleurs par la licence et par la satire. La plupart des gens lisent sans attention, très-peu sont en état de juger ; c'est ce qui donne une assez grande vogue à ce petit ouvrage : il me paraît nécessaire de le réfuter. J'attendrai vos instructions et vos ordres ; et, si vous chargez un autre que moi de combattre sous vos drapeaux, je n'aurai point de jalousie, et je n'en aurai pas moins de zèle

LETTRE CXCII.

A M. RICHARD, *négociant à Murcie.*

A Ferney, 13 de septembre.

Je vous dois, Monsieur, une réponse depuis deux mois. Je suis de ceux que leurs mauvaises affaires empêchent de payer leurs dettes à l'échéance. La vieillesse et les maladies qui m'accablent, sont mon excuse auprès de mes créanciers. Il n'y en a point, Monsieur, que j'aime mieux payer que vous.

Il y a des ouvrages bien meilleurs que les miens, qui pourront contribuer à donner au génie espa-



gnol la liberté qui lui a manqué jusqu'à présent.
1768. Le ministre à qui toute l'Europe, excepté Rome, applaudit, favorise cette précieuse liberté, et encouragera les beaux arts, après avoir fait naître les arts nécessaires.

Je vous félicite, Monsieur, de vivre dans le plus beau pays de la nature, où ceux qui se contentaient de penser commencent à oser parler, et où l'inquisition cesse un peu d'écraser la nature humaine.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CXCIII.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 15 de septembre.

Ma foi, mon ami, tout le monde est charlatan; les écoles, les académies, les compagnies les plus graves ressemblent à l'apothicaire *Arnould* dont les sachets guérissent toute apoplexie dès qu'on les porte au cou, et à M. *le Lièvre* qui vend son baume de vie à force gens qui en meurent.

Les jésuites eurent, il y a quelques années, un procès avec les droguistes de Paris, pour je ne sais quel élixir qu'ils vendaient fort cher, après avoir vendu de la grâce suffisante qui ne suffisait point, tandis que les jansénistes vendaient de la grâce efficace qui n'avait point d'efficacité. Ce monde est une grande foire où chaque *Polichinelle* cherche à s'attirer la foule; chacun enchérit sur son voisin.

Il y a un ſage dans notre petit pays qui a découvert que les ames des puces et des moucherons ſont immortelles, et que tous les animaux ne ſont nés que pour reſſuſciter. Il y a des gens qui n'ont pas ces hautes eſpérances ; j'en connais même qui ont peine à croire que les polypes d'eau ſoient des animaux. Ils ne voient dans ces petites herbes qui nagent dans des mares infectes, rien autre choſe que des herbes qui repouſſent comme toute autre herbe quand on les a coupées. Ils ne voient pas que ces herbes mangent de petits animaux, mais ils voient ces petits animaux entrer dans la ſubſtance de l'herbe et la manger. 1768.

Les mêmes incrédules ne penſent pas que le corail ſoit un compoſé de petits pucerons marins. Feu M. de *la Faye* diſait qu'il ne ſe ſouciait nullement de ſavoir à fond l'hiſtoire de tous ces gens-là, et qu'il ne fallait pas s'embarraſſer des perſonnes avec qui on ne peut jamais vivre.

Mais nous avons d'autres génies bien plus ſublimes ; ils vous créent un monde auſſi aiſément que l'abbé de l'*Attaignant* fait une chanſon ; ils ſe ſervent pour cela de machines qu'on n'a jamais vues : d'autres viennent enſuite qui vous peuplent ce monde par attraction. Un ſonge-creux de mon voiſinage a imprimé ſérieuſement qu'il jugeait que notre monde devait durer tant qu'on ferait des ſyſtêmes, et que, dès qu'ils ſeraient épuiſés, ce monde finirait ; en ce cas, nous en avons encore pour longtemps.

Vous avez très-grande raiſon d'être étonné que,

—— dans l'Homme aux quarante écus, on ait imputé
1768. au grand calculateur *Harvey* le ſyſtême des œufs; il eſt vrai qu'il y croyait; et même il y croyait ſi bien, qu'il avait pris pour ſa deviſe ces mots, tout vient d'un œuf. Cependant, en aſſurant que les œufs étaient le principe de toute la nature, il ne voyait dans la formation des animaux que le travail d'un tiſſerand qui ourdit ſa toile. D'autres virent enſuite dans le fluide de la génération une infinité de petits vermiſſeaux très-ſemillans; quelque temps après on ne les vit plus; ils ſont entièrement paſſés de mode. Tous les ſyſtêmes ſur la manière dont nous venons au monde ont été détruits les uns par les autres; il n'y a que la manière dont on fait l'amour qui n'a jamais changé.

Vous me demandez, à propos de tous ces romans, ſi, dans le recueil du lapon qu'on vient d'imprimer à Lyon, on a imprimé ces lettres ſi étonnantes où l'on propoſait de percer un trou juſqu'au centre de la terre, d'y bâtir une ville latine, de diſſéquer des cervelles de patagons pour connaître la nature de l'ame, et d'enduire les corps humains de poix réſine pour conſerver la ſanté; vous verrez que ces belles choſes ſont très-adoucies et très-déguiſées dans la nouvelle édition. Ainſi il ſe trouve qu'à la fin du compte c'eſt moi qui ai corrigé l'ouvrage. — *Ridiculum acri fortius ac melius magnas plerumque ſecat res.*

Ce qu'on imprime ſous mon nom me fait un peu plus de peine; mais que voulez-vous? je ne ſuis pas le maître. Monſieur l'apothicaire *Arnould* peut-

il empêcher qu'on ne contrefasse ses sachets ? Adieu. *Qui benè latuit benè vixit.* 1768.

LETTRE CXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de septembre.

VOICI, mon cher ange, un *Tronchin*, un philosophe, un homme d'esprit, un homme libre, un homme aimable, un homme digne de vous et de madame d'*Argental*, un des ci-devant vingt-cinq rois de Genève, qui s'est démis de sa royauté, comme la reine *Christine*, pour vivre en bonne compagnie.

Je tiens ma parole à mes anges. Je reçus leur paquet hier, et j'en fais partir un autre aujourd'hui. On jugera plus à son aise quand il n'y a point de ratures, point d'écriture différente, point de renvois, point de petits brimborions à rajuster, et qui dispersent toutes les idées. J'ai appris enfin le véritable secret de la chose, c'est que cette facétie est de feu M. *Desmahis*, jeune homme qui promettait beaucoup, et qui est mort à Paris de la poitrine, au service des dames. Il fesait des vers naturels et faciles, précisément comme ceux des Guèbres, et il était fort pour les tragédies bourgeoises. Celle-ci est à la fois bourgeoise et impériale. Enfin *Desmahis* est l'auteur de la pièce; il est mort, il ne nous dédira pas.

Le possédé ayant été exorcisé par vous, a beau-



1768. coup adouci son humeur sur les prêtres. L'empereur en fesait une satire qui n'aurait jamais passé. Il s'explique à présent d'une façon qui serait très-fort de mise en chancellerie. Je commence à croire que la pièce peut passer, sur-tout si elle est de *Desmahis*; en ce cas, la chose sera tout-à-fait plaisante.

Si les Guèbres sont bien joués, ils feront un beau fracas; il y a des attitudes pour tout le monde. *A genoux, mes enfans*, doit faire un grand effet, et la déclaration de *César* n'est pas de paille.

Melpomène avait besoin d'un habit neuf, celui-ci n'est pas de la friperie.

Que cela vous amuse, mon cher ange, c'est-là mon grand but; vous êtes tous deux mon parterre et mes loges. *V.*

LETTRE CXCV.

AU MEME.

18 de septembre.

Il y a un *Tronchin*, mon cher ange, qui, lassé des tracasseries de son pays, va voyager à Paris et à Londres, et qui n'est pas indigne de vous. Il a souhaité passionnément de vous être présenté, et je vous le présente. Il doit vous remettre deux paquets qu'on lui a donnés pour vous. Je crois qu'ils sont destinés à cette pauvre sœur d'un brave marin (*) tué en Irlande, laquelle fit, comme vous

(*) *Thurot.*

savez, un petit voyage sur terre presque aussi funeste que celui de son frère sur mer. Apparemment 1768.
qu'on a voulu la dédommager un peu de ses pertes, et qu'on a cru qu'avec votre protection elle pourrait continuer plus heureusement son petit commerce. Je crois qu'il y a un de ces paquets venu d'Italie, car l'adresse est en italien; l'autre est avec une sur-enveloppe à monsieur le duc de *Praslin*.

Pour le paquet du petit *Desmahis*, je le crois venu à bon port; il fut adressé, il y a quinze jours, à l'abbé *Arnaud*, et je vous en donnai avis par une lettre particulière.

Je crois notre pauvre père *Toulier*, dit l'abbé *d'Olivet*, mort actuellement; car, par mes dernières lettres, il était à l'agonie. Je crois qu'il avait quatre-vingt-quatre ans. Tâchez d'aller par-delà, vous et madame d'*Argental*, quoique après tout la vieillesse ne soit pas une chose aussi plaisante que ledit *Cicéron*.

Vous devez actuellement avoir *le Kain* à vos ordres. C'est à vous à voir si vous lui donnerez le commandement du fort d'Apamée, et si vous croyez qu'on puisse tenir bon dans cette citadelle contre les sifflets. Je me flatte, après tout, que les plus dangereux ennemis d'Apamée seraient ceux qui vous ont pris, il y a cent ans, Castro et Ronciglione; mais, supposé qu'ils dressassent quelque batterie, n'auriez-vous pas des alliés qui combattraient pour vous? Je m'en flatte beaucoup, mais je ne suis nullement au fait de la politique présente;

1768. je m'en remets entièrement à votre sagesse et à votre bonne volonté.

Je n'ai point vu le chef-d'œuvre d'éloquence de l'évêque du Puy ; je sais seulement que les bâillemens se fesaient entendre à une lieue à la ronde.

Dites-moi pourquoi, depuis *Bossuet* et *Fléchier*, nous n'avons point eu de bonne oraison funèbre ? est-ce la faute des morts ou des vivans ? Les pièces qui pèchent par le sujet et par le style sont d'ordinaire sifflées.

Auriez-vous lu un *Examen de l'Histoire d'Henri IV*, écrite par *Buri* ? Cet *Examen* fait une grande fortune, parce qu'il est extrêmement audacieux, et que, si le temps passé y est un peu loué, ce n'est qu'aux dépens du temps présent. Mais il y a une petite remarque à faire, c'est qu'il y a beaucoup plus d'erreurs dans cet *Examen* que dans l'*Histoire de Henri IV*. Il y a deux hommes bien maltraités dans cet *Examen* ; l'un est le président *Hénault* en le nommant, et l'autre que je n'ose nommer. Le peu de personnes, qui ont fait venir cet *Examen* à Paris, en paraissent enthousiasmées ; mais, si elles savaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges.

Adieu, mon cher ange ; adieu, la consolation de ma très-languissante vieillesse.

LETTRE CXCVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 de septembre.

1768.

Je prends le parti, Monseigneur, de vous envoyer quelques feuilles de la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, avant qu'elle soit achevée. Non-seulement je vous dois des prémices, mais je dois vous faire voir la manière dont j'ai parlé de vous et de M. le duc d'*Aiguillon*. Vous me reprochâtes de n'avoir point fait mention de l'affaire de Saint-Cast; il ne s'agissait alors que du règne de *Louis XIV*; et les principaux événemens, qui ont suivi ce beau siècle, n'étaient traités que sommairement. Je ne pouvais entrer dans aucun détail, et mon principal but étant de peindre l'esprit et les mœurs de la nation, je n'avais point traité les opérations militaires; mais donnant, dans cette édition nouvelle, un précis du siècle de *Louis XIV*, je me suis fait un plaisir, un devoir et un honneur de vous obéir.

Peut-être l'importance des derniers événemens fera passer à la postérité cet ouvrage qui ne mériterait pas ses regards par son style trop simple et trop négligé. Du moins les nations étrangères le demandent avec empressement, et les libraires leur ont déjà vendu toute leur édition par avance. Ce sera une grande consolation pour moi, si la justice que je vous ai rendue, et la circonspection



avec laquelle j'ai parlé ſur d'autres objets, ſans
1768. bleſſer la vérité, peuvent trouver grâce devant vous et devant le public. La gloire, après tout, eſt l'unique récompenſe des belles actions; tous les autres avantages paſſent, ou même ſont mêlés d'amertume: la gloire reſte quand elle eſt pure.

J'ai beaucoup envié le bonheur qu'a eu madame *Denis* de vous renouveler ſes hommages à Paris. J'ai cru que, dans la réſolution que j'ai priſe de vivre avec moi-même, et de n'être plus l'aubergiſte de tous les voyageurs de l'Europe, une pariſienne eût trop ſouffert en partageant ma ſolitude.

Je me ſuis dépouillé d'une partie de mon bien, pour la rendre heureuſe à Paris. J'ai penſé qu'à l'âge de près de ſoixante et quinze ans, aſſujetti par mes maladies à un régime qui ne convient qu'à moi, et condamné par la nature à la retraite, je ne devais pas faire ſouffrir les autres de mon état.

Les médecins m'avaient conſeillé les eaux de Barège, je ne ſais pas trop pourquoi. Je n'ai point les maladies de *le Kain* qui y eſt allé par leur ordre. Je n'eſpère point guérir, puiſqu'il faudrait changer en moi la nature; mais j'aurais fait volontiers le voyage pour être à portée de vous faire ma cour. J'aurais été conſolé du moins en vous préſentant encore, avant de mourir, mon tendre et reſpectueux attachement; c'eſt un avantage dont j'ai été malheureuſement privé. Il ne me reſte qu'à vous ſouhaiter une vie auſſi heureuſe et auſſi longue qu'elle a été brillante. Je me flatte que vous dai-

gnerez toujours me conserver des bontés auxquelles vous m'avez accoutumé pendant plus de quarante années. 1768.

Notre doyen de l'académie française va mourir, s'il n'est pas déjà mort. J'espère que le nouveau doyen sera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le sous-doyen.

Agréez, Monseigneur, mon respect, mon dévouement inviolable, et les souhaits ardens pour votre conservation comme pour vos plaisirs. *V.*

LETTRE CXCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de septembre.

Le possédé cède toujours à vos exorcismes, et voici une preuve, mon divin ange, de la docilité du jeune étourdi. Il est d'accord avec vous sur presque tous les points, et il vous prie très-instamment de faire porter sur le corps de l'ouvrage les changemens que vous avez eu la bonté d'indiquer. Il sera très-aisé de les mettre proprement à leur place. Je vous prierai de laisser prendre une copie à madame *Denis* qui est engagée au secret, et qui le gardera comme vous.

Je crois que la pièce est faite pour avoir un prodigieux succès, grâce à ces allusions mêmes que je crains ; et je pense en même temps que la pièce est assez sage pour qu'on puisse la jouer, malgré les



1768. inductions qu'on en peut tirer. Cela dépendra absolument de la bonne volonté du censeur, ou du magistrat que le censeur se croira peut-être obligé de consulter.

Enfin, après qu'on a joué le Tartufe et Mahomet, il ne faut désespérer de rien. On pourra mettre un jour *Caïphe* et *Pilate* sur la scène; mais, avant que cette négociation soit consommée, il faut bien que *le Kain* paraisse un peu en scythe, cela est juste; c'est une attention qu'il me doit; et quoique les comédiens soient presque aussi ingrats que des prêtres, ils ne peuvent me priver d'un droit que j'ai acquis par cinquante ans de travaux.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

A propos, vraiment oui, je pense comme vous sur l'académie et sur *la Harpe*, sans même avoir vu l'ouvrage couronné.

LETTRE CXCVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 30 de décembre.

Si madame *Papillon-philosophe* garde les secrets aussi bien que les paquets, je me confesserai à elle à Pâques. Non, Madame, mon cœur n'a pas renoncé au genre-humain dont vous êtes une très-aimable partie. Je suis vieux, malade et dégoûtant, mais je ne suis point du tout dégoûté; et vous seule, madame, me réconcilieriez avec le monde.

Voici le ſecret dont il s'agit. Madame *Denis* m'a mandé qu'un jeune homme a tourné en opéra comique un certain conte intitulé l'Education d'un prince (*). Je n'ai point vu cette facétie, mais elle prétend qu'elle prête beaucoup à la muſique. J'ai ſongé alors à votre protégé, et j'ai cru que je vous ferais ma cour en priant madame *Denis* d'avoir l'honneur de vous en parler. Tout ce que je crains, c'eſt qu'elle ne ſe ſoit déjà engagée. Ne connaiſſant ni la pièce ni les talens des muſiciens, j'ai ſaiſi ſeulement cette occaſion pour vous renouveler mes hommages. L'état triſte où je ſuis ne me permet guère de m'amuſer d'un opéra comique. Il y a loin entre la gaieté et moi; mais mon reſpectueux attachement pour vous, Madame, ne vieillira jamais, et rien ne contribuera plus à me faire ſupporter ma très-languiſſante vie que la continuation de vos bontés. 1768.

J'ignore en quel endroit M. le chevalier de *Pezai* prend actuellement le bain avec *Zélis*. S'il s'eſt toujours baigné depuis qu'il vous remit cette affaire entre les mains, il doit être fort affaibli.

Vous tirez toujours des perdrix, ſans doute, et vous n'êtes pas une perſonne à tirer votre poudre aux moineaux. Raſſemblez le plus de plaiſirs que vous pourrez, et ſoyez heureuſe autant que vous méritez de l'être.

Agréez, Madame, mon tendre reſpect. *V.*

(*) Le baron d'Otrante que M. de de *Voltaire* avait envoyé à M. *Grétri*. Voyez le tome IX du théâtre.



LETTRE CXCIX.

A M. DE LALANDE.

1 d'octobre.

1768. LES intendans, Monsieur, sont faits, à ce que je vois, pour vexer les pauvres cultivateurs; ils vous ont enlevé à moi. Je ne peux pourtant pas blâmer monsieur l'intendant de Bourgogne. Si j'avais été à sa place, je vous assure que j'en aurais fait autant que lui. Comme il est de très-bonne compagnie, il est bien juste qu'il l'aime.

C'est bien dommage, Monsieur, que ce qui arrive aujourd'hui en Italie, ne soit pas arrivé quand vous y étiez. Vous auriez ajouté un tome bien curieux à vos huit volumes. La bulle *In cæna Domini*, proscrite par la dévote reine d'Hongrie; le pape enrôlant des soldats, les femmes poursuivant les enrôleurs à coups de pierre, et criant qu'on enrôle des jésuites et qu'on leur rende leurs amans; les Romains se moquant universellement de *Rezzonico*; le pape s'amusant à faire des saints dans le temps qu'on lui prend ses villes: tout cela forme un tableau qui méritait d'être peint par vous, puisque vous avez eu la bonté de mêler l'étude des folies de la terre à celle des phénomènes du ciel.

Nous saurons donc, l'année qui vient, à quelle distance nous sommes du soleil; j'espère que nous saurons aussi à quel point nous sommes éloignés de la superstition.

Si vous voyez votre très-aimable commandant (*), je vous prie de me mettre à ses pieds. 1768.

Vous ne doutez pas que j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CC.

A M. PACOU, à Versailles.

Au château de Ferney, ce 3 d'octobre.

VOTRE mémoire, Monsieur, en faveur des morts qui sont très-mal à leur aise, et des vivans qui sont empestés, est assurément la cause du genre-humain, et il n'y a que les ennemis des vivans et des morts qui puissent s'opposer à votre requête. Je l'ai fait lire à M. *Hénin*, résident à Genève; il est frère de monsieur le procureur du roi de Versailles; les deux frères pensent comme vous. Monsieur le chancelier a fait rendre un arrêt du parlement contre les morts qui empuantissent les villes, ainsi je crois qu'ils perdront leur procès. J'attends avec impatience un édit qui me permettra d'être enterré en plein air; c'est une des choses pour lesquelles j'ai le plus de goût. Tant de choses se font contre notre gré à notre naissance et pendant notre vie, qu'il serait bien consolant de pouvoir au moins être enterré à son plaisir.

Je suis en attendant, avec toute l'estime que vous m'avez inspirée de mon vivant, monsieur, etc.

(*) M. de *Jaucourt*.

LETTRE CCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'octobre.

1768. IL faut amuser ses anges tant qu'on peut, c'est mon avis. Sur ce principe, j'ai l'honneur de leur envoyer ce petit chiffon qui m'est tombé par hasard entre les mains.

Mais de quoi s'est avisé M. *Jacob Tronchin* de dire à M. *Damilaville* que j'avais fait une tragédie ? Certainement je ne lui en ai jamais fait la confidence, non plus qu'au duc et au marquis *Cramer*. Si vous voyez *Jacob*, je vous prie de laver la tête à *Jacob*. L'idée seule que je peux faire une tragédie suffirait pour tout gâter. Je vais de mon côté, laver la tête à *Jacob*.

Mais pourquoi n'avez-vous pas conservé une copie des Guèbres ? Je suis si indulgent, si tolérant, que je crois que ces Guèbres pourraient être joués ; mais la volonté de DIEU soit faite.

Je pense qu'il était nécessaire que j'écrivisse au président sur le beau portrait qu'on a fait de lui ; on disait trop que j'étais le peintre.

On a imprimé cet ouvrage sous le nom d'un marquis de *Bélestat* qui demeure dans ses terres en Languedoc ; mais enfin celui qui l'a fait imprimer m'a avoué qu'il était de *la Beaumelle* ; je m'en étais bien douté. Le maraud a quelquefois le bec retors et la

griffe

griffe tranchante ; mais aussi on n'a jamais débité
des mensonges avec une impudence si effrontée. 1768.
Le président sera sans doute bien aise que ces traits
soient partis d'un homme décrié.

Comment pourrai-je vous envoyer le Siècle de
Louis XIV et le précis du suivant poussé jusqu'à l'expulsion des révérends pères jésuites ? Mon culte de
dulie ne finira qu'avec moi. *V.*

LETTRE CCII.

A M. DE LALANDE.

19 d'octobre.

Vous pardonnerez, mon cher philosophe, à un pauvre malade sa négligence à vous répondre, car un vrai philosophe est compatissant. Ce pauvre Ferney a été un hôpital.

Si madame de *Marron* l'honore de sa présence, elle sera comme *Philoctète* qui vint à Thèbes en temps de peste.

Il est vrai que rien n'est plus étrange pour une dame que de faire trois tragédies en quatre mois, et de composer la quatrième. Il est très-difficile d'en faire une bonne en un an. Phèdre coûta deux années à *Racine.* Mais, quand il y aurait des défauts dans les ouvrages précipités de madame de *Marron*, cette précipitation et cette facilité seraient encore un prodige. J'irais l'admirer chez elle, si je pouvais sortir ; mais, si elle veut que je voye ses pièces, il faudra

1768. bien qu'elle vienne à Ferney. Vous ſavez bien que les déeſſes prenaient la peine autrefois de deſcendre ſur leurs autels pour y recevoir l'encens de leurs adorateurs. Elle me verra malade, mais je ſuis le malade le plus ſenſible au mérite et aux beaux vers.

Je ne ſais ſi vous êtes actuellement occupé avec les aſtres; pour moi je ſuis fort mécontent de la terre; nous ne pouvons ſemer; on n'aura point de recolte l'année prochaine, ſi DIEU n'y met la main.

LETTRE CCIII.

A M. TABAREAU, à *Lyon:*

Octobre.

IL eſt étonnant, Monſieur, que les Chinois ſachent au juſte le nombre de leurs concitoyens, et que nous, qui avons tant d'eſprit et qui ſommes ſi drôles, nous ſoyons encore dans l'incertitude, ou plutôt dans l'ignorance ſur un objet ſi important. Je ne garantis pas le calcul de M. de *la Michodière*; mais, s'il y a vingt millions d'hommes en France, chaque individu doit prétendre à *quarante écus* de rente; et ſi nous n'avons que ſeize millions d'animaux à deux pieds et à deux mains, il nous revient à chacun 144 livres ou environ. Cela eſt fort honnête; mais les hommes ne ſavent pas borner leurs déſirs.

Il y a une choſe qui me fâche davantage, c'eſt

que quand vous avez la bonté de donner cours à 1768.
mes paquets pour Paris, vos commis mettent *Genève* ſur l'enveloppe; cela eſt cauſe qu'ils ſont ouverts à Paris. Les tracaſſeries génevoiſes ont probablement été l'objet de cette recherche; mais je ne ſuis point génevois *repréſentant*. J'ai cru que ma correſpondance favoriſée par vous ſerait en ſureté. Je vous prie en grâce de me dire ſi les paquets pareils à ceux que je vous ai fait tenir pour vous-même, ont été marqués, dans vos bureaux, de ce mot funeſte *Genève*. Il ſerait poſſible que, dans la multiplicité de mes correſpondances, j'euſſe envoyé quelques-unes de ces brochures imprimées en Hollande, qu'on me demande quelquefois; il ſerait bien cruel qu'elles fuſſent tombées dans des mains dangereuſes.

Tout le monde paraît content du débuſquement de M. *de l'Averdi*, et on ne l'appelle plus que monſieur *Laverdi*. Cela ſemble prouver qu'il voulait de l'ordre et de l'économie: on n'aime ni l'un ni l'autre à la cour, mais il en faut pour le pauvre peuple. Cependant ce miniſtre avait fait du bien, on lui devait la liberté du commerce des grains, celle de l'exercice de toutes les profeſſions, la nobleſſe donnée aux commerçans, la ſuppreſſion des recherches ſur le centième denier après deux années, les priviléges des corps de villes, l'établiſſement de la caiſſe d'amortiſſement. Le public eſt ſoupçonné quelquefois d'être injuſte et ingrat.

Comme nous allons bientôt entrer dans l'avent, votre bibliothécaire, Monſieur, vous envoie un

sermon. Il est vrai que ce sermon est d'un huguenot; mais la morale est de toutes les religions. Je ne manquerai pas de vous faire parvenir tous les ouvrages de dévotion qui paraîtront dans le saint temps.

Vous savez combien je vous suis attaché.

1768.

LETTRE CCIV.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

A Ferney, 31 d'octobre.

Ah! nous voilà d'accord, mon cher et illustre confrère. Oui, sans doute, j'y mettrai mon nom, quoique je ne l'aye jamais mis à aucun de mes ouvrages. Mon amour-propre se réserve pour les grandes occasions, et je n'en sais point de plus honorable que celle de défendre la vérité et votre gloire.

J'avais déjà prié M. *Marin* de vous engager à prêter les armes d'*Achille* à votre *Patrocle* qui espère ne pas trouver d'*Hector*. Je lui ai même envoyé, en dernier lieu, une liste des faits qu'on ne peut guère vérifier que dans la bibliothèque du roi, me flattant que M. l'abbé *Boudot* voudrait bien se donner cette peine. Je vous envoie un double de cette liste; elle consiste en dix articles principaux qui méritent des éclaircissemens (*).

(*) 1°. Voir dans l'*Avis aux bons catholiques*, imprimé à Toulouse, et qui est à la bibliothèque du roi parmi les

Vous jugerez, par ces articles mêmes, que le critique a de profondes et de singulières connaissances de notre histoire, quoiqu'il se trompe en bien des endroits. 1768.

Il serait convenable que vous lussiez cet ouvrage; vous seriez bien plus à portée alors de m'éclairer. Vous verriez combien le style, quoique inégal, peut faire d'illusion. Je sais qu'on en a envoyé à Paris six cents exemplaires de la première édition, et que le débit n'en a pas été permis; mais l'ouvrage est répandu dans les provinces et dans les pays étrangers; il est sur-tout vanté par les protestans; et comme l'auteur semble vouloir défendre la mémoire de *Henri IV*, il devient par-là cher aux lecteurs qui n'approfondissent rien.

recueils de la ligue, si, dans cet écrit, la validité du mariage de *Jeanne d'Albret* avec *Antoine de Bourbon* est contestée; et s'il est vrai que le pape *Grégoire XIII* signifia qu'il ne regardait pas ce mariage comme légitime. Cette dernière partie de l'anecdote me paraît entièrement fausse.

2°. Voir si, dans le contrat de mariage de *Marguerite de Valois* et du prince de *Béarn*, *Jeanne d'Albret* prit la qualité de majesté *fidélissime*.

3°. Consulter les manuscrits concernant les premiers états de Blois, et voir si les députés furent chargés d'une instruction portant *que les cours des parlemens sont les états-généraux au petit pied.*

4°. Savoir si *Marguerite de Valois* eut en dot les sénéchaussées du Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux *évêchés et aux abbayes*.

5°. Savoir s'il est vrai que la sentence rendue par le juge de Saint-Jean-d'Angeli porte *que la princesse de Condé sera appliquée à la question.*

1768. Vous voyez évidemment, par toutes ces raisons, qu'il est absolument nécessaire de le réfuter.

M. *Marin* a entre les mains une carte sur laquelle l'imprimeur m'a écrit que l'ouvrage est de M. le marquis *de Bélestat*; mais je suis persuadé que ce libraire m'a trompé, et que l'auteur a joint à toutes ses hardiesses celle de mettre les critiques sous un nom qui s'attire de la considération.

M. le marquis de *Bélestat* est un jeune homme de mérite, qui m'a fait l'honneur de m'écrire quelquefois. Le style de ses lettres est absolument différent de celui de la critique qu'on lui impute; mais on peut avoir un style épistolaire naturel et faible, et un style plus fort et plus recherché pour un ouvrage destiné au public.

6°. Savoir si, par l'édit de mars 1562 et l'édit de décembre 1563, la nouvelle religion est véritablement *autorisée*, et si elle y est appelée *religion prétendue réformée*.

7°. S'il est vrai que *Jeanne d'Albret* se soit opposée longtemps au mariage du prince de *Béarn* son fils, depuis *Henri IV*, avec *Marguerite*.

8°. S'il est vrai qu'en dernier lieu on ait retrouvé, au greffe du parlement de Rouen, un édit d'*Henri IV*, de janvier 1595, qui chassait tous les jésuites du royaume. Il est sûr qu'*Henri IV* assura le pape qu'il ne donnerait point cet édit. De *Thou* dit que cet édit ne fut point accordé; ce fait est très-important.

9°. Savoir s'il est vrai que le roi *Charles VI* ne fut déclaré majeur qu'à l'âge de vingt-deux ans; il fut pourtant sacré en 1380, âgé de treize ans et quelques jours, et le sacre le fait cesser la régence.

10°. N'est-il pas vrai qu'avant l'édit de *Charles V* les rois étaient majeurs à vingt et un ans, et non à vingt-deux?

Quoi qu'il en ſoit, je lui ai écrit en dernier lieu pour l'avertir qu'on lui attribue cette pièce ; je n'en 1768 ai point eu de réponſe. Peut-être n'eſt-il plus à Montpellier dont il avait daté les dernières lettres que j'ai reçues de lui.

Vous voilà bien au fait, mon cher et illuſtre confrère, vous jugerez ſi j'ai cette affaire à cœur, ſi votre gloire m'eſt chère, ſi un attachement de quarante années peut ſe démentir. Je vous répèterai ici mon ancienne maxime : en fait d'ouvrages de goût il ne faut jamais répondre, en fait d'hiſtoire il faut répondre toujours ; j'entends ſur les choſes qui en valent la peine, et principalement celles qui intéreſſent la nation.

Si vous m'envoyez les inſtructions qui me ſont néceſſaires, je vous prie de me les adreſſer par Monſieur *Marin*, qui me les fera tenir contreſignées.

Il ne me reſte qu'à vous embraſſer avec la tendreſſe la plus vive, et à vous ſouhaiter une vie longue et heureuſe que vous méritez ſi bien. Tant que la mienne durera, vous n'aurez point de ſerviteur qui vous ſoit plus inviolablement attaché.

Fin du tome quatorzième.



